TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 714 — 30 PAGES — JEUDI 12 JUILLET 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : 246-72-23

LA PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Les démocrates-chrétiens s'engagent à voter pour Mme Simone Veil candidate des libéraux

LIRE PAGE 4

La crise rhodésienne

Londres lierait la reconnaissance du nouveau régime au départ de M. Smith

L'obstacle

En se rendant à Washington, puis à Londres, le premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie entend prouver qu'il est capable d'obtenir de ses hôtes occidentaux, moins de six semaines après sa prise de fonctions, un engagement ferme pour la levée des sanctions économiques contre Salisbury.

Mais, pour l'évêque Muzorewa, les circonstances sont moins favorables qu'il y a quelques semaines : il venait alors de remporter une victoire électorale, les conservateurs britanniques arrivaient au pouvoir et le Sénat américain recommandait, à une très confortable majorité, de lever ces sanctions. Mais, en dépit de l'indéniable changement que constitue la formation d'un régime à majorité noire dans la colonie rebelle et de l'audience dont il bénéficie en Occident, le « petit évêque » reste loin du compte.

Lord Carrington, exprimant devant les pairs du Royaume-Uni la volonté de son gouvernement d'aboutir rapidement à un règlement, l'a bien dit mardi : la levée des sanctions et, encore plus, une reconnaissance du Zimbabwe-Rhodésie sont négociables. Il ne s'agit pas d'un acquis, et l'évêque Muzorewa devra rendre son régime plus présentable — notamment en réduisant les privilèges exorbitants de la minorité européenne — pour permettre à Londres, avec l'appui de Washington, de plaider sa cause sur la scène internationale. Les membres de la conférence du Commonwealth, qui se réunit à Lusaka au début d'août, ou ceux de l'Organisation de l'unité africaine, dont le sommet annuel se tient la semaine prochaine à Monrovia, seront en particulier difficiles à convaincre. Il faudrait au moins que M. Ian Smith, devenu ministre sans portefeuille, se retire définitivement de la scène.

Le premier ministre semble d'autant plus conscient de cette question que la présence de son prédécesseur dans son gouvernement commence à le desservir auprès de l'électorat africain qui l'a porté au pouvoir le 27 avril. Mais, sans l'appui de M. Smith — de l'administration et de l'armée dirigées par les Européens — l'évêque Muzorewa n'aurait guère de chances de durée. Déjà, après la défection de sept députés de sa majorité, il ne contrôle plus le Parlement de Salisbury qu'avec l'appui des élus européens, lesquels appartiennent tous au Front rhodésien de M. Smith... Sa tournée actuelle a précisément pour objet de réduire la crise de confiance à laquelle il doit faire face dans son propre pays.

Jamais M. Smith n'aurait accepté un changement de régime s'il n'y avait été forcé par les succès de la guérilla du Front patriotique. Si le nom de l'évêque est sorti des urnes, ces dernières se sont ouvertes aux Noirs parce que des milliers de partisans ont pris les armes pour lutter contre l'ancien régime minoritaire européen.

Mme Thatcher ne souhaite pas que le Parlement britannique, lorsqu'il devra, en novembre, se prononcer sur la question, renouvelle les sanctions contre Salisbury. Elle n'en semble pas moins contraine, pour sortir de l'impasse, de demander aux autorités de Zimbabwe-Rhodésie un nouvel effort, et l'équilibre du pouvoir dans l'ancienne colonie rebelle, ne paraît pas le permettre. Pour raisonnable et louable qu'il soit, le propos de lord Carrington ne pourra être accueilli qu'avec scepticisme aussi longtemps que M. Smith, avec l'assentiment du protecteur sud-africain, estimera que les Occidentaux, sous la pression de leur opinion, finiront par lever sans contrepartie les sanctions économiques.

Avant de gagner Londres, jeudi, le chef du gouvernement de Zimbabwe-Rhodésie, l'évêque Muzorewa, s'est entretenu, mardi 10 juillet à Washington avec M. Cyrus Vance et pourrait être reçu mercredi par le président Carter.

A l'issue de son entretien avec le secrétaire d'Etat américain, le premier ministre de Salisbury a déclaré qu'il était « insensé de continuer d'imposer des sanctions prises contre un régime unilatéral à un gouvernement élu démocratiquement ».

M. Vance n'aurait pas réussi à convaincre son interlocuteur de la nécesité de réduire les privilèges de la minorité européenne de Zimbabwe-Rhodésie, ce que souhaite également la Grande-Bretagne ; Londres lierait la reconnaissance du nouveau régime au départ de M. Smith.

Entre-temps, à Monrovia, une nette majorité des participants au conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine semble hostile à la venue de la délégation gouvernementale, qui a quitté Salisbury mardi pour la capitale du Libéria.

(Lire nos informations page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Propos célestes

Le commandant Armstrong le premier homme à mettre le pied sur la Lune, a légèrement mis le pied dans le plat, à la télévision, en émettant l'hypothèse que si les chefs d'Etat étaient envoyés là-bas pour se faire une idée de la situation de la Terre dans l'univers, ce serait peut-être une bonne contribution à la tranquillité de notre planète bleue.

Certes, l'idée d'expédier dans l'espace un charter de dirigeants en apesanteur n'est pas mauvaise en soi, et il est certain qu'une nouvelle vision du monde ne ferait pas de mal, par exemple, à nombre de potentats, même si, dans le secret de leur cœur, bien des terriens formulaient le vœu qu'il s'agisse d'un voyage sans retour.

Mais la mésaventure de Skylab nous confirme que les objets spatiaux reviennent parfois sur la Terre dans le désordre, et il y a fort à parier qu'on verrait alors des peuples entiers souhaiter dans l'anxiété que leur guide retombe chez les voisins, ou, mieux, dans l'Atlantique sud ou l'océan Indien.

BERNARD CHAPUIS.

Le conflit cambodgien

Hanoï ne serait pas hostile à la formation d'un gouvernement d'union à Phnom-Penh

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est arrivé, mercredi 11 juillet, à Hanoï. Avant de quitter Bangkok, il avait déclaré qu'il comptait *« expliquer aux Vietnamiens la politique de la France concernant les réfugiés »* **avant la conférence de Genève, les 20 et 21 juillet. Le délégué chinois à la réunion du conseil économique et social, à Genève, a déclaré, de son côté, qu'une telle conférence « s'imposait », mais il n'a pas précisé si son pays y participerait.**

Tandis que la Communauté internationale se préoccupe des réfugiés — un millier de Cambodgiens, revenus en Thaïlande après avoir été refoulés, ont pu être secourus avec l'accord des autorités de Bangkok, — des tractations paraissent engagées pour la formation d'un gouvernement d'union nationale, à Phnom-Penh. Une solution de compromis pourrait être facilitée par un retrait graduel des troupes vietnamiennes présentes au Cambodge.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Des solutions de compromis sur le problème du Cambodge — catalyseur numéro un des conflits et des drames humains qui affectent l'Indochine, la Chine, les pays du Sud-Est asiatique et plusieurs pays occidentaux — sont-elles envisageables ? La question semble mal venue à l'heure où l'émotion internationale suscitée par le sort des réfugiés est à son combie et où les pressions exercées sur Hanoï se multiplient. Elle vaut cependant d'être posée.

D'une part, des signes indiquant une possibilité de dialogue apparaissent ici et là. D'autre part, faute de l'amorce d'un processus de détente régionale, la seule alternative reste la relance de la guerre, la mort ou l'exode de milliers d'innocents; peut-être même la disparition de la nation cambodgienne.

Ce n'est pas en forçant le Vietnam dans ses derniers retranchements, et en le désignant à la vindicte de l'opinion internationale que l'on parviendra à un apaisement. Inversement, les adversaires de Hanoï redoutent, une fois de plus, d'avoir à faire des concessions excessives aux appétits vietnamiens, en cas de compromis. Les coulisses de la prochaine conférence de Genève sur les réfugiés, et la mise en place d'une aide humanitaire au Cambodge, pourraient se prêter à des contacts en vue d'amorcer le dialogue.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

Le développement du tiers-monde

La conférence de Rome est consacrée à la réforme agraire et à la lutte contre la faim

La conférence mondiale, qui s'ouvre le 12 juillet sous l'égide de la F.A.O. à Rome et à laquelle participeront les représentants de cent cinquante pays, sera consacrée à la réforme agraire ainsi qu'au sous-développement rural qui provoque la famine et la sous-nutrition de plusieurs centaines de millions de personnes.

Dans la plupart des régions du monde, la production alimentaire s'est accrue plus rapidement que la population. Mais les disparités entre ruraux et citadins et entre riches et pauvres ne font que s'aggraver.

Les conclusions de cette conférence devraient être largement influencées par l'analyse critique des politiques du développement des pays du tiers-monde et de leurs fournisseurs, qui favorisent la productivité au détriment de l'emploi, l'industrialisation et l'urbanisation au détriment des populations paysannes.

Les lendemains gris de l'Europe verte

La Haye, 2 juillet 1970 : *« La bataille de la faim et du sous-développement peut être gagnée. Une révolution verte est en cours dans maints pays en voie de développement. »*

Rome, 11 novembre 1974. Le président mexicain Luis Echeverria déclare : *« La faim est la conséquence d'un système qui fabrique la famine avec le même détachement que les bombes atomiques. »*

Rome, 17 novembre 1974. La résolution finale de la conférence mondiale de l'alimentation affirme *« le droit de tout homme, de toute femme et de tout enfant à être libéré de la faim ».*

Rome, 12 juillet 1979...

La conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural entend s'attaquer de front à la misère. Vaste programme. En 1970, le déficit céréalier des pays en voie de développement s'élevait à 16 millions de tonnes. En 1978, il a atteint 71 millions de tonnes. A quoi servent donc les conférences mondiales ?

Le drame des réfugiés d'Extrême-Orient mobilise les consciences parce qu'il surgit avec violence dans l'actualité. La crainte diffuse et mesquine de manquer d'essence cet été, de fuel cet hiver, la peur plus profonde devant le vide d'une vie sans travail ont d'autres résonances dans nos propos, nos moyens d'information que ce fait têtu : le nombre de personnes qui n'ont pas assez à manger varie, en 1979, de 450 millions à 1,3 milliard, selon la définition du terme « assez ». Pourtant, au regard des terres cultivables, des ressources disponibles, la faim n'est pas une fatalité. Les experts, et ils sont nombreux, l'affirment. Va donc pour une conférence de plus !

L'originalité de celle-ci tient au fait que la situation économique mondiale a changé et que les pays développés à l'occidentale ne sont plus aussi sûrs d'eux-mêmes et dominateurs. D'où, sans doute, ce regain d'intérêt pour le développement rural.

Deux bilans, tous deux négatifs, sont à l'origine de cette conférence, l'échec des stratégies du développement depuis 1960 d'une part, et la précarité des vœux unanimement adoptés en 1974 par la conférence mondiale de l'alimentation.

De 1960 à 1970, le résultat des réformes agraires au sens de la répartition des terres est partout négatif. La volonté exprimée, par des chemins différents, de trouver une meilleure adéquation entre les hommes et le sol est battue en brèche par la recherche de la productivité et la mécanisation qui l'accompagne. Devant l'urgence des satisfactions à donner, le choix des organisations internationales sera d'accroître les rendements plutôt que les surfaces cultivées. C'est l'époque de la révolution verte, aux résultats certes remarquables au plan de l'augmentation des productions, mais qui entraîne derrière elle tout le cortège des « intrants » produits par les firmes mondiales d'agri-business : semences, engrais, pesticides, machines, équipements lourds, barrages et canaux.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 27.)

LA CORSE TOUJOURS EN PROCÈS

La Cour de sûreté de l'Etat a condamné, à l'aube de ce mercredi 11 juillet, à des peines de treize ans de réclusion criminelle les trois principaux inculpés du procès des militants du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Les autres peines vont de dix ans de réclusion criminelle à cinq ans d'emprisonnement avec sursis (lire page 8 l'article de Laurent Greilsamer). Quatre personnes ont été acquittées.

Cet arrêt n'a pour l'instant provoqué aucune réaction dans l'île. Nous commençons la publication d'une série d'articles sur la situation de la Corse à la fin de ce procès de vingt-sept jours au cours duquel la « question corse » a été au centre des débats.

I. — Le droit à l'initiative

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Ajaccio. — Comment réagira-t-il ? Les Corses attendent que le F.L.N.C. sanctionne l'arrêt de la Cour de sûreté de l'Etat. Certains, peut-être moins sereins que d'autres, craignent *« une violence à l'espagnole »*. Quelle vraisemblance dans ce flot de rumeurs qui agite une île où tout le monde joue à se faire peur ?

Certains accréditent l'idée que la Corse est tout bonnement au bord de la guerre civile, que la population y vit en état d'occupation, dans un climat quasiment insurrectionnel. Et d'appuyer leur démonstration de références historiques : les Etats-Unis de 1776, l'Espagne de 1936, ou l'Algérie de 1954...

Les insulaires eux-mêmes ne sont pas les derniers à dramatiser la situation. Que ne dirait-on pas pour empêcher Paris de relâcher son attention ! *« On est tenté de faire le parallèle avec l'Algérie. Ne risque-t-on pas de voir, ici comme là-bas, la masse basculer par peur, faute de se sentir soutenue ? »*, insiste M. Pierre Pasquini, député et maire de l'Ile-Rousse (R.P.R.) qui s'estime *« porteur d'une certaine espérance corse »*.

Ces prises de position ne sont pas dénuées d'arrière-pensées et, sur place, on sait les juger à leur aune. En revanche, beaucoup d'« étranger » se laissent séduire par la dialectique insulaire. *« Méfiez-vous ; sachez faire la part des choses. Ne nous prenez pas au mot. Nous sommes des acteurs-nés »*, dit un jeune Bastiais.

Pour autant, rien ne permet d'affirmer que l'été insulaire ait débuté sous les meilleurs auspices. *« Il n'y avait pas moment plus mal choisi pour juger les militants nationalistes,* reconnaissent les responsables locaux, *alors que les étudiants reviennent au pays. »* Avec, tout frais en mémoire, les débats d'un procès qui fut aussi, selon les souhaits du F.L.N.C., *« le procès de la politique française en Corse depuis deux siècles »*.

Dans la communauté insulaire qui vit repliée sur elle-même, le réflexe de solidarité n'a pas manqué de jouer en faveur de tous les jeunes Corses, membres ou non du F.L.N.C., qu'ils aient été interpellés puis relâchés, voire emprisonnés et condamnés. Au total, quelques centaines de familles — parents et amis — en sont venus à juger sans aménité la politique du pouvoir, à justifier le comportement des leurs, au risque d'apparaître comme les « alliés objectifs » du mouvement nationaliste.

(Lire la suite page 8.)

CONGRÈS A SÉOUL

Poètes du monde entier

Sur les talons du président Carter, ont débarqué à Séoul, le 2 juillet, cent cinquante poètes venus des quatre coins du monde, pour tenir avec quelque quatre cents de leurs homologues coréens le « quatrième congrès mondial des poètes ». Eugène Guillevic et Michel Deguy y représentaient la poésie française. Le « congrès mondial » est un de ces innombrables festivals internationaux qui, assumés tantôt par des gouvernements, tantôt par des villes, font tourner les poètes autour de la planète. Il est né en 1968, à l'initiative d'un poète des Philippines. Triennal et itinérant, il s'est tenu d'abord à Manille, puis à Taipeh (1973), à Baltimore (1976), avant de se réunir pour une semaine à Séoul où le gouvernement, l'Association pour la culture, une énorme firme de constructions navale et automobile, ont largement fait les choses.

Jusqu'alors, la présence française y avait été faible sinon nulle. Seul Yves Gondon, en sa qualité de président du Pen Club, avait participé au deuxième congrès de Taipeh. A Séoul, grâce notamment à l'action d'un des membres du comité permanent du congrès, M. D. Morina, poète italien responsable des questions culturelles au secrétariat du Parlement européen, deux de nos poètes les mieux connus ont été invités spécialement. Et pour la première fois, le français était adopté comme langue officielle avec le coréen et l'anglais.

Cette ouverture sur notre langue a été élargie par la présence des cinq poètes sénégalais, envoyés par le président Senghor, qui venait d'être reçu par le gouvernement coréen.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

NOUVELLE DROITE

Une incompatibilité de nature

par BERNARD STASI (*)

EPIPHENOMENE longtemps laissé à l'observation de quelques initiés, voici que la nouvelle droite, grâce à quelques articles de presse retentissants, est devenue, en quelques jours, un événement politique majeur et un fait culturel significatif.

Comme telle, cette nouvelle droite nous interpelle, nous autres, démocrates sociaux. Notre position à son égard, disons-le d'emblée, doit être sans ambiguïté ; *elle doit être une position de refus.*

Au cœur de notre vision du monde, marquée par l'apport *irrévocable* du judéo-christianisme, il y a le *primat* de la personne humaine. Pour nous, entre deux individus, les différences *de race, de culture, de religion,* de statut social ou de talents, ne sauraient jamais altérer ni, si peu que ce soit, réduire un égal et éminent degré de valeur et de dignité. De ce respect de la personne humaine vécu à travers chaque individu découle ce qui fait le sens de notre engagement et la sève de nos combats : notre passion pour la *démocratie*, notre attachement aux droits de l'homme, notre volonté de justice sociale, notre aspiration à une société de liberté et de responsabilité...

Entre *nous* et les tenants de la nouvelle droite, qui, de considérations génétiques en approximations *philosophiques, tentent d'élaborer* une culture politique axée sur l'inégalité des hommes, le culte du héros, la fascination de l'élite et une conception rigide de la hiérarchie sociale, il y a une incompatibilité de nature. Cette incompatibilité, non seulement nous devons en être conscients, mais il nous faut l'entretenir et l'approfondir.

Que la crise soit à l'origine de ce phénomène, chacun le pressent. L'insécurité économique, la mutation des structures sociales, l'ébranlement des certitudes morales, déconcertent et inquiètent les citoyens, propageant un goût nouveau pour l'irrationnel, et provoquant *une certaine fuite de l'esprit vers le* providentiel de pacotille.

C'est *précisément*, pensons-nous, dans ces moments où la démocratie devient plus difficile qu'il faut en vivre les principes fondamentaux sans relâchement et sans concession. Et qu'il faut combattre avec vigueur ceux qui profitent du trouble et du désarroi pour s'en prendre aux principes *mêmes* de toute *société* démocratique.

Ce combat n'est pas nouveau. De *la contre-révolution du dix-neuvième* siècle à l'Action française, les hommes de notre esprit l'ont toujours mené. Et, plus que chez les tenants d'autres formes de pensée totalitaire, c'est dans nos rangs — et pour notre honneur — que les zélateurs de toutes les droites doctrinaires ont toujours reconnu, dénoncé et combattu leurs premiers adversaires. N'étions-nous *pas les propagateurs de ce que Maurras, indigné, appelait* l'« éternel ferment révolutionnaire de l'Evangile » ?

Certes, la nouvelle droite se résume aujourd'hui à quelques cénacles et à quelques *groupuscules*, elle *ne* se manifeste qu'à travers certaines revues... La limite n'est pas encore franchie où le principe politique s'incarne ouvertement dans une pratique politique. Mais si ce moment venait, si, de ce fatras de considérations intellectuelles, surgissait la volonté de s'imposer sur le champ politique et social, nos distances, avec toutes initiatives qui s'inspireraient *de ce courant de pensée,* devraient être posées clairement et sans retour.

Nous n'accepterons jamais un goût de l'ordre qui irait à l'encontre du *nécessaire développement des* libertés publiques. Nous n'accepterons jamais une justification de l'élite qui démobiliserait dans le combat, toujours à recommencer, contre les inégalités sociales. Nous n'accepterons jamais un sens de la race qui mettrait en cause l'égalité des hommes, l'esprit de coopération ou l'accueil de l'étranger. Nous n'accepterons jamais le culte d'un prin*cipe de force qui détournerait la* politique étrangère de la France d'un esprit de paix. Nous n'accepterons jamais une exacerbation de l'idée nationaliste qui ruinerait la nécessaire construction européenne.

Notre inspiration philosophique est connue. Notre action politique, redéfinie dans son objectif par notre adhésion au projet de société libre, humaine et solidaire, tracée par M. Valéry Giscard d'Estaing dans *Démocratie française*, a le mérite de la clarté. Aucune opportunité ni aucune habileté, aucune difficulté ni aucun esprit de facilité ne peu*vent justifier que nous concédions* quoi que ce soit à ces *tentatives* dont il est clair qu'elles s'inscrivent, à la fois et tout aussi fondamentalement, contre cette inspiration philosophique, et contre cet objectif d'action politique.

(*) Vice-président et porte-parole du Centre des démocrates sociaux, vice-président de l'Assemblée nationale.

De lointains cauchemars

par AUGUST VON KAGENECK (*)

IL n'est pas *facile*, il est même *pénible pour* un *Allemand* qui avait vingt-trois ans à la fin de la dernière guerre, d'évoquer l'apparition d'une nouvelle extrême droite en France. N'essaye-t-il pas de se dédouaner, de détourner l'attention d'un pays auquel, trente-cinq ans après la fin de Hitler, on prête encore, à tort ou à raison, des nostalgies coupables ?

Pourtant, les faits sont là, largement répandus par la presse française, et de plus en plus discutés dans tous les milieux politiques du pays : incontestablement, il y a une résurgence du nationalisme, et même du nazisme, en Europe. Non pas, comme on le craint depuis des années, en Allemagne, mais en France. Pour un Allemand, c'est proprement stupéfiant.

Entendons-*nous* bien. Si nationalisme signifie l'amour de la patrie, la jalousie de l'indépendance, une certaine idée de son pays et de sa mission dans le monde, ce nationalisme-là existe bel et bien en France, et davantage — hélas ! — que dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Il est digne de louange dans la mesure où la confirmation d'une identité nationale ne peut que servir la cohésion d'une Europe qui ne sera jamais un « *melting pot* » à l'américaine, et devra donc bien un jour prendre son destin dans ses propres mains.

Par contre, si par nationalisme *on entend* une *théorie raciste* de supériorité biologique, génétique ou intellectuelle de tel genre humain sur les autres, s'il consiste dans l'appel aux vieux peuples de l'Europe à retourner aux sources précivilisatrices et préchrétiennes de leur lointain passé païen, dans l'évocation des épopées de nos héros celtes, germains ou romains comme stimulants pour une jeunesse qui *refuse* l' « élitisme » et pourrit dans la « civilisation de masse », il faut bien constater que c'est du nazisme qu'il s'agit, et que celui-ci est en train de fêter sa joyeuse résurrection dans certains milieux français.

La lignée des héros purs

Quand je feuillette le magistral ouvrage d'Alain de Benoist, *Vu de droite*, je retrouve, moi Allemand, les lointains cauchemars de ma jeunesse. Je prends quelques mots-clés, au hasard : « *Indo-Européens, les Vikings, dieux blancs et barbus, Nietzsche et Zarathoustra, aux sources de l'héritage européen, la sociobiologie et la condition biologique de l'homme, les paradoxes de la démocratie, la géopolitique et, finalement, la question de l'existence de Dieu.* »

« *Fallait-il être juif pour inventer la psychanalyse ?* » Poser la question, c'est déjà les condamner l'un et l'autre. J'ai entendu cette question, il y a quarante ans, dans les *Schulungs-Abende*, les soirées d'endoctrinement de la jeunesse hitlérienne de ma Rhénanie natale. Je me vois encore défiler avec toute ma classe dans une forêt de chênes, devant les portraits de Wotan, de Bismarck, de Hindenburg et de Hitler fixés sur les arbres, forêt appelée « sainte » car elle tenait lieu de nouvelle église, le bras droit levé pour saluer la lignée des héros purs qui nous venait de l'aube des temps. Conditionnement permanent, et combien efficace !

Certes, je ne crains pas que la « nouvelle droite », en France, parvienne à conditionner les Français de manière aussi néfaste. J'ai une confiance assez solide dans la capacité de ce peuple sage et vieux à résister à un quelconque « séducteur de rats » français (1). *Mais il m'est pénible d'entendre* dans la bouche des Français qui sont nés après Hitler des propos que je ne connais que trop bien et que je croyais éliminés une fois pour toutes du langage des Européens. Je m'amuse presque de m'entendre reprocher, par l'un d'eux, de m'offusquer, moi, un Allemand, de telles thèses. N'est-il pas ahurissant de voir mon pays invité, par une des revues de cette étrange « nouvelle école », à reprendre l'ancien rôle de l'Allemagne au centre d'Europe, à s'éveiller à je ne sais quelle nouvelle croisade contre le bolchevisme, à demander même à nos voisins de l'Est le retour de terres perdues, après la guerre ? Doriot est-il ressuscité ?

Qu'une extrême droite se lève en *France* n'est pas si étonnant, compte tenu de l'extraordinaire essor qu'a pris sa contrepartie dans les années 60 dans ce pays, et dans d'autres. Qu'une réaction se manifeste contre la presque totale prise de pouvoir de l'extrême gauche dans nos enseignements, nos universités, me semble conforme à la loi du pendule. L'hitlérisme n'est-il pas né dans l'Allemagne des années 20 de certains excès des nouveaux apôtres du marxisme ? L'antisémitisme brun n'était-il pas le fruit d'une certaine « culture » par trop « libérale », mal digérée par un peuple profondément traditionaliste ?

Mais le danger d'un tel retour n'est pas à écarter tout à fait, dans l'un ou l'autre de nos deux pays. Même s'il m'est pénible de l'évoquer ici, la réaction d'un aussi éminent confrère que Michel Droit devant une composition de fort mauvais goût de Serge Gainsbourg me rappelle le sinistre processus qui commença dans mon pays, il y a cinquante ans.

Gardons-nous donc des excès, gardons ensemble un acquis chèrement sauvé après une brève période d'errements terribles : la tolérance et la liberté. Qui peut être sûr qu'une grande crise économique nous sera épargnée dans les années qui viennent ? Comment alors réagiront les gens ? Un homme aussi érudit et calme que l'ancien président Pompidou n'écrivait-il pas dans son livre posthume, *le Nœud gordien* : « *Le fascisme n'est pas si improbable, il est même, je crois, plus près de nous que le totalitarisme communiste. A nous de savoir si nous sommes prêts, pour l'éviter, à résister aux utopies et aux démons de la destruction. « Je » n'étais bon ni pour tyran ni » pour esclave », disait Chateaubriand. Je souhaite que demain les citoyens de mon pays soient pénétrés de cette maxime.* »

(1) Allusion à la légende célèbre d'un joueur de flûte entraînant un cortège de rats.

(*) Correspondant à Paris du quotidien *Die Welt*.

L'idéalisme piégé

par CHRISTIAN ZIMMER

CETTE fois-ci, il n'y a pas de doute : l'offensive est bien lancée. Mais quelle offensive ? Réaction, droite classique, nouvelle droite ? Il est plus facile de dire qui est visé : l'humanisme traditionnel, c'est-à-dire tout un courant de pensée qu'il serait peut-être erroné de *limiter à la gauche, car il ne semble* pas étranger à un certain libéralisme, voire à un certain conservatisme « éclairé ». C'est, en d'autres termes, une commune idée de l'homme, une vision du monde qui *transcende les catégories politiques* que cette offensive idéologique a très clairement prises pour cibles.

Mais disons-le tout de suite : cette offensive a quelque chose de profondément logique, on pourrait presque juger qu'elle était fatale. Car elle est la conséquence des aveuglements, des illusions et des contradictions (parfois sanglantes) de cet humanisme traditionnel. Elle est en somme le prix que se paient aujourd'hui des fautes répétées au long de l'Histoire, et qui, bien souvent, allèrent jusqu'à mériter le nom de crimes. La « nouvelle droite » — si c'est bien d'elle qu'il s'agit — est en train de bâtir son empire sur les ruines des philosophies idéalistes, des utopies généreuses (mais on sait sur quoi, hélas ! débouchent celles-ci).

Notre époque est celle de la mort des idéologies, a-t-on dit. Telle est l'adresse suprême de ces idéologies nouvelles : ne pas se présenter comme des idéologies, mais comme un retour au réalisme, au concret, à la vérité de l'expérience comme un refus des constructions intellectuelles, des théorisations abstraites. Elles ont tiré parti au maximum, bien entendu, de l'apport de la science et de la *philosophie* modernes, des travaux des chercheurs américains contemporains en matière de sociologie et de psychologie relationnelle pour prouver à *quel point la vision de l'homme* proposée par l'humanisme chrétien ou athée était loin de la réalité. Mais cette démonstration est parfaitement fondée sur bien des points, elle démasque sans difficultés les *a priori*, les truquages, les fausses évidences de l'idéalisme, comme l'avaient fait, précisément, ces théoriciens et ces penseurs sur les découvertes desquels elle s'appuie. *De ce fait, il devient bien malaisé*, pour l'esprit peu informé, de discerner le point où les conclusions tirées deviennent abusives.

Il n'en reste pas moins que la possibilité même d'une telle opération révèle la faiblesse de la position idéaliste. Faiblesse qui tient avant *tout, bien entendu,* au *fait* que l'action y est trop souvent en total désaccord avec la pensée : le discours égalitaire de nos démo*craties recouvre une situation sociale* qui est encore foncièrement inégalitaire. La démocratie demeure un idéal, et la société s'accommode *assez bien de ce que celui-ci a* d'apparemment inaccessible : on pourrait dire d'elle ce que Sartre disait de la façon qu'ont les croyants de vivre leur foi, et qui n'est autre qu'un « athéisme pratique ». L'idéologie d'extrême droite a alors beau jeu de prôner le gouvernement par les *élites* : qu'est-ce qui vous fait peur, pourrait-elle dire, la chose ou simplement le mot ? En quoi peut-être elle porterait encore une accusation justifiée : notre époque ne supporte-t-elle pas beaucoup mieux certaines réalités — surtout lorsque les médias en font de purs spectacles — que certains vocables, certains noms, *dont le refoulement*, l'exclusion du réel ne manifestent rien d'autre qu'une grande peur confuse et difficile à maîtriser ?

Qu'on ne voie pas là la moindre *approbation théorique : nous* cherchons seulement à *expliquer*, mais il est évident qu'on ne saurait repousser une dénonciation justifiée sous *prétexte qu'elle émane de quelqu'un* qu'on estime peu qualifié moralement.

Différence absolue et différence relative

Pour en venir, donc, à la théorie *elle-même*, il est indéniable que, lorsque du fait que les hommes sont différents entre eux, Louis Pauwels déduit qu'ils sont du même coup *nécessairement inégaux, nous nous* trouvons en face d'un sophisme de la plus belle eau (1). Tout simplement parce que Pauwels ignore — ou feint d'ignorer — qu'il y a deux différences, l'*une radicale, absolue*, l'*autre relative*. Il ne voit — ou ne veut voir — que la seconde. Or, si l'on considère que c'est la première qui rend vraiment *compte* de la *réalité*, de la différence telle qu'elle est *vécue, de l'expérience existentielle* de la différence, on peut faire légitimement la déduction exactement inverse : que les hommes sont nécessairement, on pourrait presque dire fatalement égaux.

L'exemple de l'art — activité où, on ne le contestera pas, la diversité humaine se traduit de façon particulièrement *frappante* — nous éclaire : personne ne peut dire si un concerto de *Mozart* est supérieur à un raga indien, ou si c'est le contraire. Personne ne peut même dire s'ils sont égaux en beauté. Une *seule* chose est permise : *affirmer qu'ils sont différents*. C'est-à-dire « incomparables », incommensurables. Ce qui revient à poser leur égalité. Mais une sorte d'égalité implicite, *informulée* et *informulable*, incluse dans leur différence, dans le mutisme de leur spécificité.

Seulement voilà : cette idée de la *différence*, l'une des idées-clés de la *modernité*, est une découverte récente et l'humanisme traditionnel, la pensée idéaliste commencent seulement à la prendre en considération. Trop longtemps, elle a été ignorée — faut-il dire : occultée ? — pour les besoins d'une *conception métaphysique qui servait* parfaitement les desseins et les intérêts *de la partie du monde* qui dominait la planète, à savoir l'Occident. Celui-ci a fondé sur une égalité abstraite, théorique, irréaliste, sur une fiction égalitaire, sur un universalisme *fabriqué*, ses *entreprises* impérialistes aussi bien que ses entreprises humanitaires. La *différence* n'était pas réellement *pensée* : la croyance en l'existence d'un *modèle* (humain), en celle d'un référent unique explique cette impossibilité.

Cela *dit*, une question vient évidemment tout de suite à l'esprit : qu'est-ce qui est véritablement fon*dateur, premier, dans un tel système* ? Le besoin, le sentiment d'égalité — qui rejoint, bien sûr, le sentiment de fraternité — ou cette incapacité de l'esprit de concevoir un monde sans unité, sans principe organisateur, sans promesse de sens ? Il est assez clair, en effet, qu'un monde fait uniquement de différence, de diversité, où celles-ci seraient indépassables ne saurait avoir de sens. Or, il *semble* bien que les conclusions de la science et de la philosophie modernes, auxquelles nous faisions allusion, allient plutôt dans cette direction-là. Qu'on lise, *par exemple*, le premier tome paru, *la Nature de la nature*, de la somme d'Edgar Morin, *la Méthode* (2), qui fait la synthèse des travaux scientifiques et philosophiques les plus récents concernant ce qu'on pourrait appeler « la réalité de la réalité ». Qu'on songe également à un livre comme celui de Clément Rosset, *Logique du pire* (3), où l'auteur démontre, en quelque sorte, que la *seule qualité* incontestable que l'on puisse reconnaître à la réalité est d'être dépourvue de sens, et que le signe même du « décollement » par rapport à celle-ci est de lui *trouver, c'est-à-dire de lui* ajouter du sens.

La nostalgie de l'origine

Alors ? Que faut-il penser de tout cela ? Si la vision idéaliste — et son « vêtement » humaniste — ne s'était accrochée à ce mythe de l'égalité, si l'on peut dire non différentielle, ou, si l'on veut, de la différence *non différente* (*différence* au sein d'une *nature* commune) que parce qu'elle tenait à cet autre mythe qui lui était indissolublement *lié, celui de l'unité du monde, de* l'universalité des valeurs, de la finalité de toute création ? Si notre époque, qu'on dit menacée par un froid rationalisme, était au contraire un peu trop séduite, un peu trop fascinée par l'irrationnel, par le « religieux » (au sens, *bien* entendu, le plus général du terme, c'est-à-dire : pourvu d'un sens) ? Si tout le système métaphysique et moral élaboré *par l'idéalisme n'était dû qu'à cette nostalgie de l'origine*, de l'enracinement, à ce besoin du « recours au père », dont la psychanalyse nous a montré qu'ils étaient profondément *installés* au *cœur de l'homme* ? *Car* c'est là encore une vérité assez incontournable : il n'y a pas de sens, de finalité possibles pour l'existant si cet existant n'a pas été en même temps créé, s'il n'a pas une origine véritable, *c'est-à-dire si le hasard* n'entre pas *pour rien* dans le fait qu'il soit au monde. La finalité est inscrite dans la création.

On voit finalement qui est le plus clairement visé par l'offensive de ce *qu'on appelle « la nouvelle droite »* : tout simplement le monothéisme. De fait, cette « nouvelle *droite* » tient à se proclamer résolument athée. Et il n'y a rien d'étonnant à ce que, parallèlement, se *développe* une autre « offensive » de nature *opposée*, dont témoignent notamment les ouvrages de René Girard et de Bernard-Henri Lévy. Tout *se* joue autour de cette question fondamentale : y a-t-il ou non du sens ?

Oui, c'est peut-être là que se situe maintenant l'axe de rupture : entre le religieux et le non-religieux. Ce sont peut-être là les deux forces qui s'affrontent désormais : une pensée sans transcendance et une pensée qui repose sur la transcendance. Et la gauche, comment en douter, se retrouvera plus souvent du côté de la seconde que de celui de la première... Nous revenons ainsi à notre *problème initial : la grande faiblesse* de la pensée qui croit à la transcendance, qui croit au sens, c'est précisément sa croyance. Parce que cette pensée a presque toujours agi, lorsqu'elle se *trouvait* accéder au pouvoir, d'une manière qui démentait cette croyance, et que, de la sorte, l'histoire, la réalité n'ont cessé de montrer non *seulement* le *caractère* irrationnel et contradictoire de cette croyance — ce qui, bien sûr, ne saurait surprendre puisqu'il s'agit précisément d'une *croyance*, — *mais encore* sa vanité, et redisons-le, les conséquences trop souvent sanglantes, voire monstrueuses des illusions qu'elle entretient.

C'est *le* messianisme, la promesse d'une fin des temps ou d'une fin de l'histoire — résolution de la diversité *en unité*, *métamorphose* du désordre en sens, — en d'autres termes la *promesse* de la félicité éternelle d'un univers *réconcilié par-delà la mort ou d'une société sans classes*, qui est, *finalement*, directement ou indirectement, responsable de tout le malheur, de toute l'horreur qui ne font qu'envahir *chaque jour un peu plus la planète*. L'espoir est devenu une escroquerie : il faut payer sans voir ce que l'on paye, et on ne voit jamais...

Alors, dans son cynisme, son insolence, *à travers l'exploitation falsificatrice qu'elle fait de l'enseignement* de la science, à travers les distorsions qu'elle impose à la raison, cette « *nouvelle droite* », ou prétendue telle, nous questionne. Elle rudoie, violente notre bonne conscience, de droite ou de *gauche*, de chrétien ou d'humaniste athée, — ou ce qui nous en reste. Elle nous interpelle *sur le* thème du *double langage* : elle, elle n'en a qu'un, qui se dit et se veut *immoral*, parce qu'elle se fait un point d'honneur de refuser l'hypocrisie majeure qu'est la contradiction entre l'acte et la pensée. Et *elle* en tire les conséquences. Le cynisme n'est pas autre chose, d'abord, que ce culte du langage unique. On n'a pas le choix : l'autre manière de refuser la duplicité, c'est d'être un saint. Croyant ou non, peu importe. La « nouvelle droite » nous tend un miroir où, si nous en avons le courage, nous découvrirons avec épouvante l'image de ce que nous appelons le bien, la justice, la civilisation.

(1) Voir *l'Aurore* du 6 juillet 1979.
(2) Éditions du Seuil, 1976.
(3) Bibliothèque de philosophie contemporaine, Presses universitaires de France, 1971.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE SORT DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Le conflit cambodgien

(*Suite de la première page.*)

La France, par sa position internationale relativement privilégiée, pourrait y jouer un rôle non négligeable. Ce n'est pas un hasard si M. Nguyen Co Thach, ministre d'Etat et principal négociateur vietnamien avec les pays occidentaux, a senti la nécessité de déclarer lors d'une récente escale à Bangkok : « *La France pourrait apporter à la situation dans la région une contribution digne de son rôle dans le monde et particulièrement dans cette partie du monde.* »

Ne s'agit-il pas là d'un appel à la rescousse ? Un appel auquel semble répondre M. Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, qui effectue, mercredi 11 juillet, une visite à Hanoï. La France, qui entretient de bonnes relations avec la Chine, les Etats-Unis, l'Union soviétique, les pays de l'Asie du Sud-Est et aussi avec le prince Sihanouk pourrait être, en effet, un intermédiaire acceptable par tous les protagonistes.

D'autres signes d'une volonté d'ouverture — réelle ou simulée ? — ne manquent pas depuis quelque temps. Les rumeurs non plus. Hanoï, qui jugeait inopportune une conférence sur les réfugiés, l'a acceptée, malgré le risque d'une politisation des débats. Sa délégation sera conduite par M. Thach lui-même.

Vers un retrait graduel des troupes

D'autre part, les diplomates vietnamiens tiennent, en privé, un langage moins intransigeant sur les problèmes des réfugiés et du Cambodge que celui de leur propagande. Ils sondent leurs voisins directement ou indirectement, et ont multiplié ces derniers temps les déclarations rassurantes à leur égard, particulièrement envers la Thaïlande qui se sent directement menacée par la présence des divisions de Hanoï au Cambodge. M. Thach est allé jusqu'à proposer, en gage de la bonne foi vietnamienne, un traité de non-agression à la Thaïlande, et éventuellement aux autres membres de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines et Singapour).

Cette suggestion a été repoussée, la Thaïlande faisant valoir qu'elle n'a aucune frontière commune avec le Vietnam et que pareil accord équivaudrait à reconnaître le fait accompli vietnamien au Cambodge. De plus, les pays de l'ASEAN, échaudés par les promesses d'amitié vietnamiennes quelques mois avant le traité vietnamo-soviétique et l'offensive contre Phnom-Penh, restent très méfiants. Ils ont tendance à considérer chaque offre de détente régionale émanant de Hanoï comme une tactique visant à compenser une position de faiblesse et à gagner du temps. Ils jugeront, avant de s'engager, le Vietnam à ses actes et ne seront pas les seuls.

Il n'en reste pas moins que Hanoï maintient ses offres de garanties et rejette la responsabilité principale de la tension frontalière sur les Khmers rouges, qui bénéficient d'un droit de repli en Thaïlande, ainsi que sur les dirigeants de Bangkok et de Pékin, qui continuent à soutenir diplomatiquement et à assister le régime déchu de M. Pol Pot. En ce qui concerne le Cambodge — où les Vietnamiens affrontent de multiples difficultés, — la situation ne serait plus aussi « *irréversible* » que M. Pham Van Dong l'affirmait il y a quelques mois. Les Vietnamiens laissent entendre en privé qu'une solution de compromis et un retrait graduel de leurs troupes seraient négociables, que leur rejet initial de l'idée d'une conférence internationale sur le Cambodge, suggérée par le prince Sihanouk, doit être tempérée d'un « *pas dans l'immédiat* ».

Le Vietnam envisagerait de faire des concessions, à condition d'en obtenir beaucoup de ses adversaires : que M. Pol Pot et ses proches disparaissent du tableau, que le prince Sihanouk se dissocie de Pékin, qu'un futur gouvernement de coalition maintienne, par le biais des protégés de Hanoï, l'option socialiste et la solidarité indochinoise. Les Vietnamiens souhaiteraient aussi la garantie de leur sécurité du côté chinois, la certitude d'une normalisation diplomatique avec les Etats-Unis et la levée du blocus économique américain.

La position chinoise

Pour la Chine, toute solution passe par le renoncement de Hanoï à former une fédération indochinoise avec l'aide de Moscou. Pékin, qui ne fera pas les premières concessions, conserve et brandit l'option d'une nouvelle « *punition* » armée Cependant, la Chine ne serait pas opposée à des initiatives diplomatiques extérieures. Elle vient même d'en susciter, indique-t-on de source diplomatique. Pour Pékin, l'essentiel est d'empêcher que le Cambodge, sorti de l'orbite chinoise, ne tombe dans celle de Hanoï et Moscou. Jusqu'à présent, l'U.R.S.S. s'est tenue sans fléchir aux côtés de son entreprenant allié.

Certes, l'aide américaine et la prolongation de la guerre coûtent cher à Moscou et aux pays du COMECON à bien des égards. Mais l'opération cambodgienne est grosse pour eux de bénéfices stratégiques et politiques. Qui incide ou qui freine l'autre dans ce tandem bien-rodé ? On l'ignore, mais il est remarquable que cinq délégations vietnamiennes se soient succédé à Moscou depuis la mi-juin.

Les Américains, qui semblent faire montre d'une grande activité dans les coulisses, paraissent divisés. Les revanchards voudraient « *faire saigner Hanoï jusqu'à ce que le politburo demande grâce* », selon l'expression de l'un de leurs diplomates.

Pour réaliser ce que les B-52 ne sont pas parvenus à obtenir pendant dix ans de bombardements massifs, ils seraient prêts à utiliser à des fins politiques ces armes que sont le problème des réfugiés et l'aide internationale. La politique officielle est cependant différente. Elle se fonde apparemment sur la recherche d'une solution politique. Les Etats-Unis ont donné leur assentiment à l'amorce d'une aide humanitaire au Combodge. C'est un premier geste important qui va d'abord bénéficier aux Vietnamiens et à leurs alliés de Phnom-Penh. A eux d'y donner suite.

Lors de la récente conférence de Bali, M. Cyrus Vance déclarait : « *La position des Etats-Unis est claire : aucun gouvernement se réclamant du pouvoir ne représente le peuple du Kampuchéa. Une solution politique est requise de toute urgence. (...) Nous devons chercher ensemble les moyens pratiques de restaurer la paix dans ce pays.* » Diverses informations indiquent d'ailleurs que les Etats-Unis agissent diplomatiquement auprès de la Chine, de l'U.R.S.S., du Japon et de l'ASEAN en vue de promouvoir une solution neutraliste dans laquelle Norodom Sihanouk jouerait un rôle déterminant. Ce n'est qu'après une normalisation au Cambodge que Washington accepterait de normaliser ses relations avec Hanoï. Depuis six mois, les Américains y ont mis trois conditions : retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge, organisation de l'exode de réfugiés indochinois et garantie de la non-cession de bases vietnamiennes aux Soviétiques à des fins militaires.

Le président Carter aurait obtenu des garanties de M. Brejnev sur ce dernier point. Le second va être sous peu débattu à Genève. Quant au retrait vietnamien, on avance déjà, de source diplomatique, le scénario suivant : les parties se contenteraient, dans un premier temps, et pour des raisons de maintien de l'ordre, d'un repli partiel, après avoir obtenu de Hanoï la garantie d'un retrait complet dans une phase postérieure à l'installation d'un gouvernement de coalition à Phnom-Penh. Un cessez-le-feu sur place pourrait être décrété afin de permettre la mise en place d'un embryon de structures administratives nouvelles, le retour des immigrés et la distribution d'une aide internationale massive.

D'autre part, certains développements internationaux — accords SALT 2, amorce d'un dialogue Pékin-Moscou — et l'annonce par le Japon d'une reprise de son aide économique et alimentaire au Vietnam, créent un environnement plutôt favorable à des initiatives diplomatiques sur le Cambodge. Les signes sont là, et demandent à être confirmés. Cela ne veut pas dire que l'on s'achemine nécessairement vers une réduction immédiate des tensions. Elles pourraient, au contraire, redoubler dans un premier temps. Comme toujours en pareilles circonstances, les adversaires et leurs alliés vont tout faire pour se placer en position de force dans la perspective des affrontements politiques à venir.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Le calvaire de Hong Siv Pha, médecin rentré volontairement au Cambodge en 1976

Jamais peu-être le drame des réfugiés indochinois n'avait été aussi bouleversant pour les Français qu'à l'arrivée des Cambodgiens en provenance de Bangkok, mardi soir 10 juillet, à Roissy. Certains de ces hommes et de ces femmes ont été épargnés par les rafles des soldats thaïlandais, qui ont refoulé au Cambodge plusieurs dizaines de milliers de leurs compatriotes installés de longue date dans des camps. D'autres se trouvaient, il y a encore douze jours, au Cambodge ; ils ont repassé la frontière dans des conditions miraculeuses, parfois après s'être détachés des groupes de réfugiés refoulés. Ils doivent leur salut à la mission en Thaïlande du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien (1), dont les membres sont allés les chercher dans des camps au prix de mille difficultés. Leur départ a eu lieu dans des conditions tellement précipitées et dramatiques qu'aucune liste des passagers de l'avion n'avait pu être établie au préalable.

Ce qu'ils racontent dans leur français maladroit, brisés par la fatigue et l'émotion, constitue une des pages les plus effrayantes de l'histoire de l'humanité. Parmi tous ces témoignages, en voici un que nous trouvons. Il est huit cents exemplaires. Il est porté par un de ces quelque huit cents Khmers installés en Europe (le plus souvent en France) au moment de la chute de Phnom-Penh en 1975, qui sont rentrés volontairement dans leur pays et dont on était toujours resté sans nouvelles.

Aujourd'hui âgé de trente-deux ans, Hong Siv Pha, venu achever ses études en France en 1973, passait son doctorat en médecine quand les Khmers rouges s'emparèrent de Phnom-Penh. Comme tous les Cambodgiens vivant à l'étranger, il fut dès lors totalement coupé de sa famille. En 1976, il est contacté par l'association qui représente officieusement les Khmers rouges et qui, il y a encore un an, faisait valoir aux journalistes que le régime de M. Pol Pot était « *populaire* » puisque des Cambodgiens rentraient au pays grâce à son entremise.

Cette association explique à Hong Siv Pha que, s'il se met au service du nouveau régime, *il pourra retrouver les siens*. Cette perspective le décide, car il « *ne supporte plus la séparation* ». Après avoir transité par Pékin, il débarque donc à l'aéroport de Phnom-Penh sur un avion chinois, avec une centaine d'anciens étudiants ou cadres cambodgiens venus comme lui de France.

Suicides

Un autocar les attend à l'aéroport, quasi abandonné. Il les dépose non pas dans la capitale, mais à mi-chemin, devant l'ancienne université technologique khméro-soviétique. Cet établissement a été transformé en centre de « rééducation » pour les personnes dans la situation de Hong Siv Pha. Chacun doit écrire, puis réécrire de façon « correcte » son *curriculum vitae*. Viennent ensuite les séances de « *critiques constructives* ». Il n'est évidemment pas question de revoir les familles, dont personne ne peut donner la moindre nouvelle aux volontaires pour la réinsertion dans le Cambodge révolutionnaire. Un des camarades de Hong Siv Pha, qui a déjà compris ce qui les attend, se jette par une fenêtre. Un autre se pend.

Au bout de huit semaines, les « rééduqués » sont envoyés dans une rizière où ils travaillent pendant cinq mois. Une deuxième période de « rééducation » est suivie d'un nouveau séjour dans un camp de travail, en pleine région marécageuse, à Angkorchey, sur la route nationale numéro 1. Après une troisième « rééducation », Hong Siv Pha passe deux ans à défricher la forêt dans la région de Kampongcham.

En décembre 1978, après l'attaque vietnamienne, lui et ses camarades sont envoyés à Phonm-Penh, où ils pénètrent pour la première fois depuis leur retour au Cambodge. Mais, séquestrés dans un immeuble, ils ne voient rien de la ville. C'est alors que Hong Siv Pha apprend que, sur les huit cents personnes qui étaient rentrées volontairement au pays et avaient été « rééduquées » dans les mêmes conditions que lui, cinq cents étaient mortes ou disparues.

Le 7 janvier 1979, devant l'avance vietnamienne, Phnom-Penh, ou ce qu'il en reste, est totalement évacué. Hong Siv Pha se retrouve contraint au travail dans la forêt sous la garde des soldats khmers rouges. Un jour de mai, ils sont tous encerclés par les Vietnamiens. En revenant d'une corvée d'eau au sommet d'une colline, Hong Siv Pha s'aperçoit que les Khmers rouges et les Vietnamiens ont quitté la région, sans doute engagés dans un combat mobile. Après une longue marche avec quelques camarades, il franchit la frontière thaïlandaise le 12 juin.

Il y a quelques jours, dans le *camp de réfugiés* de Mayrut, un prêtre, qui assiste le Comité national d'entraide — un de ces spécialistes du Cambodge que comptent les missions étrangères et qui, en Thaïlande, se dévouent pour les réfugiés sans jamais se faire valoir, — l'assure qu'il peut compter sur l'asile de la France. Pour la première fois depuis des années, Hong Siv Pha passe une nuit sans cauchemar.

Comme tous ses camarades du Boeing-747 affrété par le Secours catholique, Hong Siv Pha a un passeport à couverture française établi en toute hâte en Thaïlande. Une mention indique : « *Ce passeport est délivré exclusivement pour le vol direct Bangkok-Paris.* » Après avoir régularisé sa situation, notre interlocuteur espère pouvoir exercer dans un hôpital français son métier de médecin, puisqu'il a été mis dans l'impossibilité de faire profiter le Cambodge de son savoir.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) 42, rue Cambronne, 75740 Paris Cedex 15, C.C.P. 22 166 44 B Paris.

HANOÏ PUBLIE UNE LISTE DE PERSONNALITÉS KHMÈRES DISPARUES SOUS LE RÉGIME DE M. POL POT.

Hanoï (*A.F.P.*). — Une liste de vingt-trois personnalités cambodgiennes « disparues » sous le régime de M. Pol Pot, donc vraisemblablement mortes, a été transmise de Phnom-Penh à Hanoï.

Dans cette liste, communiquée au correspondant de l'A.F.P. par une source vietnamienne, on relève en particulier le nom de M. Sien An, ancien ambassadeur du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge à Hanoï. Rappelé à Phnom-Penh début 1976, M. Sien An est officiellement « porté disparu » depuis le 29 décembre 1976. A l'époque, le correspondant de l'A.F.P. avait appris de source bien informée qu'il avait été exécuté en compagnie de plusieurs membres de sa famille.

Sur cette liste de disparus figurent également MM. Thach Suong (ambassadeur en Yougoslavie), Suoc Moeung Mau (diplomate en Suède), Huot Sambat (ambassadeur à l'ONU), Van Pinh (vice-ministre des affaires étrangères), Hua Su Meth (deuxième secrétaire à Paris) et Chan Seng, représentant du FUNK (Front uni de libération nationale du Kampuchéa) à l'étranger. La liste fait état de la « liquidation » de M. Hu Nim ancien ministre de l'information, qui avait été arrêté le 10 avril 1977.

[Le prince Sihanouk avait adressé le 10 mai au secrétaire général des lettre dans laquelle il l'invitait « pour Nations unies, M. Waldheim, une des raisons strictement humanitaires » à se renseigner sur le sort d'une vingtaine de membres de sa famille et personnalités disparus sous le régime de M. Pol Pot.]

● *Les soldats cubains* seront prêts à mourir pour défendre le Vietnam si ce pays entre encore en conflit avec la Chine, a déclaré mardi 10 juillet le vice-président cubain, M. Carlos Rafael Rodriguez. Arrivé vendredi à New-Delhi pour une visite de six jours, il a affirmé qu'il n'y avait pas de Cubains au Vietnam, « *mais si la Chine attaque de nouveau ce pays — et il est possible que cela arrive, — les Cubains seront prêts à verser leur sang, car ils jugeront cela comme un grand honneur* ». Il a ajouté que les troupes cubaines seront retirées d'Angola et d'Ethiopie « *dès que ces pays pourront se défendre seuls* ». — (*Reuter.*)

Trois avions spéciaux sont arrivés mardi à Roissy

Trois avions chargés de réfugiés d'Indochine sont arrivés mardi 10 juillet à Roissy. Le premier, qui transportait quatre cent quatre Cambodgiens en provenance de Bangkok, était attendu par MM. Jean-Jacques Beucler, président du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien, et le préfet Barbier, secrétaire général de ce comité, chargé par le président de la République de coordonner l'aide aux réfugiés. Le second avion venait de Kuala-Lumpur et transportait deux cent soixante-dix-sept réfugiés, en majorité vietnamiens, accueillis par M. Chirac, maire de Paris. Le troisième, un Boeing 707, venait de Singapour et avait à son bord cent soixante-six réfugiés dont la plupart avaient été recueillis en mer par l'*Ile-de-Lumière* affrété par le comité Un bateau pour le Vietnam.

M. Mitterrand, qui accueillait les passagers de ce troisième avion au nom du parti socialiste, s'est refusé à toute déclaration après avoir rendu hommage « *à ceux qui ont fait le travail* ». Pour sa part, M. Chirac a dit : « *L'arrivée de trois avions ce soir répond à un mouvement de solidarité nationale à l'égard d'hommes et de femmes qui souffrent. Il faut avoir l'esprit particulièrement mal tourné pour y voir une intention politique. Au Conseil de Paris, qui s'est mobilisé, toutes tendances confondues, il n'y avait, ni de près ni de loin, d'intention politique dans ce geste.* »

Un communiqué du Comité national d'entraide, publié mardi, donne les précisions suivantes :

Ces avions ont été affrétés pour le voyage aller par le Secours catholique, la Ville de Paris et le parti socialiste, le voyage de retour étant payé par le CIME (Comité intergouvernemental des migrations européennes, opérant pour le compte du H.C.R.).

» *Les réfugiés de l'avion du Secours catholique et du parti socialiste seront accueillis dans les centres de transit habituels, gérés par France terre d'asile et financés par les crédits de l'Aide sociale. Ceux de l'avion de la Ville de Paris seront accueillis dans des centres de transit créés par la Ville. Ils seront ensuite répartis par France terre d'asile dans les centres d'hébergement, répartis dans toute la France, et dont le financement est également assuré par l'Etat.* »

En définitive, les réfugiés arrivés mardi font partie du contingent des cinq mille personnes que la France s'est engagée à accueillir en « *surplus* » du contingent mensuel habituel. Les autres réfugiés accueillis au titre de l'effort exceptionnel décidé par le président de la République seront acheminés par un prochain vol spécial puis par les vols réguliers d'Air France.

Le groupe communiste du Conseil de Paris demande à M. Chirac de mieux répartir les réfugiés dans la capitale

Commentant la décision prise par M. Chirac de diriger les réfugiés indochinois accueillis par la Ville de Paris « *vers les treizième, dix-neuvième et vingtième arrondissements de la capitale en vue d'être hébergés dans l'ancienne maison de retraite de la Fondation Debrousse, le centre d'accueil Baudricourt, le foyer mobile de la porte des Lilas, la maison Pauline Roland et les foyers pour travailleurs migrants* », le groupe communiste du Conseil de Paris constate que ces différents centres d'hébergement « *sont tous situés dans les quartiers populaires de la capitale où la densité de la population immigrée a déjà atteint la cote d'alerte au point de constituer de véritables ghettos* ».

Il souhaite « *dans l'intérêt même de ces réfugiés et de la population, que l'ouverture de ces centres d'hébergement n'ait qu'un caractère provisoire* », et il demande à M. Chirac « *les mesures qu'il compte prendre pour assurer l'insertion normale de ces réfugiés dans les arrondissements de la capitale où la densité de la population immigrée est faible et l'implantation de foyers pour travailleurs migrants encore inexistante.* »

D'autre part, neuf maires communistes de la région parisienne, MM. Jean-Louis Bargero (Champigny, Val-de-Marne) ; Marcel Dufriche (Montreuil, Seine-Saint-Denis) ; Lucien Lanternier (Gennevilliers, Hauts-de-Seine) ; Parfait Jans (Levallois-Perret, Hauts-de-Seine), Roger Combrisson (Corbeil-Essonnes, Essonne), Robert Montdargent (Argenteuil, Val-d'Oise), Marcellin Berthelot (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) ; Mme Marie-Thérèse Goutmann (Noisy-le-Grand, Seine-Saint-Denis), M. Yves Saudmont (Nanterre, Hauts-de-Seine), expliquent, dans une déclaration publiée mercredi 11 juillet par *l'Humanité*, qu'ils ne peuvent pas « *développer davantage* », dans leurs communes, leurs efforts en faveur des immigrés.

Dénonçant, « *avec indignation, la duplicité des politiciens* », ils demandent que les réfugiés indochinois soient accueillis « *là où résident en grand nombre les privilégiés : le seizième arrondissement, Saint-Cloud, L'Isle-Adam, Neuilly-sur-Seine, Vincennes et Nogent-sur-Marne* »...

● *Le « France »* pourrait être utilisé comme « *base de secours flottante* » dans les mers de Chine au profit des réfugiés du Sud-Est asiatique, a suggéré, lundi 9 juillet à Oslo, le nouveau propriétaire du paquebot, l'armateur norvégien, M. Klosters. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Iran

Le gouvernement s'incline devant la décision de Khomeiny de maintenir le général Rahimi à son poste

Le gouvernement iranien a publiquement avoué son impuissance mardi 10 juillet en renonçant à limoger le commandant de la police militaire, le général Amir Rahimi, comme il l'avait décidé la veille. Prenant note que l'imam Khomeiny soutenait ce général qui n'avait pas l'intention de s'incliner, le gouvernement a fait machine en arrière et a annulé sa décision.

Le ministre de la défense, M. Riahi, qui avait révoqué le général Rahimi parce qu'il avait accusé une partie de l'état-major de comploter contre la révolution islamique, a déclaré mardi : « *La décision de l'imam Khomeiny prend le pas sur ma propre décision et le gouvernement et moi-même obéissons à ses ordres.* »

Le général Nasser Farbod, chef d'état-major des forces armées, qui avait également signé le décret limogeant le général Rahimi, a fait lui aussi acte d'allégeance à l'égard de l'imam Khomeiny et a fait savoir qu'il s'inclinait devant la volonté du dignitaire chiite.

Il semble que le général Rahimi ait été en conflit avec d'autres membres de la hiérarchie militaire sur le problème de l'utilisation de conseillers étrangers en Iran. Il a déclaré lundi qu'il était opposé à la présence de conseillers militaires étrangers et que les Iraniens étaient parfaitement capables d'assurer seuls la remise sur pied de l'armée.

Nouvelles manifestations au Khouzistan

D'autre part, des éléments de la minorité d'origine arabe du Khouzistan, la province pétrolière située dans le Sud, ont de nouveau manifesté lundi et mardi à *Khorramshar (ville satellite* d'Abadan). Ces manifestations avaient pour but de célébrer la mémoire des militants de la minorité arabe tués début juin lors des affrontements entre militants arabes et forces de l'ordre, principalement à Abadan et Khorramshar, et qui avaient, selon des sources officielles, fait une quarantaine de morts.

Un accord était intervenu le 6 juin entre un des principaux chefs de la communauté arabe du Khouzistan, Cheikh Shobeir Khaghani, et les autorités régionales. Il prévoyait notamment la libération des personnes arrêtées lors des combats. Mardi, les manifestants ont remis une pétition aux autorités, protestant contre la non-application de cet accord qu'ils entendent maintenant dénoncer.

Ces manifestations interviennent au moment où, selon les partisans de Cheikh Shobeir Khaghani, une mystérieuse organisation extrémiste se présentant comme le « groupe mercredi noir du peuple arabe » aurait distribué dans la région des tracts revendiquant la responsabilité des explosions qui ont touché un oléoduc et un gazoduc. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Les soixante-quinze représentants* de l'assemblée d'« experts » chargés d'étudier l'avant-projet de Constitution en Iran avant de le soumettre à référendum, seront élus le 3 août, a annoncé le ministère iranien de l'intérieur.

Israël

UNE FRANÇAISE CONDAMNÉE A NEUF MOIS DE PRISON POUR COOPÉRATION AVEC L'O.L.P.

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Une Française, Mme Catherine Raoul, a été condamnée mardi 10 juillet, par le tribunal de Jérusalem, à neuf mois de prison ferme et deux ans avec sursis pour coopération avec l'O.L.P.

La jeune femme, née en 1945, était arrivée en 1976 en Israël où elle fit la connaissance d'un Arabe, membre de l'O.L.P. Devant se rendre en France en mai 1978, elle accepta de prendre en charge pour son ami un message qu'elle devait expédier de France en Espagne. Il s'agissait, dit l'acte d'accusation, d'une missive destinée à l'O.L.P.

Prenant en considération les circonstances particulières qui ont amené la jeune femme à agir ainsi, le tribunal a souligné qu'il faisait preuve de mansuétude. Catherine Raoul a été arrêtée en mai 1979 et son temps de détention préventive sera déduit de ses neuf mois de prison.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE ISRAÉLIEN A ALEXANDRIE

M. Begin : maintenant, j'ai touché du doigt ce qu'est la paix

De notre envoyé spécial

Alexandrie. — La première journée du voyage de M. Begin en Egypte s'est déroulée dans un climat particulièrement chaleureux, les responsables égyptiens aussi bien que l'homme de la rue manifestant d'emblée une bonne humeur toute empreinte de spontanéité.

Peu après son arrivée et son installation, le mardi 10 juillet, dans une villa Belle Epoque baptisée Kasr-Es-Safa (le Palais de la pureté), le premier ministre israélien s'est rendu, comme il l'avait fait au Caire, à la grande synagogue de la ville, la seule qui demeure ouverte à Alexandrie.

Accueilli sur le parvis par Rabbi Hadida, frêle vieillard vêtu d'une toque et d'une chasuble blanches, qui est le dernier rabbin officiant en Egypte, M. Begin a pénétré dans l'édifice au milieu d'un brouhaha de fête orientale et sous des cris de bienvenue en français, langue qui fut et reste celle des minorités religieuses alexandrines.

Les derniers israélites d'Alexandrie, héritiers d'une communauté vieille *comme la cité du conquérant macédonien* et qui, en trois cents ans, est passée d'environ trente-cinq mille personnes (ce qui représentait à l'époque près de la moitié de tous les juifs égyptiens) à moins de trois cents, étaient pratiquement tous venus à la synagogue.

Malgré les efforts du service d'ordre, des jeunes israélites nés en Egypte, mais pour la plupart aujourd'hui ressortissants d'autres pays, *envahirent l'autel lorsque M. Begin* vint lui-même ouvrir l'armoire où de lourds tambours d'argent protègent les textes sacrés.

Une revanche

La seule déception aura été le petit discours de M. Begin prononcé en un hébreu moderne que nul n'entend à Alexandrie. « *Souhaitons que vous puissiez bientôt venir voir vos parents en Israël* », a lancé le premier ministre, qui était visiblement ému. Peut-être faisait-il aussi allusion, par ses propos, à la non-ouverture de la frontière égypto-israélienne malgré les promesses du raïs.

Quelle revanche, en tout cas, pour quelques juifs égyptiens qui, peu après la création, en 1948, de l'Etat d'Israël et jusque après la guerre d'octobre 1973, furent surveillés, arrêtés, traqués, spoliés, humiliés en tant qu'« *alliés naturels de l'entité sioniste* ». Tout cela est loin. Dans l'équipe de la télévision israélienne, on notait même la présence de M. Robert Tessah, juif alexandrin, qui passa quatorze ans dans les prisons égyptiennes pour avoir été, à l'époque de Nasser, un agent d'Israël en Egypte.

Lorsque M. Begin est remonté dans sa limousine noire, la foule alexandrine, qui s'était massée pendant la cérémonie, l'a vivement applaudi. M. Begin a alors fait arrêter sa voiture pour serrer les dizaines de mains qui se tendaient vers lui. Il n'y avait certes là et sur le boulevard Saad-Zaghloul voisin que deux ou trois milliers de personnes, alors que sur les 30 kilomètres de plage du front de mer des dizaines de milliers de jeunes gens goûtaient les joies de la baignade.

Néanmoins, il est visible que M. Begin n'est plus une personnalité antipathique à tous les Egyptiens. Il suffirait qu'il accomplisse quelques gestes susceptibles de faire avancer la négociation sur l'autonomie palestinienne pour qu'il commence peut-être à devenir vraiment populaire en Egypte.

C'est, naturellement, le dossier de l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza, sur lequel les positions du raïs et du premier ministre israélien sont pour le moment diamétralement opposées, qui a été au centre des conversations que les deux dirigeants ont eues mardi, en début de soirée, dans le jardin de la villa présidentielle de Maamora, à l'est d'Alexandrie.

Les entretiens se poursuivent ce mercredi, M. Begin devant regagner Israël jeudi. Peu optimistes, il y a quelques jours encore, les responsables égyptiens se reprennent à espérer. Le chef du cabinet israélien, après l'accueil très amical d'Alexandrie, n'a-t-il pas révélé : « *Maintenant, j'ai touché du doigt ce qu'est la paix* » ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

UN COLLOQUE A PARIS SUR LE PEUPLE ARABE ET LA PALESTINE

Près de deux cents représentants d'organisation françaises, arabes et internationales ont participé les 7 et 8 juillet à Paris à un colloque sur le peuple arabe et la Palestine.

Ce colloque avait pour but de préparer la prochaine Conférence mondiale de solidarité avec le peuple arabe et sa cause centrale: la Palestine, qui se tiendra du 2 au 6 novembre à Lisbonne.

La réunion de Paris était placée sous la présidence de M. Omar El Hamidi, président du secrétariat de la conférence de Lisbonne, de M. Claude Bourdet, président du comité préparatoire français et de Me Maurice Buttin, l'un des présidents de l'Association France-Palestine.

Les participants ont entendu plusieurs rapports sur la situation dans les territoires arabes occupés, notamment ceux de Me Matarasso sur les droits de l'homme, de M. Ilan Halévy sur les nouvelles colonies israéliennes, du professeur Edmond Jouve sur la répression et l'oppression culturelle.

La déclaration publiée à l'issue du colloque affirme que « *le projet d'autogouvernement* » tel qu'il a été conçu dans les accords de Camp David « *légalise l'annexion des terres arabes occupées, tente de saper l'unité du peuple palestinien et d'écarter son seul représentant légitime, l'O.L.P.* », augmentant ainsi « *les menaces d'une confrontation dans la région* ».

DIPLOMATIE

L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Les démocrates-chrétiens s'engagent à voter pour Mme Simone Veil, candidate du groupe libéral

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — Mme Veil vient de franchir une étape, probablement la plus importante, de la course engagée pour la présidence de l'Assemblée européenne. Mardi 10 juillet, *le groupe libéral de l'Assemblée, auquel elle est inscrite*, l'a désignée comme sa candidate. De leur côté, les démocrates-chrétiens ont confirmé à l'unanimité leur intention de respecter l'accord passé avec les libéraux *lors de l'élection de M. Colombo* à la présidence de la précédente Assemblée et de voter pour la candidate libérale. Des obstacles peuvent cependant encore surgir devant l'ancien ministre français de la santé. bon *nombre de parlementaires*, y compris parmi ceux qui sont supposés composer sa majorité, demeurant réticents à l'égard de sa candidature.

Ces oppositions sont apparues mardi lors de la réunion du *groupe libéral. Mme Veil l'a emporté* par vingt voix contre seize à M. Thorn, ancien président du gouvernement et ministre des affaires étrangères du Luxembourg. Le scrutin était secret ; mais, constatant qu'ensuite M. Bangemann (1), chef de file des libéraux allemands au sein de l'Assemblée, a été désigné comme président du groupe libéral — poste occupé dans la précédente Assemblée par M. J.-F. Pintat, sénateur P.R. de la Gironde (2), les habitués du Parlement estiment très vraisemblable que, outre les seize parlementaires français présents, ce sont les quatre libéraux allemands seulement qui ont voté pour Mme Veil et ainsi assuré son succès. Il reste que la cassure du *groupe est nette*. En dépit des discussions qui ont précédé le scrutin, chacun est resté sur ses positions. M. Thorn, appuyé par la grande majorité des non-Français, n'a pas renoncé et il fallut voter.

Comment se *présente* la suite de l'opération ? En principe, de façon propice pour Mme Veil qui devrait pouvoir compter lors de l'élection du président, mardi, outre les voix de son groupe, sur celles des démocrates-chrétiens et des conservateurs — *rebaptisés* mardi « groupe démocratique européen », sans oublier les quinze Français R.P.R. du groupe des démocrates européens de progrès. M. Chirac, qui, avec M. Debré, assistait à la réunion du *groupe DEP*, a, en effet, indiqué que « *ses amis ne prendraient pas la responsabilité d'empêcher l'élection d'un Français* ».

M. Lecanuet, qui siège avec les autres C.D.S. au groupe démocrate-chrétien, où ils ont été rejoints par deux autres membres de la liste U.D.F., MM. Debatisse et Collomb, croit et espère que l'élection de Mme Veil pourra être acquise dès le premier tour. Mais c'est un scénario auquel ne croient pas ceux qui mettent l'accent sur l'étendue des réticences subsistant à l'encontre de la candidature de l'ancien ministre français. Ils font valoir en premier lieu que l'attitude que prendront les conservateurs n'est pas encore évidente : forts de leur succès électoral en Grande-Bretagne et *donc* de *leur poids* dans l'Assemblée — ils sont soixante-quatre dont soixante Britanniques proprement dit, un représentant de l'Ulster et trois Danois — ils entendent monnayer au mieux leur appui. Ainsi réclament-*ils la présidence de la commission* de l'agriculture, ce qui ne convient guère aux Français, quel que soit le groupe politique auquel ils appartiennent.

La candidate de l'Elysée

Ensuite et surtout, ceux qui croient que les jeux ne sont pas faits soulignent que de nombreux démocrates-chrétiens (italiens, « bénéluxiens », bavarois de la C.S.U.) demeurent hostiles à Mme Veil. Certains d'entre eux ne souhaitent pas voter pour le ministre, dont le nom est attaché à la libéralisation de l'avortement. Mais son principal handicap est certainement d'être considérée comme la candidate officielle de l'Elysée. L'idée du pouvoir exécutif manipulant l'Assemblée est ressentie négativement par nombre de parlementaires. Le groupe démocrate-chrétien a beau s'être engagé à voter pour la candidate du groupe libéral, le scrutin est secret. Il est difficile de faire un pronostic sur ce que sera le nombre des défections parmi les démocrates-chrétiens, mais il faudrait quand même qu'elles soient nombreuses pour qu'une autre candidature libérale soit envisagée en cours de route.

L'extrême méfiance que suscite dans tous les groupes une candidature française demeure cependant étonnante. La majorité des parlementaires *et fonctionnaires* européens présents à Luxembourg n'envisagent apparemment qu'à contrecœur une présidence française de l'Assemblée. Mardi matin, avant la décision du groupe libéral, la plupart d'entre eux *croyaient même* à la *victoire* de M. Thorn sur Mme Veil. M. Lecanuet attribue cette méfiance au fait que la France refuse d'envisager une évolution des institutions de la Communauté. En tout cas, manœuvres *et négociations continuent*. Les groupes, les uns après les autres, s'emploient à obtenir des libéraux garanties, et surtout contreparties.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) M. Martin Bangemann, né en 1934, membre du parti libéral allemand (F.D.P.), est avocat et membre du Parlement de Bonn.

(2) Vingt-sixième sur la liste U.F.E., M. Pintat a été proclamé élu à l'Assemblée européenne après que M. J.-F. Deniau, quatrième élu de la même liste, eut renoncé à son siège pour rester membre du gouvernement.

● *M. Christian de la Malène* a été élu mardi 10 juillet à Luxembourg, président du groupe des Démocrates européens de progrès à l'Assemblée européenne, poste qu'il occupait déjà dans la précédente assemblée. Le groupe DEP comprend les quinze Français R.P.R., les cinq Irlandais du Fianna Fail et un Danois. M. de La Malène, né en 1920, sénateur R.P.R., et premier adjoint au maire de Paris, est membre de l'Assemblée européenne depuis 1958.

M. COUVE DE MURVILLE CONDUIT UNE MISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN UNION SOVIÉTIQUE

Moscou *(A.F.P.)*. — M. Couve de Murville, qui préside en U.R.S.S. une mission de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée *nationale, s'est entretenu* mardi 10 juillet à Moscou avec M. Ponomarev, président de la commission des affaires étrangères du Conseil des nationalités du Soviet suprême.

Selon Tass, M. Couve de Murville a rappelé que « *la politique de la France se fonde sur l'idée de la détente* » et souligné « *l'importance* » du récent accord SALT-2 soviéto-américain qui, a-t-il dit, a été acueilli en France en tant que mesure « *orientée vers la sauvegarde et le renforcement de la paix* ».

M. Ponomarev a relevé que l'U.R.S.S. et la France avaient été « *le initiatrices du processus de la détente* » et que, « *ensemble avec d'autres Etats, elles ont activement contribué à la détente* ».
llp?cN

● *M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, se rend, du dimanche 15 au mardi 17 juillet, en visite officielle à Ryad sur l'invi*tation de son homologue saoudien*, le prince sultan Ibn Abdel Aziz. La France apporte à l'Arabie Saoudite une importante assistance militaire avec la fourniture d'armements modernes (avions Mirage, missiles tactiques et blindés AMX-30) et la formation des techniciens qui les servent, notamment avec la création d'une école de pilotage de chars. M. Bourges doit visiter des installations militaires à Djeddah et à Taïf.

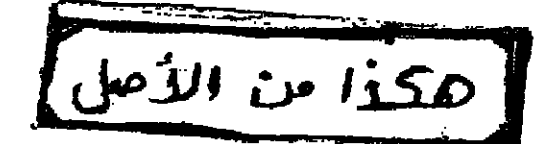
Au comité du désarmement de l'ONU

MOSCOU ET WASHINGTON PRÉSENTENT UN PROJET CONJOINT D'INTERDICTION DES ARMES RADIOLOGIQUES.

Genève (Nations unies) *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont présenté mardi 10 juillet, au comité du désarmement des Nations unies, un projet conjoint de traité interdisant la mise au point, la production, le stockage et l'utilisation d'armes radiologiques.

Ce texte vise toute arme, tout équipement, autre qu'un dispositif explosif nucléaire, « *spécialement conçu pour utiliser des matières radio-actives en les disséminant afin de causer des destructions, dommages ou lésions au moyen du rayonnement produit par la désintégration de ces matières* ». Il vise aussi toute matière radio-active non produite par un dispositif explosif nucléaire, spécialement destinée à être utilisée aux mêmes fins. Il ne fait pas obstacle à « *l'utilisation à des fins pacifiques de sources de rayonnement provenant d'une désintégration radio-active* ».

Plusieurs délégations, dont la France et l'Egypte, ont qualifié ce projet d'« *initiative importante* ». Cependant, la France a indiqué qu'elle ne pouvait faire plus que d'en prendre acte et a suggéré que le comité du désarmement se borne à informer la prochaine assemblée générale des Nations unies qu'il avait entrepris l'étude du traité.



AFRIQUE

LA CRISE RHODÉSIENNE

Les dirigeants britanniques estiment que l'évêque Muzorewa doit être aidé

De notre correspondant

Londres. — Avant l'arrivée de l'évêque Muzorewa à Londres, où il doit s'entretenir avec les dirigeants britanniques, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a déclaré mardi 10 juillet à la Chambre des lords que le gouvernement de Londres ferait des *« propositions fermes »* en vue d'assurer au Zimbabwe-Rhodésie une *« indépendance légale »* acceptable pour la communauté internationale.

Lord Carrington a souligné qu'aucune décision ne serait prise avant la conférence du Commonwealth, prévue à Lusaka début août, et la fin des consultations engagées par le gouvernement, non seulement avec les dirigeants rhodésiens mais avec ceux des autres pays africains.

Lord Carrington a fait preuve d'un optimisme raisonnable en indiquant qu'un règlement du problème était possible.

Néanmoins, tout en reconnaissant que les élections d'avril avaient transformé de manière fondamentale la situation et que l'évêque Muzorewa devait être aidé et encouragé, le secrétaire au Foreign Office n'a pas manqué de faire état des critiques émises sur la nouvelle Constitution, notamment sur le pouvoir de veto donné aux vingt-huit députés représentant la minorité européenne et sur le système des commissions garantissant aux Blancs le contrôle des forces de sécurité, de la justice et de la fonction publique. Lord Carrington est resté vague, à dessein, semble-t-il, sur les suggestions que le gouvernement serait amené à faire.

Mais les milieux diplomatiques voient dans ces déclarations une nouvelle pression sur l'évêque Muzorewa, auquel est pratiquement indiqué le « prix » d'une reconnaissance de son gouvernement et de la levée des sanctions, à savoir : des changements constitutionnels fondamentaux et le retrait de M. Ian Smith, ancien premier ministre. Au cas où l'évêque s'engagerait résolument sur la voie des concessions, le gouvernement britannique espère obtenir l'approbation — par des Etats africains modérés et même par un membre au moins de la « ligne de front », ainsi que par des membres du Commonwealth et de la Communauté européenne — d'une formule de règlement politique, qui reste encore à préciser.

Le gouvernement de Mme Thatcher demeure dans une situation embarrassante aux Communes, où les déclarations de Sir Ian Gilmour, répétant que le gouvernement n'envisageait pas d'accorder unilatéralement au gouvernement de Salisbury une reconnaissance prématurée, entretiennent le mécontentement de nombreux députés conservateurs : ils insistent sur la reconnaissance et la levée des sanctions. L'opposition travailliste a obtenu du gouvernement qu'un débat sur le problème rhodésien ait lieu avant la conférence du Commonwealth. M. Callaghan, faisant état des divisions dans les rangs conservateurs, n'a pas manqué l'occasion d'indiquer que Mme Thatcher trouverait à la Chambre plus d'appuis qu'elle ne l'imagine si elle se prononçait pour le renouvellement des sanctions. En fait, le premier ministre, dans ses récentes déclarations, s'est pratiquement engagé à ne pas en demander ce renouvellement.

HENRI PIERRE.

Empire Centrafricain

L'OPPOSITION A BOKASSA Iᵉʳ FORME UN FRONT COMMUN

Quatre mouvements d'opposition à l'empereur Bokassa 1ᵉʳ, réunis du 7 au 9 juillet à Cotonou, ont décidé *« la création effective d'un comité de coordination »*. Dans un communiqué publié mardi 10 juillet, l'ANECA (Association nationale des étudiants de Centrafrique), le F.P.O. (Front patriotique oubanguien), le FLO (Front de libération oubanguien) et le M.L.P.C. (Mouvement de libération du peuple centrafricain), affirment qu'ils vont coordonner leurs activités en vue de *« renverser le régime sanguinaire de Bokassa »*, *« restaurer la République »* et *« rétablir les libertés démocratiques »*.

Ces quatre mouvements avaient déjà passé un accord le 21 juin et cette deuxième réunion semble avoir eu avant tout pour objet une prise de contact avec M. Abel Goumba, actuellement fonctionnaire de l'O.M.S., en poste dans la capitale économique du Bénin. Président de la République par intérim en 1959, et exilé depuis 1962, ce dernier fait de plus en plus figure de leader de l'opposition à l'empereur, notamment parce qu'il symbolise une solution *« entre Africains »* (*le Monde* du 16 juin).

D'autre part, selon des sources privées, le rapport de la « commission africaine de constatation », créée lors du sommet de Kigali pour enquêter sur les événements d'avril, en Centrafrique, conclut à la présence de Bokassa 1ᵉʳ à la prison de Bangui, la nuit où ont eu lieu les massacres, mais affirme qu'aucune preuve matérielle ne permet d'assurer avec certitude que l'empereur a tué lui-même des écoliers. Selon ces sources, Bokassa 1ᵉʳ *« n'est ni blanchi ni condamné »* par la commission ; ce rapport ambigu serait conforme à ce que souhaitaient la majorité des chefs d'Etat qui vont se réunir à Monrovia.

Ghana

M. LIMANN EST ASSURÉ DE LA VICTOIRE A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Hilla Limann, chef du P.N.P. (parti national du peuple), est assuré de devenir le premier président civil du Ghana après sept ans de pouvoir militaire : le décompte des bulletins du second tour des élections présidentielles du 8 juillet, dans 113 circonscriptions sur 140, lui accordait mardi soir 886 789 voix, contre 569 536 à son adversaire, M. Victor Owusu, président du F.P. (Front populaire). Ce dernier a reconnu sa défaite en félicitant son rival victorieux, dont le parti, qui se réclame de l'héritage de N'Krumah, avait déjà remporté 71 sièges sur les 140 à l'Assemblée, lors des élections législatives du 18 juin.

M. Limann, un économiste peu connu jusqu'à sa nomination récente à la direction du P.N.P., devrait prendre ses fonctions le 1ᵉʳ octobre, si les nouveaux dirigeants militaires tiennent leur engagement. Selon la Constitution de la troisième République du Ghana, son mandat sera de quatre ans.

LE KREMLIN PRÉCISE LES CONDITIONS QU'IL MET A L'ASSAINISSEMENT DE SES RELATIONS AVEC PÉKIN.

(De notre correspondant)

Moscou. — Au lendemain de la session de l'Assemblée chinoise, l'Union soviétique appelle Pékin à faire preuve de bonne volonté dans un article que la *Pravda* publie ce mercredi 11 juillet. L'article est signé du pseudonyme I. Alexandrov, qui désigne généralement les fonctionnaires de la section internationale du Comité central. *« L'assainissement des rapports entre l'U.R.S.S. et la Chine ne peut être que le résultat d'efforts mutuels*, écrit la Pravda. *Si la partie chinoise manifeste vraiment de la bonne volonté et du réalisme, l'Union soviétique ne sera pas en reste. »*

Le ton général de l'article est cependant au scepticisme. Alexandrov relève les *« contradictions »* de la position chinoise. *« On ne peut pas à la fois vouloir une amélioration des rapports*, écrit-il, *et continuer à diffuser depuis une tribune officielle des insinuations et inventions calomnieuses à l'adresse de l'U.R.S.S. et de sa politique étrangère, des attaques contre le Vietnam et d'autres pays frères. »*

Il semble qu'une modération de la polémique ait été déjà décidée par les Soviétiques et les Chinois au cours de leurs conversations exploratoires, mais si les critiques de la presse sont moins nombreuses et moins virulentes, Moscou continue à mettre en cause la Chine, notamment sa politique en Asie du Sud-Est. La *Pravda* constate une nouvelle fois une autre *« contradiction »* dans l'attitude chinoise : Pékin a voulu *« donner une leçon »* à un des meilleurs alliés de l'U.R.S.S., il a dénoncé le traité d'amitié liant les deux pays, puis proposé ensuite des négociations pour normaliser les relations.

Par cet article, les dirigeants signifient, d'autre part, à leur futur interlocuteur qu'ils ne sauraient accepter de conditions préalables quelles qu'elles soient. Les Chinois ayant mis de côté, provisoirement sans doute, le problème des frontières, les Soviétiques croient avoir décelé dans les propos tenus par M. Hua Guofeng à l'assemblée populaire d'autres *« conditions préalables »* concernant, par exemple, un affaiblissement du soutien qu'ils apportent au Vietnam. Moscou répond par une fin de non-recevoir.

Alexandrov met la direction chinoise en garde contre toute velléité de *« jouer »* avec l'idée de négociations sans avoir l'intention de les faire aboutir, mais uniquement pour exercer une pression sur les Etats impérialistes afin de *« soutirer aux Etats-Unis, au Japon et aux autres partenaires capitalistes de la Chine des concessions politiques et économiques, ainsi qu'une aide militaire »*. La *Pravda* prête cette idée à *« certaines personnalités chinoises »*, indiquant ainsi que le Kremlin ne considère pas les dirigeants chinois comme un bloc homogène.

En attendant la réponse chinoise à sa note du 4 juin, dans laquelle il propose que les négociations aient lieu pendant l'été à Moscou au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, le gouvernement soviétique fixe ainsi les limites de la négociation. Il rassure ses alliés vietnamiens, explique à son opinion pourquoi, malgré les divergences, il s'appête à discuter avec Pékin, et signifie aux Chinois qu'il n'est pas disposé à conforter leur position internationale. Ce ton ferme ne veut pas dire que les négociations ne s'ouvriront pas, ni qu'elles ne puissent pas aboutir à plus ou moins longue échéance à la mise au point d'une espèce de *« code de bonne conduite »*.

DANIEL VERNET.

Libérée après six mois de détention en Hongrie

UNE JEUNE FRANÇAISE EXPLIQUE POURQUOI ELLE AVAIT VOULU AIDER UN TCHÉCOSLOVAQUE A PASSER EN OCCIDENT.

Mme Marie-Christine Hala, jeune Française expulsée de Hongrie le 28 juin après avoir purgé une peine de six mois de prison pour avoir tenté de faire passer à l'Ouest un artiste tchécoslovaque, a exposé mardi 10 juillet à Paris, au cours d'une conférence de presse, les raisons qui l'avaient amenée à faire cette tentative. Pavel Buchler, a-t-elle expliqué, voulait retrouver en Grande-Bretagne une jeune femme émigrée à Londres après avoir contracté un mariage blanc avec un Anglais et dont il avait eu un fils âgé maintenant de trois ans. L'enfant avait émigré avec sa mère.

Un visa de tourisme lui ayant été refusé par quatre fois, Pavel Buchler se serait alors décidé à quitter la Tchécoslovaquie clandestinement, et c'est pour l'aider à réaliser son projet que Mme Hala l'avait rejoint à Budapest au mois de décembre, munie d'un faux passeport français grâce auquel il espérait pouvoir s'envoler sur Vienne.

EUROPE

Union soviétique

UN AN APRÈS L'OUVERTURE DU PROCÈS

Vingt-cinq dissidents juifs lancent un appel en faveur de la libération d'Anatole Chtcharanski

Moscou *(A.P., U.P.I.)*. — A l'occasion du premier anniversaire de l'ouverture, le 10 juillet 1978, du procès d'Anatole Chtcharanski, vingt-cinq dissidents juifs soviétiques ont lancé un appel à l'opinion internationale. Ils demandent que se renforcent les campagnes en faveur de la libération du mathématicien. *« Nous appelons tous les peuples à protester contre le procès truqué d'un homme manifestement innocent, qui s'est battu pour le droit d'émigrer librement »*, écrivent les signataires, auxquels s'est jointe Mme Sakharov.

Condamné, à huis clos, à treize années de détention pour *« trahison »* et *« propagande antisoviétique »*, Chtcharonski serait incarcéré à la prison de Chisgopol, à 800 kilomètres à l'est de Moscou. Selon sa mère, les visites lui auraient été supprimées car il refuse de se soumettre au travail obligatoire. Il garderait cependant bon moral, malgré des troubles de la vue.

Un an après ce procès, un journal de Biélorussie relance la campagne contre les candidats à l'émigration en Israël en publiant une lettre d'un dissident repenti, M. Igolnikov. Celui-ci explique qu'il est *« maintenant finalement clair »* pour lui que *« le sionisme, le racisme et le fascisme sont des concepts identiques »*. Après s'être plaint d'avoir reçu des lettres de solidarité venues de plusieurs pays occidentaux et un message *« inattendu »* d'un sénateur démocrate américain, M. Igolnikov s'en prend à plusieurs activistes juifs et, notamment, au professeur Lerner, accusé de *« poser au pauvre homme alors qu'il vit dans le luxe »*. M. Lerner, qui attend depuis sept ans un visa de sortie, est le porte-parole reconnu des dissidents juifs de Moscou, et l'on se souvient que, peu avant son arrestation, Anatole Chtcharanski avait été lui aussi pris à partie dans la presse par un ancien candidat au départ.

Le correspondant en Union soviétique du *Financial Times*, M. Satter, de nationalité américaine, a, d'autre part, annoncé, mardi 10 juillet, que le ministère des affaires étrangères n'avait accepté de renouveler son accréditation que pour six semaines au lieu des six mois normaux. M. Satter, qui est en poste depuis mai 1976, a été accusé, en juin, de s'être *« comporté de manière déplaisante »* lors d'un reportage en Ukraine. Son bureau avait été cambriolé peu après.

Portugal

DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES ANTICIPÉES AURAIENT LIEU EN OCTOBRE

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le président Eanes se refuse à cautionner la formation d'un gouvernement composé de socialistes et de dissidents du parti social-démocrate (P.S.D.), qui permettrait de sortir de la crise provoquée par la démission du gouvernement Mota Pinto le 6 juin, a déclaré mardi 10 juillet un porte-parole de la présidence.

Ce refus doit entraîner, à court terme, la dissolution du parlement, suivie d'élections avant la date prévue (1980), probablement en octobre.

Les trente-sept députés dissidents du P.S.D., regroupés au sein de l'Association sociale-démocrate indépendante (A.S.D.I.) élevée au statut de groupe parlementaire, ont en effet refusé de participer à un gouvernement qui n'aurait pas l'appui présidentiel.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Une guerre où l'on fait peu de prisonniers...

De notre envoyé spécial

Managua. — Au bord du lac, non loin de la vieille cathédrale de Managua, au pied d'un talus, il y a neuf corps que la chaleur rend *déjà nauséabonds*. Des *hommes de moins de vingt ans* apparemment, les yeux bandés, les mains attachées derrière le dos.

Dans ce qui était la « zone libérée » de Managua, des espions — appelés ici « *oreilles* » — de la garde *étaient exécutés* après un bref jugement, *parfois à la machette pour économiser* les balles. Le pilote d'un des avions qui bombardaient la ville et qui avait été contraint de se poser dans la zone sandiniste aurait été placé dans une tranchée face aux chars de la garde.

C'est une guerre où l'on ne fait pas beaucoup de prisonniers. Un soldat capturé au cours des combats a peu de chances de *s'en sortir* vivant. De même, *selon* le témoignage d'un photographe, des sandinistes auraient été « tirés » à 2 ou 3 mètres au cours d'une opération, alors qu'ils ne se défendaient plus. En revanche, des soldats qui se rendent en abandonnant le poste ont la vie sauve. Ils sont souvent là depuis plus de quinze *jours, et leurs assiégeants ont* l'impression de les connaître, car chacun d'eux a sa façon à lui de tirer, de se battre.

Ceux qui sont accusés de crimes politiques sont *a priori* condamnés. Ils passent en jugement devant un tribunal populaire, et la foule assiste au procès. *C'est la liberté ou la* mort. Ce fut sans doute le cas pour les femmes de l'armée qui avaient été infiltrées dans les lignes sandinistes à Managua, leur fusil à lunette démonté dans leur sac à provisions. Il y a des exceptions : ce garde dont on *découvre* que le fils se bat du côté sandiniste, à une centaine de mètres de là, cet enfant de *quatorze* ans qui espionnait les Sandinistes et qui aurait été responsable *de la mort* d'une vingtaine de guérilleros. Celui-là, on ne sait pas quoi en faire. Il n'a été ni condamné ni relâché.

Il n'y a sans doute pas d'armée innocente, mais ce serait manquer de discernement que de mettre sur le même plan les exécutions commises par les deux camps. *La garde torture et* tue ses opposants depuis dix ans, et désormais abandonne leurs corps au bord du lac, à la chilienne. Ce sont ses pilotes qui bombardent depuis maintenant plus d'un mois la population civile et utilisent depuis quelques jours des bombes incendiaires. Ce sont les soldats de la garde, professionnels et adultes, qui samedi 7 juillet, après avoir abandonné le fort qui domine *la ville de Léon, ont massacré* dans une rage aveugle quatre enfants et trois femmes dans une maison de paysan qui se trouvait sur leur passage. Toutes les exécutions ne se valent pas.

ALAIN-MARIE CARRON.

L'ÉTAU SANDINISTE SE RESSERRE AUTOUR DE LA CAPITALE

Les Sandinistes ont poursuivi, le mardi 10 juillet, leur progression vers la capitale. Pour la première fois, des avions sandinistes ont bombardé, apparemment sans grand résultat, une position gouvernementale à 21 kilomètres au sud-est de Managua. De son côté, la garde nationale a annoncé avoir abattu un petit avion immatriculé au Costa-Rica et qui transportait des armes destinées aux Sandinistes, près de Rivas, à proximité de la frontière costaricienne.

Les forces gouvernementales sont partout sur la défensive et ne disposeraient plus que de trois semaines de munitions. Le président Somoza a confirmé à des journalistes américains qu'Israël et l'Argentine avaient interrompu leurs livraisons d'armes. Le gouvernement a interdit, mardi, aux *militaires de quitter le pays sans* autorisation.

L'assaut final des rebelles contre la capitale paraît imminent. Les Sandinistes s'étaient retirés il y a deux semaines des quartiers pauvres de Managua en raison des bombardements de l'aviation. Leurs troupes sont maintenant regroupées à environ une journée de marche de la capitale. Si le dernier verrou de la garde nationale à Rivas, qui bloque le passage d'une colonne sandiniste venue du Costa-Rica, est emporté, rien ne pourra apparemment empêcher les guérilleros de faire leur jonction et de lancer une offensive.

Dans la capitale, c'est l'atmosphère *des fins de régime. « Des personnalités importantes, des hauts fonctionnaires, des parlementaires, ainsi que des épouses d'officiers de la garde nationale ont quitté en masse le pays »*, a affirmé à l'A.F.P. un responsable de la compagnie aérienne nicaraguayenne Lanica. Chaque jour l'unique appareil encore en service de la compagnie est complet au départ vers Miami.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a qualifié de *« spéculations ridicules »* les informations du *Washington Post* selon lesquelles les Etats-Unis cherchaient à persuader des jeunes officiers de la garde nationale d'assurer une sorte de relève après le départ du président Somoza afin de ne pas laisser la totalité du pouvoir aux Sandinistes. Il a, d'autre part, annoncé le retrait, à la demande du Costa-Rica, des appareils américains basés dans ce pays, à Libéria, et qui étaient destinés à évacuer éventuellement les ressortissants américains au Nicaragua. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Etats-Unis

M. Carter n'a pas l'intention de lever les contrôles sur le prix de l'essence

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Carter et les personnes avec lesquelles il s'est entretenu à Camp David estiment qu'il est trop tôt pour décider des mesures à prendre face au ralentissement de l'économie, a déclaré mardi 10 juillet le porte-parole du président, M. Powell.

Il a indiqué que le gouvernement a besoin de *« plus d'informations »* et que les problèmes actuels *« ne sont pas aussi graves que ceux que la hausse des prix en 1973-1974 avait provoqués aux Etats-Unis »*.

Après une matinée d'entretiens essentiellement économiques, auxquels participaient notamment le secrétaire au Trésor, M. Blumenthal, celui du commerce, Mme Kreps, et celui du travail, M. Marshall, les consultations du président semblaient devoir prendre mardi une tournure plus philosophique dans la soirée avec l'arrivée à Camp David de huit dirigeants religieux de diverses confessions et d'un sociologue.

Selon M. Powell, *« le président est préoccupé par l'attitude des Américains à l'égard d'eux-mêmes et de leur pays, et cette préoccupation dépasse les problèmes économiques »*.

Il poursuit ce mercredi, à Camp David, ses consultations en recevant des personnalités du monde du travail et les responsables d'Etats ou de collectivités locales.

Aucune date n'est fixée pour le retour de M. Carter à Washington, mais M. Powell a souligné que le président n'avait pas manifesté pour l'instant l'intention de renoncer au voyage qu'il doit *faire lundi 16 juillet* à Kansas-City et à Detroit.

M. Powell a noté d'autre part que le président et les personnes consultées ont constaté que les directives pour limiter les salaires et les prix ont été *« considérablement plus efficaces »* qu'on ne le pensait généralement.

Il a indiqué que le président n'avait pas l'intention de lever les contrôles sur le prix de l'essence. Cette mesure lui aurait été proposée, selon certains, par le groupe de travail spécial sur l'énergie formé à la Maison Blanche.

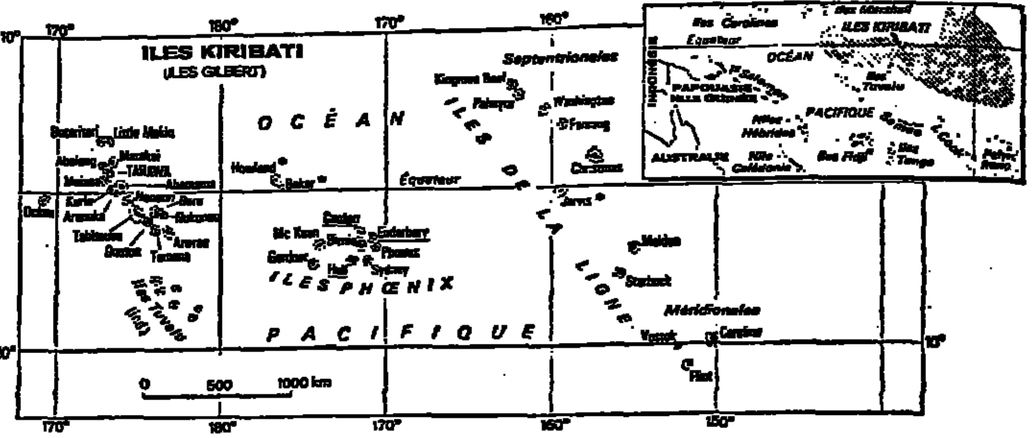
[Selon le « Washington Post », le président pourrait annoncer, à l'issue de ses consultations, la création d'un Bureau national de l'énergie qui aurait l'autorité nécessaire pour passer outre à certains règlements en vigueur, notamment en matière de défense de l'environnement ; le lancement d'un important programme pour le développement des combustibles synthétiques et l'intervention directe du gouvernement qui se substituerait ainsi aux compagnies pour les achats de pétrole à l'étranger.

D'autre part, il semble que M. Carter ait l'intention de demander à nouveau au Congrès l'autorisation de procéder, en cas de besoin, au rationnement de l'essence, que ce dernier lui avait refusée il y a deux mois.]

OCÉANIE

ANCIENNE COLONIE BRITANNIQUE

Les îles Gilbert accèdent à l'indépendance sous le nom de Kiribati



Les îles soulignées sont sous administration commune anglo-américaine
* Iles sous administration américaine

Le 12 juillet, un nouvel Etat apparaît sur la carte du Pacifique du Sud : la colonie britannique des îles Gilbert, après quatre-vingt-sept ans de tutelle, devient indépendante sous le nom de Kiribati (prononcer Kiribass). La frégate volant sur fond d'océan avec le soleil à l'horizon remplacera l'Union Jack au-dessus de *l'atoll de Tarawa, où se trouve la capitale* de l'archipel.

Longtemps unie avec les îles *Ellice (devenues indépendantes* l'an dernier sous le nom de Tuvalu) au sein du Territoire des Gilbert et Ellice, Kiribati se trouve à cheval *à la fois sur l'Equateur et la ligne* de changement de date, à 1 800 kilomètres au nord des Fidji. Ses cinquante-cinq mille habitants sont *répartis entre quatre archipels* (Gilbert, Phénix, les îles de la Ligne, méridionales et septentrionales, ainsi que l'île d'Océan), dont la surface émergée est de 719 kilomètres carrés entourés de 5 millions de kilomètres carrés d'océan. En grande majorité Micronésiens, ils vivent surtout dans l'archipel des Gilbert, où se trouvent plus de cinquante mille personnes (dix-sept mille à Tarawa).

Le nouvel Etat, qui a accédé à l'autonomie interne en janvier 1977, aura à sa tête *M. Ieremia Tabai, chief-minister* élu en 1978, la personnalité la plus marquante du pays. La Constitution prévoit que le chef *de l'Etat est élu au suffrage universel* parmi des candidats choisis par l'Assemblée de trente-six membres, appelée Maneaba ni Maungatabu.

M. Tabai aura à faire face à de sérieuses difficultés, tant politiques qu'économiques. En effet, les ressources de Kiribati sont très limitées, les gisements de mines de phosphates de l'île d'Océan, *principale* exportation en dehors du coprah, seront très prochainement épuisés. Bien que l'Australie soit, et de loin, *le principal* partenaire commercial de l'archipel, *dont la monnaie est le* dollar australien, c'est la Grande-Bretagne qui fournira à Kiribati une importante aide *économique* jusqu'en 1982.

Une importance stratégique

La question de l'île d'Océan est aussi politique. Ses habitants, les Banabans — *du nom traditionnel de* l'île, Banaba — se sont opposés, en vain, à l'intégration de leur île dans le nouvel Etat, préférant conserver leurs richesses. A la suite d'un procès, le plus long de l'histoire juridique britannique, les quelques *milliers de Banabans avaient obtenu* de Londres, Canberra et Wellington, une indemnité de 10 millions de dollars pour l'exploitation abusive *des richesses de leur île ; la Cour* avait estimé que le gouvernement britannique n'avait *pas rempli sa mission* de puissance coloniale en ne protégeant pas ses sujets. En dépit d'une campagne d'opinion, les Banabans n'ont pas obtenu la reconnaissance d'un statut séparé ; mais M. Tabai a promis de prendre leurs intérêts en *considération*.

Découvertes par le navigateur espagnol Quiros en 1606, et appelées « îles du Bon-Voyage », les Gilbert sont des atolls s'élevant à peine à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer et couverts de cocotiers. Certaines îles étaient déjà peuplées avant l'ère chrétienne par des habitants qui vivaient essentiellement de la *pêche* — une *richesse du pays* guère développée au-delà du niveau de subsistance.

Kiribati revêt toutefois une grande importance stratégique, au cœur du Pacifique du Sud. Avant la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis y avaient construit des aéroports indispensables pour leurs avions traversant le Pacifique. En 1939, trois îles de l'archipel Phénix (Canton, Enderbury et Hull) passèrent sous administration *mixte américano-britannique*. L'occupation japonaise pendant la guerre fut tragique ; une seule personne survécut au massacre des habitants de l'île d'Océan et Tarawa fut ravagé, en 1943, par les combats entre soldats américains et soldats nippons. Après la guerre, l'île de Christmas (îles de la Ligue, septentrionales) fut utilisée par les Britanniques et les Américains pour leurs expériences nucléaires.

PATRICE DE BEER.

A travers le monde

Argentine

• *SIX DIRIGEANTS SYNDICALISTES* arrêtés le 24 avril ont été libérés, a-t-on appris mardi 10 juillet à Buenos-Aires. Ils appartiennent à la « commission des vingt-cinq », qui regroupe les dirigeants des syndicats de tendance péroniste (officiellement interdits) et avaient été arrêtés après avoir appelé à une journée nationale de protestation contre la politique économique du gouvernement. — *(U.P.I.)*

• *LA COMMISSION DE SOLIDARITE* des parents de détenus et de disparus en Argentine organise une manifestation le jeudi 12 juillet, de 12 heures *à 13 heures, devant l'ambassade* d'Argentine à Paris.

Cuba

LA DELEGATION CUBAINE aux Jeux panaméricains de Porto-Rico a demandé mardi 10 juillet l'asile politique aux Etats-Unis. Il s'agit d'un arbitre de football, M. Juan Jose Rojas Cobas. Dimanche, un tennisman cubain, M. Oswaldo Cruz, médecin dans son pays, avait également demandé l'asile politique aux Etats-Unis.

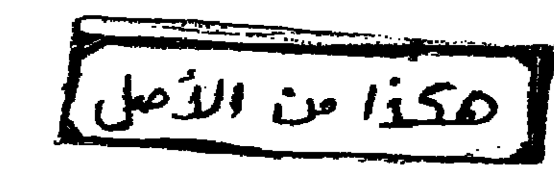
Espagne

• LA BRANCHE MILITAIRE DE L'ETA a revendiqué le mardi 10 juillet une explosion qui a gravement endommagé lundi *le transformateur* du supermarché Carrefour, à Oyarzun, près de Saint-Sébastien.

Inde

• LE PARTI GOUVERNEMENTAL INDIEN, le Janapa, a perdu, mardi 10 juillet, sa majorité *dans la Chambre* basse, à la suite de la démission de trente-quatre parlementaires, à l'initiative de l'ancien ministre de la santé, M. Raj Narain. La formation de M. Desai est cependant assurée de l'appui dans l'assemblée de groupes régionaux et sans doute du parti communiste marxiste. — *(A.F.P.)*





هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Le paysage a changé

par ALAIN DUHAMEL

Les partis politiques français ont perdu leurs stratégies. Quinze mois après le grand choc des élections législatives, les élections européennes viennent de le souligner avec un brin de cruauté : aucune des quatre grandes familles politiques (P.C., P.S., U.D.F., R.P.R.) n'a osé tirer, au moins à voix haute, les conséquences de la nouvelle donne politique. Comme leurs dirigeants ne sont pas sots, ils ont bien dû remarquer que le paysage a changé, que le mythe unitaire de la gauche est caduc, que le contrat de la majorité demanderait au minimum une renégociation. Mais ils ne se hasardent pas à en tirer les conclusions en public. Ils se comportent comme quatre personnages en quête d'auteur. C'est plus visible au R.P.R. et au P.S. qu'au P.C. ou à l'U.D.F., parce que les résultats du 10 juin ont été plus décevants pour les premiers que pour les seconds. Mais, sur le fond, la différence est mince. Aucun des quatre grands n'a désormais de ligne politique à long terme cohérente et avouable.

Du P.C. au P.S.

Le parti communiste de Georges Marchais ne cache pas son soulagement. En retrouvant très exactement, à la décimale près, le score réalisé en mars 1978, il peut développer un thème d'ailleurs déjà esquissé après les élections cantonales : les prophètes de malheur se sont trompés ; le déclin historique est introuvable ; la régression est enrayée ; la crise est digérée ; les intellectuels critiques sont marginalisés ; Georges Marchais, conforté dans son secrétariat général, est devenu la star politique la plus pittoresque, la plus naturelle et même — qui l'aurait dit ? — la plus gaie de la télévision. Une fois de plus, les observateurs bourgeois ont pris leurs désirs pour des réalités. Le parti, comme l'Eglise, défie le temps et ses traverses.

Voire. Car la réalité est moins simple. Georges Marchais a les épaules d'un vrai leader, et la machine militante, après quelques ratés, tourne de plus belle, c'est vrai. Mais tout de même, 20,6 % des voix, ce n'est pas l'ascension de l'Himalaya. C'est une stabilisation, à un niveau modeste, à peine au-dessus du score de la déroute électorale de juin 1968. Une fois de plus, dans nombre de régions en difficulté, le P.C. a confirmé son audience. Mais une fois de plus, dans nombre de provinces mieux portantes, il a enregistré de nouveaux tassements. Ses 20,6 % de suffrages exprimés, il les a recueillis après une campagne active, mais sur des thèmes nationalistes, négatifs ou académiques. Les élections européennes ont confirmé que, à l'échelle de la Communauté, les P.C. ne rassemblaient guère que 10 % des voix. En France, c'est un parti de type protestataire, s'adressant en priorité aux petits, aux pauvres, aux inquiets et aux mécontents qui s'est exprimé. Son rôle social est, au demeurant, parfaitement précieux et même indispensable pour tenter de corriger les égoïsmes, les injustices et les cruautés. Mais il s'agit plus d'une vocation de médecin de campagne en pays deshérité que du métier d'architecte de l'avenir. Saint Vincent de Paul était l'homme le plus estimable du monde, mais c'était, de son temps et pour la suite, Richelieu qui comptait.

Et puis, et surtout, cette résistance du P.C. ne peut cacher l'absence de perspectives. La route de l'union de la gauche est coupée. Le parti communiste y a pris plus que sa part. Il maintient ses positions, il fourbit son équipement, il n'est pas avare d'efforts. Mais concrètement, il dénonce inlassablement les turpitudes de la social-démocratie, et il imagine des reniements du P.S. sans pouvoir proposer la moindre solution de remplacement. Son grand espoir, c'est l'effritement du parti de François Mitterrand. Son objectif, c'est son propre renforcement, couplé avec l'affaiblissement de ses ex-partenaires. Mais quand bien même les événements le satisferaient, cela ne modifierait pas d'un pouce cette constatation de base : si le P.C. ne veut pas du pouvoir quand le P.S. est trop fort, les Français ne veulent pas d'une victoire de la gauche quand le P.C. n'est pas visiblement le plus faible. Du coup, la stratégie de conquête du pouvoir ressemble fort à une fleur de rhétorique.

Le parti socialiste se trouve, pour d'autres raisons, dans une situation comparable. Depuis la rupture des négociations sur l'actualisation du programme commun, la stratégie de l'union de la gauche constitue un tabou qu'il est interdit de remettre en cause. Cela fera bientôt deux ans que cela dure, mais le panneau « attention, gauche unie, silence » est astiqué tous les matins. On lui rend les honneurs, on monte religieusement ses couleurs quand le jour se lève, on les descend dévotement quand il se couche. Mais malheur à qui oserait demander prosaïquement : « Et maintenant que fait-on ? ». Il est toujours urgent d'attendre. Certes le programme économique est réexaminé, mais le contenu de l'alliance, l'autonomie de fait qui résulte de la rupture, sont occultés. Il n'y a plus de stratégie, sinon celle de l'attente, mais il ne faut pas le dire. Chacun se crispe sur ses positions. On s'use en querelles assassines, on maudit les journalistes, les sondages et le ciel. On conteste les résultats des élections, mais on attend stoïquement sous la pluie. L'image se ternit, l'élan se brise, la discussion s'aigrit. Les prétendants, les héritiers, les dauphins et les lanciers se livrent à d'aigres escarmouches. Il est prioritaire de gagner du temps. Le P.C., après tout, finira peut-être par revenir à de bons sentiments. Dans un mois, dans un an.

Et de l'U.D.F. au R.P.R.

L'U.D.F., à première vue, paraît moins malheureuse. Elle n'a certes pas atteint, le 10 juin, les 30 % rêvés. Elle n'a pu empêcher la dissidence de Jean-Jacques Servan-Schreiber et de Françoise Giroud. Elle a partagé les rafales de critiques provoquées par les interventions de Raymond Barre dans la campagne. Elle a subi les inconvénients de toute liste soutenant le gouvernement en période de tempête. Seulement, en regard, elle se trouve en tête à l'issue des élections européennes, elle renverse en sa faveur le rapport des forces au sein de la majorité, elle distance le parti socialiste, elle profite des divisions de la gauche et des erreurs du R.P.R. C'est elle qui, de loin, s'en tire le moins mal. Ce round-là est pour elle.

Mais elle n'a pas match gagné. D'abord parce qu'il lui reste à transformer le courant présidentiel en un parti structuré. Elle en est loin. Si nombre de ses dirigeants ont quelque chose de l'amateurisme élégant des animateurs habituels du parti conservateur britannique, si ses adhérents en partagent souvent la sociologie, l'analogie s'arrête là. Les tories ont une formation puissante. L'U.D.F., c'est encore la Confédération germanique avant que la Prusse ne l'emporte sur l'Autriche.

Et surtout, bien malin qui pourrait démontrer, preuves à l'appui, ce qu'est sa stratégie d'après 1981. Nul ne doute, évidemment, que l'U.D.F. va se mobiliser deux ans au service de la réélection présidentielle. C'est sa vocation évidente. Mais après, vers quelles alliances lorgne-t-elle ? Le premier ministre ne jure que par la confirmation de la majorité actuelle. D'autres — gaffeurs ou éclaireurs ? — se soucient surtout de ravir définitivement la primauté au R.P.R. D'autres encore rêvent de la grande réconciliation avec un P.S. social-démocrate. Il y a même deux variantes, l'une sous forme de « grande coalition » intégrant le R.P.R., l'autre avec les seuls gaullistes libéraux et modernistes. Ce n'est plus une stratégie, mais un éventail chinois.

Pour le R.P.R., ce serait plutôt un dilemme. Si l'on avait confié à Alfred Hitchcok le soin de baptiser la situation de chacune des quatre familles politiques, il aurait pu reprendre les titres de quatre de ses films : *Faux coupable*, pour Georges Marchais, dont la gestion n'a pas été si mauvaise ; *Soupçons* pour François Mitterrand, dont le parti se fatigue comme un grenadier trop longtemps immobile sous les armes ; *l'Ombre d'un doute* pour Jean Lecanuet et les points d'interrogation de l'U.D.F., mais *l'Etau* pour Jacques Chirac. Car le maire de Paris, durement touché par son échec du 10 juin, doit choisir entre deux stratégies qui symbolisent deux risques. S'il poursuit sa ligne des quinze derniers mois, il continuera à s'aliéner les gaullistes légitimistes, à inquiéter les gaullistes traditionalistes, à combler les gaullistes activistes, bref à se marginaliser. S'il change de route, au contraire, qu'il modère ses critiques ou qu'il les espace, s'il se situe de nouveau sans ambiguïté au sein de la majorité, il aura perdu bien du temps, des voix et du crédit pour un « recentrage » qui paraîtra toujours quelque peu équivoque. Quand on a laissé passer la chance d'être le dauphin, il est difficile de ne pas devenir le rival. Mais il n'est pas commode de l'expliquer. La stratégie de Jacques Chirac est condamnée aux restrictions mentales. Le président du R.P.R. paraît entrer dans une salle d'attente de première classe. Mais on l'imagine mal partant en croisière pour passer le temps...

ANCIENS COMBATTANTS

● *Commémoration des rafles de juillet 1942.* — La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.) appelle ses adhérents, amis et familles de disparus, à participer massivement à la cérémonie commémorative des rafles de juillet 1942, organisée par l'Amicale des anciens déportés juifs de France. Cette manifestation aura lieu à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'hiver, 6, boulevard de Grenelle, Paris (15e), le jeudi 12 juillet, à 18 h. 30.

● *L'association Auschwitz-Birkenau-Monowitz*, dont le président est M. Ralph Feigelson, vient d'être créée. Dans un communiqué, la nouvelle association explique son objectif :

« *Devant les simplifications de l'histoire et les attaques de plus en plus fréquentes contre la déportation, les rescapés des camps de la mort, témoins directs des chambres à gaz et des fours crématoires, se sont rassemblés dans une association afin de défendre le souvenir sacré des six millions d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants lâchement assassinés dans ces camps par la barbarie nazie.* »

Le bureau de l'association comprend également comme vice-président M. Albert Abramovics et comme secrétaire générale Mme Dominique de la Touche.

LA « NOUVELLE DROITE » EN QUESTION

« La Lettre de la Nation » : un héritage du passé comme le libéralisme conservateur

Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la nation* du 11 juillet :

« *Que reste-t-il de la « nouvelle droite » quand on la déshabille ? D'abord la confirmation que quiconque parle au nom des autres est un imposteur et que pour les inventeurs de la nouvelle droite la vie n'est tolérable que par le degré de mystification qu'on y met.*

» *Nous nous retrouvons devant une droite tout à fait classique, élitiste, oligarchique, qui récuse 1789. Elle peut paraître nouvelle parce qu'elle n'est pas nationaliste à l'image de celle des années 30 et qu'on a bien oublié la droite rationaliste scientiste et laïque de la fin du dix-neuvième siècle. Drôle de rajeunissement ! Nous nous retrouvons avec Ernest Renan, moins le talent. Là est le handicap de la nouvelle droite. Elle a ses épigones de qualité, un support de presse, mais elle n'a pas le vecteur du grand homme. L'existentialisme, déjà bien oublié, aurait-il jamais existé sans Jean-Paul Sartre ? (...)*

» *Il est amusant de voir trois jeunes responsables giscardiens, à qui personne n'avait rien demandé et que personne n'avait mis en cause, s'effaroucher que* Démocratie française *puisse être lue avec les yeux de la « nouvelle droite ». Ce genre d'accident était pourtant normal* (1). *Quand une bible est vide, il faut bien la remplir, et pourquoi ne penserait-on pas qu'il faut chercher dans les écrits de Michel Poniatowski, d'Olivier Giscard d'Estaing et quelques autres, le secret de la pensée de Valéry Giscard d'Estaing ? La théorie de la « masse centrale » et de ses exclus, qui fonde l'idée de la société de* Démocratie française, *n'est-elle pas aussi inégalitaire que la morale « élitiste » de la nouvelle droite ? Mais soyons justes : le libéralisme conservateur n'a vraiment de commun avec la nouvelle droite que d'être un héritage du passé. Il est inutile de lui demander* son *programme : respirer, n'en est-ce pas un ? Si confusion il y a entre les deux, c'est que, comme Jacques Chirac l'écrivait dans* la Lueur de l'espérance, « à l'heure actuelle, la passivité est devenue ostensiblement novatrice. Les conservateurs ne jurent que par l'évolution et se drapent dans la modernité ».

(1) N.D.L.R. : Pierre Charpy fait allusion aux prises de position de MM. Bussereau, Raffarin et Maigrat (*le Monde* du 10 juillet).

BIBLIOGRAPHIE

Questions sur demain

L'avenir, l'obsession de l'avenir. Vingt ans avant l'orée du troisième millénaire, l'interrogation commence, comme si un millénaire pouvait suffire à marquer une étape ou une césure. La manie des repères est peut-être devenue une nouvelle mode littéraire ou politique, sociologique ou journalistique. Quitte à rectifier ensuite, une *fois* l'événement passé, les pronostics trop hasardeux. Quelle *témérité* n'aurait-il pas fallu en 1930 pour s'interroger sur la mi-temps du siècle, avec vingt ans d'avance, alors que l'histoire ne devait pas retenir l'année 1950 comme date de référence ?

Deux ouvrages de journalistes se risquent cependant avec prudence dans cette exploration de l'avenir, leurs auteurs s'entourant de précautions pour abandonner le terrain plus sûr de la description du présent, qui est leur domaine naturel.

Circonspects, comme il se doit, ils ont surtout demandé aux autres de parler de demain. Notre collaborateur Laurent Zecchini, dans *Demain n'est pas un autre jour*, s'est adressé à quatorze hommes et deux femmes peu ou prou engagés dans la politique mais qui ont pris le temps de réfléchir à notre destin et à l'organisation de la société. Bien que chacun d'eux, déjà largement entré dans la vie, parle surtout de sa propre expérience, tous admettent, comme l'écrit Laurent Zecchini, que « *la thérapeutique ne peut venir que de la volonté de réapprendre à s'occuper des autres* ».

La convivialité, en somme, accompagnée de la libération des tutelles qui pèsent sur les hommes.

∴

C'est à une conclusion analogue que, par des voies différentes, aboutissent Alain Fernbach et Bernard Montanier dans *les Nouveaux Politiques*. Rédacteur en chef adjoint de TF 1 pour l'un, et ancien membre du comité directeur du parti socialiste pour l'autre, les auteurs ont posé en postulat que « *l'avenir est présent par ceux qui le feront* ». Ils ont en conséquence interrogé seize hommes et six femmes de moins de quarante ans, qui, selon eux, ont toutes chances de jouer un rôle en l'an 2000.

Ils affirment que les futurs responsables succéderont aux générations de la Résistance et de la technocratie, qui, depuis la guerre, se sont partagé le pouvoir. Ces nouveaux politiques seront, eux, au contact des réalités, connaîtront les besoins des hommes, partageront leurs souffrances et leurs joies, et parviendront au pouvoir par les voies de la vie locale, des associations, des communautés, des syndicats même. Mais lorsqu'ils prédisent que « *le peuple les choisira parmi les siens* », ne redécouvrent-ils pas tout simplement le *cursus honorum* classique que parcouraient avant la guerre tous les candidats au pouvoir ?

La recette pour aborder le troisième millénaire ne serait-elle pas tout simplement, après avoir pris en charge l'évolution des sociétés, un retour aux sources qui tienne compte de quelques leçons ?

ANDRÉ PASSERON.

★ *Demain n'est pas un autre jour*, par Laurent Zecchini, Hachette, « Essais », 382 p.

★ *Les Nouveaux politiques*, par Alain Fernbach et Bernard Montanier, Ed. Garnier, 261 p.

« MICHEL PONIATOWSKI » vu par Xavier de La Fournière

Il serait inutile de chercher dans le livre de Xavier de La Fournière sur Michel Poniatowski autre chose qu'une hagiographie. Une hagiographie dont le style, la construction, l'imagerie ont à peu près le même âge que la noblesse de la famille. Une hagiographie semblable à ces ouvrages où toutes les princesses sont délicieuses, toutes les unions heureuses et tous les enfants charmants. Ici, tous les grands-parents sont braves, héroïques, fidèles ; éclairés aussi, et généreux. Et intelligents. Ah, les vaillants généraux ! Ah, ces maréchaux intrépides jusqu'à la mort ! Ah, ces princes indomptables, ce roi si injustement traité par l'histoire, *cette lignée ! Pas un n'échappe*, dans cette ascendance, à la redoutable admiration de l'auteur, à son besoin de les aimer, de dorer leur blason, de le lustrer. Il les chérit, ils sont de son monde. Ils témoignent d'un temps béni dont on sent que Xavier de La Fournière gardera une éternelle nostalgie.

Quant à Michel — Ah Michel ! — il a tout simplement recueilli en héritage le meilleur de chacun de ses grands ancêtres. Il est l'aboutissement, la quintessence, la concrétisation, en somme, du « fulgurant souvenir ». Et il y ajoute, paraît-il, la modestie.

S'il tient à conserver cette qualité dernière, que M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain, ne lise surtout pas ce livre. — N.-J. B.

★ « *Michel Poniatowski à la recherche de l'avenir* », par Xavier de La Fournière. Ed. Plon, 257 pages.

● *Le tribunal administratif de Strasbourg* a annulé pour vice de forme l'élection cantonale du canton de Bitche (Moselle), à l'issue de laquelle, en mars dernier, M. *Joseph Schaeffer* (s. étiq.) avait été élu au deuxième tour avec 14 voix d'avance sur M. Robert Niederberger (U.D.F.-C.D.S.), conseiller sortant, maire de Mouterhouse. Il a retenu le fait que trente-quatre formulaires de vote par procuration avaient été contresignés par un greffier n'ayant pas qualité pour le faire.

● *La stèle de Georges Mandel sera reconstruite.* — Le conseil général de Seine-et-Marne a décidé de reconstruire à ses frais la stèle élevée dans la forêt de Fontainebleau, près de la R.N. 7, à la mémoire de Georges Mandel, le ministre de l'intérieur français abattu par les nazis en 1944. Cet attentat avait été revendiqué par un groupe antisémite.

« Les Dirigeants du parti socialiste » de Paul Bacot

Paul Bacot, membre du P.S., a consacré sa thèse de doctorat en science politique à une étude sociologique des dirigeants socialistes. Il s'agit de la première du genre. Elle est menée par un marxiste, par un homme qui, au sein du P.S., défend des positions analogues à celles de M. Jean Poperen et attend de son parti qu'il soit un agent actif de la lutte des classes. Aussi ne s'attache-t-il pas uniquement à relever la représentation des diverses catégories socio-professionelles. D'ailleurs, mis à part la précision des chiffres (mais ils portent sur des instances déjà renouvelées), qui doutait qu'au sein d'un parti comme le P.S. les cadres supérieurs, les enseignants d'université et les membres de professions libérales jouaient un rôle décisif ?

Comme dans la société française, l'origine sociale, mais aussi le sexe sont des éléments déterminants dans la sélection des cadres socialistes. A cela s'ajoutent d'autres caractéristiques qui, elles aussi, découlent de la nature de la vie nationale. Par exemple le privilège de fait de ceux qui résident dans la région parisienne ou qui ont la possibilité de séjourner plusieurs jours par mois dans la capitale. Au bureau exécutif du P.S., le pourcentage des « Parisiens » a oscillé entre 40 % et 60 %, le phénomène étant encore plus accentué dans le cas du CERES.

A travers son étude, la question qui hantait en réalité Paul Bacot consistait à savoir si le P.S. est, oui ou non, un parti réformiste. Etant bien entendu toutefois qu'il ne croit pas plus à l'existence d'un parti réformiste à l'état pur que d'un parti révolutionnaire. Les thèses du P.C.F. dans ce domaine lui semblent, non sans raison, relever davantage de la polémique que de la science politique. En outre, les composantes sociales n'impliquent pas nécessairement une option politique précise. Ainsi, la S.P.D. allemande a rompu avec le marxisme alors que sa composition est plus ouvrière que celle du P.S. français. Pour l'auteur, il ne fait pas de doute que la lutte des classes passe au sein même des formations de gauche. En ce qui concerne le P.S., trois facteurs lui paraissent de nature à faire reculer la tentation réformiste. Il s'agit de la généralisation du salariat, de son homogénéisation relative et de la crise de ce qu'il appelle, en retrouvant pour le coup les catégories d'analyses du P.C.F., le « capitalisme monopoliste d'État ». — T.P.

★ *Les Dirigeants du parti socialiste*, de Paul Bacot, Presses universitaires de Lyon, 352 pages, 52 francs.

« LES RÉGIMES PARLEMENTAIRES CONTEMPORAINS » de Jean-Claude Colliard

M. Jean-Claude Colliard, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, vient de consacrer un important ouvrage aux régimes parlementaires contemporains. L'analyse du cadre institutionnel des principaux pays européens à laquelle s'est livré l'auteur mérite e retenir l'attention.

C'est sur le système des partis et son articulation avec les institutions que s'est surtout penché M. Colliard. Il a procédé à un dépouillement statistique des procédures effectivement suivies lors de la formation ou de la chute des gouvernements, prenant ainsi en compte cent quatre-vingt-sept élections législatives et trois cent trente-deux gouvernements. L'étude porte sur vingt régimes entre 1945 et 1976.

Il résulte de cet important travail la mise à jour d'un certain nombre de règles définissant le régime parlementaire contemporain que l'auteur qualifie de « *structuré-stabilisé* ». Ce type s'applique à onze des vingt régimes étudiés. La Ve République figure au nombre des exceptions en raison de son « correctif présidentiel », mais globalement l'étude montre que la France a en réalité rejoint le groupe « *structuré-stabilisé* » et la Ve République, selon M. Colliard, paraît à bien des égards plus proche du régime parlementaire tel qu'il se pratique de nos jours que la IVe République. Ce résultat est dû, pour l'essentiel, à un nouveau système de partis qui semble devoir survivre au général de Gaulle. — T.P.

★ *Les Régimes parlementaires contemporains*, de Jean-Claude Colliard, presses de la fondation nationale des sciences politiques, 370 pages.

« UNE TORPEUR FRANÇAISE » de Guy Millière

Guy Millière est né en 1950. Comme il l'écrit dans la conclusion de son ouvrage, *Une torpeur française*, il appartient à une génération qui vivra encore « *quarante ou cinquante ans dans ce pays avant de se fondre sous quelques pelletées de terre* ». Son expérience historique, quoique limitée, intègre mai 1968 et la bande à Baader. Sa culture politique est marquée par les lâchetés du pétainisme et la fausse grandeur du gaullisme. Devenu enseignant à Vincennes, il symbolise une classe d'âge qui regarde, écœurée, le spectacle qui s'offre à elle.

La gauche, elle n'y croit plus. Elle a déjà eu le temps de comptabiliser ses trucages, de découvrir les limites d'un jeu artificiel. La droite l'inquiète. Elle prend le visage d'un néo-pétainisme et propose à la France une nouvelle soumission au nom, cette fois, de la concurrence internationale. Toujours critique, mais moins désabusé, le regard se porte également sur les Etats-Unis à la recherche de solutions.

Ce livre, parfois confus, doit être accueilli comme le témoignage révélateur d'une jeunesse qui ne veut plus croire les « bonnes paroles » qui lui sont prodiguées et qui refuse de s'intégrer dans une société qu'elle perçoit comme une « *démocratie totalitaire* ». Un totalitarisme bon enfant, puisqu'il sait se faire accepter et qu'il prétend exprimer les choix d'une « opinion publique » systématiquement dépolitisée. La véritable réussite du système n'est-elle pas de faire accepter aux esclaves leur statut ? — T. P.

★ *Une torpeur française ou la démocratie totalitaire*, de Guy Millière, Ed. Hallier, 175 p.

LE PROCÈS DES MILITANTS CORSES

La Cour de sûreté de l'État a condamné à treize ans de réclusion criminelle les trois principaux inculpés du F.N.L.C.

Après cinq heures quarante minutes de délibérations, la Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Claude Allaer, a rendu son arrêt dans le procès des nationalistes corses, mercredi 11 juillet, à 0 heure 10. Les accusés étaient inculpés pour association de malfaiteurs et atteinte à l'intégrité du territoire national ; certains, en outre, étaient inculpés pour attentats par explosifs et tentatives d'attentats et recel d'armes, de munitions et d'explosifs (1).

La Cour a condamné MM. Mathieu-Dominique Filidori, François Lorenzi et Jean-Paul Roesch à treize ans de réclusion criminelle ; MM. Jules Giamarchi et Etienne Graziani à dix ans de réclusion criminelle ; MM. Jean-Toussaint Casamatta, Pierre Lorenzi, Antoine et Dominique Mattéi, Antoine Paoli, Jean-Toussaint Sisti à huit ans de réclusion criminelle ; MM. Paul Anziani et Jean-Baptiste Darnaud à six ans de réclusion criminelle.

D'autre part, M. Guy Pancrazi a été condamné à cinq ans de détention, dont quatre avec sursis. MM. Joseph Galetti et Jules Filippi, accusés comparaissant libres, ont été condamnés à cinq ans de détention avec sursis pour association de malfaiteurs. La Cour de sûreté de l'Etat, enfin, a acquitté MM. Roger le Mao, Jean-Jacques Mondoloni, Alain Stuart et Auguste Tirroloni. Un mandat d'arrêt a été décerné à l'audience contre M. Michel Padovani, accusé comparaissant libre, condamné à quatre ans de détention, et qui ne s'est pas présenté, au dernier moment, devant les magistrats.

A peine le président avait-il fini de lire les condamnations que les nationalistes corses et le public se sont levés. Poing levé, ils ont entonné à pleine voix la *Sunate lu Cornu*, chant populaire révolutionnaire corse. Les avocats de la défense ont mêlé leurs voix à celles des condamnés et des drapeaux blancs frappés de la tête de maure sont apparus dans le prétoire. Sitôt les chants terminés, le public a scandé « *Liberta !* ». Un détenu, avant d'être entraîné hors du box par les gendarmes, a crié : « *I francesi fora !* » (Les Français dehors ! »)

Avant que la Cour ne se retire pour délibérer, la défense avait une dernière *fois*, en une ultime vague de huit plaidoiries (2), tenté de convaincre de l'inefficacité de la « *répression* ». Les avocats ont brossé le portrait d'une Corse « *différente* » de la France, d'une île irréductible à l'Hexagone. « *La France, une et indivisible, c'est une très belle mystique*, a affirmé Me Pelli, *mais nous entrons, nous sommes dans un autre monde.* » Selon cet avocat, le nationalisme corse est dans le droit fil des valeurs de la civilisation occidentale et ne peut pas mieux lui servir *de défense* et d'illustration.

Mes Santoni et Giudicelli, avec *chaleur, ont tenté d'expliquer ce* que sont les valeurs et la culture corses. Mais, allant au-delà, Me Santoni a insisté sur le fait que les nationalistes corses ont « *sucé le lait* » du nationalisme français, pur et dur. Aussi la rigueur et la rigidité de leurs discours ne seraient-elles que le pendant de celles du discours français.

Les mots de la langue corse, *leur capacité, soudain*, à entraîner une solidarité, voire une complicité, Me Stefanaggi en a parlé, avant de se demander quels termes pourront bien employer les femmes de nationalistes corses emprisonnés pour expliquer à leurs enfants l'éloignement de leurs pères. « *Je crains alors*, a-t-il dit, *que votre juridiction, d'exceptionnelle ne devienne permanente, lorsque les mères diront qu'ils ont voulu dire à leur manière que la Corse ne sera jamais la France.* »

Me Maggiani, dernier des avocats à prendre la parole, a conclu : « *Si ces gens ne représentent rien, il faut les condamner. S'ils sont forts de la solidarité des Corses, vous ne pouvez pas les condamner... Mais si vous voulez vraiment la victoire du séparatisme, alors allez-y !* »

Il restait à M. Claude Allaer, président de la Cour, à demander aux accusés s'ils avaient une dernière déclaration à faire. M. Paul Anziani a répondu : « *Je ne regrette rien. Ma patrie, c'est la Corse. Je me battrai toujours pour la liberté* » ; M. Mathieu-Dominique Filidori a précisé que le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) n'était pas raciste. « *Nous respectons le peuple de France, peuple ami* » aa-t-il déclaré. A propos du slogan « *I francesi fora !* » (« les Français dehors »), M. Filidori a expliqué qu'il signifiait : « *Dehors l'administration colonialiste, dehors les colons, dehors les escrocs.* » « *Il n'y a pas de fascistes dans nos rangs* » a-t-il précisé.

Toujours à la même question M. Jules Giamarchi a répondu « *Le mot de la fin appartiendra au peuple corse* » ; M. Jean-Jacques Mondoloni, cohérent avec ses déclarations antérieures, a réaffirmé son innocence ; M. Pierre Lorenzi, parlant de l'avocat général, s'est exclamé : « *J'ai vu le fascisme* » ; M. Jean-Paul Roesch a déclaré : « *Je voudrais dire à mon peuple que la liberté ne se donne pas. Elle se prend* » ; M. Paoli a indiqué qu'il était fier du nombre d'années qu'il devrait passer en prison ; enfin, M. Guy Pancrazi a déclaré : « *J'aimerais tout simplement dire que la vérité et la justice éclateront ailleurs que dans cette enceinte. La liberté et l'égalité sont des vertus qui embaument l'air de mon île et se mêlent aux herbes du maquis. Ces vertus font partie à tout jamais de notre terre (...) La marche inexorable de mon peuple vers la liberté emplit mon cœur de joie.* » — L. G.

(1) Six des accusés sont jugés pour crime de haute trahison depuis ce mercredi 11 juillet.

(2) Mes Lucien Pelli, Charles Santoni, Michel Cervoni, Simoni, Camille Giudicelli, Jean-Pierre Comiti, François Stefanaggi et Jean Maggiani ont plaidé mardi 10 juillet.

Un fait politique

MACHINE 31 31 31 31

L'avocat général près la Cour de sûreté de l'Etat, M. Robert Olivier, avait requis, le 5 juillet, des peines allant de dix à vingt ans de réclusion criminelle contre onze des nationalistes corses. *Mercredi 11 juillet*, la Cour n'a prononcé que cinq peines correspondant à ces réquisitions. Contre MM. Filidori, Lorenzi et Roesch — *considérés* par le ministère public comme des responsables du Front de libération nationale de la Corse, — M. Olivier avait requis entre quinze et vingt ans de réclusion criminelle. La Cour les a condamnés à treize ans de réclusion criminelle.

La Cour, pour autant, n'a pas rendu un arrêt d'apaisement, *comme ce fut le cas dans le* procès de l'affaire d'Aleria, en 1976 (1). La Cour de sûreté, cette fois, a choisi la fermeté.

Le procès des vingt et un nationalistes corses constituait, de toute évidence le (premier) *procès du* F.L.N.C., *créé au* printemps de 1976. La Cour a condamné lourdement trois de ses responsables et plusieurs de *ses militants qui revendiquent* de nombreux attentats à l'explosif.

Comment seront reçues ces condamnations en Corse ? Telle est la question qui se pose *désormais. Car, à coup sûr, ces* décisions de justice seront comprises comme des décisions politiques. « *Voire décision engagera le gouvernement*, a prévenu, mardi 10 juillet, Me Maggiani, *votre arrêt va devenir une composante fondamentale de l'enjeu politique.* »

De fait, le procès des vingt et un nationalistes corses a été une « tribune » politique exceptionnelle pour le F.L.N.C. En regard de leur effort d'explication, parfois maladroit, du « *problème corse* », les condamnations risquent ainsi d'apparaître comme de l'incompréhension. Car la majorité des Corses, selon les avocats de la défense, s'ils désapprouvent les méthodes utilisées par les nationalistes, sont en accord avec leur but : préserver l'identité corse, sauver, alors qu'il en encore temps, le peuple corse.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Après l'occupation d'une cave vinicole et la mort de deux gendarmes mobiles, le principal inculpé, le docteur Edmond Siméoni, avait été condamné à cinq ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis.

La Corse toujours en procès

(Suite de la première page.)

Fort de ce concours de circonstance, *le* F.L.N.C. *ira-t-il de* l'avant ? Ses porte-parole ont toujours dit qu'ils n'avaient pas « *la prétention de battre militairement la France* » *et que* « *seule la participation populaire garantira la réussite de la lutte* ». Il semble que les nationalistes puissent *difficilement franchir, dans* l'île, un degré supplémentaire dans l'escalade de la violence, sans se couper d'une population *profondément éprise* de paix et très soucieuse aussi de préserver ses intérêts. Le dynamitage, au mois d'août 1977, du réémetteur *de télévision* de Serra-di-*Pigno* pour spectaculaire qu'il ait été, fut très mal « reçu » par les Corses qui ont alors reproché aux *séparatistes d'avoir franchi les* limites du tolérable.

Au demeurant, ces derniers mois, le filet s'est singulièrement resserré dans l'île autour des dynamiteros. « *Tout est transparent* », assurent les responsables du maintien de l'ordre. « *Les suspects sont repérés ; une dizaine ont pris le maquis.* » Compte tenu de ces nouvelles données, beaucoup se demandent si le F.L.N.C. ne va pas « *porter la guerre* » sur le continent. N'avait-il pas souligné que « *le rôle des Corses de l'extérieur sera très important ?* ». Et n'a-t-il pas déjà revendiqué, entre le 1er janvier et le 20 juin dernier, quarante attentats ou tentatives d'attentats à Paris et en région parisienne ?

Le mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.), a quelque mal à se démarquer du F.L.N.C., contraint qu'il est d'affirmer sa solidarité avec « *les patriotes emprisonnés* ». Les disciples d'Edmond Simeoni, partisans d'un statut d'autonomie interne, affirment vouloir « *rendre au peuple corse l'exercice de ses droits nationaux* ». Ce disant, ils s'exposent aux dangers de l'amalgame auprès d'une opinion publique, mal rompue aux subtilités de la phraséologie politique.

Pour l'heure, ni l'U.P.C. ni le F.L.N.C. ne traduisent en profondeur les sentiments de ce peuple corse « *en voie de disparition comme les aigles et les bisons aux Etats-Unis* ». La très grande majorité des autochtones, même si elle comprend les ressorts de cette agitation, n'est pas prête à s'engager sur les chemins incertains de l'autonomie, *a fortiori* de l'indépendance. Ceux qui sollicitent en vain la majorité silencieuse de sortir de sa réserve, craignent que, par lâcheté, elle finisse, un jour, par être l'artisan de son propre malheur.

L'attitude des jeunes inquiète plus immédiatement les autorités locales. « *L'âge moyen des contestataires tombe d'une manifestation à l'autre, il tourne maintenant autour de dix-sept ans.* » Comment ne pas redouter, dans ces conditions des « *dérapages incontrôlés* » ?

Cette agitation se nourrit d'un malaise qui a du mal à se dissiper entre Paris et Ajaccio même si, depuis quelque temps, chacun met du sien pour assainir un climat de suspicion mutuelle. « *La violence du plastic remplace celle des bandits d'honneur* », soutient M. Claude Vieillescazes, le nouveau préfet de la région ; « *elle est en partie inhérente au tempérament corse* ». Quel insulaire acceptera de souscrire à une explication aussi simpliste des événements ?

Paris et Ajaccio vivent encore sur des relations de créancier à débiteur. Le premier se plaint d'en donner trop, le second de ne pas en recevoir assez. Les pouvoirs publics n'en finissent pas d'aligner des chiffres pour démontrer ce que l'île coûte à la France. « *Si l'on se réfère aux seuls crédits d'investissements de l'Etat en 1978, chaque Lorrain aura touché 543 F, chaque Corse 2 020 F* », indique l'administration. Faut-il donc réduire la solidarité nationale à des comptes d'apothicaire ?

Les insulaires reprochent aux pouvoirs publics de les « *tenir* » à coup d'argent. Mais au bout du compte, ne cherchent-ils pas souvent — plus souvent qu'à leur tour — à obtenir des aides et des subventions, des moratoires et des dégrèvements ? Aucun autochtone de bonne foi ne conteste l'effort financier de l'Etat. La Corse est une région vide ; elle n'est pas une région pauvre. La hausse de la consommation de supercarburant progresse d'environ 10 % par an ; le nombre des téléviseurs en couleurs a plus que doublé en trois ans...

A l'évidence, le rétablissement de la confiance entre Paris et Ajaccio passe par le transfert de responsabilités régionales. Déjà, sur des points particuliers mais non pas mineurs, les pouvoirs publics *ont laissé* l'initiative aux élus locaux qui, hier, eurent à choisir le site de l'université puis, aujourd'hui, ont à fixer celui du lycée agricole.

On ne peut pas dire que sur ces deux dossiers, les élus insulaires aient été bien inspirés. *Dans* le premier cas, le choix de Corte comme terrain d'entente entre Ajaccio et Bastia, est contestable ; dans le second, l'accord *s'est réalisé autour* de la création de... deux lycées, l'un à Borgo en Haute-Corse, l'autre à Sartène en Corse-du-Sud.

Le meilleur moyen de *faire* naître cet esprit régional n'est-il pas d'élargir la composition du conseil régional, aujourd'hui *réduit à une assemblée-croupion* de quatorze membres ? Le projet de loi du gouvernement, qui prévoyait un renfort de six membres, *est en panne devant la commission* des lois de l'Assemblée. Mais que changerait-il à la situation ?

Beaucoup d'autochtones ont la nostalgie de l'ancien conseil général de la Corse, fort de cinquante et un membres. Ils souhaitent que, pour gagner en autorité, l'actuel conseil régional soit élu au suffrage universel et à la proportionnelle. A cette revendication des partis de gauche s'associent maintenant des représentants des différentes tendances de la majorité. Paris, jusqu'à maintenant, a paru légitimer le *statu quo* en s'appuyant sur l'élection, au dernières *législatives*, de quatre députés R.P.R., signe, selon lui, d'une adhésion de la population insulaire au slogan de l'unité nationale, *entendu stricto sensu.*

La Corse mérite-t-elle un traitement spécifique ? La question continue d'être posée, comme si la réponse ne coulait pas de source. « *Le fait insulaire donne une résonance particulière aux problèmes qui se posent en Corse, comme ailleurs au sud de la Loire, dans les autres régions rurales qui entrent brutalement dans le monde moderne* », note M. Vieillescazes. A son avis, « *le choix est fait : rien ne peut vivre ici qui ne soit dans la stricte continuité territoriale, même si celle-ci est encore imparfaite* ».

En revanche, pour M. Yves Bentegeac, préfet de la Haute-Corse, « *il faut doter l'île d'une véritable institution régionale avec un certain nombre de pouvoirs. La Corse est frustrée d'une assemblée délibérante et décidante* ». Selon lui, « *si on doit tenter une expérience en ce domaine, c'est ici qu'il convient de la faire. Le particularisme corse est si fort et les problèmes y sont d'une telle ampleur qu'aucune autre région ne pourra invoquer ce précédent pour exiger un traitement spécifique* ».

Comment expliquer que les représentants d'un même gouvernement puissent exprimer des idées aussi opposées sur l'avenir de l'île ? La raison de cette discordance tient peut-être au fait *que* M. Vieillescazes a derrière lui deux mois de Corse tandis que M. Bentegeac y vit depuis deux ans...

Le bon sens finira-t-il par l'emporter ? Les adversaires d'une réforme régionale mettent en avant, non sans quelque raison, la mauvaise qualité du personnel politique local. Mais l'irresponsabilité est une prime à la médiocrité. « *Il faut donner aux élus les moyens de faire leurs preuves* », explique M. Bentegeac. « *La sanction sera la non-réélection.* »

Le président de la République avait déclaré, il y a un an à Bastia : « *Je ne suis pas opposé à la régionalisation : je suis opposé à la complication.* » Propos d'actualité ? Aux yeux des pouvoirs publics, *la crise économique oblige* désormais à « serrer les rangs », à ignorer les « états d'âme » des uns et des autres. La Corse saura-t-elle attendre, dans le calme, des jours meilleurs ?

JACQUES DE BARRIN.

Prochain article :

CHOMEURS AU SOLEIL

SEPT MORTS A PARIS

L'incendie du boulevard Ornano a été provoqué par un malade mental

L'incendie criminel, qui a ravagé l'immeuble du 71, boulevard Ornano, à Paris (18e), mardi 10 juillet, a fait une septième victime décédée à l'hôpital. Quatorze personnes *ont été* blessées, dont une, brûlée à 85 %, est dans un état critique. Les enquêteurs n'avaient pas encore identifié mercredi 11 juillet, en fin de matinée, les corps calcinés de certaines victimes.

L'incendie avait été allumé aux environs de 4 heures du matin par un homme qu'un *témoin* avait vu pénétrer dans l'immeuble avec un bidon d'essence dérobé dans un véhicule en stationnement (« le Monde » du 11 juillet).

Interpellé quelques minutes après, l'homme a déclaré mardi, en début d'après-midi, *aux policiers* de la brigade criminelle, avoir voulu s'immoler par le feu, mais avoir pris peur à la vue des flammes et s'être enfui. Il s'agit de M. Michel Guérin, trente-cinq ans, ouvrier boulanger, en état de « semi-vagabondage » au moment des faits, selon les enquêteurs.

***M. Guérin*, qui a fait plusieurs séjours dans les hôpitaux psychiatriques, s'était présenté de lui-même à l'hôpital de Villejuif samedi 7 juillet. Il en était sorti lundi 9, après deux jours d'observation. Le médecin, qui l'avait examiné, avait estimé qu'il pouvait être soigné à l'extérieur de l'hôpital. L'homme était dans un état dépressif, qui, après une journée d'errance dans Paris, l'a conduit à accomplir son geste. M. Guérin devait être déféré au parquet mercredi 11 juillet, en fin d'après-midi.**

On distingue parmi les cent mille malades mentaux, qui sont hospitalisés aujourd'hui dans des hôpitaux psychiatriques, deux types de patients. L'immense majorité (86 %) entrent librement à l'hôpital et peuvent en sortir librement. Les autres sont hospitalisés contre leur volonté, selon deux procédures définies par la loi de 1838. D'une part, la famille ou les proches, après un certificat d'un médecin traitant, peuvent demander un placement « volontaire » dans un hôpital psychiatrique. D'autre part, le préfet peut, lui aussi, décider seul de prendre un arrêt de placement d'office, lorsqu'un individu est « dangereux pour lui-même ou pour autrui ».

En l'espèce, le malade s'était de lui-même présenté à l'hôpital : il était donc libre d'en sortir. Le psychiatre, afin de l'en empêcher, aurait-il dû transformer cette entrée libre en un placement volontaire ou d'office ? Cette question appelle trois observations : la densité en personnel dans les hôpitaux psychiatriques est insuffisante pour laisser au médecin, ne serait-ce que le temps, de procéder à un diagnostic sérieux.

D'autre part, face à une opinion particulièrement versatile accusant tour à tour les psychiatres d' « interner abusivement » *puis, lorsque le drame éclate, de* « faire trop vite sortir les fous », *le comportement des praticiens est très délicat.*

Enfin, la dangerosité d'un individu ne saurait être appréciée qu'avec d'infinies précautions si l'on veut éviter les abus. — N. B.

Les gendarmes Claude Ferhat et Benjamin Fourni sont cités à l'ordre de leur arme à titre posthume

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a présidé, mardi 10 juillet, dans la cour de la préfecture de la Savoie, à Chambéry, les obsèques des deux gendarmes tués, vendredi 6 juillet, à Tresserve (Savoie). Claude Ferhat et Benjamin Fourni, qui sont inhumés ce mercredi 11 juillet, respectivement à Teillet-Argenty (Allier) et à Casson (Loire-Atlantique). Malgré les recherches — notamment dans l'Allier, — leur meurtrier, James Drouard, continue d'échapper aux battues des gendarmes.

Après avoir rappelé la carrière des deux gendarmes, « *morts au service de la paix publique et de leurs concitoyens* », M. Bourges a cité Claude Ferhat et Benjamin Fourni à l'ordre de la gendarmerie à titre posthume. De son côté, Mgr André Bontems, évêque de Chambéry, a rappelé, en présence des familles des victimes, que « *pour que beaucoup vivent paisiblement, il fallait qu'il y ait des hommes qui se consacrent à la défense, à la sécurité de leurs concitoyens, assurant ainsi les services de l'ordre et de la liberté* ».

« LES GENDARMES »

Un livre de Bernard Gouley et Antoine Delestre

De l'une des plus vieilles institutions françaises — la gendarmerie de 1979 tire ses origines des sergents d'armes du Moyen Age, qui, sous l'autorité du connétable et de ses maréchaux, étaient chargés de protéger le roi. — Bernard Gouley et Antoine Delestre ont su, dans leur livre *les Gendarmes*, dresser le portrait moderne d'une arme qui a servi, depuis, tous les régimes avec la même fidélité, et qui a su s'adapter à ses (trop) nombreuses missions.

Ni pandore ni gendarme de Saint-Tropez, mais un personnage familier. Aujourd'hui, le gendarme appartient au paysage *français traditionnel, au point* que cette institution est inexportable, même si beaucoup de pays étrangers ont tenté de la copier.

Les deux auteurs du livre — Bernard Gouley est journaliste, Antoine Delestre est assistant de sociologie à l'université de Nancy — ont dénombré quatre cents missions différentes, dévolues à la gendarmerie, qui occupent près de quatre vingt mille hommes et mobilisent moins de 2 % du budget total de l'Etat.

Au travers d'une série d'historiettes tragiques ou drôlatiques, qui constituent autant de « *scènes de la vie gendarmique* », le lecteur verra les gendarmes poursuivre les voleurs, jouer les « juges de paix » dans les campagnes les plus reculées, recenser les OVNI, sauver des otages, plonger dans les fleuves, survoler les autoroutes, tailler des pistes dans la forêt vierge, panser les derniers chevaux de l'armée française, garder l'Elysée, protéger les homards, arranger des affaires de famille, surveiller le mur de Berlin, rechercher les insoumis et, surtout, patrouiller inlassablement, *jour et nuit*.

La gendarmerie est, à la fois, une quatrième armée — après l'aviation, la marine et l'armée de terre, — avec ses professionnels, ses spécialistes, sa hiérarchie, et tous ses matériels, et la seule administration française à être aussi bien implantée sur l'ensemble du territoire, avec une « image de marque » de probité et de serviabilité que d'autres ont raison de lui envier.

On regrettera, toutefois, que Bernard Gouley et Antoine Delestre consacrent les deux premiers tiers de leur livre à une longue, minutieuse et laborieuse description de la gendarmerie, pour expédier, dans le tiers restant, ces « *scènes de la vie gendarmique* » qui sont, en réalité, le sel de leur ouvrage.

Les Gendarmes viennent d'obtenir le Prix Moncey 1979, du nom du premier inspecteur général de la gendarmerie, le maréchal d'Empire Adrien Jeannot de Moncey, qui récompense un livre dont les gendarmes sont les héros.

(*) *Les Gendarmes*, par Bernard Gouley et Antoine Delestre, Fayard, 398 pages.

● *Un intercepteur Mirage F-1* de défense aérienne, appartenant *à l'escadre d'Orange (Vaucluse)*, s'est abîmé, mardi 10 juillet, en mer Tyrrhénienne, au large de la base de Solenzara (Corse) depuis laquelle il participait à un exercice de tir. Les efforts pour tenter de repérer le pilote, le capitaine Jacques Rebuffaud, vingt-huit ans, sont demeurés encore vains.

● *Les occupants de l'avion de tourisme* qui a percuté la montagne dans le secteur du glacier du Tour, dans le massif du Mont-Blanc, lundi matin 9 juillet, et qui ont tous été tués, sont : Philippe Cachat, pilote ; Bernard Dufour, guide, et les deux passagers, Jocelyne Auvy et Guy Collard, tous deux directeurs d'école à Troyes.

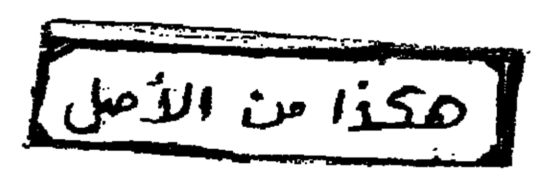
● *L'agence du Crédit industriel et commercial* située au 47, avenue Mozart, à Paris-16e, a fait l'objet d'un attentat mardi 10 juillet, à 2 heures du matin. Un engin déposé devant la porte a explosé, faisant voler en éclats les vitre de la banque. Il n'y a pas eu de blessés, les dégâts matériels sont assez importants. L'attentat n'a pas été revendiqué.

● *Collision ferroviaire en Italie : dix-huit morts.* — Le bilan *de la collision ferroviaire* qui s'est produite le mardi après-midi 10 juillet près de Naples s'établit à dix-huit morts et soixante blessés selon la préfecture de police et les hôpitaux de la ville.

Deux trains de banlieue chargés de voyageurs rentrant du travail se sont heurtés de plein fouet et se sont renversés sur les voies. Selon les spécialistes, le conducteur du train qui arrivait de Naples a quitté la gare de Cercola sans voir le signal d'arrêt. — (A.F.P.)

En France

Le feu détruit chaque anné...
35 000 hectares de forêts et de ...



…MORTS A PARIS

du boulevard Ornano
…é par un malade mental

…laude Ferhat et Benjamin Fou…
…re de leur arme à titre posthu…

…GENDARMES

JUSTICE

En France

Le feu détruit chaque année 35 000 hectares de forêts et de maquis

Avec l'été et le mistral, les incendies de forêt ont repris dans le Sud-Est. Depuis le début de l'année, mille sept cent soixante-quinze incendies ont détruit près de 16 000 hectares dans les quatorze départements du Midi dépendant du CIRCOSC (départements des régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et département de l'Ardèche), nous indique notre correspondant régional.

Le 16 juin, le ministère de l'agriculture a lancé une campagne nationale de prévention des incendies de forêts qui doit durer jusqu'au 20 septembre : « spots » à la télévision, messages à la radio, affiches sur les routes, autoroutes, terrains de camping, offices de tourisme, etc., expositions itinérantes, oblitération spéciale enfin. Ces mesures de sensibilisation seront-elles suffisantes ?

Depuis vingt ans, la surface moyenne annuelle « parcourue » par le feu s'élève à 35 000 hectares, dont 26 000 hectares en région méditerranéenne, soit au total environ 5 % de la surface de la forêt française. 1976, année de la sécheresse, fut aussi celle du record des incendies de forêt : *90 000* hectares ont été détruits. En 1978, année moyenne, selon les statistiques des ministères de l'intérieur et de l'agriculture, il y eut 31 318 interventions, dont 24 345 pour des feux de broussailles. Sur les 46 701 hectares touchés, près du quart étaient des formations forestières proprement dites, réparties entre 34 % de feuillus et 66 % de résineux, soit une proportion exactement inverse à celle de la composition de l'ensemble de la forêt française.

Pour le nombre d'interventions et les surfaces détruites, la région Languedoc-Roussillon vient en tête, suivie de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais pour les forêts proprement dites, plus de la moitié des surfaces détruites sont concentrées sur trois départements : Ardèche, Lozère et Alpes-Maritimes.

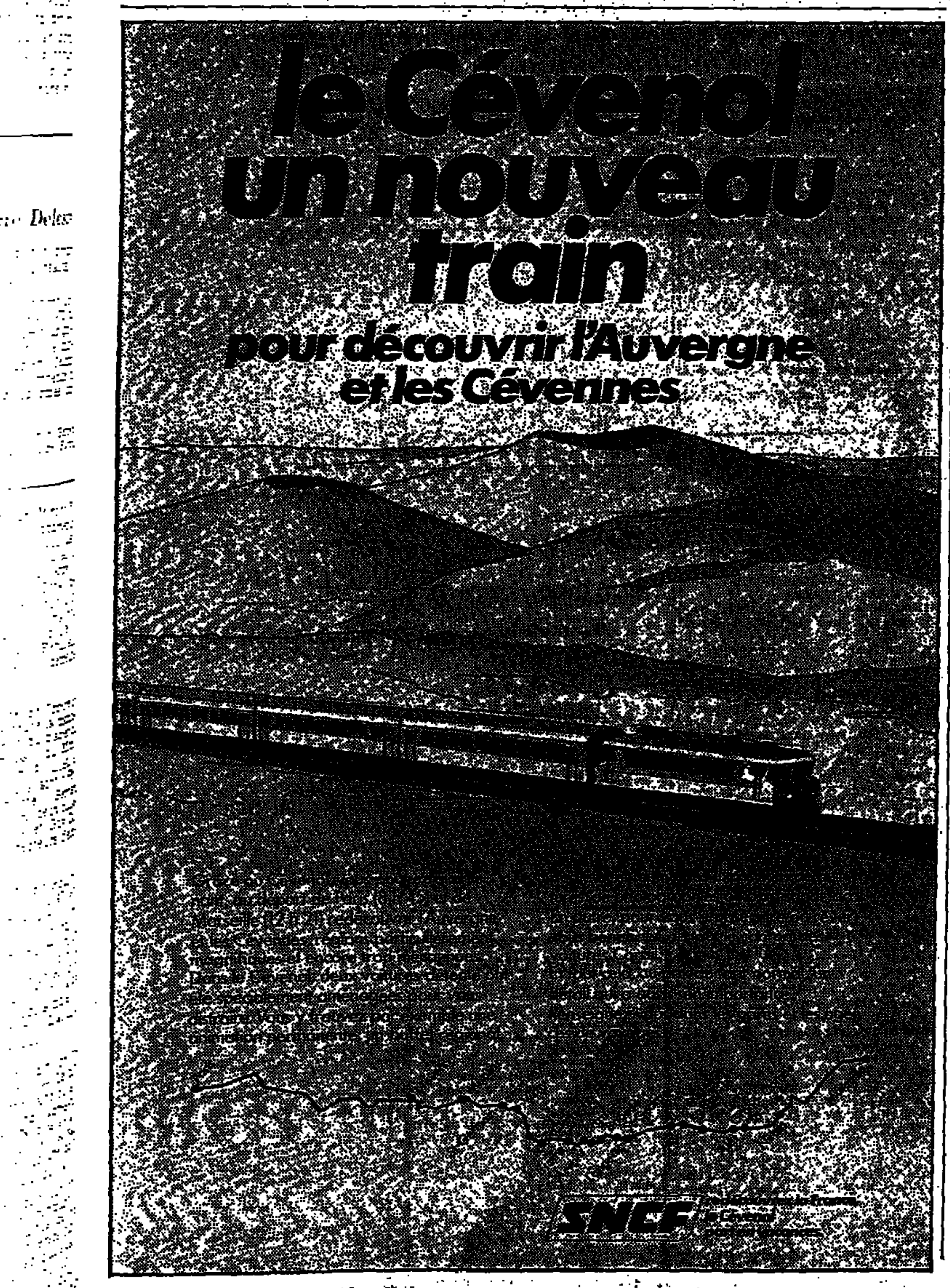
Le coût pour l'économie

Combien coûtent à l'économie française ces incendies ? Selon le service des forêts, un calcul moyen est impossible : car les pertes dépendent des âges et de la valeur des plantations, et surtout d'une valeur d'environnement : combien coûte la destruction d'un équilibre écologique, l'érosion, la perte de protection des ressources en eau, un paysage ? (Un groupe de travail interministériel étudie depuis cette année cette notion de comptabilité patrimoniale.)

Les mesures de lutte contre le feu apparaissent souvent faibles : en 1979, auront été créées deux nouvelles unités de sapeurs forestiers (dans l'Hérault et dans l'Ardèche), portant le nombre total de ces unités spécialisées composées de vingt quatre hommes chacune à... seize. Mais ce sont les mesures de prévention, et de « culture » de la forêt qui sont les plus efficaces. L'exemple de la forêt landaise semble probant : entre 1949 et 1952, de grands incendies détruisent plus de 250 000 hectares de pins et coûtent de nombreuses vies humaines. L'installation de pare-feu, de tours vigies, d'unités départementales de pompiers forestiers, ont permis de ramener la moyenne des surfaces incendiées à 2 500 depuis ces quinze dernières années, chiffre qui paraît honorable aux yeux des spécialistes.

Pour la forêt méditerranéenne, l'équipement des massifs contre les feux a fait l'objet d'un programme d'action prioritaire dans le VII[e] plan.

Des travaux de recherche ont permis la sélection d'essences moins sensibles au feu et mieux adaptées aux conditions écologiques régionales. Aux crédits de l'État, s'ajoutent depuis février 1979, des aides communautaires. Le Fonds d'orientation et de garantie agricole subventionne à 50 %, pour les régions de Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Corse et les départements de l'Ardèche et de la Drôme, les travaux de boisement et d'amélioration des forêts dégradées, la construction de routes forestières, les travaux de terrassement et de protection contre les incendies. — J. G.



AUX ASSISES DE LA SOMME

Les meurtriers d'un invalide condamnés à la réclusion à perpétuité

Amiens. — La cour d'assises de la Somme n'a pas suivi M. Jacques Basse, avocat général, qui demandait la peine de mort (nos dernières éditions), contre deux hommes qui avaient frappé jusqu'à ce qu'il en meurre, un invalide, pour lui faire dire où se trouvaient ses économies (« le Monde » du 11 juillet). Elle les a condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.

Ayant appris que M. René Roullet, un invalide de soixante-quatre ans, dissimulait ses économies dans une cassette, Michel Cardon, vingt-huit ans, et Jean-Yves Defosse, trente et un ans, pénétraient chez lui dans la nuit du 25 au 26 octobre 1977. M. Roullet s'étant réveillé, les deux hommes s'acharnèrent sur lui pour lui faire dire — en vain — où il cachait son argent : coups de poing, gifles, coups de bâton, tentative de strangulation. M. Roullet fut mortellement atteint.

De nourrices en foyers d'hébergement, les deux accusés, après une enfance semblable, se sont retrouvés à la rue. L'expert psychiatre présente Michel Cardon comme *« inculte mais pas débile »*. Jean-Yves Defosse, illettré, était un alcoolique — il avait commencé à boire à l'âge de huit ans — qui, malgré de multiples cures de désintoxication, a toujours rechuté. Selon les experts, les accusés *« ne présentent pas trace d'anomalie mentale »*. Tous deux, à demi-clochards, vivaient de la vente de vieux cartons et de ferraille.

« Je ne veux pas m'engager dans une discussion sur la peine de mort, a affirmé l'avocat général dans son réquisitoire. *J'en ai d'autant moins le droit qu'elle fait actuellement l'objet de discussions au plus haut niveau. Mais la sanction existe dans notre droit pénal positif. Je pense qu'elle ne doit être envisagée que de façon spécifique : elle doit être réservée à certaines catégories d'infractions et le meurtre d'un vieillard ou d'un infirme en fait partie. »* M. Basse a tenté de démontrer que l'intention de donner la mort était évidente.

M[e] Bertrand Savreux, le premier avocat de Defosse, a déclaré : *« Pour un crime du passé, l'avocat général vous a réclamé une sanction du passé. Si vous votiez la mort, vous ne trouveriez plus jamais le repos car vous auriez été les derniers. »* Le second avocat de Defosse, M[e] Vagogne, a décrit son client comme *« un petit sauvage pas du tout adapté à notre société ». « Nous n'avons pas le droit d'éliminer physiquement les tarés, les déchus,* a-t-il ajouté. *La société n'a pas le droit de mettre à mort deux des siens qui ont fauté. Elle a simplement le droit de s'en protéger. »*

UN CONSEILLER GÉNÉRAL CONDAMNÉ POUR S'ÊTRE OPPOSÉ A UNE SAISIE

M. Claude Llabrès, conseiller municipal de Toulouse, membre du comité central du parti communiste français et vice-président du conseil général de la Haute-Garonne, a été condamné, le lundi 9 juillet, pour *« entraves à la liberté des enchères »*, à 1 500 F d'amende et à 1 500 F de dommages et intérêts. En compagnie d'une centaine de personnes, M. Llabrès s'était opposé le 16 décembre 1976 à la saisie et à la vente aux enchères du matériel de serrurerie de M. Lacout, artisan à Tournefeuille.

AU TRIBUNAL D'ÉVRY

Grande surface et surveillance

Mme Monique Tournemiche n'est pas femme à se laisser envahir par le doute. Son directeur, au supermarché GEMM, de Grigny (Essonne), le répète volontiers : « Comme surveillants, nous recrutons des gens selon leurs capacités, qui supposent un certain don. » *Alors, Mme Tournemiche, surveillante et fière de l'être, se convainc aisément qu'elle a le don et l'infaillibilité qui en découle.*

Le 3 mars 1977, au hasard d'une ronde dans le magasin, elle observe une jeune femme, Mme Marie-Paule Farouggia. « Lorsque j'ai croisé son regard, *dira-t-elle,* elle a baissé les yeux. » *Il n'en faut pas plus pour alimenter ses soupçons en constant éveil et pour qu'elle « reconnaisse » en cette cliente — en dépit de toute ressemblance — une autre jeune femme qui avait été surprise dix jours plus tôt alors qu'elle dérobait une veste de laine. M. Claude Maréchal, le directeur, et un autre employé du magasin, M. Robert Marouze, viennent à sa rescousse. On interroge la suspecte qui se défend et se débat avec véhémence puisqu'elle ne comprend même pas ce qu'on lui veut et qu'on n'a pas l'ombre d'un délit à lui reprocher. Elle n'en est pas moins conduite de force, puis retenue dans un bureau isolé du premier étage, en attendant l'arrivée de la police qu'il lui faudra suivre au commissariat.*

Cette mésaventure, révélatrice du climat qui règne dans certains magasins à grande surface où le vol devient hantise, a valu aux trois « justiciers » de comparaître, le lundi 9 juillet, devant le tribunal correctionnel d'Évry, inculpés d'arrestation et de séquestration arbitraires.

Ils sont convaincus de n'avoir fait que leur devoir. M. Maréchal, qui revendique hautement sa responsabilité, va même plus loin lorsqu'il affirme : « C'est moi qui ai été frappé douloureusement ! » *Ce qui lui vaut cette réplique du substitut du procureur de la République, M. Zamponi :* « Si vous m'aviez saisi par le bras, ce n'est pas un coup de pied que je vous aurais donné, mais un coup de poing. »

Après que le président, M. Pierre Beauttier eut considéré que « le vol dans les grandes surfaces est quand même la conséquence de la méthode de vente employée », *M. Maréchal essaiera même de rappeler :* « Il y a des cas où la police et la justice ont été très contentes de la collaboration avec notre supermarché. » *Vaines assurances. Le tribunal n'a vraisemblablement pas suivi au fond l'opinion de M[e] Roland Rappaport, avocat de Mme Farouggia, partie civile, lorsqu'il s'exclame :* « Nous sommes tous des suspects. Voilà la réalité que nous révèle cette affaire. » *Il n'en a pas moins condamné M. Maréchal et Mme Tournemiche à 2 000 F et 500 F d'amende et 1 000 F de dommages et intérêts, M. Marouze étant relaxé.*

STÉPHANE BUGAT.

Faits et jugements

L'affaire de « l'Ilot » : une rencontre pour rien.

Six jours après la fermeture du foyer d'anciens détenus de l'Ilot, rue Yvonne-Le-Tac, à Paris (18[e]), par sa direction (*le Monde* du 7 juillet), les anciens pensionnaires qui, mardi 10 juillet, campaient toujours sur le trottoir, ont pu rencontrer, lundi 9 juillet, le directeur de l'établissement, M. Jean-Jacques Pagnano. Ils demandaient cette rencontre depuis trois semaines.

Une cinquantaine de personnes assistaient à cette réunion dans la cour du foyer : des pensionnaires, des représentants du ministère du travail, du comité d'action des prisonniers (CAP), des éducateurs, des délégués à la probation, et des voisins ou sympathisants des anciens détenus.

La discussion a été très houleuse. Aux revendications des ex-pensionnaires (réintégration dans les nouveaux locaux de l'Ilot, rue du Ruisseau, et modification du régime intérieur, jugé trop contraignant) M. Pagnano a opposé une fin de non-recevoir : *« Vous n'irez jamais rue du Ruisseau ! D'ailleurs, si la vie au foyer est insupportable, pourquoi vouloir rester chez nous ? »* Narquois à l'égard des anciens pensionnaires qu'il a appelés *« les pauvres chéris »*, M. Pagnano a conclu : *« Maintenant, toutes ces conneries, ça suffit ! »*

Il a affirmé que le mouvement de protestation était manipulé par le CAP, à qui il a proposé une démarche commune auprès de la mairie de Paris pour que les locaux du foyer, propriété de la ville, soient confiés au CAP, pour qu'il prenne la responsabilité du foyer.

Les démêlés de Fernand Legros avec la justice.

Fernand Legros, marchand de tableaux, a été condamné par la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, le mardi 10 juillet, à deux ans de prison dont un avec sursis et à 20 000 francs d'amende, pour tentative d'escroquerie. En mars 1967, il avait proposé à la salle des ventes de Pontoise (Val-d'Oise) six faux attribués à Dufy, Vlaminck, Derain et Marquet. L'expert, M. Maurice Malingue, qui lui avait délivré des certificats de complaisance, s'est vu infliger quinze mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende.

En première instance les condamnations étaient de dix-huit mois de prison dont quinze avec sursis pour Fernand Legros et dix mois de prison avec sursis pour M. Malingue.

La peine de Fernand Legros sera confondue avec celle de deux ans de prison prononcée contre lui le 3 juillet par la trente et unième chambre correctionnelle.

Détournement de thèses.

« Les dépôts post-éruptifs exogènes : étude quantitative de leur accumulation ». Ce sujet de thèse de chirurgie dentaire n'aura pas porté chance à son auteur, M. Bernard Fournier, ancien doyen de la faculté dentaire de Nantes. En effet, cette thèse de troisième cycle, signée en décembre 1976 et comportant trois cent neuf pages, était le plagiat de six autres thèses. M. Fournier avait écrit en tout neuf pages de sa main et s'était contenté de photocopier les trois cents autres. Il avait obtenu une mention très honorable.

C'est un des praticiens ainsi plagiés, M. Philippe Gérard, qui a dénoncé le procédé, M. Fournier ayant photocopié trente-neuf pages de sa thèse *« avec les fautes d'orthographe »*.

Devant le tribunal correctionnel de Nantes, le substitut du procureur de la République, M. Varin, avait dénoncé la *« piraterie intellectuelle »* et avait fondé son réquisitoire sur la loi protégeant les droits intellectuels.

Pour se justifier, l'accusé, qui fut, en son temps, *« le plus jeune doyen de France »*, devait souligner qu'il avait eu *« l'honnêteté de ne pas avoir réécrit chacune des thèses comme cela se pratique couramment »*.

Les textes copiés, selon lui, n'étaient pas, non plus, des originaux. *« Nous avons été formés comme cela ! »*, a-t-il conclu.

Le tribunal a condamné le praticien, démis de ses fonctions, à 10 000 francs d'amende et à 1 franc de dommages-intérêts.

HERVÉ LOUBOUTIN.

● *L'ancien directeur de l'usine de Constructions mécaniques de Carvin* (C.M.C.), dans le Pas-de-Calais, M. Jean Muguet, vient d'être inculpé par M. Patrice de Charette, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Béthune, pour blessures involontaires et infraction au code du travail.

Un accident s'était produit dans cette entreprise le 28 janvier 1976. M. Antoine Barbuzza, cinquante-trois ans, manutentionnaire, avait eu les jambes écrasées par plusieurs tonnes de tôle en cours de déchargement. Les expertises ont indiqué qu'il y avait eu négligence dans le procédé de stockage des tôles lourdes.

M. Muguet dirige actuellement une autre usine à Lunéville (Meurthe-et-Moselle). — (Corresp.)

● *Les deux malfaiteurs* qui avaient attaqué le 20 juin l'ambassadeur d'Espagne auprès de l'UNESCO, M. Antonio Poch, à son domicile parisien (*le Monde* du 22 juin) ont été arrêtés par la première brigade territoriale. Il s'agit de Christian Noirot, vingt-cinq ans, et Philippe Joly, vingt-trois ans, déjà condamnés pour vol et recel. *« Nous ne savions pas que c'était un ambassadeur d'Espagne,* ont-ils déclaré ; *nous voulions dévaliser un locataire. »*

● *Diminution des vols de voitures et de deux-roues.* — Le nombre des vols de véhicules a légèrement diminué en France au cours de l'année 1978, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.). On en a compté 436 000 au lieu de 447 000 en 1977.

Cette « amélioration » concerne davantage les voitures que les deux-roues à moteur : respectivement 194 000 et 242 000 en 1978 au lieu de 200 000 et 247 000 en 1977.

● *Les remous à l'administration pénitentiaire.* — Après la sanction infligée à M. Jean-Pierre Jesson, directeur de la maison d'arrêt de Grenoble, et les remous provoqués par les mutations de deux sous-directeurs de l'École nationale de l'administration pénitentiaire (*le Monde* du 5 juillet), l'Union syndicale des personnels pénitentiaires (C.G.T.) déclare que *« seul le déplacement de M. Jesson a été prononcé pour raisons disciplinaires »*, et qu'elle *« ne saurait s'associer aux protestations (...) contre le prétendu abandon progressif des aspects positifs de la réforme de 1975 »*. Le syndicat déclare : *« La poursuite de l'humanisation du régime pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus passe par une meilleure formation du personnel de direction (...) et l'obligation d'assurer la sécurité des citoyens. »*

● *Le directeur de la poudrerie de Pont-de-Buis* (Finistère), M. Daniel Paget, a été condamné, lundi 9 juillet, à 5 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Quimper, qui était poursuivi pour homicide et blessures involontaires après une explosion qui avait provoqué la mort de trois personnes et des dizaines de blessés en août 1975 (*le Monde* daté 10-11 août 1975).

● *Le directeur de l'Agence pour l'emploi de Grenoble,* M. Gaston Villemain, a été inculpé en vertu de la loi antiraciste par Mlle Blanche Ciabrini, juge d'instruction.

Une plainte avait été déposée en novembre 1977 par le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), qui reprochait à l'A.N.P.E. de Grenoble, de présenter des offres d'emploi *« réservées aux Français »*. Or la loi prévoit que nul ne peut être victime en matière d'emploi de *« discriminations fondées sur la race, la nationalité ou la religion »*. Le M.R.A.P. précise qu'il a déposé trois autres plaintes pour les mêmes raisons contre des agences de l'emploi à Paris, à Bordeaux et à Lyon.

ÉDUCATION

Dans les arcanes des carrières universitaires

III. — La « nuit du 4 août » n'aura pas lieu

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Blocage des carrières des universitaires, vieillissement du corps enseignant, effectifs trop importants à la base : ce phénomène risque de durer encore de longues années dans l'université française (« le Monde » des 10 et 11 juillet). Et l'enthousiasme arrive à s'émousser. Mais les disparités entre enseignants sont telles — de l'horaire de service à la qualité même du travail — qu'il est bien difficile d'entrevoir une véritable solution.

Si l'Université se flatte d'être indépendante et, par tradition, d'échapper aux volontés du « pouvoir », il lui arrive encore de se sentir elle-même détentrice de son propre « pouvoir » ou du moins d'influencer par l'enseignement qu'elle dispense l'avenir de la nation. Mais quel pouvoir ? Quelle influence ?

Mêlant conservateurs et progressistes, elle est loin de se sentir sur ces chapitres une et indivisible. L'institution au reste ne s'est jamais beaucoup penchée sur elle-même, sur sa propre sociologie, sinon sur sa profonde et compliquée psychologie. Les confrontations qu'elle a pu tenter ici ou là avec les milieux d'affaires et d'industrie n'ont jamais pu apparaître, de part et d'autre, que comme des velléités ou des tentatives de découvertes mutuelles menées par des pionniers.

Maître de conférences à Lille-III, M. François Suard a pu écrire : *« Faute de pouvoir agir sur une opinion publique mobilisée par d'autres soucis. (...) Faute aussi de pouvoir séduire, les universitaires retournent à leurs démons familiers : patiente conquête ou maintien jaloux du pouvoir bureaucratique, édification de fiefss idéo-méthodologiques, recherche répondant d'abord à un intérêt purement personnel sans oublier la colloquomanie qui a du moins le mérite de faire voir du pays. »*

Constats

Au-delà de l'humour on mesure l'amertume ou du moins le regret, comme si quelque chose avait été à portée de main qu'on ait irrémédiablement laissé échapper.

En citant encore M. Suard : *« Côté carrière, les postes sont bloqués. Plus de créations, des transformations en nombre infime. Soixante-huit assistants inscrits sur la LAFMA étaient candidats en 1978 dans notre université à neuf postes de maîtres assistants. On peut imaginer les rivalités, les ressentiments que provoque un vote du conseil de l'université dans ces conditions à moins qu'il s'agisse de résignation et même de désespoir. »*

Continuons à propos de la recherche par exemple, cette recherche qui ne s'accomplit pas toujours en dépit des investissements qu'on lui accorde s'il faut croire le plus récent rapport de la Cour des comptes visant plus spécifiquement, c'est vrai, le C.N.R.S.

Là encore, les universitaires le savent et sont capables à l'occasion de le dire : beaucoup ne font pas ou ne font plus de recherche. Reste à savoir pourquoi. Les causes sont multiples. Est-il sûr d'abord qu'on puisse faire de la recherche pendant toute une carrière, c'est-à-dire durant trente ou trente-cinq ans ? Tant qu'elle est nécessaire, indispensable à l'avancement, il faut bien s'y atteler, d'enthousiasme ou non. Le titre et surtout le grade désiré obtenu, on peut fort bien se démobiliser.

La recherche demande une préparation. Il faut y former le goût, il faut que chaque chercheur constitue — et soit aidé pour cela — sa propre méthode, son style. Viennent, après, les phases de production. Elles peuvent être séparées par des intervalles de temps assez longs pendant lesquels on peut insister davantage sur l'enseignement ou répondre aux nécessités du moment : la tâche administrative, les obligations nées d'un engagement politique ou dyndical. Affaire de panachage en quelque sorte, d'où naîtrait l'harmonie.

Or, dit-on, le système fonctionne de telle sorte qu'on attend de tous la même continuité. De là les catastrophes, les résultats déplorables, les malentendus. Le pire pour François Suard est qu'on distingue d'autorité entre ceux qui sont de véritables chercheurs — parce qu'ils ont commencé à produire vite et qu'ils continuent pendant toute leur carrière — et les enseignants administratifs, les enseignants politiciens... Autrement dit les tâches non nobles ont tendance à revenir toujours aux mêmes qui sont ainsi bloqués dans leur recherche et dans leur carrière. Mais, à l'inverse, les producteurs persévérants peuvent aboutir à des résultats médiocres qu'une période de retraite aurait évités.

La conclusion serait donc qu'il faudrait reconnaître, en respectant la liberté des personnes, l'existence d'une grande diversité des rythmes et que mieux vaut une année sabbatique ou une tâche administrative qu'un article totalement inutile, dans une revue spécialisée.

L'indispensable déblocage pourrait-il venir alors d'une meilleure organisation, d'une action de longue haleine et de ferme détermination contre « l'inutile », justement, contre des abus, des cumuls, des torpeurs qui existeraient. Ici, ne point parler ni trop fort ni trop clair. On a affaire à *Cyrano*. Sa tirade des nez il l'a fait lui-même et chacun sait que « *ces folles plaisanteries* » il se les sert lui-même avec assez de verve mais qu'il ne permet pas qu'un autre les lui serve. Aussi bien, si l'on peut affirmer que des assistants ancrés dans leur fonction existent parce qu'on les rencontre, il va être plus difficile de faire savoir qu'existent des gens qu'on ne parvient pas à rencontrer.

Reste la formule qui a bien dû être répétée souvent depuis une dizaine d'années : *« Dans l'université, il y a un quart des enseignants qui font un minimum, un quart qui croule sous la tâche, et la moitié qui accomplissent normalement ce qu'ils ont à faire. »* On peut, selon les interlocuteurs, rencontrer des variantes dans les proportions, mais non dans les trois catégories. Et aussi s'entendre préciser que « *tout est cas particulier* », ce qui doit être vrai.

Donc une tâche, mais quelle tâche ? Pour l'heure, les obligations théoriques sont simples : assistants, maîtres-assistants : cinq au six heures d'enseignement par semaine, plus précisément de travaux pratiques et dirigés ; professeurs, maîtres de conférences : trois heures.

D'où vient cette règle ? Elle est tellement ancienne et en même temps si vague qu'on n'arrive même plus à s'accorder sur son origine. Napoléon — l'inévitable — n'avait même pas imposé au début du dix-neuvième siècle une obligation de cours aux professeurs de son impériale université. Il ne leur demandait que de faire passer les examens et notamment le baccalauréat. A ça, il tenait et veillait. C'est Louis-Philippe qui aurait finalement fixé l'obligation hebdomadaire de trois leçons de chacune une heure avec vingt-quatre heures d'intervalle pour les préparer.

Ajoutez le reste : quatre mois de vacances, trois heures par semaine, quelle image ! Elle a son petit effet à l'extérieur. La belle vie, en vérité...

A voir. C'est en voyant justement qu'on mesure les réalités, c'est-à-dire les diversités. Qu'est-ce que l'heure universitaire ? Heure lourde ? Heure légère ? Le cours de première année de droit n'a rien à voir avec celui sur la Chine au dix-neuvième et au vingtième siècle, réservé à une filière « pointue ». Doit-on comprendre que l'Université a son rayon confection et ses boutiques de haute couture, ses productions industrielles et ses chefs-d'œuvre d'artisanat.

Les trompettes de la renommée

Aux cours s'ajoutent les autres activités, elles aussi variables. Celui-là dirige une ou deux thèses, parce que la discipline qui est la sienne est une discipline rare. Mais s'il s'agit de l'histoire contemporaine, voilà des candidats en foule, des volontés de thèses par dizaines. Bon an, mal an, cela se traduit en clair par l'obligation de lire quinze mille à vingt mille pages, par celle d'établir des rapports. Rien qu'à cela, un honnête homme peut passer de mai à juillet deux cents heures. Est-ce tout ? Voilà que l'on oubliait les rendez-vous, les entretiens à accorder au « thésard » qu'il convient de voir. Et les rapports pour le C.C.U. Et, si l'on en est membre, les réunions de ce même C.C.U. L'Université aussi a sa paperasse.

Tel est le rythme pour les stakhanovistes de la renommée, hommes occupés, hommes pressés, condamnés de surcroît à nourrir leur œuvre personnelle. Allait-on oublier encore les colloques, les « tables rondes », les séminaires, les interviews, les débats à la radio, à la télévision, au gré des actualités ? Des vies de champions, la sollicitation de l'autographe en moins, il est vrai.

Tout le monde ne peut ou ne veut être champion. Et puis les travaux forcés de la gloire valent-ils les choses de la vie ? Car ils existent, les « peu occupés », ceux qui viennent deux jours de suite dans la semaine et qu'on ne revoit plus jusqu'à leur prochaine prestation. Ils existent, ceux qui se contentent de répéter d'année en année le même monologue.

Quel texte pourra jamais faire *le départ entre le temps passé et* le temps qui passe ? Le syndicat autonome a raison quand il juge que la « *nuit du 4 août* », dans laquelle les professeurs auraient été amenés à faire le sacrifice de « leurs privilèges » (les trois heures par semaine), qui se serait préparée n'était qu'une « formule ». Sa perspective n'a jamais troublé personne. C'est que les universitaires, au fond d'eux-mêmes, ne se jugent pas si mal que ça. Les plus indulgents, conscients de faiblesses qu'on ne saurait nier, disent : on ne peut demander à tous d'être de grands savants. Tant que la « paresse » ne devient pas « provocante », on ferme les yeux. Le scandale serait qu'intervienne malgré tout une promotion à la classe exceptionnelle, par exemple. Est-ce à exclure ? Si le grand rêve d'un avancement à l'ancienneté se réalisait pleinement, il n'y aurait là rien d'impossible.

L'inégalité dans le rythme de travail peut tenir à des situations qui ne sont pas nées d'une volonté. L'enseignement du latin et du grec, c'est connu, ne fait guère courir une jeunesse en angoisse de débouchés. La charge, par la force des choses, est devenue inévitablement beaucoup moins lourde qu'elle n'a pu l'être. Beaucoup moins lourde surtout que celle du collègue qui aura à refuser du monde pour des raisons aussi pratiques que pragmatiques. Cependant l'encadrement d'enseignement dans la discipline désertée, parce qu'il a été constitué il y a dix ans et plus, demeure, bien que supérieur aux besoins. Et parce que, l'universitaire n'étant pas un O.S., on ne saurait ni ne pourrait le changer de « chaîne ». Quand on enseigne le sanscrit on n'est pas un spécialiste de la gestion.

Illustration encore de ces disparités : cette recherche, qui reste l'obligation, et bien souvent fait la noblesse et la finalité de la fonction, on sait très bien que plus d'un, une fois parvenus au grade professoral s'y adonnent moins, qu'on « lève le pied ». Après tout, on peut très bien subsister avec 7 500 F par mois et un peu d'organisation, en se contentant de cinq ou même de dix heures de travail, et pour le reste vivre heureux et longtemps, sinon caché.

A nous la liberté !

Il paraît que le stimulant, le seul réel, est constitué par les étudiants. Ils les connaissent bien, eux aussi, ceux qui ne sont pas là, même le jour où leur nom est au tableau. On les connaît aussi ceux qui se contentent de cours répétitifs sans flamme ni passion.

Le milieu se contentera donc de se contrôler lui-même par l'utilisation de la fort bonne connaissance qu'il a de lui-même. Il pourra de la sorte savoir se montrer moralement assez exigeant pour imposer sa propre discipline, pour garder ses propres pouvoirs, en continuant de se les disputer selon les obédiences.

Alors, au bout du compte, et dans le marasme incontestable que constitue un blocage des carrières, on s'accommode et l'on s'organise. Il était tout à fait lucide M. Joseph Brunet-Jailly, qui remarquait (1) : *« L'Université continue à recruter dans les générations successives des enseignants qui ne sont certes pas toujours les meilleurs esprits ou les meilleurs spécialistes, mais qui sont généralement d'un très bon niveau. Ce recrutement est un signe de vitalité et il est vrai qu'on ne s'explique pas toujours ce qui le rend possible. Il est difficile de le comprendre à partir du bilan des avantages et des inconvénients des carrières, prestige, rémunération, horaires, goût du métier... En fin de compte, il est plus que probable que l'attrait qu'exerce le métier de professeur soit lié à la liberté dont jouissent les universitaires. Où trouvera-t-on pareille liberté de parole ? Pareille liberté dans le choix du domaine sur lequel on travaille, pareille liberté d'employer son temps ? »*

FIN

(1) Professeur à la faculté des sciences économiques d'Aix-Marseille dans *Esprit*, numéro spécial de novembre-décembre 1978.

CORRESPONDANCE

Le refus de parents d'élèves français en Algérie de payer les frais de scolarité

A la suite de l'article faisant état de la consigne de ne pas payer les frais de scolarité (le Monde *du 9 juin) donnée en Algérie par l'Association laïque des parents d'élèves de l'Office (ALPEO, affiliée à la Fédération Cornec), M. Pol Donné, président de l'Association des parents d'élèves (affiliée à la Fédération Lagarde) du lycée Pasteur, à Oran, nous a adressé les précisions suivantes :*

A Oran, seuls les parents d'un élève sur cinq cent cinquante refusent de payer les frais de scolarité dans le secondaire, quinze familles sur trois cent cinquante font de même dans l'enseignement primaire.

Il existe à Oran une association, l'Association des parents d'élèves du lycée Pasteur (A.P.L.P.), qui a obtenu trois sièges aux élections de 1977 contre deux à l'ALPEO. Les parents d'élèves ont ainsi manifesté qu'ils jugeaient inopportune l'agitation en territoire étranger et voulaient que leurs enfants étudient dans le calme et la tranquillité.

L'A.P.L.P., dont les parents paient régulièrement leurs frais de scolarité, n'est pas plus reconnue par l'Office universitaire culturel français en Algérie (OUCFA) que l'ALPEO (...).

En 1979, les professeurs ont également mis en minorité ceux qui, l'année précédente, leur avaient recommandé de refuser d'assister aux conseils de classe et de ne pas rendre leurs notes à l'administration.

L'A.P.L.P., qui trouve également anormal de payer des frais de scolarité à l'étranger, estime cependant que l'importance de ces frais est sans commune mesure avec les autres difficultés qui pénalisent les études de leurs enfants (...).

● *Les candidats au prix Jean-Macé* doivent envoyer leurs ouvrages imprimés ou manuscrits avant le 15 août. Ce prix, d'un montant de 3 000 francs, a été créé par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, pour couronner les ouvrages destinés aux adolescents.

★ Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente ; service culturel - Département lecture — 3, rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07.

Le SNALC juge l'action de M. Beullac « tout à fait négative »

« Nous voulons la peau de la réforme Haby, et nous l'aurons. » M. Gérard Simon, président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, indépendant), a condamné en termes très vifs mardi 10 juillet, devant la presse, une réforme qui, selon son syndicat, « *conduit au désarmement culturel, scientifique et moral de la France* ». L'hétérogénéité des classes aboutit dans les collèges à des « *résultats désastreux* », et l'approfondissement pour les élèves qui ne sont pas en difficulté a été « *totalement méconnu* ».

Au-delà de la réforme, c'est toute l'action de M. Christian Beullac depuis seize mois que fustige le SNALC en la qualifiant de « *tout à fait négative* ». L'année scolaire écoulée aura été marquée, au dire de M. Simon, par « *une dégradation générale des conditions de travail et de vie des enseignants : baisse du niveau scolaire, lourdeur des effectifs, surtout dans les lycées, salaires insuffisants, mouvement de mutations bloqué...* » Situation qui explique « *la fréquence des dépressions nerveuses et des divorces dans le corps enseignant* ».

Le projet de réforme des langues vivantes, l'affectation des professeurs à des emplois de documentalistes, le découpage de la France en cinq zones pour les grandes vacances de 1980, sont aussi condamnés par le SNALC. « *L'usage du gadget publicitaire se généralise*, a déclaré M. Simon, *la démagogie coule à pleins bords, les mesures farfelues ou vexatoires se multiplient.* » De plus, « *le favoritisme dont le ministre fait preuve à l'égard de la FEN (...) a largement dépassé les limites de l'indécence* ».

Aussi le SNALC sera-t-il à la rentrée de septembre un « *opposant dur* » au ministre de l'éducation. En se déclarant syndicat professionnel, « *non aligné sur qui que ce soit* », il n'exclut pas des actions communes avec le SNES dans les établissements.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS PARISIENNES

Les étudiants s'inscrivant pour la première fois dans une université parisienne et qui n'ont pu être accueillis dans l'établissement de leur choix peuvent obtenir des informations sur les divers enseignements soit par le secrétariat de l'université qui n'a pu les inscrire, soit par les répondeurs automatiques mis en place par le rectorat de Paris pour les formations juridiques et économiques (329-99-93), littéraires et artistiques (329-99-94), linguistiques (329-05-68) et scientifiques (329-05-85). Ils peuvent aussi se présenter au service de la chancellerie des universités de Paris, situé 12, rue de l'Abbé-de-l'Épée (5e), où ils pourront en outre obtenir des renseignements sur les formations rares.

● *Le centre universitaire de Chambéry devient université.* — Un décret paru au *Journal officiel* du 6 juillet annonce la transformation en université de « *l'établissement public à caractère scientifique et culturel créé à Chambéry par le décret du 17 décembre 1970* », à partir du 1er octobre 1979. Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) avait donné le 11 juin un avis favorable à cette transformation.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest.

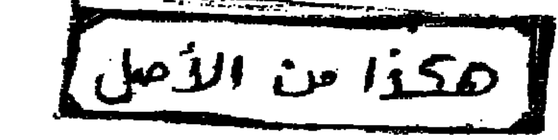
Mmes et MM. Ageneau, Anger, Arlot, Philippe Arnaud, Attie, Badier, Barreaux, Batard, Benes, Berthelot, Jean-François Bertrand, Bourdic, Bouroullec, Boutteloup, Bregent, Breselec, Brethomeau, Brolon, Caillaud, Charbonneau, Chataigner, Chevalier, Louis Chevallier, Clisson, Corbel, Couet, Courteix, Delavaud, Delorme, Derrien, Deshayes, Di Vitantonio, Duret, Dutot, Even, Faivre, Forest, Foucher, Gagneux, Girard, Alain Giraud, Goudet, Gras, Grimault, Guiot, Guiziou, Hallope, Harivel, Haudrecby, Jan, Jaunet, Lahalle, Lamboullas ;

Lastennet, Le Bras, Le Cam, Le Diot, Le Gohebel, Le Guellec, Le Roch, Le Sauze, Le Sciellour, Lecomte, Lemoussu, Serge Léon, Lerol, Letheux, Loizillon, Lunven, Mainguene, Manceau, Marpaud, Maze, Merlet, Molty, Morvan, Mottin, Moulet, Palliusson, Pedreau, Pennou, Perennec, Emmanuel Petit, Pichon, Pichot de la Marandais, Plougoulen, Poillion, Poirier, Pottier, Poussier, Prat, Provost, Bernard Raoul, Renard, Renaudin, Ribe, Stéphane Richard, Riou, Robin, Xavier Rolland, Roullie, Ruaud, Salvatori, Sebillot, Simonneau, Sorin, Tabart, Talour, Tardieu, Toux, Vallée.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● Géographie.

Mmes et MM. Bernard Albert (11e ex aequo) ; Myriam Armand (7e) ; Arz (29e ex aequo) ; Gilles Bernard (1er) ; Boquet (6e) ; Jacqueline Chémaly, née Auroy (19e) ; Claverie (22e) ; De Fondaumière (24e) ex aequo) ; Delperie (11e ex aequo) ; Desse (17e) ; Duboz (10e) ; Fabre (23e) ; Genest (14e) ; Marie-Claire Guerin, née Brichet (27e ex aequo) ; Herz (3e) ; Hubaut (29e ex aequo) ; Jacquet (11e ex aequo) ; Jambard (8e) ; Joly (20e) ; Jean-Christophe Martin (4e) ; Solange Montagne, née Vilette (15e) ; Morizot (16e) ; Annie Pierrot, née Cheynel (9e) ; Raymonde Poisson, née Secbet (2e) ; Reveillac (26e) ; Rissoan (18e) ; Rivière (24e ex aequo) ; Marie-Antoine Roux (21e) ; Selimanovsky-Heil (5e) ; Uhart (27e ex aequo).



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

CARNETS DE BALS

Il y a cent quatre-vingt-dix ans, les sans-culottes en bonnet phrygien dansaient la carmagnole sur les ruines de la Bastille... De cette image d'Epinal est née une tradition : le bal du 14 juillet, qui commence le 13, ou parfois même une semaine plus tôt. Ces soirs-là, les municipalités de toutes les couleurs fraternisent dans le rite du lampion, du saxophone, de l'accordéon. Les bals font l'unité nationale.

L'homme a dansé avant de savoir parler, et les enfants se trémoussent au son des jingles publicitaires.

Danser est la manière la plus naturelle et universelle de prendre contact, de dire qu'on est content, de faire la fête. Et, puisque l'homme est un être social, il planifie ses dates de célébration et, pour le reste du temps, organise des lieux clos spécialisés — payants, — refuges éphémères et dérisoires des solitaires, des anonymes, des mal en eux-mêmes ou des « trop bien » qui ont besoin de remuer pour être heureux ; l'essentiel pour la réussite d'un bal, privé ou public, tient au rapport de forces entre fonceurs et timides.

Le bal, c'est le moment où tout semble facile : on entre dans le mouvement, on change de partenaire — ou on s'y accroche. Même si la danse à deux est presque devenue un folklore rétro. Entre disco, rock ou slow, il n'y a qu'une différence d'intensité et d'humeur dans la manière de se montrer, d'être vu, de choisir, d'être choisi, de se regarder être regardé, de se trouver tout à la fois spectacle et spectateur. — C. G.

★ Les grands bals traditionnels de la fête nationale, qui commencent le 13 juillet, ont lieu à Paris, notamment sur les places de l'Hôtel-de-Ville, de la Bastille, d'Italie, des gares du Nord, Saint-Lazare et Montparnasse.

LES DÉSARROIS D'UN NOVICE

« JE ne comprends pas les gens qui dansent, je ne comprends pas même ce mouvement qui agite et moule leurs corps, on m'a emmené dans ce lieu plein de bruit, pour rien au monde je ne me jetterai dans la masse qui piétine, je reste dans les coins, je rase les murs, la plus petite distance je la franchis raide et droit, je me vois marcher en permanence de l'extérieur, comme si en plus j'allais faire l'effort de me regarder, mais on me surveille, on me bloque, on se moque de moi, il y aura toujours un hurluberlu pour me dire « *Tu viens, tu danses ?* », et pour me jeter sur la piste ; mon regard, guidé par un projecteur, accroche bien par-ci, par-là quelques surfaces dévoilées, et rendues luisantes par la sueur, mécanique de muscles, mais ces corps n'ont pas de désir, ils l'ont laissé au vestiaire, avec leur voix, leur tête, leur cerveau, qu'ils décapent au flux électrique, je préfère, moi, avoir la tête pleine d'idées noires, macérer dans mes humeurs, je n'ai pas voulu laisser mon pardessus au vestiaire, et je le garde bien serré sur moi, caparaçonné, je me fiche de la chaleur ; ils dansent devant un miroir, mes yeux se perdent dans leur masse, j'ai le regard dans le vide, ils veulent s'oublier, j'ai trop peur de me perdre, ils répètent les mêmes gestes, on dirait qu'ils sont attachés, rivés à un mouvement, au mot d'ordre d'une musique, mais ce mouvement est sans doute facile à attraper, il suffirait que je fixe un de ces individus quelque temps et, enfin, je danserai, et je me fondrai anonyme dans la foule, personne ne fera plus attention à moi », *dit le danseur mesquin et économe, le rabat-joie, le gagne-petit, le complexé, celui qui la nuit préfère les noircissures des siècles passés plutôt que de faire la fête jusqu'au petit matin, danser parce qu'on est encore jeune et qu'on aura bientôt l'âge de ses articulations.* — H. G.

Enseigner le plaisir de la danse

Se rêver Fred Astaire ou Ginger Rogers et se retrouver trébuchant maladroitement dans les pieds d'autres maladroits embarrassés de leurs bras... Alors se contenter d'un léger balancement monotone, sur place. Ou bien prendre des leçons. Par correspondance : « Seul (e), chez vous, en mesure même sans musique... méthode sensass ! » *Mieux vaut le studio avec professeur. A Paris, l'annuaire des téléphones offre une trentaine de noms, dont celui de Jacques Bense qui annonce sobrement « danses en vogue ».*

« JE faisais des études pour être ingénieur agricole, raconte Jacques Bense. Un ami m'a dit : « *tu vas te présenter dans le monde, alors il faut que tu apprennes à danser.* » Du jour où j'ai commencé à prendre des cours, avec le professeur Sergent, rue des Gatines, ça m'a plu beaucoup. Le fox-trott (qu'on danse encore aujourd'hui en championnat, mais arrangé), la valse, le tango, le paso doble, j'aimais ça.

» J'ai été champion du monde de claquettes en 1935 et 1936, mais pas en 1937, car les gens disaient : « *Jacques Bense gagne toujours, ce n'est pas la peine d'essayer* », et les organisateurs pensaient que si je me présentais, il n'y aurait pas d'émulation. Alors j'ai battu le record du monde : mille deux cent dix battements/minute, quatre claquements sur un pied. Aujourd'hui, je peux encore vous en faire trois. J'ai soixante-sept ans.

» A l'époque ça n'existait pas, les professeurs de claquettes. J'ai donc dû commencer par la danse classique, avec les sœurs Leibovitch qui me faisaient des prix, car je n'avais pas beaucoup d'argent. Puis je suis allé trouver le maître de ballets de l'Opéra. En six mois, ça m'a donné une bonne base.

» Les éliminatoires, avant mon premier championnat, je les avait passées au Coliseum, rue Rochechouart. C'était le plus grand dancing : deux orchestres, un de jazz, l'autre de tango valse et rumba, une piste de quarante mètres sur vingt. Je me souviens, elles étaient une dizaine de taxi-girls, à 25 centimes la danse — si vous preniez un carnet c'était moins cher. Il y avait aussi des taxi-boys, pour les femmes qui n'étaient pas invitées ou qui voulaient un bon danseur, mais ça, je ne saurais pas vous dire si c'était le même prix.

» Maintenant, à la place du dancing, il y a un garage. Il s'appelle encore le Coliseum, les jeunes qui passent doivent se demander pourquoi.

» Je suis ici, rue du Faubourg-Poissonnière, depuis 1941. Avant, je donnais des cours dans l'arrière-boutique de mon père, qui avait un magasin d'instruments de musique, dans le vingtième. J'ai donné des cours de danse de salon, de culture physique aussi (étant jeune je faisais partie de l'équipe française de gymnastique), puis des cours de claquettes, entre deux spectacles. Le music-hall m'intéressait avant tout, et jusqu'en 1960, je suis passé vedette sur les plus grandes scènes européennes. Mais je me disais qu'il fallait penser à l'avenir, que je ne serais pas toujours jeune. Les claquettes plaisaient sur scène, ça m'amenait des élèves, parce que ça a l'air facile. Il faut toujours faire les choses difficiles en donnant une impression de facilité...



Championnat de danse juniors New-York 1962.

Ma bossa nova

— *Que dansait-on en 1941 ?*

— Le hot avait succédé au fox-trott. Sous l'occupation, il a été détrôné par le swing, le swing à huit temps (ou double temps) que j'ai inventé et lancé à ce moment-là. Mais le swing a été interdit par les Allemands, car la musique était d'origine américaine. Dans la rue, sur ma plaque, j'ai mis leçons de rythme au lieu de leçons de swing. Tout le monde avait compris.

» A la libération, le jerry-bug, le be-bop, sont arrivés avec les Américains. C'était le temps des « rats de cave », à Saint-Germain, et des New-Bebopers. Puis la samba, qui se dansait avant-guerre, est revenue vers 1950 avec un style un peu différent. Le rock lui a succédé, et depuis il reste en permanence, avec seulement des périodes où il est moins dansé.

» Une vraie frénésie de nouveautés, près de cinquante danses, ont suivi, qui, sauf le twist, n'ont pas duré. Le madison, le slop, le hully-gully, le bernardin, tout ça se dansait un mois, quatre au plus. On recevait les théories des U.S.A. à la commission technique des professeurs de danse et d'éducation physique, dont j'étais président.

» Quand le rock est sorti, on n'avait pas de théorie. Je suis allé voir le film *Rock'n roll*, et je me suis aperçu que sur la musique ils dansaient le swing en fait. Il fallait donc inventer quelque chose. J'ai créé un rock à quatre temps qui a bien démarré. Je l'avais présenté à la télévision, au Théâtre des Champs-Elysées. Six mois après, c'était tombé et reparti sur le swing ; c'est ce qu'on danse aujourd'hui.

» Un jour, le directeur artistique de Pathé-Marconi m'appelle : « *Voilà on va sortir une nouvelle danse, la bossa-nova, qui fait fureur au Brésil, écrivez la théorie au dos du disque.* » Je téléphone à l'attaché culturel de l'ambassade, qui me dit : « *Ça n'existe pas. Nous trouvions que notre folklore faisait vieillot, nous l'avons rajeuni en ajoutant des cuivres dans les orchestres traditionnels : c'est ça, la bossa-nova.* » Je rappelle Pathé-Marconi : « *Comment on va faire ? — Apportez-moi le disque, je vais vous inventer quelque chose.* » Six mois plus tard, des élèves à moi, de retour du Brésil, m'ont dit que là-bas ils avaient vu danser ma bossa-nova...

» Même chose en 1959 pour le séga, une danse de la Réunion. L'ambassadeur me dit : « *On voudrait lancer le séga en France, il faudrait que vous nous l'arrangiez pour le salon.* » Je l'ai créé au Casino de Paris. C'était joli mais ça n'a tenu que quelques mois car on n'a pas sorti assez de disques. Ce sont les disques qui font la durée d'une danse. D'où le succès du rock, du jerk, du disco.

— *Qu'est-ce que les gens viennent apprendre, chez vous ?*

— Dans l'ordre, rock, tango, valse, paso doble, cha-cha-cha, rumba. Le disco (comme le jerk), les gens le dansent comme ils veulent et prennent rarement des cours. Mais quand ils viennent me voir, je ne peux pas leur apprendre n'importe quoi, je dois leur enseigner quelque chose de tangible, je dois classifier.

» Il y a davantage d'élèves qu'autrefois et, pour le salon, le nombre de professeurs ne change pas beaucoup. La période difficile pour eux a été 1950, beaucoup ont fermé. En claquettes, j'étais le seul avant-guerre. En 1960, on étaient trois et depuis 1968, les claquettes sont tellement en vogue qu'il doit bien y avoir cent cinquante professeurs, dont une demi-douzaine valables.

» Les choses n'ont pas tellement changé. Ceux qui viennent par obligation ont trente, quarante ans. Ils ont l'occasion de danser dans les bals de fin d'année de leur entreprise, ou chez des amis qui les invitent. Ou bien la femme danse, le mari pas, alors il est ennuyé. Petite question de jalousie. Parfois l'un vient en cachette, pour faire la surprise. Ou bien ils viennent ensemble. J'ai des retraités, aussi, qui ont maintenant davantage de temps.

Parlez-moi de Fred Astaire

» Avant, je donnais des cours dans les grandes familles françaises, le dimanche, une fois chez l'un, une fois chez l'autre, ils se réunissaient entre eux. Ils appellent ça des rallyes, mais les cours sont seulement des prétextes pour arranger des mariages et éviter que les fils n'épousent des filles de boucher. Mais ça n'existe plus beaucoup.

» J'ai eu un groupe de gens du XVI[e] qui organisait un bal d'époque. Ils sont venus à vingt apprendre la polka, la mazurka, la scottish. J'ai eu un président du conseil...

» Je fais des cours collectifs le mardi et le jeudi soir. C'est très amical, les gens sont là pour le plaisir de la danse. J'ai eu des gosses de huit ans qui montraient à ceux de cinquante ans comment faire. Mon élève la plus âgée était une dame de quatre-vingts ans qui venait apprendre le rock et les claquettes pour amuser ses petits-enfants. Mais ce n'est rien à côté du professeur américain qui est venu me voir l'autre jour : en Californie, il a un cours de claquettes pour les gens du troisième âge. Ses élèves ont entre quatre-vingts et quatre-vingt-quatorze ans. Lui-même en a soixante-douze, il m'a fait une démonstration avec sa femme et son fils.

» La danse a toujours permis les rapprochements. Maintenant, c'est un peu différent car les garçons sont plus directs avec les filles ; ça se passe à la hussarde. De mon temps, nous étions plus délicats. Mais ce qui a vraiment changé, c'est qu'il n'y a plus d'endroit où aller, il n'y a plus de dancings.

» Le Magic-City, rue de l'Université, qui avait un grand cabaret au rez-de-chaussée et une piste au premier étage, n'existe plus. Le Luna-Park, porte Maillot... La plus grande piste faisait cinquante mètres de long, trente de large. C'était le plus grand parc d'attractions d'Europe, autre chose que les fêtes foraines qui se baladent maintenant dans Paris. Il y avait une piste de bobsleigh, une rivière souterraine, un labyrinthe dans les rochers (on y restait des heures, il fallait parfois appeler le gardien). Le Luna-Park a été démoli, est devenu un terrain vague, puis on y a mis le ministère des colonies, et maintenant le Palais des congrès.

» On avait le Petit Moulin, entre Rome et Villiers. Les champions venaient s'entraîner là, sur le plus beau parquet que j'aie jamais vu, avec des plaques carrées lisses. La Grande Roue, derrière Clichy, le Moulin de la Galette, les Jardins de Montmartre, avec la vue sur Paris. Tout ça a disparu. La salle Wagram reste, on y va le dimanche, c'est folklorique. En banlieue, il y a encore Robinson, le Regiskala à Meudon. Mes élèves du jeudi se réunissent pour aller danser là-bas le samedi soir, entre bons danseurs. Il y a Gégène à Joinville. Mais, comme dans tous les endroits qui subsistent, il y a trop de monde.

» A la place de Max, à Joinville, ils ont fait un bowling. On dansait beaucoup au bord de la Marne ; toutes les guinguettes ont fermé, le casino d'Etampes, aussi. Une piste magnifique, un très bon orchestre et peu de monde. J'ai dit à mes élèves d'y aller, ce n'est pas trop loin de Paris en voiture. Ils sont revenus en me disant qu'il y avait un supermarché à la place.

» Maintenant vous avez quand même les mairies qui ont de belles salles, où les Auvergnats, les Bourguignons, les Bretons organisent des bals annuels : et comme il y a beaucoup de départements... On danse aussi parfois à l'Hôtel Continental, ou au Lutetia. Mais ce n'est pas vraiment le dancing.

— *Que pensez-vous de John Travolta ?*

— Parlez-moi de Fred Astaire, mais Travolta, ce n'est rien du tout. Il a eu la chance de profiter du disco, et on a fait du battage là-dessus. Mon fils de huit ans aime Travolta.

» Vous savez, on n'invente rien, c'est un éternel recommencement. Moi, le twist, je faisais ça trente ans avant, quand j'étais le seul danseur excentrique, avec Al Powell... On avait le style lancé par Al Sherman : chapeau plat, veste ample. On dansait sur un linoleum passé à l'acide borique, parce que ça glisse. Je faisais le grand écart, et je me relevais en me prenant par le col... »

Propos recueillis par CLAIRE DEVARRIEUX.

Les dames du Balajo

LA dame aux cheveux blancs est assise, les bras sagement croisés sur la table. Son sourire retient des mystères, ses yeux se plissent derrière ses lunettes pour suivre les pas glissés des danseurs sur le plancher patiné par des décennies de javas et de tangos musette. Au grand miroir, derrière le bar, scintillent les noms de « quartiers popu », Belleville, la Butte... La salle de bal est un rectangle sombre aux murs décorés de palissades miniaturisées, une date y est inscrite : juin 1936. 36, on s'y croirait, comme si on voyait Gabin en casquette baratiner Arletty à l'ombre du métro aérien, tandis que *Piaf* chanterait *son légionnaire...*

Dans l'éclairage bleu de la galerie, les chemises des musiciens ressemblent aux voiles fluorescentes de régates fantômes. Le ténor chante sucré, à la manière de Jean Lumière, *On l'appelait le dénicheur...* La boule du plafond tourne, étincelante. Quand l'orchestre sacrifie aux rythmes américains, elle ne tourne pas. Le Balajo : une institution. Les fins de semaine, c'est la foule, la liesse. Les hommes zigzaguent entre les tables, piquant au passage une cavalière devant qui ils s'inclinent un peu, et, avec un mouvement de menton affirmatif vers la piste : « *Vous dansez...* » Les autres soirs, c'est plus calme. Mais, de toute façon, on n'est pas là pour frimer, on ne se soucie pas de mode ni de pittoresque touristique. On est là pour les frissons chaloupés de l'accordéon et de la drague. Une drague macho, courtoise et canaille, que viennent ici chercher des dames bien décidées à ne pas laisser l'âge empiéter sur le plaisir. Elles viennent ici trouver des parenthèses à leur quotidien sans romance.

La dame aux cheveux blancs, sans rien abandonner de son air convenable, danse avec un garçon jeune, mais ses cheveux à lui commencent déjà à se clairsemer — un personnage à la Patrick Dewaere dans *Série Noire*. Il la serre contre lui, se serre contre elle — Œdipe, toujours. Il chuchote à son oreille et elle, d'un geste léger, gracieux, chiffonne sa cravate. Dans sa robe claire et ses souliers vernis, elle a l'apparence d'une « fidèle servante », d'une mère Denis qui aurait échangé l'eau froide des lessives contre la douce farine des pâtisseries.

Autour d'eux, on fox-trotte sans oublier de tourbillonner ; ce que l'on veut, c'est le vertige. Un danseur tient fermement sa danseuse, un peu courbé sur elle, les bras très écartés. Il la conduit en maître, elle le suit avec une docilité souple que dément la dureté de son visage aux cheveux tirés en hauteur. Sa jupe plissée à pois virevolte, ses escarpins clairs font des prodiges d'agilité. On les regarde, ils font comme s'ils ne s'en préoccupaient pas. Après la série des trois danses, il la reconduit galamment à sa place et la surveille de la sienne, prêt à bondir. A la reprise, il prend de vitesse un candidat au tango.

La dame aux cheveux blancs est retournée à sa table. D'autorité, le garçon jeune s'est assis en face, s'accoude, parle bas pour être seulement entendu d'elle, dont le sourire se crispe à peine. Elle a reculé son dos contre le dossier de bois. Elle est ici pour le pincement au cœur d'une chanson d'amour, pas davantage. Il se lève et se console de son échec au bar. Elle regarde, énigmatique derrière ses lunettes, les déhanchements lascifs et les doigts enlacés. Sourit, émouvante. Elle porte la paix des existences bien riches ou habituées à la résignation.

Et puis vient le moment de la valse, valse musette évidemment. Après un moment d'hésitation, un « oh, après tout » à peine audible, la dame aux cheveux blancs accepte l'invitation d'un monsieur court et rond, sorti d'une opérette marseillaise, panama blanc sur le haut de la tête, regard brumeux mais assurance triviale. La valse, c'est sérieux, tout le monde danse. Une fille en robe longue — du genre voué à faire tapisserie, déphasée comme une pensionnaire à sa première sortie — avec une autre en pantalons blancs, un peu forte. Les couples tournoient sur place et tournent le long de la salle, comme le fait la Terre autour de son axe et autour du Soleil. A l'endroit, à l'envers, les yeux fermés, les mains à plat collées l'une à l'autre, les corps très proches mais sans se toucher, l'accordéon dans la tête, dans les jambes, dans le cœur.

L'accordéon comme une détresse, comme la voix des amours fugitives et inoubliables, la voix des hommes à plaisir et des filles maltraitées par le destin, la voix des vies rocailleuses, les voix brûlantes des reines de misère, Fréhel, Damia, Piaf... Les dames d'antan, éternelles.

COLETTE GODARD.

Max qui fait danser Paris

ON a toute la mort pour dormir, surtout à vingt ans : alors, la nuit, Max Borsky, de son vrai nom Max Bouin, ne dort pas ; il travaille jusqu'à 4 heures du matin, derrière son vieux piano noir, dans une cave tamisée. Mais la cave n'est pas à Saint-Germain-des-Prés, le piano n'est qu'une vieille carcasse vide, où deux platines ont été installées, et Max n'est pas Boris Vian, mais le disc-jockey du dancing de l'hôtel Intercontinental : la Bistrothèque.

Bistrothèque est un nom laid, mais le spectacle est meilleur. Le décor est planté là, sans recherche aucune, cela vaut mieux ainsi. Un maître d'hôtel jette des coups d'œil furtifs, une caissière bâille, un barman boit de la Badoit, et des petites lumières oranges jettent un voile pudique sur des visages trop neutres. C'est le Gai Paris version Jet Society. On trouve là des P.-D. G. en goguette, des jeunes bourgeois qui s'encanaillent place Vendôme, des hôtesses de l'air, des cheikhs arabes, et leurs équivalents japonais. Simplement pour quelques soirs, les call-girls qui hantent ordinairement la Bistrothèque *se sont fait remplacer. Pour l'instant, d'après Max, elles seraient à Cannes.*

Le rôle du disc-jockey de cette boîte de nuit sélect est tenu avec un soin particulier : Max est, de son propre aveu, « hautain », « impénétrable », « tendu ». Il a le cheveu court et noir, le teint mat, la voix métallique ; le geste pour essuyer un disque ou poser un bras est précis. Les petites lunettes cerclées rehaussent encore les yeux perçants de cet adolescent trop vite mûri par la vie de la nuit. Les cours de théâtre qu'il prend chaque jour, de 19 à 21 heures, n'ont pas été inutiles : la veste de tweed tombe bien.

Plusieurs fers au feu

Les fonctions sont clairement distribuées : d'un côté, l'argent, le pouvoir, l'insouciance des clients ; de l'autre, le travail répétitif du disquaire qui essuie la poussière, enchaîne les rythmes, replace minutieusement les disques et recommence. Les premiers tiennent dans leurs mains le sort du second, seul contre tous. En effet, l'emploi de disc-jockey, particulièrement instable, dépend de sa capacité à réveiller, chez les clients, le désir des rythmes, l'envie de danser.

L'enjeu est de taille : depuis huit mois à Paris, Max cherche du travail. C'est le premier qui lui a été proposé, un remplacement de quelques semaines. Encore a-t-il été choisi parmi trois candidats. « Question de présentation », *dit-il.*

La piste de danse, quelques mètres carrés, reste, au début, pratiquement vide. Un client s'avance vers le disc-jockey et demande une musique qu'il affectionne : « Je suis désolé, *répond Max,* mais je ne peux pas la passer, question de rythme, question d'atmosphère générale. » *Le monsieur, convaincu, accommodant, s'éloigne. Max sourit :* « Tu vois, j'ai gagné. Il a été eu par mon baratin. »

Echauffé par ce premier succès, Max poursuit : « Ce sont tous des moutons, des naves et des feignants. Le moindre tube, ils rappliquent tous sur la piste. C'est du matraquage. » *Son regard se durcit. Puis il décide de passer un disque de Gloria Gaymor, justement un de ces tubes à la mode : tous les clients, jusque-là attablés et bavards, indifférents à la musique, entrent alors immédiatement sur la piste de danse. Max commente :* « Tu as vu, j'ai gagné. Ce sont des mouches sur une plaque Vapona. Il n'y en a pas un qui soit dans le rythme. Ils sont raides et crispés. » *Puis, vainqueur, rassuré, presque détendu, ce nostalgique conclut :* « Tu vois, le système a raison d'en profiter. »

Son système à lui est simple. Il tient, sur fond de chômage, en deux maximes : « Le boulot, c'est la bagarre » *et* « Quand on met plusieurs fers au feu, il y en a un qui, nécessairement, marche un jour. » *Alors, par nécessité, Max est à la fois disc-jockey la nuit, acteur un peu tout le temps, standardiste le jour à Europe n° 1 où, dit-il,* « l'ambiance est sympathique ». *La cause est entendue : il ne sera pas disc-jockey après l'âge de trente ans. Peut-être même, dès l'année prochaine, il partira pour New-York parce que, d'après lui,* « c'est là que ça se passe ».

Plus tard dans la nuit, vers trois heures du matin, alors que les clients de l'hôtel commencent à somnoler, le disc-jockey rangera tous les disques qualifiés de commerciaux, il choisira pour lui tout seul une musique qu'il aime. De la soul ou de la funky, quelquefois aussi ce « Monsieur Brel » qu'il admire beaucoup.

Max Borsky, fier et conquérant, dans un enfantin défi, « ultime défenseur de la vraie musique contre tous les ignorants », entre dans la danse tout seul, enfin seul.

NICOLAS BEAU.

Carnets

Le gai pouvoir

ON l'a connu les cheveux longs, puis les cheveux frisés, enfin le cheveu court et tiré vers l'arrière. Mais, pour autant que l'enquête ait été poussée assez loin, jamais on ne l'a connu d'une couleur autre que blond incisif. Son visage est aigu, parfois pincé lorsque l'ennui ajouté à la fatigue le limitent à cette courtoisie. Souvent immobile, attentif, comme l'est le reste du corps, il s'éclaire brutalement, et ses grands bras s'ouvrent sans apparente réticence lorsqu'un favori, plus rarement une favorite, croise son champ d'attention. Ce champ est vaste. On n'y passe pas inaperçu, sauf disgrâce passagère ou — c'est arrivé — disgrâce définitive.

C'est un grand ordonnateur de la nuit. Certains sont allés jusqu'à l'appeler le « roi de la nuit ». Mais, après l'impériale Madame Martini, dont le puissant *domaine sacrifie des torrents* de vodka à un Raspoutine assagi et conserve à Paris ses éternelles Folies-Bergère, après la majestueuse Régine, dont les boas ont déjà englouti quelques visons aux Etats-Unis et quelques autruches au Brésil, il y avait pléthore de dynasties. Un prénom et un nom lui ont semblé amplement suffisants. Il n'a pas, et ne veut pas du même public. S'il ne renie pas ces « locomotives » qui font les nuits dont on parle, il préfère un public plus simple et en tout cas sans exclusives. S'il se déclare homosexuel, il déteste les ghettos, qu'ils soient de race, d'argent ou de sexualité. S'il a *bien des traits du monarque,* il se dit socialiste, et dirige d'autre part ses affaires en gestionnaire efficace mais progressiste. Sa grande hantise : l'immobilisme de la pensée et des mœurs : *« S'ils n'utilisaient pas cette violence atroce et imbécile,* dit-il, *j'aimerais être un brigadier rouge. »* Fabrice Emaer n'aime pas l'argent et n'aurait guère le temps de s'en servir pour lui-même. Mais il déteste la pauvreté, pour lui-même et les *autres. Alors il imagine des fêtes,* quotidiennes ou spectaculaires. Il déplace, ou aide à déplacer les mœurs quand elles lui semblent d'un autre temps. Sa « subversion », c'est l'organisation méthodique de la nuit.

Le Pimm's, son premier « lieu de nuit », aura été ce que fut la petite France de Philippe le Bel, et il a pris quelque chose de Louis XIV, en inventait le club Sept. C'est une espèce de Napoléon que l'on a découvert avec le Palace et son équipe volante, le Palace international.

Il s'est agencé une cour aux usages non spécifiés, mais aux *traditions* strictes : ses amis, ses lieutenants et ses ministres, quelques clients. Ils n'ont ni lever ni coucher, grands ou petits, à assumer ; mais ils lui doivent et lui donnent volontiers leur présence et leur fidélité. En échange, ils ont le privilège de voir qui se cache derrière le masque de l'homme public, derrière cette amabilité courtoise, éventuellement futile, qui le fait éviter des gens « sérieux » et dont il a fait une technique à part entière : *« Je ne suis, après tout, qu'un « loufiat »,* disait-il encore, avec un certain cynisme, avant le lancement du Palace, lorsqu'il régentait Sept. *« Les gens attendent de moi un comportement défini. Je le leur donne. Je suis un déversoir à névrose. »*

Savoir qui est derrière cette façade est donc un privilège que l'on *justifiera. Attention à qui* ne fait pas acte de présence assidue au Palais : il a droit à un froncement de sourcils prononcé, les poignées de main se font glaciales, les embrassades sont supprimées.

Si l'on vient à être plus longuement son hôte, sa générosité vous assujettit implacablement : pas une seconde de *répit, et les* trêves de l'amitié sont mesurées par un horaire sans faille. Lorsque, avec ses lieutenants, il part en campagne à New-York, aucun écart, dit-on, n'est accepté, aucun souper, aucun sommeil ne peuvent être pris loin du maître. Cependant, sauf grand mécontentement, il ne donne jamais d'ordre. Il dit : *« Vous qui êtes si génial, vous allez bien trouver une solution. »* En général, il demande l'impossible : repeindre le Palace en une nuit, faire le tour de France en une demi-journée, tirer les plans d'un théâtre en trois jours. Ils y parviennent : il se les est attachés pour *cela,* les paye cher, quels que soient leurs fonctions, du barman au P.-D. G. ; le métier passe pour eux par l'amitié, et cette aventure de nuits, de concerts, de voyages n'est *pas* de celles qu'on abandonne.

Les *anges* gardiens

Il en a détourné quelques-uns de l'Université Gilles *Roignant,* le *P.-D.G.* du Palace, reste intarissable sur saint Augustin, Pierre Loti ou le bouddhisme tibétain, même s'il s'est voué à la rock-music et à la culture physique. Elie Schulman, l'administrateur, est resté plus fidèle à la grande culture. Paul Alessandrini qui, avec Gilles Roignant, établit les programmes des concerts, est l'un de ces musicologues qui vous harassent par leur connaissance des déplacements de musiciens d'un groupe à l'autre, et des faisceaux d'influence qu'ils subissent.

Côté architecture, il y a Vincent Barré et Patrick Berger qui ont restauré le théâtre (*le Monde* du 16 mars 1978). Côté décoration, Jean-Louis Gaillemin, qui a plus ou moins laissé la philosophie germanique pour couvrir le Sept et les sous-sols du Palace, tout en miroirs et néons, plus sophistiqués que la pensée de Hegel. Il y a, monumental, Guy Cuevas, qui a laissé le droit pour devenir, selon certains, le meilleur disc-jockey à l'est du Pecos...

Fabrice Emaer porte toujours les mêmes vêtements. Il travaille dans un immense bureau-salle à manger-salon où il arrive tôt le matin, et qu'il ne quitte plus, sinon à travers d'interminables coups de téléphone commençant invariablement par *« Comment allez-vous, cher ami »,* sans liaison entre les mots. Il travaille sans prendre le temps de respirer, va parfois dîner au Sept, retourne au Palace, où souvent il surveille de longues heures durant — le nez au vent, comme s'il analysait l'air du faubourg Montmartre, l'œil haut placé, transparent et tranchant à la *fois,* une main dans une poche de sa veste bleu sombre — l'arrivée d'une faune où Dieu ne reconnaîtrait pas les *siens.* A des *signes* imperceptibles, il sait qui peut entrer ou ne pas entrer : les « camés », les « casseurs », tous ceux qui pourraient par leur présence ou par leurs actes troubler l'ordre de la cérémonie, si l'on peut parler d'ordre. Il tempère aussi la fougue parfois débordante *des anges gardiens* du Palace : le groupe « K.O. »... Il « fait la porte », puis reçoit ses hôtes de marque. Il ne part qu'assuré de la bonne marche des affaires. Il ne « sort » jamais, travaille chez lui. Fabrice Emaer ne dort pas. Le jour, il ordonne la nuit, et il voue ses nuits à la nuit.

Au commencement était le Pimm's, grand comme un mouchoir de poche, *« un lieu triomphal,* dit Fabrice Emaer, *où les gens étaient si entassés que la tendresse s'échangeait d'elle-même. C'était un de ces bars où les gens boivent beaucoup, et vous arrosent de confidences pendant de très, très longues heures ».* L'histoire s'achève en 1967 : il se fait « révolvériser » par un cambrioleur : il passe un an à l'hôpital. A propos de cette fusillade courent encore un grand *nombre de bruits,* rocambolesques ou héroïques à souhait.

Arrive « 68 ». Il trouve que ça bouge beaucoup, et il a envie, lui aussi, de faire une chose nouvelle. Il achète une auberge suisse et en fait le club Sept — un club d'homosexuels où sont admis les dames et les messieurs : *« Ça a d'abord été un lieu à la mode. C'est devenu une tradition. Maintenant, c'est un grand classique qui ne désemplit pas, comme le Harry's Bar à Venise. »* Le Sept est *snob et cher, mais* à peu près n'importe qui y va : il suffit de convaincre de sa bonne mine le cerbère en faction à l'entrée, qui s'effarouche parfois devant les femmes seules. *« Je*

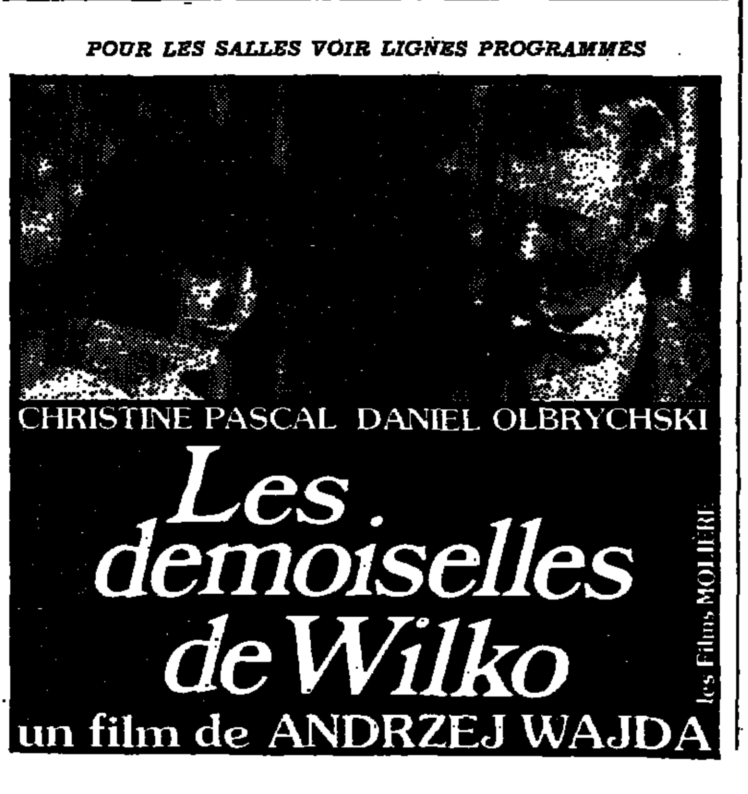
Salle Wagram,

EN 1920, Marius Combes dirigeait la salle Wagram. Son beau-frère Auguste, l'Empire. Au premier revenaient les bals populaires *qu'on n'appelait pas encore,* par fausse pudeur « bals publics ». Le second accueillait des spectacles de music-hall. La famille se partageait les clientèles, les pauvres *chez Marius, les riches chez Auguste.*

En 1945, la guerre est déjà loin : huit mille à dix mille personnes déambulent chaque dimanche soir *avenue de Wagram.* Les Parisiens hésitent entre le piano de la salle obscure et l'accordéon de la salle de bal. Le cinéma de quartier est devenu un spectacle, le bal l'est encore. Les *directeurs,* par *entente* tacite, accordent leurs prix et il y a du travail pour tous.

En 1960, de nombreux établisse*ments,* du *Moulin* de la Galette à la salle Cadet, devaient fermer face à la concurrence de la télévision. La salle Wagram, vieille dame née en 1812, s'adaptait. Catch, boxe, enregistrement de musique classique, tournage de films : autant de nouvelles activités qui témoignaient de sa vitalité et permettaient qu'on y danse toujours à la fin de la semaine.

Aujourd'hui, la salle Wagram a sans doute vécu. Il y a deux ans, le directeur supprimait le bal du dimanche, jugé «trop peu rentable». *Le samedi soir, le disco a raison de* l'accordéon. Ainsi, le 30 juin dernier, les musiciens du groupe Montals, la trogne rouge et le sourire amer, ont passé l'essentiel de leur soirée au bar, devant un verre de bière. En effet, lorsqu'ils jouaient un air d'accordéon, du jazz ou un tango, deux ou trois couples seule*ment s'avançaient* timidement dans l'immense salle. *Mais* lorsque les





DES SPECTACLES

de bals

de la nuit au

il n'y a plus d'ac



هكذا من الأصل

de bals

de la nuit au Palace

ne pouvais pas imaginer un endroit de nuit réservé à un ghetto, quel qu'il soit. Le ghetto, c'est toujours une prison. J'aime qu'il y ait vraiment tout le monde dans un lieu. »

En face, il ouvre un théâtre : « *Pour ne pas arriver à remplir un théâtre de soixante-cinq places, il faut que le bide soit vraiment colossal !* » A Saint-Tropez, il ouvre un Sept pour l'été : « *Je suis la seule personne à m'être ainsi cassé la figure dans cette ville. Les gens ont eu l'immense privilège de pouvoir me snober : second bide !* » Il se replie rue Sainte-Anne. Il vit trois histoires d'amour qui ne finissent pas bien : Des « *histoires rêvées* ». Alors il prend en main le Palace, en 1978.

Un « Diaghilev de l'après-guerre »

Dans ce théâtre presque en ruine, il investit près de 15 millions de francs. Il n'y touche pas : il le restaure, le couvre d'équipements modernes, de jeux de lumière, de lasers, de « sonos », de jeux d'orgue : « *C'était le succès ou la faillite. L'idée de la prison me fait horreur, j'étais condamné au succès.* » Le succès est venu. Plusieurs milliers de personnes passent chaque semaine au Palace. On en parle à l'étranger comme de la tour Eiffel, et Roland Barthes n'a pu s'empêcher d'écrire à son propos, contribuant ainsi à créer le mythe. On ne nomme plus Fabrice Emaer « roi de la nuit », mais « Diaghilev de l'après-guerre ».

Fabrice Emaer considère que les deux phénomènes les plus importants des vingt dernières années sont la pop' music et la mode — celle des vêtements. Il a voulu créer un endroit qui leur donne leur place comme des phénomènes culturels à part entière, sans coupure avec la vie, sans coupure avec l'histoire. Le Palace, ce n'est plus une histoire de club. Ce n'est peut-être pas non plus tout à fait une histoire de fête, mais c'est effectivement la prise en compte de besoins nouveaux dans un cadre traditionnel : « *Je n'ai fait que reprendre une grande tradition populaire qui existait il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans. Mais les transformations de la société ont fait de notre siècle quelque chose de plus puritain encore qu'au précédent. Je voulais dès le départ un lieu populaire, sans penser qu'il le deviendrait autant : c'est le public qui fait le lieu.*

» *Tel qu'il est, aujourd'hui, il m'intéresse plus que s'il était un repère de snobs. Il est vibrant de vie. On y voit des comportements incroyables de naturel et de liberté, que ne comprennent pas toujours les gens de ma génération. Les jeunes, les très jeunes — ils sont l'immense majorité de la clientèle, ont trouvé un endroit où ils peuvent vivre selon leurs goûts, sans être discutés. Avec la lumière qui est celle de leur génération : il n'y a pas de coin sombre au Palace. Ils n'ont plus besoin de judas à l'entrée, plus besoin d'entretenir leurs culpabilités, plus besoin de boîtes confidentielles. Elles avaient leur charme, elles ne corespondent plus à notre époque.* »

Depuis l'ouverture du Palace, la clientèle s'est largement modifiée. Les « élites » qui avaient aidé à le lancer se font plus rares. La « jet-set » vient moins, elle se voit noyée dans la foule, ce qui ne lui plaît pas spécialement : « *Dès qu'elle descend des avions qui composent la moitié de son nom, elle vit dans la banalité. Alors il lui faut se rassurer sans arrêt, et ce n'est pas ici qu'elle le peut.* »

Réchauffer les passions refroidies

Mais ce qui a modifié le plus sensiblement la physionomie du Palace, c'est l'utilisation de plus en plus fréquente, de plus en plus fastueuse de la scène. Sans parler des ballets et des innombrables concerts qui renouent avec le music-hall des origines et qui font du Palace une des salles les plus vivantes de Paris, il y a ces décors imaginés par le peintre Gérard Garouste ; ruines ou palais qui apparaissent et disparaissent, déserts, vivant seulement de leur mobilité, des faisceaux de lumière qui les brassent, des fumées qui, par instants, les dévorent.

Ainsi, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, qu'il faille organiser un spectacle ou faire vivre la salle, l'événement est permanent : « *On nous avait soupçonné de tuer ce théâtre. Je crois qu'en fait nous lui avons donné une vie qu'il n'a jamais connue, et que ne connaissent guère les autres salles de Paris. D'une certaine manière, nous avons trouvé une forme d'expression théâtrale.* »

Au Palace, les gens viennent réellement pour le théâtre, théâtre sans fauteuil, où chacun circule et agit comme il l'entend.

« *La culture, comme la fête,* dit enfin Fabrice Emaer, *n'a pas une définition unique ; elle ne peut pas être complètement étatique. Il y a eu une tendance à ne plus s'en référer qu'à l'Etat. Depuis on assiste à une « sinistrose » aiguë, quotidienne. Il n'est pas normal que la fête soit célébrée uniquement le 14 juillet, et que le reste de la vie soit fait de « crises » tragiques. Car plus rien n'est réellement tragique, plus rien n'est réellement gai non plus. Une nation ne peut vivre uniquement de passions refroidies.* »

Un Palace vient de s'ouvrir à Cabourg, un autre va ouvrir à Los Angeles, un autre, peut-être, à Perpignan, sans qu'il soit précisé s'il prendrait la place de la gare. Le Palace organise des concerts ici et là, et part avec la famille Grüss sur les routes de France. Philippe le Bel a réussi.

FREDERIC EDELMANN.

il n'y a plus d'accordéon

« Léopards », les « Tropics », les « Piranhas » envoyaient des décibels, lorsque les trois orchestres antillais entamaient un reggae ou une rumba, la piste se remplissait instantanément. « *Pour nous, c'est révolu,* dit André Montais, qui dirige le groupe depuis trente ans. *Avant on était considéré, maintenant les gens nous prennent pour des éclopés.* » « *Douze morceaux,* dit un autre musicien, *et ça leur suffit. C'est la fin des orchestres polyvalents comme le nôtre.* » « *De toute façon,* estime un troisième, *ils ne savent plus danser.* »

La musique a changé, le rituel a survécu. Salle Wagram, on danse souvent encore par deux, et pas seulement pendant les slows. Il n'y a là aucune dérision : la main reste timidement conquérante et le regard pénétré. Seul le pas manque d'assurance. Après la danse, on sort un peigne pour se recoiffer. Puis on partage avec cérémonie le champagne mousseux, payé 48 F la bouteille et apporté dans un seau argenté.

La sensualité est absente. Le décor de glaces et de colonnades ne s'y prête guère. Deux femmes, raides, dansent ensemble ; un cavalier éconduit se rassied sans ostentation ; seul un couple — une Blanche et un Noir — manifeste sa tendresse. Ailleurs, la pudeur est la règle : « *Ici, c'est un bal calme* », précise un des gorilles de l'entrée. Calme, oui. Mais le rythme linéaire, lourd, répétitif du simili-disco, entraîne les mouvements des danseurs. Les couples n'ont pas besoin de se parler pour dire ce qu'ils demandent et ce qu'ils offrent.

« *C'est le bal de la sexualité* », commente un habitué de trente-deux ans, la rouflaquette avantageuse, entouré par trois filles plus jeunes, rencontrées il y a quinze jours ici même. Il a, en un sens, raison : le bal, salle Wagram, est une fête où l'on dépense sans compter (les pourboires sont nombreux) et où l'on se dépense beaucoup (les danses sont interminables). L'enjeu pour ces dizaines d'hommes seuls est immense : il s'agit de vaincre une solitude. « *On est ici à la recherche du grand amour* », rêve l'habitué. Pourtant, les femmes isolées sont rares. « *C'est normal,* explique le même, *elles viennent ici une fois, font une expérience sexuelle, sont déçues, et ne reviennent pas.* »

Si le prix d'entrée — 50 francs — est sensiblement le même que celui d'une boîte de nuit, la clientèle y est fort différente. Elle était composée hier de Savoyards, récemment d'Espagnols, aujourd'hui d'Antillais. On y trouve aussi de nombreux employés des P.T.T. et de la R.A.T.P. venus de province. L'exotisme des orchestres n'explique pas à lui seul ce type de recrutement. Le plaisir, salle Wagram, est sérieux. Pas de « frime », des serveurs complices. L'atmosphère familière rassure ceux que les boîtes de nuit refuseraient peut-être. Les déracinés se retrouvent.

L'actuel directeur, qui, depuis trente-trois ans, n'a pas manqué un seul bal, demande aux journalistes de parler sans mépris de cette salle qu'il aime. « *Il n'y a pas si longtemps,* dit-il, *les Espagnoles venaient nombreuses à ce bal, et on l'appelait « le bal des bonniches.* »

« *L'homme le plus déshérité,* dit un proverbe cynique, *a toujours une esclave : la femme.* » Et un autre : « *On est toujours le juif de quelqu'un.* »

N. B.

Des orchestres pour les tubes des autres

Le groupe Atlantide a été formé en janvier dernier sous l'impulsion du bassiste. Il est composé de neuf musiciens, tous professionnels — seul le bassiste exerce un second métier à la Sécurité sociale — et, comme une centaine d'autres orchestres du Sud-Ouest, il sillonne la région dans un vieux bus acheté pour le prix de 25 000 francs, aménagé avec un coin couchettes, et il anime les bals organisés en milieu rural ou semi-urbain, dans des lieux souvent vétustes, dans des foyers culturels, des gymnases ou sous des chapiteaux, par des municipalités, des comités de fêtes, des associations sportives ou corporatives. Des milliers d'organisateurs généralement bénévoles.

Avant la formation d'Atlantide, les musiciens faisaient partie d'autres orchestres de bal : le Liverpool, le Médium, le Happy Boys, le Pathus Cremat, le Perry International. Ils ont entre vingt et trente-cinq ans, jouent de la guitare, des cuivres, des claviers, des percussions et interprètent un répertoire dominé par les « tubes » des radios, reproduits le plus fidèlement, le chanteur prenant, suivant le titre, la couleur de voix d'Eddy Mitchell, de Johnny Hallyday, de Julien Clerc ou de Michel Sardou. Depuis janvier, le groupe fait dix « affaires » par mois, mais en juillet il en a vingt-quatre et en août vingt-six. Aujourd'hui, il reçoit 4 000 francs par engagement. Après l'été, il espère bien en obtenir 6 500.

Les plus anciens parmi les musiciens d'Atlantide ont vu ces dernières années les bals perdre leur caractère. Comme le souligne Patrick Renault dans un dossier sur les bals populaires publié sous l'égide de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, le rock « *a joué un rôle très important dans l'évolution du bal, car il en a transformé la clientèle. Il a fait fuir les plus âgés — c'est-à-dire les plus de vingt-cinq ans, — qui n'aimaient pas ses rythmes et ne pouvaient pas danser* ».

Le bal réunit aujourd'hui essentiellement les jeunes de seize à vingt-cinq ans, mais, changement des mœurs, le bal n'est plus un des lieux privilégiés où les garçons et les filles se rencontrent. Il offre un espace où l'on peut danser sur ce qu'on écoute sur les ondes, mais peu de jeunes effectivement dansent, à peine quatre-vingts sur sept cents ou huit cents, comme nous l'avions vu, dernièrement à Mauvezin, un petit village entre Auch et Toulouse. Atlantide y animait un bal au foyer culturel, une sorte de hall impossible à sonoriser, vaguement décoré avec deux guirlandes multicolores. Il alternait les séries de rocks et de slows, *Let it be*, *Crease*, *Alive again* et *Yesterday*, *Down to the river flow*, *Travailler, c'est trop dur*, *En chantant* et *J'ai oublié de vivre*.

Ils sont dix mille

Le chef d'orchestre, comme d'habitude, commandait lui-même du pied les spots de lumières. Les musiciens jouaient avec une certaine ardeur depuis 22 heures et allaient poursuivre ainsi sans une pause jusqu'à 2 heures du matin. Les jeunes venus, en bandes ou en solitaires, par ennui ou par désœuvrement, se groupaient près de l'estrade, près du bar ou au milieu même de la salle, attendant sans rien dire on ne sait trop quoi, fumant, buvant une bière ou cherchant le dialogue, écoutant l'orchestre s'ingénier à copier l'enregistrement de la chanson devenue à la mode grâce à la radio et au juke-boxe, le comparant éventuellement avec Galaxie ou Transit, les orchestres qui avaient animé les bals des semaines précédentes avec le même répertoire standardisé, avec la même volonté de reproduire la sonorité et la technique des succès du moment.

Il y a en France dix mille orchestres, dont trois mille professionnels, qui font danser les jeunes dans des soirées de société (Rotary, anciens d'Algérie, etc.). Mais le nombre des bals diminue. Sans doute parce qu'un orchestre ressemble trop à un autre et que les musiciens ont évidemment du mal parfois à s'adapter à la mode et aux nouvelles sonorités, bien que chaque formation s'efforce chaque semaine d'introduire deux ou trois nouveaux titres dans le répertoire.

Sans doute aussi par le manque d'enthousiasme d'un certain nombre d'organisateurs bénévoles devant les charges de plus en plus élevées auxquelles ils doivent faire face : location de la salle, prix de l'orchestre, droits d'auteur prélevés par la SACEM et qui sont de 8,8 % des recettes directes-entrées — le prix d'entrée varie de douze à dix-huit francs — et de 4,4 % des recettes annexes. Et aussi devant la crainte, non pas des échauffourées qui ont toujours eu lieu pour le « verre de trop », pour une rivalité ou du fait de la promiscuité, d'une sonorisation outrancière de la salle, mais d'une violence systématique et gratuite qui ne touche pourtant — selon l'analyse faite par Patrick Renault — que moins de 2 % des cas.

Enfin, si les bals se sont, d'une certaine manière, changés en spectacle, il est bien évident que les vingt-huit mille boîtes « disco » existant aujourd'hui dans l'Hexagone offrent, dans un confort plus apparent, la musique originale diffusée par les médias et correspondent mieux à la nouvelle forme de bonheur conventionnée, synthétisée et collective en vogue. C'est ainsi que, depuis deux ans, les recettes de la SACEM provenant des discothèques dépassent celles émanant des bals avec orchestre.

CLAUDE FLÉOUTER.

LA SACEM ET LE DISCO

En 1978, il y a eu 166 000 bals en France, procurant à la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) des droits d'auteurs d'un montant de 60 200 000 francs (8,80 % des recettes). La même année, 600 cabarets et dancings présentant un orchestre ont donné à la SACEM une redevance de 12 400 000 francs tandis que les 3 600 discothèques enregistrées avaient versé la somme de 78 400 000 francs (8,25 % des recettes, déduction faite de la T.V.A. et des services). Les discothèques, cabarets et dancings étant regroupés entre plusieurs syndicats : la chambre syndicale des cabarets artistiques et distractions, dancings, restaurants d'ambiance et discothèques ; la confédération française des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et limonadiers ; la fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique.

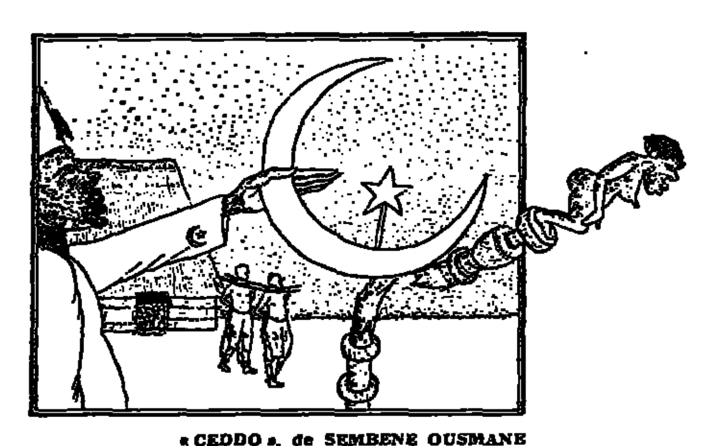
Aujourd'hui, le dancing connaît lui aussi la crise de la musique vivante, et le disc-jockey remplace progressivement l'orchestre, dont le coût est trop élevé (cachets plus charges sociales) et qui ne peut rivaliser ni avec le disque mis au point et fabriqué dans les studios, ni avec la télévision, qui montre chaque jour les créateurs du titre à succès. Contraints par le goût actuel du public de reproduire les sons et les gestes du groupe original, les musiciens ne satisfont pas pour autant. Il y avait 40 000 musiciens avant la guerre ; il n'y en a plus que 6 000 environ.

Pourtant, la balance des comptes de la SACEM sera bénéficiaire cette année. Grâce au disco. En effet, un tiers du disco reproduit dans les discothèques est d'origine française : la plupart des titres de Village People, par exemple, sont composés par les Français Belolo et Morali, et un chanteur comme Patrick Hernandez, qui chante en anglais Born to be alive, *est né au Blanc-Mesnil.*

Le disco, qui a débordé depuis longtemps le cadre des discothèques, a envahi les tranches des programmes radiophoniques et bénéficie du fait que la plupart des adolescents aujourd'hui comprennent l'anglais ou le parlent, produit — semble-t-il — plus de ravages que le « yé-yé » il y a dix-huit ans. L'autre jour, un animateur d'Europe 1, au cours de son émission « Hit-parade », disait brusquement étonné : « Cette semaine, il y a deux chansons françaises dans les quinze premiers ! »

CL. F.

une sélection



« CEDDO », de SEMBENE OUSMANE vu par Bonnaffé

cinéma

THE KIDS ARE ALRIGHT AVEC LES WHO

Un moment de l'histoire du rock s'est achevé avec la mort de Keith Moon, le « clown-batteur » du groupe anglais les Who. L'histoire du rock est celle de notre temps.

FESTIVAL WIM WENDERS

Quatre films du cinéaste allemand : **l'Angoisse du gardien de but, Alice dans les villes, Faux Mouvement, Au fil du temps,** *sans oublier la reprise de l'Ami américain.*

CORPS A CŒUR DE PAUL VECCHIALI

Transgression du film sentimental et de ses codes, voici l'histoire d'un désordre inexplicable, d'une passion fulgurante montrée avec *un lyrisme qui n'appartient qu'à* Vecchiali — avec Hélène Surgère et Nicolas Silberg.

LES BELLES MANIÈRES DE JEAN-CLAUDE GUIGUET

Avec encore Hélène Surgère et Nicolas Silberg, l'oppression sociale passe par les sentiments. Une histoire très simple, très douce, très cruelle.

CEDDO DE SEMBENE OUSMANE

Charge violente et baroque contre les intolérances et les religions d'Etat. Cela se passe en Afrique, cela se raconte en images brillantes et poétiques par le plus doué des réalisateurs du Sénégal.

Phantasm, de Don Coscarelli : les peurs et les désirs d'un adolescent arraché à l'enfance. **Now Voyager,** d'Irving Rapper : *où Bette Davis* n'est pas seulement une garce.

Dersou Ouzala, de Kurosawa : sur le chemin de la sagesse à travers la taïga sibérienne. **Toto misère et noblesse,** de Mario Mattoli : tradition de la farce napolitaine, génie comique de Toto. **Amour de perdition,** de Manoel *de Oliveira : les feux barbares de* la passion. **Les Demoiselles de Wilko,** de Wajda : mélancolie des amours défuntes. **Norma Rae,** de Martin Ritt : comment gagner le bonheur. **La Drôlesse,** de Jacques Doillon : la tendresse. **Les Moissons du ciel,** de Terrence Malick : les grands espaces, prix de la mise en scène à Cannes. **La Honte de la jungle,** de Picha : *le cri de* Johnny Weissmuller dans un dessin animé iconoclaste.

théâtre

LA COUPE ET LES LÈVRES AUX BOUFFES DU NORD

Le Chantier-Théâtre de François Joxe laisse le temps d'un été sa recherche des auteurs contemporains *pour s'emparer du* romantisme effréné de Musset.

MEPHISTO A LA CARTOUCHERIE

Le Théâtre du Soleil reste à Paris *jusqu'au 15 juillet, avant de* « descendre » à Avignon (du 21 au 30). Puis « monte » à Louvain avant de revenir à la Cartoucherie le 20 octobre.

LES DEUX ORPHELINES A *LA PORTE SAINT-MARTIN*

Le chef-d'œuvre du mélodrame dans la mise en scène attentive et intelligente de Martin-Barbaz. Un délice.

JACQUES THIBAULT A *L'ARTISTIC-ATHEVAIN*

Le trajet d'un personnage à l'intérieur d'un roman *fleuve et le* portrait d'une société.

expositions

L'ART RELIGIEUX A VENISE AU MUSEE CHAGALL DE NICE

Pour le musée biblique, on a cherché à faire rimer Venise et spiritualité. Un angle d'approche de l'art vénitien qui n'avait jamais été risqué jusque-là. Les œuvres présentées — tableaux, dessins et gravures — couvrent *tout le seizième* siècle. Elles ont été choisies d..ns les collections publiques *françaises, de Paris et de province.* Elles ont été signées de noms très connus : Titien, Tintoret, Véronèse, ou moins connus : Jacopo Bassano, Palma Giovane, Paris Bordone, Cima da Conegliano...

MIRO A SAINT-PAUL-DE-VENCE

La fondation Maeght a fait place à Miro pour l'été ; Miro, qui, par des œuvres, habite les lieux depuis leur création, il y a quinze ans. Mais, d'années en années, d'autres sculptures, d'autre céramiques, des dessins, des aquarelles, des gouaches, sont venus y renforcer sa présence. L'exposition regroupe *tout cela, complété par* des prêts de collectionneurs et de musées, qui permettent de retracer le parcours de l'artiste au cours de ces vingt dernières années.

NICOLAS MIGNARD AU PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

Accompagnées d'études et de dessins préparatoires, une vingtaine de toiles, « grandes machines d'église » de Mignard, ont été rassemblées dans la grande chapelle *de Clément VI, où elles ont été* restaurées ou nettoyées.

DAUMIER ET SES AMIS RÉPUBLICAINS A MARSEILLE

Le musée Cantini présente des peintures (celles qui étaient accessibles), des dessins, des sculptures (judicieusement mise en scène, *comme un jeu de massacre*). Les amis républicains sont là : Millet, Manet, Courbet, Delor, Corot...

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT AU MUSÉ DU LOUVRE

Autour de deux tableaux remarquables de la Grande Galerie, acquis par le Louvre en 1975, *des études et des documents permettent d'évoquer à la fois l'art* d'Hubert Robert et l'histoire du palais au moment de sa grande *métamorphose en musée,* par un témoin visiblement inspiré par ce thème.

Paris-Moscou, au Centre Georges-Pompidou (un énorme rassemblement d'œuvres et de documents, *la plupart venus des musées soviétiques,* pour évoquer les échanges culturels entre les deux capitales, entre 1900 et 1930) ; **l'Art en France sous le Second Empire,** au Grand Palais (un nouveau regard sur une période mal connue) ; **Mer Egée, Grèce des îles,** au Louvre (de l'ère du bronze à la période classique) ; **la Galerie Pierre,** au Musée *d'art moderne de la Ville de Paris* (un hommage à Pierre Lœb, marchand éclairé) ; **Paul Rebeyrolle,** au Grand Palais (la forme et la force d'un peintre d'aujourd'hui).

musique

AIX, MOZART ET LES CASTRATS

Ouverture, à Aix-en-Provence, d'un festival qui promet beaucoup, avec des **Noces de Figaro,** mises *en scène par Lavelli, qui réunissent* notamment Valerie Masterson et Barbara Hendrickx, et au pupitre Neville Marriner (les 15, 19, 23, 26, 31 juillet et 3 août). Une nouveauté assez excitante : **Porporino,** tiré du roman de Dominique Fernandez sur les castrats : toute la *musique* a été tirée par Roger Blanchard des œuvres écrites pour ces personnages mythologiques de l'opéra, par Porpora, Scarlatti, Durante, Hasse, Cimarosa, *Pergolèse,* Jommelli, et qui sont très oubliées; on souhaite pleine réussite à ce *spectacle original,* chanté notamment par d'admirables contreténor et ténor, James Bowman et Bruce Brewer, dans une mise en scène de Patrick Guinand *(qui* débute au théâtre lyrique), sous la direction de Ralph Weikert (les *22, 25 juillet, 1er et 4 août).* Autre « débutant lyrique », Jean-Claude Fall qui, avec André Acquart, réalise un **Werther,** de Massenet, sans aucun doute original, avec en tête de distribution Teresa Berganza, *sous la direction de J.-Cl. Casadesus (les 21, 24, 27, 30 juillet, 2 et* 5 août). Autour de ces opéras, les habituels concerts et les multiples récitals de chant.

LE FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

Succédant au Festival du Marais, le Festival estival, heureusement sauvé l'an passé, continuera d'assurer une excellente présence musicale pour les touristes en vacances et les Parisiens au travail. Des programmes séduisants *et qui diffèrent en général des* concerts du reste de l'année. Ainsi, la semaine *qui vient, tandis que commencent* les stages de construction de clavicorde et de clavecin au Sofitel (le 16). Pro Cantione Antiqua, de Londres, chantera des *polyphonies* de la Renaissance (Conciergerie, le 16, à 18 h. 30) et le **Stabat Mater,** de Palestrina *(Sainte-Chapelle, le 17,* à 18 h. 30 et 20 h. 30) : l'organiste P. Dankelmaier mariera Bach, *Ligeti et Kaufmann (Saint-Séverin, le* 18), et le Nouvel Orchestre philharmonique consacrera une soirée à Penderecki avec le **Thrène pour Hiroshima** et la création du **Magnificat** (Saint-Germain-des-Prés, le 19). Renseignements : 4, rue des Prêtres, Saint-Séverin, tél. 633-61-77 et 329-53-04).

MUSIQUE A SCEAUX

Juillet ramène aussi les fraîches musiques de l'Orangerie de Sceaux, qui donnent aux Parisiens l'impression d'être « en festival » chaque week-end jusqu'au 7 octobre. Les concerts ont *lieu le* vendredi, à 20 h. 45, les samedis et dimanches, à 17 h. 30, et le beau *parc enchante les entractes.* Cette semaine, trompette et orgue avec André Bernard et J.-L. Gil (le 13), des sonates violon et piano de Beethoven, Martinu et Schubert, par Veda Reynolds et N. Lee (le 14), et Rossini, Boccherini et Mozart, par l'Orchestre Audonia (le 15). Grâces soient rendues à Alfred Loewenguth *et à Georges* Poisson, conservateur du Musée de l'Ile-de-France, de maintenir *tant de délicieuses musiques dans* cette opulente verdure (Festival de Sceaux, 1, *rue des Imbergères,* Sceaux).

A TRAVERS LA FRANCE

On découvrira à travers nos programmes mille lieux, où de belles musiques viennent chanter aux *oreilles des estivants ;* ainsi le Pouliguen qui, chaque mercredi, propose des interprètes de haute qualité : les Petits Chanteurs à la croix de bois (le 18), le Quintette de cuivres Arban, qui vient de *remporter un prix* Maurice-*André (le 25),* l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard (le 1er août), John William (le 8), Guy Touvron, le trompettiste (le 15), etc. Au **Pyla-sur-Mer** (Gironde), l'Orchestre national de chambre de Toulouse (le 17 juillet), le Quatuor Parrenin *dans Beethoven, Brahms et Bartok* (le 21), le guitariste Quevedo (le 25), etc. **La Chartreuse de la Verne,** à 33 *kilomètres* de Saint-Tropez, présente trois programmes qui sortent de l'ordinaire : les Jajoukas, rituels du Rif marocain (les 17 et 19, à 19 h.), l'Esterhazy Baryton Trio, qui présente un curieux instrument pour qui Haydn *écrit une quantité d'œuvres* à la demande de son prince (le 21), la Boston Camerata (le 24). **Les Nuits de Bourgogne** vous promèneront à travers la région : à **l'abbaye de Fontenay** avec les Virtuosi du Roma (le 14), à **Saulieu** avec *le superbe Ensemble de la* chapelle royale (le 21), au **Château de Clos-Vougeot** où l'on *boira Bach et Mozart, avec Karl* Munchinger (le 26). Ce ne sont là que quelques possibilités. A chacun de constituer son menu.

rock

CLARK TERRY, ELVIN JONES A CAMPAGNE PREMIÈRE

Quelques concerts exceptionnels transférés de la Chapelle des Lombards (fermée jusqu'au 18), à *Campagne-Première. Le grand* Orchestre de Clark Terry : dix-sept musiciens réunis par un trompettiste *génialement* (et jovialement) classique (du 10 au 14 juillet, à 20 h. 30 et 22 h. 30) ; et le quartet d'Elvin Jones, batteur légendaire de John Coltrane (les 16 et 17 juillet, à 20 h. 30 et 22 h. 30).

ET DES SPECTACLES



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

A TRAVERS LA FRANCE

rock



La photographie à Venise

Des milliers d'instants

DES banderoles, des calicots, pendent dès l'arrivée à la gare, du pont du Rialto, et de l'Académie, à chaque arrêt de vaporetto : des lignes tremblées bleues et vertes, comme ces ondes interférentes qui s'inscrivent sur l'écran de télévision, juste un reflet d'eau sur la lagune. Dès qu'on s'éloigne un peu, ou qu'on cligne de l'œil apparaît, comme en filigrane, un œil grand ouvert, ce fameux œil qui s'impose, visuellement et graphiquement, dès qu'on veut évoquer la photographie. Il n'y a pas de Biennale cette année, mais Venise fête la photographie tout l'été, somptueusement, avec du souffle, des moyens, de l'intelligence, à travers vingt-cinq expositions distribuées dans différents lieux de la ville. Une carte, affichée sur tous les murs, indique ces lieux au touriste, mais le touriste a suffisamment à faire comme ça avec ses propres photos.

Venise avait une dette envers la photographie, a-t-on dit, puisqu'elle est la ville la plus photographiée du monde, la ville baroque dont chaque fragment saisi au vol est une splendeur, la ville de la lumière, qui se diffuse, se tamise et miroite dans les jeux des ponts et des canaux, circule à travers les arches et les brusques découvertes. Mais Venise, l'été, semble infestée, malade de ce tourisme, de cet empressement à ravir la beauté sans même la regarder. Les vaporettos croulent sous la masse des corps ensuqués. Il n'y a plus de pittoresque à Venise que ces chiens, tous muselés, ces gondoles encore funèbres, et ces orchestres de violons et d'accordéons qui égrènent encore, sous les tentures blanches déployées du café Florian ou du café Quadri, comme sous de grands berceaux, des mélodies d'une autre époque.

Organisée conjointement par la municipalité de Venise et l'UNESCO, sous l'initiative de Cornell Capa, frère du reporter Robert Capa, mort en Indochine en 1954, et directeur de l'International Center of Photography de New-York, cette manifestation a coûté 700 millions de lires. Il y a bien eu quelques problèmes d'organisation au départ : la marine, trop bienveillante, avait évacué les stagiaires des workshops, qui avaient tous entre vingt et trente ans, d'un beau bateau blanc qu'on leur avait réservé, pour mettre les garçons à la caserne et les filles au couvent ; les trois organisateurs, Capa, Franco Miracco, responsable communiste des expositions pour la ville, et Maria Teresa Rubin de Cervin, directrice du bureau de l'UNESCO à Venise, semblaient des personnalités antinomiques ; les revues italiennes de photographie boudaient le Festival, parce qu'il était organisé par des Américains ; il n'y avait personne pour écouter les conférenciers, Robert Delpire, Paul Katz, Sam Wagstaff, venus présenter leurs expositions ; les salles étaient vides, les premiers jours, mais elles se sont remplies peu à peu, et on compte maintenant trois mille visiteurs par jour, et cinq mille pendant les week-ends.

Retombées poétiques

Cet événement, qui est sans doute la plus phénoménale célébration que la photographie ait jamais connue, ne concurrence ni ne fait pâlir les Rencontres internationales d'Arles, car il est ponctuel, il ne pourra pas se répéter, il pourra tout juste être transporté, et adapté, dans d'autres villes. Il englobe toute la photographie : la photographie ancienne, avec Lewis Hine, Atget, Stieglitz et sa merveilleuse collection de pictorialistes (Demachy, De Meyer, Kühn, Steichen...), la collection Wagstaff, Michetti, Primoli, toutes ces expositions regroupées au musée Correr ; la grande photographie de guerre et de reportage, avec Robert Capa et Eugène Smith, réunis au palais Fortuny ; enfin, toute la grande photo moderne, humaniste, avec une exposition collective, « Images des hommes », qui regroupe Sander, Kertész, Brandt, Doisneau, Sudek, autour de laquelle se greffent, comme deux prolongements, deux approfondissements, une rétrospective Henri Cartier-Bresson, et une rétrospective Robert Frank, et, comme deux excroissances radicales et monstrueuses, Diane Arbus et Weegee.

Tina Modotti, Italienne émigrée aux Etats-Unis dans les années 20, actrice à Hollywood, femme et modèle d'Edward Weston, puis militante communiste, qui a cessé de photographier des fils électriques pour photographier la misère, des mains de travailleurs et des manifestations, fait le lien, dans le pavillon central des jardins de la Biennale, entre la photo composée, intériorisée, froide et sensualiste d'Edward Weston et la photo plus engagée, en prise directe sur le monde, vive et efficace, mais dénuée finalement du choc de l'événement, pour en prendre un à-côté, une retombée poétique, de Cartier-Bresson et de Frank.

« Valence », Espagne, 1933.

Le choix des cent quatre-vingts photos de Cartier-Bresson effectué par Robert Delpire est plutôt graphique et esthétique. Il va des années 30 à aujourd'hui, avec une vingtaine d'inédits, mais l'enchaînement n'est pas chronologique, ni temporellement ni géographiquement. Il tient à des associations ténues et littéraires, à un mouvement subtil qui respecte les éblouissements de Cartier-Bresson, ces instants suspendus dans un bain d'histoire, une ombre fuyante dans une construction géométrique, un enfant qui se convulse, comme dans une prière, devant un mur lépreux. Les dernières photos ont une espèce de détachement serein, un peu triste : un grand arbre coupé dans la neige, en Suisse ; un couple qui s'embrasse, étendu entre les dalles d'un cimetière, dans le nord de l'Angleterre.

Robert Frank, qui a abandonné la photographie pour le cinéma, travaillait à partir d'idées (les Américains, l'automobile...), plutôt — comme Cartier-Bresson, — que de se prononcer en état d'alerte, jusqu'à l' « éblouissement ». Mais leurs photos ont la finesse en commun, même si Frank est plus quotidien, et accroche des choses de rien : le contraste d'une peau blanche de bébé contre la peau noire de la nurse, la rencontre amoureuse de deux aveugles sur un banc, des visages anonymes pris dans la foule de la rue, du métro ou des restaurants.

On connaît par cœur Arbus et Weegee, les marginaux les plus durs et les plus inspirés du reportage américain, mais on découvre quelque chose de toujours plus désespérant chez Arbus, un homme en imperméable transparent dans une chambre d'hôtel, les petits mongoliens qui exultent sur une prairie, et il y a un plaisir fou à voir les originaux de Weegee, ses constats de meurtres dans la nuit new-yorkaise, comme une bonne copie de série noire.

Le problème, dans toutes ces expositions (dont il faut louer la beauté, l'originalité de l'accrochage — du travail d'artisan bien fait), est le nombre des images, le risque de la saturation. Car ce festival est pratiquement exhaustif : qu'a-t-on oublié, sinon la photo de mode, Avedon, une photo plus littéraire, comme celle de Duane Michals, et heureusement toute la photographie conceptuelle, le Fine Art américain, qui envahit d'ordinaire les expositions, et qui ici n'est évoqué que par une exposition de groupe, « La photographie américaine contemporaine (Friedlander, Ueismann...) ? Il y a des milliers et des milliers d'images à voir, chacune est forte en soi, mais la plupart des tirages sont présentés dans le même format, et c'est évident que la répétition, la juxtaposition, atténue cette force, et que l'œil a aussi une fatigue, une résistance, et finalement se bloque et rejette.

Si l'on va à Venise, il faudra donc faire un choix, ou alors survoler certaines expositions : les expositions de groupe qui se proposent de présenter la production récente d'un pays (« Le Japon : autoportrait » ; « Echo en Amérique latine » ; « La photographie européenne contemporaine ») sont moins intéressantes parce que plus fouillis, sans lignes de force très nettes ; et l'exposition « The Land », qui regroupe, au rez-de-chaussée de la Fondation Quirini di Stampalia, des photographies de paysages, est plate comme une vague sans vent, comme un vallon raboté, parce qu'un paysage qui surgit dans une œuvre est un événement, une respiration, tandis que des paysanges accumulés se déterminent les uns les autres. Se limiter à la photo, de surcroît, et ne pas aller voir les Carpaccio, les Longhi et les Giorgione de l'Accademia et de la Fondation Quirini, ne pas visiter le magnifique musée de tissus du palais Fortuny, dont les étages supérieurs ont été aménagés pour les stages (et devraient rester un centre d'enseignement permanent de la photographie), serait faire preuve d'étroitesse d'esprit.

Un ticket d'entrée vendu 3 000 lires (environ 15 F) permet de visiter les vingt-cinq expositions ; le catalogue, vendu 15 000 lires (75 F), édité en italien (Electra Editrice) et en anglais, est énorme et magnifique, mais il est aussi toujours restrictif, parce qu'on n'y retrouve pas toujours les images qu'on a aimées le plus, et qui finissent par disparaître de la mémoire, chassées par d'autres flots récurrents. Elles seront peut-être dans le numéro spécial que la revue *Photo* consacre à Venise (sortie le 25 juillet) ; et on les retrouvera au premier Palais de la photographie, en décembre, au Palais des congrès, où Robert Delpire fait venir quelques-unes des plus belles expositions : Lewis Hine, Diane Arbus, Weegee, Eugene Smith, la collection Sam Wagstaff, qui démontre qu'un collectionneur peut aussi être un artiste, et l'exposition sur la danse, Paysages éphémères, captivante même pour les profanes, car, en plus des « classiques » de Steichen (somptueuse silhouette de Martha Graham recouverte d'un drap comme une statue bâchée), de De Meyer, Man Ray, Honygen-Huene ou Horst, les figures extravagantes de Nijinski, Lifar ou Pavlova, elle regroupe la décomposition du mouvement par Muybridge, les images des cours de danse et des bals populaires.

HERVÉ GUIBERT.

* Venezia'79. La Fotografia. Jusqu'au 15 septembre.

Les enfants et les pauvres

IL y a sans doute une espèce d'ironie à voir l'œuvre de Lewis Hine qui, des années 1905 à 1920, photographia des émigrés, des pauvres, des enfants au travail, comme une immense documentation rassemblée dans le but de faire changer les lois, exposée dans le lustre, les ors et les miroirs du musée Correr. Lewis Hine ne se contente pas de montrer l'enfant de trois ans qui doit assembler des perles, des heures durant, pour confectionner des fleurs artificielles, le petit bonhomme de cinq ans dans un champ de coton, les mineurs et les crieurs de journaux de huit ans, les filandières du même âge, montées nu-pieds sur des machines, et ensuite l'enfant estropié, le mendiant, le jeune Noir aux bras artificiels qu'une infirmière rééduque. Il ne se contente pas de montrer une femme, usée par le travail, qui semble avoir quatre-vingts ans, et de nous dire son véritable âge : quarante-huit ans. A chaque photo correspond une légende qui indique quels gestes exactement l'individu devait accomplir devant la machine, combien d'heures durant, pour quel salaire. Il note même la température de l'air : « *C'était par une rude nuit d'hiver* », ou, au contraire : « *C'était une vraie fournaise.* »

Dans les années 30, après l'humanisation des lois, la protection sociale des enfants enfin obtenue, Hine semble se faire le chantre du travail : il photographie des bras de travailleur ; il suit toute la construction de l'Empire State Building. Ses photos deviennent moins noires. Comme Renger-Patzsch et Germaine Krull au même moment, il exalte la machine.

Peggy Guggenheim, qui vit deux mois l'été, dans son palais vénitien, est réfractaire à la photo. Pourtant, Man Ray a fait son portrait ; elle a donné de l'argent à Berenice Abbott, dans les années 20, à Paris, pour qu'elle s'achète un appareil photo. Peggy Guggenheim semble même ne pas comprendre du tout la photo : elle montre des albums très classiques, très neutres, de photos de Venise qu'elle a préfacées. Mais quelqu'un lui parle de Lewis Hine et, soudain, quelque chose s'éveille : que la photographie puisse avoir une fonction sociale, qu'elle puisse même faire changer des lois, elle n'y avait pas pensé. Et cela l'intéresse. Elle pose des questions. Que les gens aient dû à ce point s'user au travail, elle semble le ressentir dans son corps même comme une souffrance. Elle demande : « *Est-ce qu'il y a encore des pauvres en France ?* »

H. G.







Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-MOSCOU, 1900 - 1930 — Jusqu'au 5 novembre.

EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 8 septembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

PEINTURES DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS, 1937. — Jusqu'au 20 août.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : *1789, 1830, 1848, 1871.* — Jusqu'au 1er octobre.

ATELIER PHOTOGRAPHIES : *Elizabeth Lennard.* — *Jusqu'au* 26 août.

MUSEE DES SACRIFICES, MUSEE *DE L'ARGENT.* — *Jusqu'au 24 septembre.*

ATELIERS AUJOURD'HUI 16 : *Tony Long* - Guy Lozac'h. — Jusqu'au 3 septembre.

LES RUSSES A PARIS, 1919-1939. — Jusqu'au 3 septembre.

BERENICE ABBOTT. — Salle « Animation ». — Jusqu'au 24 septembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

AFFICHES DE FILMS SOVIETIQUES ET FRANÇAISES. — Jusqu'au 17 septembre.

B.P.I.

EINSTEIN. — Jusqu'au 28 août.

PAROLES RESURGIES, contes et *récits de vie.* — *Jusqu'au 29 juillet.*

IL ETAIT UNE FOIS... L'ART DU CONTE. — *Jusqu'au* 29 juillet.

LA BIENNALE 78 DE BRATISLAVA. Dessins d'enfants. — Jusqu'au *30* juillet.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, *jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le* samedi : 6 F. Jusqu'au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30, par des conférences (salle 404).

REBEYROLLE. Peintures 1968-1978. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 août.

AUBIGNY - ARCHITECTURES. — Galeries nationales du Grand Palais, porte A, entrée av. du Général-Eisenhower. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au *24 septembre.*

CADILLAC : Aspects connus et inconnus d'un canton. — Grand Palais, *porte* D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. 30. — Jusqu'au 20 septembre.

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe AU XIXe SIECLE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - **DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES.** — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. *Entrée : 12 F* ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi à 18 h. 30, par des conférences.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 6 F : gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de *Corot à Bonnard.* — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT, ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à *17 h. 40, mercredi, jusqu'à 20 h. 30.* Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — *Musée d'art moderne de la Ville de* Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL *(1903-*1970). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 septembre.

PIERO DORAZIO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

ANTOINE-PIERRE GALLIEN : peintre à la ligne noire (1919-1926) - ***MARTIN BARRE - ROBERT DOISNEAU :*** Paris, les passants qui passent. Photographies. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

SACRE DRAGON. — Exposition-atelier. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66), merc., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 21 décembre (sauf juillet et août).

ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS. Acquisitions de *1967* à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de *12* h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et *mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h.* à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA CARTE POSTALE D'AVANT-GARDE. — Hall du *Musée des arts* décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 septembre.

LA PETITE REINE. *Le vélo dans* l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à *18* h. *Entrée :* 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 20 août.

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 29 juillet.

LE CALOTYPE. A l'origine de la photographie. — *Bibliothèque* nationale, galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 juillet.

J.-K. HUYSMANS. Du naturalisme à Satan et à Dieu. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully (*261-82-83*). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juillet.

LE MUSEE DE L'OR DE BOGOTA. Antoine Poncet. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). *Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au* 31 août.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : *Maurice Denis, Marcel* et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

IMAGERIE DU TABAC ET DES ALLUMETTES. — Galerie du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. — **L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE :** la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912-1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en *1976* par C. Leprette. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. *Jusqu'au 30 septembre.*

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

SE VETIR AU QUEBEC **(1850-1910).** — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de *10* h. à 17 h. 15. Entrée : *6 F* ; dimanche : 4 *F.* Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, *le C.N.R.S.* **ET LA PREHISTOIRE.** — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (555-92-25, poste 2537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de *Chaillot.* Sauf mardi, de 10 h. à *18* h.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de *La Villette,* square *Léon-Paris,* place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 31 juillet.

SKLAVOS, sculptures. — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Jusqu'au 27 juillet.

FETE DE LA SCULPTURE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 août.

L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — Trianon de Bagatelle. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

CHRISTIAN ROECKENSCHUSS - Tableaux, reliefs, petits formats 1975-1978. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 25 juillet.

METIERS D'ART/3. Dix artisans, *cent vingt-trois œuvres.* — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 12 septembre.

CERAMIQUE IRAKIENNE CONTEMPORAINE. — Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt (754-28-90). *Tous les jours, de 10 h. à 20 h.* Jusqu'au 10 août.

GALERIES

LE MASQUE. — Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 15 septembre.

Jacques **DESCHAMPS :** Dessins. — Galerie Charly-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 21 juillet.

FIGURATION : BIBONNE, GUTHERZ, ISCAN, QUENEAU, SALZMANN, SZE TO, WOLF. — Galerie l'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 28 juillet.

THIMOTY HENNESSY. — Variations sur le jardin de Venise. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusque fin juillet.

PRACHENSKY. Peintures récentes. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 juillet.

LE SOLEIL. — Galerie, 28, rue du Bac (261-58-54). Jusqu'au 21 septembre.

TAPIES. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

EN BANLIEUE

PONTOISE. La Terre Sainte au XIXe siècle. — Musée Tavet-Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 31 août.

La main, l'écriture et son support, de Babylone à nos jours. — Musée Tavet-Delacourt. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-DENIS. Daumier aujourd'hui : trois cents lithographies et bois gravés (col. L. Provost). — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 septembre.

SCEAUX. Faïences imprimées des manufactures de Creil, Choisy-le-Roi, Montereau et Gien (donation Millet). — Musée de l'Ile-de-France, château. Jusqu'au 15 juillet.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 JUILLET

15 h., les Derniers Jours de Pompéi, de M. Bonnard et S. Leone ; 18 h., Hommage à Marcel Carné : la Marie du port ; 20 h., He wants her back, de S. Kay ; 22 h., Salomé, de W. Dieterle.

JEUDI 12

16 h., la Vengeance de l'aigle noir, de R. Freda ; 18 h., Double suicide, de M. Shinoda ; 20 h., Tu ne tueras point, de C. Autant-Lara ; 22 h., le Diable, probablement, de R. Bresson.

VENDREDI 13

16 h., Mon petit poussin chéri, d'E. Cline ; 18 h., Cannes 79 : Setubal, ville rouge, J.-P. Edinger ; 20 h., Moïse et Aaron, de J.M. Straub et D. Huillet ; 22 h., Mahler, de K. Russel.

SAMEDI *14*

15 h., les Feux de la rampe, de Ch. Chaplin ; 18 h., Elena et les Hommes, de J. Renoir.

DIMANCHE 15

15 h., le Rouge et le Noir, de C. Autant-Lara ; *18* h., Pickpocket, de R. Bresson ; 20 h., Hommage à John Huston : Quand la ville dort ; 22 h., la Malédiction, de R. Donner.

LUNDI 16

Relâche.

MARDI 17

16 h., Rapt à Venise, de M. Soldati ; 18 h., Cannes 79 : Dedans le sud de la Louisiane, de J.-P. Bruneau ; Prendre la mer aujourd'hui, de S. Felix N'Day ; 20 h., Hommage à Marcel Carné : Trois Chambres à Manhattan ; 22 h., Suzanne, la perverse, de L. Bunuel.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 11 JUILLET

15 h., Don't look back, de D.-A. Pennebaker ; 17 h., Cannes 79 : Il ne sait pas où il va *mais il y va,* de B. Millerioux ; 19 h., Cannes 79 : la Petite Annonce, de S. Cousture ; Marginalité Plan I, de P. Taipi ; 74, rue de Boissy, d'A. Guesnier ; Mme Delot habite toujours ici, d'A. Chesne ; 21 h., Cannes 79 : Union Maids, de J. Reichert, *J. Klein* et M. Moguiescu ; Controlling Interests, de L. Adelman.

JEUDI 12 JUILLET

15 h., Hommage à Marcel Carné : les Tricheurs ; Le cinéma français 1957/1962 : Naissance de la nouvelle vague ; 17 h., les Mistons, de F. Truffaut ; Histoire d'eau, de F. Truffaut et J.-L. Godard ; Tous les garçons s'appellent *Patrick, de J.-L.* Godard ; Du côté de la Côte, d'A. Varda ; Charlotte et son steak, d'E. Rohmer ; 19 h., la Boulangère de Monceau, d'E. Rohmer ; la Carrière de Suzanne, d'E Rohmer ; 21 h., With Babies and Banners, de L. Gray.

VENDREDI 13 JUILLET

15 h., le Beau Serge, de C. Chabrol ; *17 h., les Cousins, de C. Chabrol* ; 19 h., les Quatre-cents Coups, de F. Truffaut ; 21 h., A bout de souffle, de J.-L. Godard.

SAMEDI 14 JUILLET

15 h., Paris nous appartient, de J. Rivette ; 17 h. 30, Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut ; 19 h., le Petit Soldat, de J.-L. Godard ; 21 h., Lola, de J. Demy.

DIMANCHE 15 JUILLET

15 h. : le Signe du Lion, d'E Rohmer ; 17 h., Cléo de 5 à 7, d'A. Varda ; 19 h., Ophelia, de C. Chabrol ; 21h., Jules et Jim, de F. Truffaut.

LUNDI 16 JUILLET

15 .. Paris vu par Pollet, Rouch, Rohmer, Douchet, Godard, Chabrol ; 17 h., l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut ; 19., les Carabiniers, de J.-L. Godard ; 21 h., Vivre sa vie, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, *8e* (225-67-29).

AMOUR DE PERDITION (Port, v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-72-42) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Montparnasse-Pathé, 14e* (322-19-23).

AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).

CIAO LES MECS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Colisée, 8e* (359-29-46).

LA COLLINE A DES YEUX (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (*) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; U.G.C. Danton, *6e (329-42-62)* ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Maillot, 17e *(758-24-24).*

CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, *2e (233-56-70).*

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, *5e (033-34-83)* ; *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e *(387-35-43)* ; *14-Juillet-*Beaugrenelle, 15e *(575-79-79).*

LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; *St-Germain-Huchette,* 5e (633-87-59) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

Les films nouveaux

CEDDO, *film* sénégalais de Sembène Ousmane ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; *14-Juillet* Bastille, 11e (357-90-81).

MEURTRES SOUS CONTROLE, film américain de Larry Cohen (*) ; v.o. : Studio Médicis, 5e *(633-25-97)* ; *Publicis Matignon,* 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Montparnasse,* 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e *(579-33-00)* ; *Paramount-Montmartre,* 18e (606-34-25).

GRAFFITI PARTY, film américain *de John Milius* ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e *(233-56-70)* ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e *(522-37-41).*

THE KIDS ARE ALLRIGHT, film américain de Jeff Stein ; v.o. : *Paramount-City, 8e (225-45-76)* ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-*90-10*).

CITÉ EN FEU, film américain de Alvin Rakoff (*) ; v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59 ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-*Montmartre, 18e (606-34-25)* ; Secrétan, 19e (206-71-33).

AVALANCHE EXPRESS, film américain *de Mark Robson* ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Murat, 16e* (651-99-75).

EXHIBITION 79, film français de Jean-François Davy (**). Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA NUIT DES PETRIFIES, *film franco-belge de J. Brismee (*).* Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

MOURIR DE PLAISIR, film italien de Jo D'Amato (**) ; *v.f. : Capri, 2e (508-11-69)* ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e *(580-18-03)* ; *Convention* Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! *(Fr.) : Capri, 2e (508-11-69)* ; Styx, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

FELICITE *(Fr.) (*) : Saint-André-*des-Arts, 6e (326-48-18).

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP *(Belg., v. flam.) : Epée-de-Bois,* 5e (337-57-47).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 13 et 17 à 20 h. : Nabucco ; les 12, 16 et 18, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; le 11, à 20 h., le 14, à 14 h. 30 : Ballets.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 13 et 16, à 20 h. 30 : Dom Juan ; les 11, 12, 15 et 17, à 20 h. 30, le 14, à 14 h., le 15, à 14 h. 30 : Ruy Blas ; le 18, à 20 h. 30 : le Misanthrope.

T.E.P. (797-96-06) : Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95) (Mardi). Danse. — Les 11, 12, 13, 16, à 19 h. 30 ; les 14 et 15, à 17 h. 30 : Ballet moderne de Leningrad.

et municipales

CHATELET (233-40-00) : Relâche.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24). Relâche.

CARRE SILVIA-MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation : les 11, 14, 15 et 18, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : la Voix humaine.

[illegible]

(J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03), 20 h. 30 : le Tour du monde en 80 jours (dern. le 14).

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Remarie-moi.

ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-32) (D.), 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000.

GALERIE DE NESLES (325-59-50), 21 h. : la Belle et la Bête 79 (dern. le 15).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : l'Epouse *prudente.*

LUCERNAIRE (544-57-34) I (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de *Cook* ; 22 h. 15 : Journal fou d'une infirmière. — II (D), 20 h. 30 : Un cœur simple ; 18 h. 30 : Une heure avec Rilke ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : C'est à c't heure-ci que tu rentres ?

OBLIQUE (355-02-94), 20 h. 45 : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais (dern. le 14).

[illegible]

XVIe Festival du Marais

(887-74-31)

HOTEL D'AUMONT, les 11, 12, 13 à 21 h. 30 : Micromegas.

THEATRE ESSAION, les 11, 12, 13 *à 20 h. 30 : la Fille de Rappaccini.*

HOTEL CARNAVALET, le 11 à 21 h. 15 : B. Laplante et J. Lachance (Berlioz, Gounod, Duparc, Chabrier, Fauré, Debussy, Hahn).

EGLISE SAINT-MERRI, le 12, à 21 h. : *Nouvel Orchestre* philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine (Bizet, Offenbach, Franck).

PLACE DES VOSGES, le 13, à 20 h. : Musique des Gardiens de la paix (Gossec, Mehul, Cambini, Catel, Jadin, Cherubini, Eler).

HOTEL DE BEAUVAIS, *les* 11, 12, 13, à 22 h. : C'est pour ce soir.

PLACE DU MARCHE SAINTE-CATHERINE, 19 h. 30 : A. Mirapeu ; le 11, à 20 h. 30 : Sweet Little Papa ; le 13, à 20 h. 30 : Le dit du Poirail.

Festival estival de Paris

(227-12-68)

[illegible]

Festival du Front de Seine

[illegible]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Cinéma

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier-Latin, 5e (326-34-85) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW-YORK SALSA CITY (A., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
N° 1 OF THE SECRET SERVICE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS FORT QUE LA TEMPETE (Pol., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'au 14 inclus.
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
SERIE NOIRE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
3e GENERATION (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : la Soupe au canard ; jeudi : Chercheurs d'or ; vend. : Plumes de cheval ; sam. : les Marx au grand magasin ; lundi : Une nuit à l'Opéra ; mar. : Monkey Business.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours imp. : le Goût du saké ; jours pairs : Voyage à Tokyo.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Roulette chinoise ; jeudi : Travaux occasionnels d'une esclave ; vend. : Effi Briest ; sam. : Tous les autres s'appellent Ali ; dim. : la Mort de Maria Malibran, Willow Springs, l'Ange noir ; lundi : les Désarrois de l'élève Toerless ; mar. : le Marchand des quatre-saisons.
HOMMAGE A J. WAYNE (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mar. : les Comancheros ; jeudi : Hatari ; vend. : la Caravane de feu ; sam. : El Dorado ; dim. : 100 Dollars pour un shérif ; mar. : les Feux de l'enfer.
SÉRIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer. : les Tueurs ; jeudi : les Passagers de la nuit ; vend. : l'Ultime Razzia ; sam. : La femme à abattre ; dim. : le Baiser du tueur ; lundi : les Forbans de la nuit ; mar. : les Inconnus dans la ville.
HOMMAGE A N. RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf D., S.) : les Amants de la nuit ; la Maison dans l'ombre.
LES DERNIERS SUCCES AMERICAINS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer. : Transamerica Express ; jeudi : Girl Friends ; vend. : le Prête-nom ; sam., mar. : le Grand Frisson ; dim. : Frankenstein Jr ; lundi : Un mariage.
LES TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) ; mer., mar. : Aérograd ; jeudi : le Poème de la mer ; ven. : Le cheval qui pleure ; sam. : Tempête sur l'Asie ; dim. : Tchapaiev ; lundi : Ochtchors.
BERGMAN-BUNUEL (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42). Mer. : Nazarin ; le Septième Sceau ; jeu : Sourires d'une nuit d'été ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; ven. : le Visage ; l'Ange exterminateur ; sam. : Viridiana ; Une leçon d'amour ; dim. : Los Olvidados ; le Silence ; lun. : la Mort en ce jardin ; la Fontaine d'Arethuse ; mar. : Un chien andalou ; Simon du désert ; la Source.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) I ; 14 h. : Tant qu'il y aura des hommes ; 16 h. 15 : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 20 h. 05 (+ sam. 0 h. 30) : Orange mécanique. — II ; 14 h. 30 : la Chevauchée fantastique ; 16 h. : Portrait d'une enfant déchue ; 18 h. 10 : Psychose ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou ; ven., sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.
DAUMESNIL (v.o. en alternance), 12e (343-52-97) : Sweet Movie ; Performance ; The Last Waltz ; Au-delà du bien et du mal ; Myrrha Breckinridge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; mer., sam. : les Contes de la lune vague après la pluie ; jeu. : les Amants crucifiés ; ven. : la Vie d'O Haru femme galante ; dim., mar. : l'Impératrice Yang Kwei Fei ; lun. : le Héros sacrifié.
FILM ALLEMAND (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; mer., sam. : Faux mouvement ; jeu. : Au fil du temps ; ven., dim., mar. : Alice dans les villes ; lun. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.
H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : Across the Pacific ; jeu. : Une femme dangereuse ; ven. : Stand in ; sam. : Passage to Marseilles ; dim. : le Trésor de la Sierra Madre ; lun. : le Grand Sommeil ; mar. : Bas les masques.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer : Un jour à New-York ; jeu. : Chantons sous la pluie ; ven. : le Pirate ; sam. : les Girls ; dim. : Beau fixe sur New-York ; lun. : Gigi ; mar. : Un Américain à Paris.
FILM BRETON, Palais des Arts, 3e (272-62-98), mer : la Folie de Toujane ; jeudi : Quatre Journées d'un partisan ; vend. : Quand les femmes ont pris la colère ; sam. : Avoir vingt ans dans les Aurès ; dim. : Marée noire et colère rouge ; lun. : Madame G... ; mardi : Quand tu disais, Valéry.
COMEDIE U.S.A. (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : One, two, three ; 15 h. : Banana Split ; 17 h. : Show-Boat ; 19 h. : Words ands Music ; 21 h. : Ball Game ; 22 h. 30 : Dancing Lady.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33), mer. : le Roi ; jeu, ven. : Rigolboche ; sam., dim. : les Visiteurs du soir ; lundi : les Deux Timides ; mardi : Debout là-dedans.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34), mer. : la Bohémienne ; jeu. : les Conscrits ; ven. : C'est donc ton frère ; sam. : les As d'Oxford ; dim. : Tête de pioche ; lun. : Au Far-West ; Les montagnards sont là.
JOHN HUSTON (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer. : Dieu seul le sait ; jeu., lun. : Promenade avec l'amour et la mort ; vend., dim. : Reflets dans un œil d'or ; sam. : le Piège.
JAMES BOND (v.o.), Maillot-Palace, 17e (574-10-40), mer. : Au service secret de sa majesté ; dim. : l'Homme au pistolet d'or ; ven., mar. : Vivre et laisser mourir ; jeu., lun. : L'espion qui m'aimait.

Les séances spéciales

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., (sf S., D.).
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
BROTHER CARL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)
LE CYCLE (Ir., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
LOVE (A., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MACBETH (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
LA MAISON DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)
MESSIDOR (Suis.), L'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT (It., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : l'Incroyable Hulk.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : la Cité en feu (*) ; Il était une fois dans l'Ouest ; La prof connaît la musique.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : les Professionnels ; Graffiti Party ; la Cité en feu (*) ; Exhibition 79 (**) ; le Parrain.
LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) ; les Grandes Vacances ; Emmanuelle (*).
LES MUREAUX (474-38-90) : la Cité en feu (*) ; Opération Dragon ; Et pour quelques dollars de plus.
MANTES, Domino (082-04-05) : Phantasm ; Avalanche express ; Mon nom est Bulldozer. — Normandie (477-02-35) : le Bon, la Brute et le Truand.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Sex O'Clock U.S.A. (**) ; la Cité en feu (*) ; Opération Dragons ; Attention, on va s'fâcher.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Grease.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-04-08) : Phantasm ; Quatre Bassets pour un danois.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Phantasm ; les Professionnels ; Avalanche express ; la Honte de la jungle.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Phantasm ; Avalanche express ; Quatre Bassets pour un danois ; Mon nom est Bulldozer ; Hair ; la Honte de la jungle. — C2L (950-55-55) : les Valseuses (**).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Parrain (*) ; Quatre Bassets pour un danois ; Grafitti Party.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Opération Dragon.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la Malédiction de la panthère rose ; Emmanuelle.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : le Grand Sommeil.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Mais où est donc passé la 7e compa-gnie ; Série noire.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Flic ou voyou.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : Flic ou voyou.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Ashanti ; Ces garçons qui venaient du Brésil.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Playtime.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Avalanche express ; la Honte de la jungle. — Studio (749-19-47) : la Fièvre du samedi soir ; Pour quelques dollars de plus ; Mon nom est Bulldozer.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Mort sur le Nil ; Ces garçons qui venaient du Brésil.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Retour à la bien-aimée ; Melody in Love ; l'Ile du docteur Moreau ; Monty-Python ; Sacré les Tourelles, 20e (636-51-98), mar.,

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Le shérif est en prison.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Prova d'Orchestra ; la Cage aux folles ; l'Incroyable Hulk ; Et pour quelques dollars de plus.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Tendrement vache ; la Cité en feu ; Exhibition 79 (**) ; Attention, on va s'fâcher.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Et pour quelques dollars de plus ; Avalanche Express ; les Grandes Vacances.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Exhibition 79 (**) ; le Parrain ; les Professionnels ; Attention on va s'fâcher ; Quatre Bassets pour un danois.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : les Sœurs Bronte ; le Crabe-Tambour.

Variétés

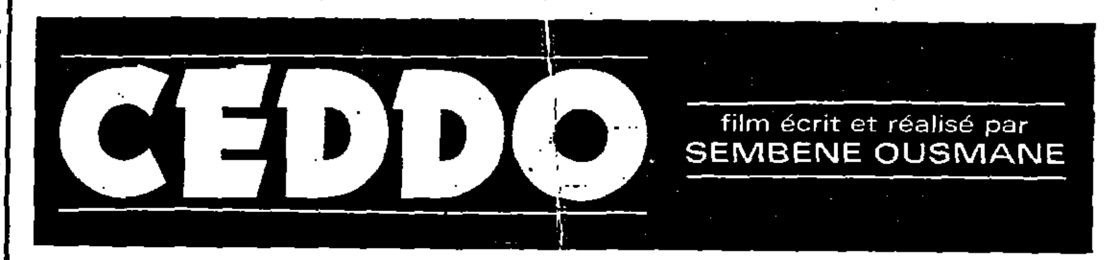
Les chansonniers

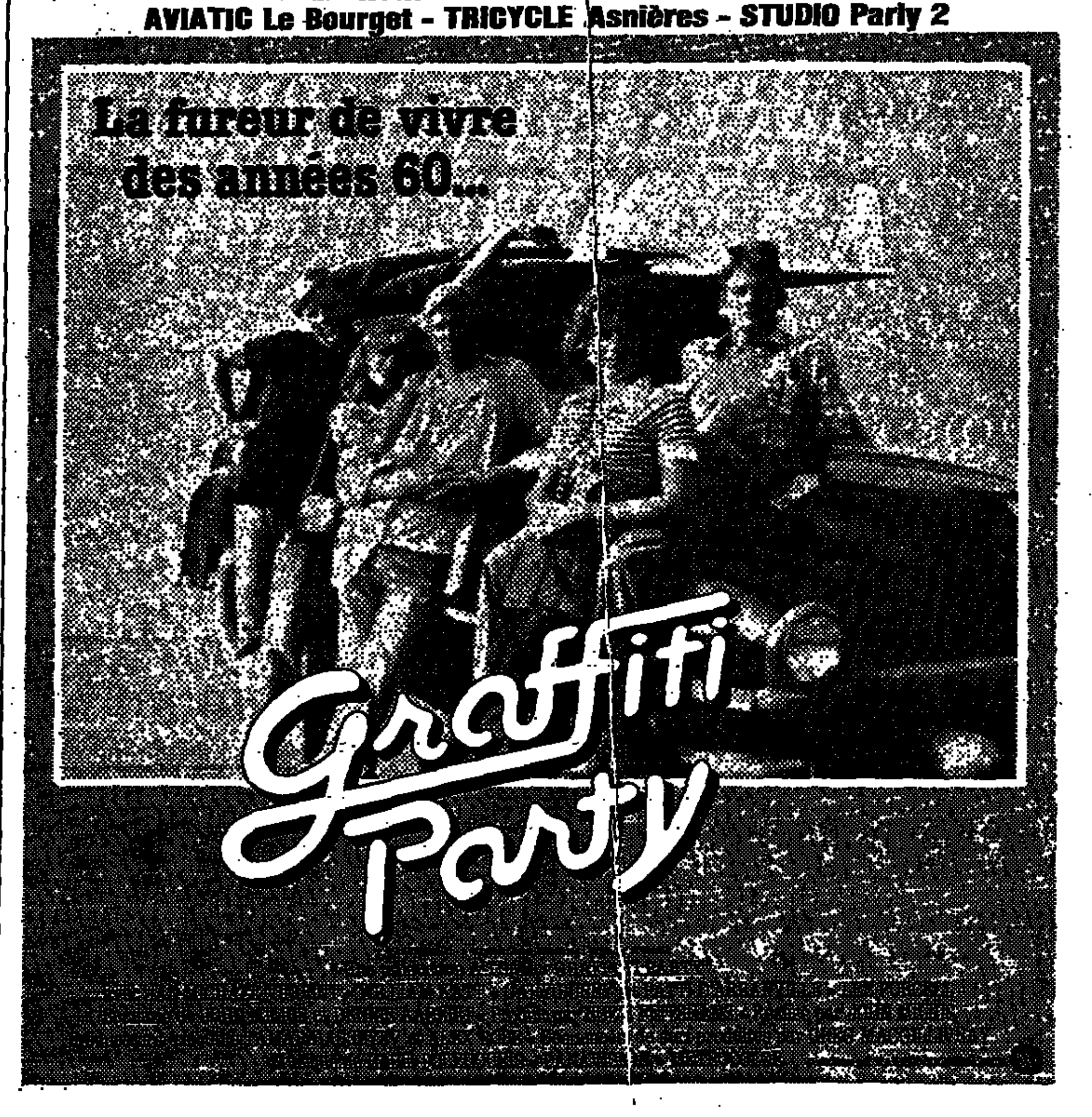
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : les Europophages.

La danse

PALAIS DES GLACES (359-46-72) (Mer., D., L.), 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française
THEATRE DU RANELAGH (288-64-44), le 11, 20 h. 30 : B. Natyam, danses de l'Inde du Sud.







Cinémas

GRIGNY, France (906-49-96) : A nous deux ; Pour une poignée de dollars - Paris (905-79-60) : les Egouts du Paradis ; J'suis pas un dur, mais ça viendra.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72), Patrick ; l'Invasion des profanateurs.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS Perray (016-07-36) : Pour quelques dollars de plus : Phantasm ; Opération Dragon ; l'Incroyable Hulk.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Et pour quelques dollars de plus : l'Incroyable Hulk.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Frankenstein Junior ; Soleil vert.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05 : Avalanche express, Il était une fois la révolution ; l'Incroyable Hulk ; le Parrain (*). — Prado : le Bon, la Brute et le Truand.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Série noire.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Deux heures de colle pour un baiser ; Emmanuelle (**) ; Et pour quelques dollars de plus.
BONDY, salle André-Malraux (847-18-27) : la Chanson de Roland.
LE BOURGET, Aviatic (284-18-27) : Graffiti Party ; Exhibition 79 (**) ; les Professionnels.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : la Cité en feu (*) ; Phantasm ; Avalanche express.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : les Valseuses.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Cité en feu (*) ; Avalanche express ; Tendrement vache ; Phantasm (**) ; Sex o'clock (**).
ROSNY, Artel (528-80-00) : Touche pas à mes tennis ; Les Valseuses (**) ; Melody in love ; Il était une fois la révolution ; Mon nom est Bulldozer ; Phantasm (**).

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (651-11-24) : Fury.
CACHAN, Pléiades (665-13-58), mer., sam. : la Guerre des étoiles ; dim., lun. : Ces garçons qui venaient du Brésil ; mar. : le Chagrin et la Pitié.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-91) ; le Parrain ; Exhibition 79 (**) ; les Professionnels : Attention, on va s'fâcher ; Quatre Bassets pour un danois.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Mon nom est Bulldozer ; Sex O'Clock (**) ; les Valseuses (**) ; la Honte de la jungle ; Tendrement vache ; le Bon, la Brute et le Truand.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Avalanche express.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Meurtre sous contrôle ; le Bon, la Brute et le Truand ; Mais où est donc passée la septième compagnie ; Série noire ; Et la tendresse, bordel.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Bilitis (**) ; l'Incroyable Hulk ; Opération Dragon.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Cité en feu (*) ; la Honte de la jungle ; Tendrement vache ; Phantasm. — Port : Sex O'Clock (**).
ORLY, Paramount (726-21-69) : Mourir de plaisir ; la Menace.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Bilitis (**) ; Attention, on va s'fâcher ; Quatre bassets pour un danois ; A nous deux ; Exhibition 79 (**).
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : Avalanche express ; la Cité en feu (*) ; Phantasm.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Exhibition 79 (**) ; la Cité en feu (*) ; Phantasm (**) ; Mon nom est Bulldozer ; Ciao, les Mecs ; les Valseuses (**). — Gamma (961-00-03) : Quatre Bassets pour un danois ; Avalanche express ; les Professionnels ; Tendrement vache.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-60) : Avalanche express ; Phantasm ; Attention ! on va s'fâcher ; la Fièvre du samedi soir.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Avalanche express ; la Honte de la jungle ; Il était une fois la révolution ; le Bon, la Brute et le Truand ; Bilitis ; l'Incroyable Hulk. — Marly : Hair.
GONESSE, Théâtre Jacques-Prévert (985-21-92) : Doux, dur et dingue.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Goldorak ; A l'est d'Eden ; Elvis on Tour.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Phantasm (**) ; Mon nom est Bulldozer ; la Cité en feu (*) ; Bilitis (**) ; Opération Dragon (*).

Les festivals de province

ALSACE

REMIREMONT
(FESTIVAL D'ORGUE DE REMIREMONT)
EGLISE ABBATIALE SAINT-PIERRE, le 17, à 20 h. 45 : N. Pillet-Wiener, Ensemble 12, dir. Ph. Bride.

AQUITAINE

ANDERNOS
(Xe FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ D'ANDERNOS)
SALLE OMNISPORT, le 13 : Pau Big Band, L. Hampton, Allstar Big Band ; le 14 : Ch. Morin Quartet, Bordeaux New Orleans Jazz Band, Sultans, All Grey, J. Forrest Quintet ; le 15 : M. Laferrière, Fats Domino.

BOURGOGNE

BEAUNE
SOUS CHAPITEAU, 21 h. : France Léa ; les 12 et 13 : Paco Ibanez.
(XXIe FESTIVAL DE BOURGOGNE)
ABBAYE DE FONTENAY, 21 h., le 14 : I Virtuosi di Roma (Vivaldi, Corelli, Pergolèse).

BRETAGNE

IRVILLAC
(FESTIVAL ELIXIR)
Les 14 et 15 : J. Molyneux, Dan Ar Bras Group, Trischka, New Celeste, Battlefield Band, Gwendal, Machin, Pan Ra, Folle Avoine.
LA ROCHE-JAGU
CHETEAU, le 15 : Marti ; le 16 : A. Auffret, B. Pichard, L. Le Griguer ; le 17 : Trio Ars Antiqua.
SIZUN
EGLISE, le 12, 20 h. 45 : J.-L. Sallque, J. Azoulay.

CENTRE

(ÉTÉ EN LOIR-ET-CHER)
CHATEAU DE CHAMBORD, le 14, à 19 h. et 21 h. : M.-A. et M. Morisset.
SULLY-SUR-LOIRE
COLLEGIALE SAINT-YTHIER, le 14, à 21 h. : O. Caceres (Frescobaldi, Haendel, Dowland, Weiss, Sanz, Sor, Torroba, Villa-Lobos, Brouwer).
VICHY
(FESTIVAL MUSICAL ET LYRIQUE)
GRAND CASINO, le 12, à 15 h. 30 : Au pays du souvenir ; 20 h. 30 : Rigoletto ; le 13, à 21 h. : Orchestre de chambre de Rouen, dir. : J.-Cl. Bernède ; le 15, à 20 h. 30 : les Pêcheurs de perles.

CORSE

(FESTIVAL INTERNATIONAL DES MILELLI)
DOMAINE DES MILELLI, le 17, à 21 h. 30 : Cosi Fan Tutte.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ALBI
(VIIe FESTIVAL DE THEATRE)
PALAIS DE LA BERBIE, le 12, à 21 h. 45 : le Roman comique ; le 13, à 21 h. 45 : le Dragon.
JOURNEES CULTURELLES DE L'AVEYRON
SAINTE-EULALIE-DE-CERNON
ANCIENNE COMMANDERIE DES TEMPLIERS, le 12, à 21 h. : Groupe Hot d'Oc.
RODEZ
CHAPELLE DU COLLEGE ROYAL, le 13, à 21 h. : F. Thinat.
ESPALION
EGLISE ROMANE, le 16, à 21 h. : Ensemble Mondouville.
MILLAU
Le 17, à 21 h. : Ensemble Mondouville.
CORDES-SUR-CIEL
(VIIIe FESTIVAL DE MUSIQUE)
EGLISE SAINT-MICHEL, le 14, à 21 h. 15 : Los Koyas.
CARCASSONNE
EGLISE DE PALAJA, le 11, à 21 h. : Ensemble du prince de Conti ; le 15, à 21 h. : A. Olivier, D. Douay (Bach, Haendel, Debussy).
GRAND THEATRE, le 12, à 21 h. : Lionel Hampton ; le 17, à 21 h. : Ballet-théâtre de Nancy.
FESTIVAL MEDITERRANEEN DES JEUNES INTERPRETES
COUDALERE
Le 15, à 21 h. : B. Griffin.
COLLIOURE
Le 16, à 21 h. : B. Griffin.
SAINT-CYPRIEN
Le 13, à 21 h. : Musica Helvetica ; le 17 : Golden Gate Quartet.
SAINT-GUILHEM LE DESERT
EGLISE ROMANE, le 14, à 21 h. : J. Whitelaw, G. Hartman (Carissimi, Dowland, Purcell, Rossi, Byrd) ; le 16, à 21 h. : G. Leonhardt, F. Bruggen (Dieupart, Telemann, Bach, Marchand).
UZES
(NUITS D'UZES)
HOTEL DE VILLE, le 11, à 21 h. 30 : Chyoe Tabata (Mozart, Chopin, Debussy, Takemitsu).
XIVe FESTIVAL DE LA COTE LANGUEDOCIENNE
NARBONNE
(ETE MUSICAL)
PALAIS DE L'ARCHEVECHE, le 11, à 21 h. 30 : Orchestre d'Heilbrohnn (Vivaldi, Bach).
BEZIERS
EGLISE SAINT-JACQUES, le 12, à 21 h. : Orchestre de chambre d'Heilbrohnn.
BANYULS-SUR-MER
(MUSIQUE EN ROUSSILLON)
SALLE NOVELTY, le 11, à 21 h 30 : Ensemble Ucayali.
CHAPELLE ROMANE, le 15, à 21 h. 30 : Ensemble Terpsichore, le 17, à 21 h. 30 : Quatuor Bernède.

LIMOUSIN

GOURDON-EN-QUERCY
(RENCONTRES ESTIVALES)
EGLISE DES CORDELIERS, le 17, à 21 h. 30 : Quilapayun.
VIENNE
(FESTIVAL D'ETE)
THEATRE ANTIQUE, le 11, à 21 h. 30 : Weather Report.

MIDI - PYRÉNÉES

MEYRALS
(MUSIQUE A LA ROUGERIE)
COUR DU MANOIR, le 15, à 21 h.15 : H. Szeryng, Cl. E. Nandrup (Mozart, Brahms, Debussy, de Falla, Novacek).
SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES
(FESTIVAL DU COMMINGES)
Le 17, à 21 h. : J. Guillou (Bach, Guillou).
SORDES-L'ABBAYE
(Xe FESTIVAL DES ABBAYES)
ABBATIALE, le 16, à 21 h. 15 : Ensemble instrumental de Provence.

NORMANDIE

(VIIe FESTIVAL DES SOIREES DE NORMANDIE)
CERISY-LA-FORET
Le 11, à 21 h. : Pro Cantione Antiqua.
EVREUX
ABBATIALE SAINT-TAURIN, le 11, à 21 h. : Trio de Nancy.
SAINT-CLEMENT
PRIEURE, le 12, à 21 h. : Selune.
SAINT-CENERI
Le 12, à 21 h. : Pro Cantione Antiqua.
HAMBYE
ABBAYE, le 13, à 21 h. : J. Vandeville, M. de Delfosse.
LISIEUX
CATHEDRALE, le 14, à 21 h. : Pro Cantione Antiqua.
NOTRE-DAME-DU-BEC
ABBAYE, le 15, à 21 h. : Orchestre de chambre de Normandie, dir. : P. Duvauchelle.
MONDAYE
ABBAYE, le 15, à 21 h. : Ensemble G. de Machaut.
SAINT-HYMER
PRIEURE, le 16, à 21 h. : Orchestre de chambre de Normandie.
HOULGATE
(FESTIVAL DE MUSIQUE)
Le 12, à 21 h. : P. Cocker.

PAYS DE LA LOIRE

(Ve FESTIVAL D'ANJOU)
FONTEVRAUD
ABBAYE, le 11, à 21 h. : Orchestre féminin de Prague, dir. : T. Koutnik.
ANGERS
CATHEDRALE, le 11, à 21 h. : Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, dir. : M. Soustrot, sol. : C. Ludwig (Wagner, Mahler, Beethoven).
CINEMA LES VARIETES, le 13, à 21 h. : Guy Béart.
SAUMUR
THEATRE, le 11, à 21 h. : Upsula Granval Tambour ; le 12, à 21 h. : les Nonnes.
GUERANDE
COLLEGIALE, le 13, à 21 h. 30 : J.-P. LEGUAY (Bach, Mozart, Leguay).

POITOU - CHARENTES

LA ROCHELLE
(VIIe RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN.)
TOUR SAINT-NICOLAS, le 16, à 21 h. 30 : Ensemble Praetorius.
MARTHON
(FESTIVAL FRANCO-QUEBECOIS)
Le 11, à 21 h. : J. Yvart Ose, G. Allwright, F. Thibault ; le 12, à 21 h. : Fiori-Seguin, H. Tachan, D. Dufresne ; le 13, à 21 h. : A. Bert, Offenbach, J. Higelin ; le 14, à 21 h. : Ward Fedrizzi, Machin Engoulevent, Berubbe, Thiefaine ; le 15, à 21 h. : J.-P. Ferland, Cl. Nougaro ; le 16, à 21 h. : Ray Charles.
OLERON
(VIIe NUITS MUSICALES D'OLERON)
SAINT-GEORGES, le 16, à 21 h. : F. Hardy, B. Carrau.

PROVENCE - COTE D'AZUR

ALES
(FESTIVAL DU JEUNE THEATRE)
THEATRE MUNICIPAL, le 16, à 21 h. 30 : la Coppia Buffa.
SALLE SAINT-MARTIN DE VALGALGUE, le 17, à 21 h. 30 : Un air de liberté.
AIX-EN-PROVENCE
(FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE ET DE MUSIQUE)
CATHEDRALE SAINT-SAUVEUR, le 15, à 18 h. : Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus ; Ensemble vocal de Provence, dir. H. Guy (Barber, Duruflé) ; le 17, à 18 h. : B. Hendricks.
THEATRE DE L'ARCHEVECHE, le 15, à 21 h. : les Noces de Figaro.
COUR DE L'HOTEL-DE-VILLE, le 16, à 21 h. 30 : N. Denize, P. Rogé (Wagner, Berlioz, Ravel, Debussy).
CLOITRE SAINT-LOUIS, le 17, à 21 h. 30 : Orchestre de l'Academy Saint-Martin in the Field, dir. N. Marriner, sol. I. Brown (Mozart).
PARC JOURDAN, le 16, à 21 h. 30 : Journée des écoles de danse aixoises.
RUE ANCIENNE-MADELEINE, le 17, à 10 h. : Quatuor de la danse.
PLACE DES CHAPELIERS, le 17, à 17 h. : Compagnie D. Bagouet.
ARLES
THEATRE ANTIQUE, le 17, à 21 h. : Ballet J. Russillo.
AVIGNON
(XXXIIIe FESTIVAL)
COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, le 16, à 22 h. : Lorenzaccio.
CLOITRE DES CARMES, les 15, 16, 17, à 20 h. 30 : la Conférence des oiseaux.
PARC CHAMPFLEURY, les 15, 17, à 21 h. 30 : Pique-nique au moulin d'Ardus.
SALLE BENOIT-XII, les 15, 16, 17, à 21 h. 30 : Honorée par un petit monument.
COUR DE L'ORATOIRE, le 17, à 22 h. : Une fille à brûler.
THEATRE DU CHENE NOIR, les 15, 16, 17, à 21 h. 30 : Lili Calamboula.
CLOITRE DES CELESTINS, les 15, 16, à 20 h. 45 : les Choéphores.
METROPOLE NOTRE-DAME-DES-DOMS, le 15, à 10 h. : Missa Lauda Sion.
FREJUS
(FORUM DES ARTS ET DE LA MUSIQUE)
THEATRE ROMAIN, le 11, à 21 h. 30 : M. Portal, J.-P. Drouet, P. Favre ; le 15, à 21 h. 30 : Ballet-théâtre de Nancy.
CATHEDRALE, le 12, à 21 h. 30 : Ensemble vocal Esterelenco ; le 16, à 21 h. 30 : J.-M. Leclair, R. Allard, G. Montmayeur (Leclair, Guignon, Bach, Haendel).
PLACE FORMIGE, le 13, à 21 h. 30 : la Mlougrano ; le 14, à 21 h. 30 : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Berlioz, Bizet, Dukas, Ravel, Debussy) (sous réserve).
COUR DE L'EVECHE, le 17, à 21 h. 30 : G. Frémy (Schumann, Beethoven, Prokofiev).
NICE
MONASTERE DE CIMIEZ, le 17, à 21 h. : J.-M. Darré, A. Rosand (Bach, Chopin, Strauss, Ysaye, Saint-Saens).
JARDIN DES ARENES DE CIMIEZ, jusqu'au 15, tous les soirs de 17 h. à 24 h. : Grande parade du jazz.
CANNES
(NUITS DU SUQUET)
PARVIS DE L'EGLISE NOTRE-DAME-D'ESPERANCE, les 11, 13, à 21 h. 15 : I Solisti Veneti.
NIMES
(INTERNATIONAL JAZZ FESTIVAL)
ARENES, 18 h. 30, le 11 : Sonny Rollins, Tchical, Goodbech, Jeanneau, Mate, Garsia ; le 12 : Weather Report, J. Thollot ; le 13 : Woody Herman, Four Bones ; le 14 : J.-P. Garvanoff, Koko Taylor, A. Collins ; le 15 : Horace Silver, Stéphane Guérault, Module ; le 16 : Archie Shepp, Sam Rivers, Europamerica Big Band.
SAINT-REMY-DE-PROVENCE
(MUSIQUES MULTIPLES 79)
SALLE H.-ROLLAND, le 17, à 21 h. 30 : Trio G.R.M., L. Cuniot, D. Dufour, Y. Geslin.
SALON
(Xe JAZZ FESTIVAL)
CHATEAU DE L'EMPERI, le 16, à 21 h. 30 : Milt Jackson Quintet ; le 17, à 21 h. 30 : Bass Meeting.
SAINT-ZACHARIE
(SEMAINE DE LA CHANSON ET DU CAFE-THEATRE)
CENTRE INTERNATIONAL DE LA SAINTE-BAUME, le 11, à 14 h. : Los Faruguitos ; 20 h. 45 : Claire ; 22 h. 15 : Faustino ; le 12, à 14 h. : Traine Patins ; 20 h. 45 : R. Minnaert et G. Jurquet ; 22 h. 15 : J. Barthes ; le 13, à 14 h. : Ph. Garnier ; 20 h. 45 : J. Bertin et D. Levallet ; 22 h. 15 : J. Hansen ; le 14, à 14 h. : Banjo Express.
TOULON
(XXIXe FESTIVAL DE MUSIQUE)
TOUR ROYALE, le 13, à 21 h. : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi, sol. L. Guilton (Ravel, Brahms).
VAISON-LA-ROMAINE
CARPENTRAS
(XXVIIe FESTIVAL)
THEATRE ANTIQUE, le 11, à 21 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard, sol. Montserrat-Caballé ; le 12, à 21 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard ; le 13, à 21 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard, Chœurs de l'Opéra du Rhin, dir. G. Wagner (Beethoven) ; le 16, à 21 h. 30 : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi (Brahms, Beethoven) ; le 17, à 21 h. 30 : C. Luter, Les Haricots rouges.
CARPENTRAS
COUR DE LA CHARITÉ, le 16, à 21 h. 30 : le Doute.
THEATRE DE PLEIN AIR, le 17, à 21 h. 30 : Roméo et Juliette.
MARSEILLE
XVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE, les 11 et 12, à 21 h. 30.
LE VIGAN
FESTIVAL DU VIGAN, le 15 : J.-M. Fournier (Brahms, Schumann, Liszt).
VILLENEUVE-LES-AVIGNON
(VIe RENCONTRES INTERNATIONALES D'ETE)
TINEL, le 16, à 22 h. : J.-P. Farré ; le 17, à 22 h. : Ph. Avron ; le 17, à 17 h. 30 : Yoshi Oida.

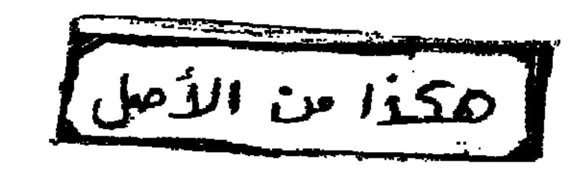
RHONE - ALPES

AIX-LES-BAINS
(VIIIe FESTIVAL DE MUSIQUE)
Le 21, à 21 h. : I Virtuosi di Roma.
CHIRENS
(XVe FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE)
EGLISE SAINT-BRUNO-DE-VOIRON, le 13, à 21 h. : P. Cochereau, R. Delmotte (Bach, Vierne, Franck, Purcell, Delerue, Charpentier).
PRIEURE, le 14, à 21 h. : I Solisti Veneti.
ANNECY
(FESTIVAL DE LA VIEILLE VILLE)
THEATRE, le 16, à 20 h. 45 : Orchestre Pro Arte de Munich.
HALL DES EXPOSITIONS, le 16, à 21 h. : Weather Report.
SQUARE DE L'EVECHE, le 16, à 21 h. : L'Estudiantina.
COUR BAGNOREA, le 17, à 21 h. : Ensemble Psaltérion d'instruments anciens.
LES CARROZ
(VIIIe FESTIVAL DES CARROZ)
Le 14, à 20 h. 30 : Ensemble de flûtes à bec de Lyon (Byrd, Praetorius, Bach, Mozart, Sammartini, Vivaldi...).
ROMANS
(SEMAINE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE)
VALENCE
COUR DU MUSEE, le 11, à 21 h. 30 : Chœur de l'université de Provence (Reibel, Pennetier, Prey) : Solistes de Valence (Tisné, Mefano).
ROMANS
COUR DU PUY, le 12, à 21 h. 30 : G. Garcin (Berio, Miroglio, Diederichs) ; Ensemble instrumental de Romans, dir. : A. Siranossian (Decoust).
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
(FESTIVAL DE MAURIENNE)
Le 11 : Les gens de Lorraine ; Dzéké, Josiana, Tri Yann ; le 12 : Ch. Authier, La Chifonnie, Glenmor, Djurdjura. Le 13 : La Grabotte, M. Esmer, G. Conquette, A. Padygros, F. Reeves. Le 14 : Greiot Bayou, Les Bousineux, Sourdelina, P. d'Huy, R. Mason et les Touristes.
THONON-LES-BAINS
(RENCONTRES MUSICALES INTERNATIONALES)
MAISON DES ARTS ET LOISIRS, les 12, 14, 17, à 21 h. : L. Hilbrand.
VALENCE
(FETE DE L'ETE)
PLACE DES CLERCS, le 12, à 21 h. : Trio Chibcha ; Sidney Matos. Le 16, à 21 h. : Vos rêves et les miens ; le 17, à 21 h. : La Coppia Buffa.

Concerts

(Voir aussi les festivals.)

MERCREDI 11 JUILLET
EGLISE SAINT-LEU-SAINT-GILLES, 18 h. 30 : C. Comoy, N. Alexandre, G. Robert (Encina, Ortiz, Sermisy, Dowland, Byrd).
GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20 h. 30 : C. Comoy, N. Alexandre, G. Robert (Encina, Ortiz...).
JEUDI 12 JUILLET
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : P. Bride, E. Pitti (Franck, Fauré, Debussy).
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : R. Singer (Gigout, Lefébure-Wely).
RANELAGH, 20 h. 30 : Musique traditionnelle chinoise.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : H. Agederian (Bach, Liszt).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'Archets français, sol. M. Vanau (Rameau, Glück, Vivaldi, Mozart, Haydn, Tchaïkovsky).
DIMANCHE 15 JUILLET
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : J. Grady (Widor, Bach, Barber, Dupré).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 12).
MARDI 17 JUILLET
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Haydn, Florilio, Spohr, J.-Ch. Bach).



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Libres opinions

Il faut qu'un service soit public ou privé

par FRANÇOISE DREYFUS (*)

RENOVER le style et le contenu de la communication entre partenaires économiques et sociaux par le canal de la télévision, c'est là assurément une idée séduisante, et l'on conçoit que l'initiative de la société T.V.C.S. (Télévision Communication Service), récemment créée à cette fin, ait rencontré depuis quelques mois des échos favorables... tout en suscitant, à mesure que le projet avançait, de très vives réactions et une inquiétude non dissimulée. Aujourd'hui, le débat est ouvert : il est essentiellement de nature juridique.

Le principe de T.V.C.S. est simple : cette société réalise, pour le compte d'entreprises publiques ou privées, d'administrations ou d'associations, des émissions informatives à l'adresse de leurs partenaires habituels : les émissions sont programmées le matin par Antenne 2, qui entend consacrer ce surcroît de ressources à la création dramatique.

La communication au service de la création, « A l'usine ce matin » pour éviter « Au théâtre ce soir » : la formule ne manque pas d'intérêt.

Malheureusement, il est permis de s'interroger sur la légalité de l'opération.

● Non que ses auteurs aient eu l'imprudence de porter atteinte au monopole de l'Etat — protégé par la force, comme chacun sait. Celui-ci ne concerne pas la production des émissions des réseaux de diffusion confiées respectivement — aux termes de la loi du 7 août 1974 supprimant l'O.R.T.F. — aux quatre sociétés nationales de programme et à l'établissement public de diffusion (T.D.F.). Programmées par Antenne 2 et diffusées par T.D.F., les émissions de T.V.C.S. ne font subir au principe du monopole aucune atteinte formelle.

● Il en va tout autrement si l'on considère ce qui en est à la fois la justification et la finalité, à savoir la mission de service public de la radiodiffusion télévision française qui, dans le domaine de l'information, de la culture et des loisirs, « a pour but de faire prévaloir le souci exclusif des intérêts généraux de la collectivité ». (Article premier de la loi du 7 août 1974, 1).

A qui s'adressent, en effet, les services de T.V.C.S. ? « Vous êtes industriel — lit-on dans la brochure de présentation, — assureur, banquier, commerçant, mutualiste, membre d'un syndicat, chef d'une administration publique ou privée, T.V.C.S. vous concerne tous. » Et de promettre une « efficacité stratégique accrue ». Le service public serait-il conçu comme la résultante de multiples services spécialisés destinés à améliorer l' « efficacité stratégique » des bénéficiaires précités ? Au nom de quel principe confondre cette dernière avec les « intérêts généraux de la collectivité » ? Sans doute le principe de la collectivité restreinte... En prévoyant d'exercer son activité par le truchement d'Antenne 2 et de T.D.F., T.V.C.S. sort d'autant plus de la légalité qu'elle risque d'induire ces deux organismes, chargés du monopole de la diffusion et de la programmation, à s'écarter de leur mission de service public.

● Dira-t-on que le projet s'inscrit dans le cadre des dérogations prévues par l'article 3 de la loi du 3 juillet 1972 dans les conditions déterminées par le décret du 20 mars 1978 ?

On aurait tort. Et pour deux raisons évidentes :

1) La première est qu'on ne saurait se soumettre au monopole... tout en y dérogeant ! L'article 3 de la loi, qui prévoit des dérogations au monopole — de la programmation, de la diffusion et de l'entretien des réseaux (article 2), — ne peut concerner manifestement que des organes distincts de ceux auxquels revient la charge d'exercer le monopole en vue d'assurer le service public ; tandis que l'activité de T.V.C.S., on l'a vu, s'exerce dans le cadre du monopole de T.D.F. et d'Antenne 2, mais à l'encontre du service public qui leur est confié.

Il faut savoir déroger jusqu'au bout !

2) La seconde raison tient à l'extrême difficulté qu'il y aurait à définir juridiquement le public « spécialisé » des destinataires de chaque émission. Le texte de la loi précise pourtant que les autorisations de dérogation seront accordées « pour la diffusion des programmes à des publics déterminés » ; et le décret renchérit — « à un public déterminé, limité et identifiable » (article premier), — précisant, en outre, que « les conditions de leur diffusion ne doivent en permettre techniquement l'accès qu'au public auquel ils sont destinés ».

Or, qui sont ces partenaires « déterminés et identifiables » ? (« limité » a disparu de la brochure : lacune fortuite ou indice révélateur ?) : personnel, force de vente, techniciens, distributeurs, actionnaires, adhérents, fournisseurs, usagers, autrement dit un agglomérat mal défini de publics extrêmement divers dont on voit mal sur quelles bases juridiques ils pourraient être répertoriés en catégories déterminées.

En dissociant l'exercice du monopole des missions de service public qui le légitiment, le projet de T.V.C.S. est contraire à la loi. Et, pour la même raison, il s'exclut du bénéfice des dérogations prévues par la loi.

● D'autres arguments peuvent être invoqués à l'encontre du projet. Le plus important, du point de vue juridique, concerne la rémunération que percevait Antenne 2 pour le service rendu à la société T.V.C.S. Ne serait-ce pas là une façon de contourner les restrictions qu'impose la loi du 7 août 1974 (article 22) au volume des recettes publicitaires (25 % du total des ressources des sociétés chargées du service public), restrictions qui visent précisément à protéger les organismes publics de l'emprise des intérêts privés ?

On peut ajouter que le coût élevé du service accentuera le déséquilibre — déjà inauguré par l'introduction de la publicité de marque à la télévision — entre les sociétés qui ont les moyens d'en bénéficier et les autres ; s'étonner, enfin, qu'un monopole de fait risque d'être accordé à une société privée, ce qui serait peu compatible avec le principe d'égalité au service public.

Il ne s'agit pas là, à vrai dire, d'arguments décisifs, face aux intérêts économiques qui sont en jeu. Le seul obstacle réel, mais il est de taille, c'est la loi. Aucun décret, aucune autorisation à titre expérimental ne peut rendre légal un projet illégal. Pour lever l'obstacle, il faut changer la loi.

Gageons qu'alors T.V.C.S. consacrera une de ses émissions à l'édification d'un public « déterminé, limité et identifiable », celui des juristes intransigeants qui, pour s'en tenir à la loi — à son esprit comme à sa lettre, — n'ont pas craint de prendre T.V.C.S. en ligne de mire...

(*) Maître assistant à l'université de Paris-I.

VU

Le dixième anniversaire du premier débarquement sur la Lune

L'homme du grand bond

« Une planète bleu foncé entourée de dentelles blanches (les nuages) sur le fond noir du ciel. Que la Terre paraît belle, vue de la Lune, et en même temps minuscule. Cela donne le sentiment que la Terre est à la fois très fragile et très importante. Il faut donc la protéger puisqu'elle est le seul foyer confortable dont dispose l'humanité » : *Neil Armstrong, le premier homme à avoir mis le pied sur la Lune le 21 juillet 1969, a répondu pendant plus de deux heures, en direct, aux questions des téléspectateurs, au cours des « Dossiers de l'écran » du 10 juillet sur Antenne 2.*

L'ancien astronaute est apparu comme un homme modeste et plein d'humour. Il n'a cessé de rappeler que des centaines de milliers de personnes ont contribué, au même titre que lui, au succès du programme Apollo. Sa désignation pour mettre le premier le pied sur la Lune ? Uniquement pour des considérations techniques. Sa vie actuelle ? Il est un homme heureux. Il enseigne avec plaisir à l'université de Cincinnati, il habite avec plaisir à la campagne. Sa fameuse phrase « Un petit pas pour un homme, un grand bond pour l'humanité » *n'avait pas été longuement préparée. Ce n'est qu'en essayant d'ouvrir la porte récalcitrante du module lunaire qu'il a un peu réfléchi à ce qu'il allait dire.*

Autant Neil Armstrong était remarquable, autant les questions posées par les téléspectateurs étaient, pour la plupart, « au ras des pâquerettes ». Avez-vous vu des OVNI ? Etes-vous franc-maçon ? Avez-vous le sentiment d'être un homme important ? Etes-vous tenté par une carrière politique ? Aviez-vous du cyanure pour vous tuer en cas d'impossibilité de retour ?

Les téléspectateurs se sont intéressés à l'homme Armstrong. Pourtant, en ce dixième anniversaire, il aurait été essentiel de parler de l'ensemble du programme Apollo, qui représente une des réussites les plus éclatantes du génie humain.

Neil Armstrong a une certaine nostalgie des années exceptionnelles qu'il a vécues grâce au programme Apollo. Et il pense que la Lune n'est que provisoirement à l'écart des programmes spatiaux américains et soviétiques.

YVONNE REBEYROL.

NOMINATIONS

● **A Radio-Monte-Carlo**

Le conseil d'administration de Radio-Monte-Carlo, réuni le 6 juillet, n'a pas renouvelé le mandat de M. Jean Poudèvigne, ancien député du Gard, au poste d'administrateur et de vice-président délégué qu'il occupait depuis 1973.

Mme Myriam Ezratty, conseiller à la cour d'appel de Paris, conseiller au cabinet du ministre de la santé, succède à M. Jean Poudevigne en tant qu'administrateur de R.M.C.

● **A Radio-France**

Mme Madeleine Bourely vient d'être nommée conseiller à la présidence de Radio-France ; elle garde ses fonctions de chef du service presse et de chargé des relations avec le Parlement. D'autre part, M. Jean-Marie Houdoux devient conseiller technique à la présidence de Radio-France après avoir été chargé des opérations exceptionnelles de France-Inter.

MERCREDI 11 JUILLET

CHAINE I : TF 1

17 h. 55, Les piliers de la sagesse : Rome, pourquoi ? : 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Graziella, d'après Lamartine. Adapt. M. Toesca, réal. E. Tyborowski.

Joli décor : on le dirait en carton-pâte. Naples, ses ports et ses filets, comme au Châtelet, une histoire d'amour bien trop « romantique ».

22 h. 10, Emission médicale d'I. Barrère et E. Lalou : Le couple devant la stérilité (Deuxième partie).

Après avoir passé en revue les causes de la stérilité masculine, Igor Barrère et Etienne Lalou ont invité le professeur Mauvais-Jarvis, qui explique ici les insuffisances hormonales dont pâtissent de nombreuses femmes.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, Détours de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (Chefs d'œuvre du cinéma français) : LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE, de R. Bresson 1944-1945), avec M. Casarès, E. Labourdette, L. Bogaert, P. Bernard, J. Marchat. (N. Rediffusion.)

Pour se venger de l'homme qui a cessé de l'aimer, une femme du monde lui fait connaître et épouser une jeune fille qu'il croit pure et qui a été prostituée par sa mère.
Un thème de Diderot modernisé pour une tragédie glacée aux oppositions blanches et noires où Bresson élaborait son écriture cinématographique.

22 h. 5, Portrait : Robert Bresson.

22 h. 15, Magazine : Voir.

Des touristes découvrent, à dos d'âne, le cirque de Gavarnie ; Un passionné de deltaplane motorisé ; Une toute nouvelle île volcanique en Irlande ; Comment faire gagner quelques dizaines de secondes à un bolide ; Le ski nautique ; Hommage à Apollo-11.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Mouvement solidariste français ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, Téléfilm (Cinéma 16) : Deux femmes aujourd'hui, de D. Moosmann, scénario : R. Jean. Avec M. Boyer, A. Soral, M. Peyrelon.

Deux femmes d'aujourd'hui vivent ensemble. Myriam Boyer, bonne comédienne pourtant, ne sauve rien de cette gentille et mélodramatique « tranche de vie » réaliste.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Le double crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science en marche : Les hormones du cerveau ;

20 h., La musique et les hommes : Giono et la musique du monde : Mozart, Bach, Beethoven ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations, festivals ; 20 h. 30, Ensemble intercontemporain : « Les cloches sont sur une fausse piste » (Gielen), « Fragments du Narcisse » (Dartigolles), « Trois pièces posthumes » et « Symphonie de chambre opus 9 » (Schoenberg) Avec D. Dorow, P.-H. Xuereb et M. Gielen, récitant ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Milhaud ; 23 h., Voyage musical de Stendhal : Pergolèse, Gluck, Allegri, Weber ; 1 h., Les chants de la terre.

JEUDI 12 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé : le bouche à bouche ; 14 h. 35, Vic le Viking (dessin animé) ; 15 h. 5, Acilion et sa bande ; 15 h. 30, Sport : Tour de France cycliste.

18 h., Les piliers de la sagesse : la Turquie, pourquoi ? ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique ; 19 h. 45, Les partis politiques : Le P.R. et le C.D.S. ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : L'étrange M. Duvallier (V. — Flic-Flash), d'après C. Klotz, réal. V. Vicas ; 21 h. 30, Reportage : Fez, une porte de l'islam.

Une visite non touristique guidée par la caméra attentive de Dominique Remikoff.

22 h. 30, Tour de France.

22 h. 40, Caméra Je : « Les Indiens sont encore loin », film de P. Moraz. Avec Ch. Pascal, I. Huppert.

0 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sport : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 30, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les phobies) ; 15 h., Série : Kung Fu ; 16 h., C'est nous : Fantasia au Maroc.

Des costumes traditionnels marocains à la chanteuse Samira Benesid, en passant par le cinéma, le théâtre, la musique, avec surtout l'excellent groupe Nas el Ghiwane : un éventail de la culture marocaine aujourd'hui.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, Détours de France : Morzine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Opéra-comique : le Marchand de Venise, d'après la comédie de Shakespeare. Adapt. M. Zamacoïs. Dir. musicale M. Rosenthal. Mise en scène M. Chepetz. Avec M. Command (Portia), A. Dutertre (Nerissa), E. Lublin (Jessica), Ch. Poulizac (Skhylock), A. Arapian (Bassanio). Diffusion simultanée en stéréophonie sur France-Musique.

L'opéra de Reynaldo Hahn, créé en 1935, au palais Garnier, a été repris, en avril 1979, salle Favart et, cette fois-ci encore, ne s'est pas vraiment imposé.

22 h. 35, La grande parade du jazz.

Woodrow Charles Herman (en direct de Nice).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Assistance aux animaux ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : ALFREDO, ALFREDO, de P. Germi (1972), avec D. Hoffman, S. Sandrelli, C. Gravina, D. del Prete, S. Urzi, D. La Loggia. (Rediffusion.)

Une comédie italienne caustique qui s'en prend au mariage et plaide pour l'union libre. L'humour de Germi reste très proche de la vie quotidienne.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

pinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'automatisme au laboratoire ;

20 h., « Popol Vuh », de M. Padilla, avec D. Emilfork, J. Leuvrais, J.-P. Cisife, réal. J.-P. Colas ;

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, « le Marchand de Venise » (en liaison avec A 2), opéra d'après la comédie de Shakespeare, par les Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. M. Rosenthal.

23 h., Ouvert la nuit : Voyage musical de Stendhal ; 1 h., Douces musiques.

SCIENCES

La NASA a prolongé le vol de Skylab d'une trentaine de minutes

L'aventure de Skylab se termine avec quatre ans d'avance sur le calendrier. Le laboratoire spatial américain, lancé le 14 mai 1973, a donc partiellement fait échec à la belle mécanique bien huilée du programme lunaire, qui, d'une manière éclatante, avait fait la preuve de son efficacité en ramenant les astronautes de la mission Apollo-13.

Cependant, l'Agence spatiale américaine s'est ressaisie et a fait une nouvelle démonstration de sa capacité en contrôlant tout au long de ces dernières semaines la marche de cet engin de près de 80 tonnes. Jour et nuit les services de la NASA et ceux du commandement nord-américain de la défense aérienne (NORAD) ont suivi minute par minute le comportement de la station américaine, tentant avec leurs ordinateurs de déterminer avec la plus grande précision possible l'heure et le lieu de la chute.

Tôt dans la matinée du mercredi 11 juillet, le NORAD a fait savoir que Skylab retomberait le jour même, entre 2 h. 40 et 19 h. 48 (heure de Paris). Ces estimations excluaient presque à coup sûr le risque d'une chute sur le territoire français, dans la mesure où le Centre national d'études spatiales (CNES), qui travaille en collaboration avec la NASA, avait prévu que Skylab survolerait la France à 8 h. 51, 10 h. 23, 11 h. 55 et 13 h. 26. Depuis le mois de mai, le centre de calcul du CNES de Toulouse suit la station américaine. Au cours de cette période, les experts français ont pu vérifier la justesse de leurs calculs de trajectographie. Dans leurs évaluations, ils ont cependant noté des différences minimes, dues à leur moins bonne connaissance de l'atmosphère à ces altitudes. Le passé spatial militaire et civil des Américains leur permet en effet de disposer d'un meilleur modèle mathématique à « entrer » dans les ordinateurs.

Au-dessus de l'océan Pacifique

Tout au long de la journée, le centre de Toulouse a affiné ses calculs pour voir dans quelle mesure les Territoires et Départements d'outre-mer étaient menacés par la chute du laboratoire spatial américain. Pour le NORAD, Skylab devait très probablement décrocher dans l'après-midi du 11 juillet, vers 17 h. 18, au-dessus de l'océan Pacifique, juste au sud de l'Equateur, et la zone de retombée, devait s'étendre jusqu'aux abords de la côte californienne. Cependant, précisaient les experts américains si cet événement intervenait avec quelques minutes de retard, les débris de l'engin iraient se répandre dans le nord-ouest de l'Etat de Washington, dans la partie méridionale du Canada, au nord des grands lacs et de Montréal, puis dans l'Etat du Maine et dans l'Atlantique nord. Comme la NASA garde un certain contrôle de la station, elle a cependant décidé d'avancer la mise à feu de petites fusées de contrôle du laboratoire pour le faire culbuter sur lui-même et prolonger ainsi son vol d'une trentaine de minutes. L'opération, commencée vers 10 heures (heure de Paris), devait permettre à Skylab de retomber vers 18 heures dans l'océan Indien, peu avant l'Australie.



PRÉVENTION NUCLÉAIRE

Les plans ORSEC-RAD ne seront pas publiés

Répondant à une question de M. Roland Huguet, député (P.S.) du Pas-de-Calais, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, vient de confirmer (*Journal officiel* du 7 juillet) que les plans Orsec-rad (1) ne seront pas publiés « *pour des raisons touchant simultanément à la défense et à la sécurité publique* ».

En revanche, il annonce que le premier plan d'intervention, celui de la centrale de Fessenheim, a été établi et communiqué aux élus du Haut-Rhin. Il sert de référence pour l'établissement de tous les plans d'intervention qui doivent être préparés par les préfets pour les installations nucléaires de leurs départements (*le Monde* du 27 avril 1979).

Le ministre précise que la valeur de ces plans sera « *éprouvée périodiquement à l'occasion de divers exercices sur les lieux mêmes et dans les conditions d'une intervention réelle. Les enseignements de ces exercices feront l'objet d'exploitation en vue d'éventuelles améliorations à apporter au dispositif* ».

(1) Les plans Orsec-rad sont des annexes des plans Orsec départementaux, qui organisent les secours à mettre en œuvre « en cas d'accident grave d'origine militaire ou civile pouvant entraîner des risques radiologiques pour la population ».

● *Le président du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Hubert Curien,* a été reconduit dans ses fonctions par décret paru au *Journal officiel* daté 9-10 juillet. Celles-ci viendront à expiration le 30 juin 1982.

MÉDECINE

UNE ÉTUDE DU C.E.R.C. : « COMPARAISONS INTERNATIONALES »

L'hôpital français coûte-t-il trop cher ?

L'hôpital coûte-t-il plus cher en France que dans les pays de niveaux sanitaires et économiques comparables aux siens ? *Depuis des mois et même des années, une* réponse affirmative à cette question circule, largement répercutée par les pouvoirs publics. Or, le volumineux rapport publié ce mercredi 10 juillet par le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), intitulé : « Le coût de l'hospitalisation : comparaisons internationales », recèle à cet égard plus d'une surprise. A tous points de vue, en effet, qu'il *s'agisse de la densité de l'équipement*, du volume des soins distribués, de leur coût, de la rémunération des personnels, la France occupe une position médiane, généralement située entre la Suède et les Etats-Unis d'une part, où les coûts ont atteint des sommets, et la Grande-Bretagne, d'autre part, où la dépense hospitalière reste plus faible que partout ailleurs.

***Ce constat* retiendra *d'autant* plus l'attention que le gouvernement se prépare à rendre public, avant la fin du mois, un plan de réduction des dépenses de la Sécurité sociale qui inclura, selon toute vraisemblance, des mesures de compression des coûts hospitaliers.**

Pour qu'une comparaison soit significative, il fallait, sur un tel sujet, limiter le champ d'étude à des pays de *structures* économiques et sociales relativement proches. Aussi les auteurs de l'étude indiquent-ils d'emblée que *leur investigation a porté* généralement sur les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.). Mêlant des données fournies par les Nations unies, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), l'Office statistique des Communautés européennes et l'O.C.D.E., ils précisent en outre que les chiffres fournis par ces diverses sources remontent parfois à l'année 1975, voire à 1972, mais que les tendances généralement observées ne se sont guère modifiées depuis.

● DENSITE D'EQUIPEMENT HOSPITALIER.

Avec 1,05 lit pour 100 habitants en 1975, la France occupe une position moyenne. La densité la plus forte est atteinte dans les pays scandinaves et au Japon. La plus faible au Royaume-Uni et surtout aux Etats-Unis, qui possèdent peu de lits d'hôpital par rapport à leur population. En revanche, la France est fortement pourvue en certains équipements de pointe, tels que les appareils à cobalt et les accélérateurs linéaires, alors qu'elle marque un retard pour les scannographes.

● ACTIVITE DES HOPITAUX.

Ici encore la position de la France est moyenne, entre la Suède et le Canada, d'une part, qui figurent en tête du classement pour le taux d'admission dans les hôpitaux, et le Royaume-Uni, la Belgique et les Etats-Unis, d'autre part, où les taux sont les plus faibles Même position médiane pour la durée moyenne du séjour à l'hôpital (trois semaines en Suède, deux semaines environ en France, inférieure à neuf jours aux Etats-Unis).

● DEPENSES HOSPITALIERES.

Avant d'analyser les frais imputables *à l'hôpital dans chaque* système de santé, les auteurs du rapport comparent les dépenses totales de santé engagées dans les différents pays. Ils constatent que, globalement, et d'après les statistiques de la Communauté européenne, le pays qui dépense le plus pour la santé — par rapport au produit intérieur brut — est l'Allemagne fédérale (8,7 % du PIB), immédiatement suivie par la France (7 %).

Dépenses totales de santé en 1975 :	% du PIB	Francs par habitant
— R.F.A.	8,7	2 440
— France	7	1 910
— Pays-Bas	6,5	1 680
— Italie	5,8	1 020
— Belgique	5,3	1 410
— Royaume-Uni	5,1	1 180
En 1974 :		
— Etats-Unis	7,6	
— Suède	7,4	

Dépenses d'hospitalisation :	% du PIB	Francs par habitant
— Pays-Bas	3,9	1 020
— R.F.A.	3,6	1 020
— Royaume-Uni	3,5	810
— Italie	3,4	600
— France	3,1	860
— Belgique	1,6	420

Mais, si l'on décompose cette dépense globale, on constate les résultats suivants : « *Le prix des produits pharmaceutiques est bas en France et en Italie, élevé en Allemagne et aux Pays-Bas. Au contraire, les services des médecins apparaissent nettement plus coûteux en France que dans les autres pays.* » L'hôpital, en revanche, pèse d'un poids relativement limité dans les dépenses de santé.

Ce dernier point — le plus surprenant — retient particulièrement l'attention des auteurs de l'étude qui ajoutent : « *Les dépenses françaises d'hospitalisation sont inférieures, en pourcentage du produit intérieur (PIB) et en valeur absolue, à celles relevées dans beaucoup de pays, en particulier la Suède, le Danemark, le Canada, les Etats-Unis. Le poids de l'hôpital dans le total des dépenses sanitaire est particulièrement bas en France.* »

En outre, l'évolution toute récente montre que partout, le poids des dépenses hospitalières s'alourdit dans les dépenses de santé globales. Cet alourdissement, particulièrement sensible aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Italie, l'est moins en France.

Au total, concluent sur ce point les auteurs du rapport, « *si le « poids » de la santé dans le PIB est élevé en France et augmente rapidement, les dépenses d'hospitalisation sont plus faibles qu'ailleurs et progressent selon un rythme « moyen ». En particulier, les coûts par séjour sont relativement bas en France dans l'échelle internationale, en niveau et en croissance (...)* ».

● STRUCTURE DES COUTS HOSPITALIERS.

Partout, les frais de personnel représentent l'essentiel des dépenses hospitalières (64 % en France, 75 % au Danemark). Mais en France, la densité du personnel reste notablement plus faible qu'aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, par exemple. De plus, « *le coût salarial unitaire du personnel hospitalier rapporté au PIB par habitant semble nettement inférieur en France, puis en Allemagne, aux valeurs atteintes en Italie, au Danemark et, surtout, en Irlande. La situation des travailleurs de ce secteur a dans l'ensemble été moins revalorisée en France que dans d'autres pays (...). De même, la densité de personnel par lit, qui est un déterminant essentiel du coût, semble peu élevée en France* ».

En revanche, selon des estimations de l'O.C.D.E., le coût de la gestion administrative de la Sécurité sociale place la France en tête de quinze pays industrialisés.

∴

La conclusion des rapporteurs est claire : il est de fait, disent-ils, que dans l'ensemble du monde industrialisé la part de l'hospitalisation atteint et même dépasse 50 % des dépenses de santé, et que celles-ci absorbent à elles seules une fraction croissante du produit intérieur brut (jusqu'à 9 %). Pourtant, ajoutent-ils, en France, les dépenses d'hospitalisation restent « *plutôt faibles* » par rapport à ce que l'on observe ailleurs, et cette constatation « *peut surprendre* ». Certes, si « *le rythme de croissance des dépenses (de santé) est très supérieur à celui du PIB (...), les systèmes d'assurance sont constamment à la limite du déséquilibre financier* ». Aussi, les pouvoirs publics ont-ils entrepris partout de réorienter les politiques sanitaires, et tout particulièrement de limiter le recours à l'hôpital. Des résultats ont d'ores et déjà été obtenus, puisque, en France par exemple, les comptes de la santé publiés par le CREDOC (1) montrent un ralentissement particulièrement net des dépenses à partir des années 1975-1977, « *plus pour l'hospitalisation que pour les dépenses totales* ».

On peut cependant ajouter que les derniers chiffres — relatifs à l'année 1978 — marquent une forte reprise : la consommation médicale finale française s'est élevée à 151 *milliards de francs* en 1978, soit une augmentation de 18,5 % par rapport à 1977 (l'augmentation imputable au seul secteur hospitalier est la même). Cette augmentation des coûts hospitaliers, pourtant considérable, représente néanmoins un freinage par rapport aux dix années précédentes.

Selon les auteurs du rapport, « *la comparaison internationale montre que, contrairement à ce qui a été parfois avancé, les besoins de santé ne sont pas illimités : ils peuvent être satisfaits avec des moyens variables et, au-dessus d'un certain coût, la collectivité est prête à s'organiser autrement* ». Autrement qu'en hospitalisant ? Ou autrement qu'en se soignant... trop ?

CLAIRE BRISSET.

(1) CREDOC : Centre de recherches et de documentation sur la consommation.

PRINCIPAUX POSTES DE LA DÉPENSE MÉDICALE

(en pourcentage du total 1976)

	R.F.A. (1975)	Pays-Bas	Italie	France	Belgique	Royaume-Uni
Hospitalisation	47	61	58	48	33	69
Service des médecins et autres professionnels de la santé	26	30	23	30	41	11
Produits pharmaceutiques	25	9	18	21	26	10

Le texte de la réforme des études médicales publié au Journal officiel

Le texte de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques adopté par l'Assemblée nationale et par le Sénat au cours de la dernière session a été publié au *Journal officiel* du 6 juillet. Il expose, dans leur état définitif, les trois grands points du projet gouvernemental (*le Monde du 4 avril 1979*) :

● La sélection à la fin de la première année des études médicales et odontologiques est renforcée. Le nombre des étudiants admis à poursuivre leurs études sera fixé annuellement par le ministre de la santé et le ministre des universités, après avis des comités de coordination hospitalo-universitaire. Cependant, la variation des effectifs globaux de ces étudiants ne pourra excéder 10 % d'une année sur l'autre.

● Un résidanat de deux ans qui portera la durée des études médicales à huit ans est instauré dans le but de revaloriser la médecine générale. Les résidents recevront une formation théorique dispensée sous le contrôle des unités d'enseignement et de recherche et une formation pratique dans les services hospitaliers et par des stages extra-hospitaliers, notamment auprès des praticiens et d'organismes agréés de santé publique ou de recherche. Ils seront salariés à plein temps. Cependant, par dérogation, la durée du résidanat pourra être réduite par décret jusqu'à l'année universitaire 1986-1987 incluse.

● L'obtention d'une *spécialité* sera désormais uniquement assurée par l'internat qualifiant. Les certificats d'études spéciales sont donc supprimés. Les internes accompliront une partie de leur formation en exerçant durant au moins un semestre des fonctions hospitalières dans des établissements autres que les centres hospitaliers *régionaux faisant* partie des centres hospitaliers et universitaires.

Le nombre total de postes de *résidents en médecine*, leur répartition dans les services ; des postes d'internes en médecine et leur répartition ainsi que le nombre des internes en médecine pouvant être admis à poursuivre leurs études dans une spécialité, seront fixés annuellement par le ministre de la santé et le ministre des universités. Ces quotas seront déterminés de manière à permettre à tous les étudiants ayant terminé avec succès le deuxième cycle des études médicales d'entreprendre un troisième cycle.

Les médecins exerçant leur profession depuis au moins cinq ans pourront, dans le cadre d'un contingent spécial, après un concours sur épreuves spécifiques, entreprendre des études en vue d'obtenir une spécialité. « *Des modalités particulières*, précise le texte de loi, *sont édictées afin de leur permettre de poursuivre leurs activités professionnelles parallèlement à l'exercice de fonctions hospitalières rémunérées.* »

D'autre part, seuls les internes en pharmacie, des hôpitaux et des centres hospitalo-universitaires pourront suivre une formation spécialisée. Enfin, chaque année, un rapport sur l'application de la loi durant les cinq premières années, sera présenté au *Parlement. Il* fera notamment état des conséquences de la loi sur le fonctionnement des établissements hospitaliers. Dans son état final, la loi est très proche du projet gouvernemental. Mais la présélection au concours de l'internat, introduite à l'Assemblée nationale par un amendement de M. Joseph Comiti (R.P.R., Bouches-du-Rhône), refusée par le Sénat, a été supprimée.

LETTRES

Poètes du monde entier

(Suite de la première page.)

Cependant, quelle que soit la bonne volonté réelle, dans ce Festival essentiellement américano-asiatique par l'origine, l'esprit et la participation, le français a vite été submergé par l'anglais, et l'on se *demande si la proposition faite par* le Sénégal de tenir à Dakar le cinquième congrès mondial des poètes en 1981 a même été retenue. Le présent congrès s'est clos en paraissant fixer à San-Francisco son prochain rendez-vous.

Le combat pour la francophonie a été un des remous qui ont secoué l'assemblée. Il n'a pas été le seul. Au moment où se réunissaient à Séoul tant de poètes « au nom de la fraternité et de la paix à travers la poésie », trois poètes coréens, *parmi les plus connus*, étaient sous les verrous : un professeur de lycée, un professeur d'université et, le plus célèbre des trois, Kim Chi Ha, dont la peine capitale prononcée en 1974, a été commuée depuis en détention à *perpétuité*.

Cette contradiction a été l'occasion d'une petite lutte feutrée : du côté des participants étrangers, surtout européens, on voulait attirer l'attention sur les prisonniers ; du côté des officiels coréens, on *désirait éviter que cette cause ne* soit publiquement plaidée. Il se peut que le déménagement intempestif que le congrès a subi un beau matin, transporté pour la journée du superbe hôtel en pleine ville qu'on lui avait donné *pour résidence* à un hôtel *non* moins superbe mais situé dans la banlieue, n'ait eu d'autre raison que de prévenir toute rencontre *entre opposants coréens au régime*, décidés à soutenir les leurs, et des hôtes étrangers, soucieux du sort réservés à leurs pairs. Des tracts furent cependant distribués dans cet hôtel lointain, et sept coréens protestataires ont été arrêtés et condamnés à vingt-trois jours de prison.

Différentes parades, plus ou moins ouvertes, ont répondu au *sein du congrès à cet art de l'esquive.* Jon Silkin et Michel Deguy *ont ajouté à la* lecture prévue de leurs poèmes, le premier une *adresse*, le second un poème, dédiés *à Mandelstam* et à tous les poètes emprisonnés. Un Allemand, président de l'Union littéraire des écrivains, un organisme parallèle au Pen Club, s'est, pour sa part, fait recevoir au ministère de l'information et de la culture, afin d'exposer le cas de Kim Chi Ha. Il lui a été répondu que celui-ci avait été arrêté pour des « actions politiques hostiles au gouvernement », formule qui fait sourire plus d'un Coréen. Enfin, Eugène Guillevic et Michel Deguy *ont* fait parvenir au ministère *de l'information une* lettre *signée* par Jon *Silkin*, l'Américain Jeno Platthy, ancien président du congrès de Baltimore, et un poète espagnol. Cette lettre *demandait en termes modérés que* « les écrivains frappés de lourdes peines soient rendus prochainement à leurs libertés ».

Ces menus incidents n'ont pas troublé la courtoisie *extrême* de l'accueil que les Coréens ont *réservé à leurs hôtes, mais on peut* s'interroger sur l'intérêt réel de ces ambitieux congrès. Les participants n'y sont pas choisi avec l'exigence nécessaire : la faune en est étrange, trop souvent recrutée par des associations, qui vivent de leurs *adhérents, quand elles ne font pas* commerce d'éditer des *plaquettes*. Rien de sérieux ne ressort des communications qui y ont été faites, sans *discussion*, et dont le thème, à Séoul, *était* les *rapports* entre les poésies de l'Est et de l'Ouest.

Il reste que des *contacts* humains *s'établissent, et* que des terres inconnues se révèlent à des yeux faits pour voir. La Corée a *multiplié* les moyens de faire connaître sa littérature : une anthologie de poèmes *coréens traduits* en anglais a été remise à chaque participant. Un recueil a *même rendu accessible* en *français* une *trentaine de poèmes du président du* congrès de Séoul, Cho Byung Hwa, qui bénéficie dans son pays *d'une grande audience*. L'un d'eux lui a été inspiré par Paris. La Corée du Sud, riche de cinq mille ans d'histoire et de littérature, *aspire à se faire reconnaître sur le plan* culturel comme sur le plan économique. Son hospitalité fastueuse et exquise, qui a su mêler la découverte de ses danses, de ses spectacles, de ses paysages et de ses sites anciens, à celle plus incommunicable de ses poètes, n'y aura pas peu contribué.

JACQUELINE PIATIER.

● *Le livre de M. Edgard Pisani, Défi du monde, campagne d'Europe* a remporté le prix 1979 de *Trente Jours d'Europe*, magazine du bureau parisien d'information de la Communauté européenne. Le jury était présidé par M. Leprince-Ringuet, président de la section française du Mouvement européen.

● *M. Raymond Aron, prix Goethe de la ville de Francfort.* — M. Raymond Aron recevra le 28 août, le prix Goethe 1979 de la ville de Francfort. Ce prix est d'une valeur de 50 000 marks (environ 120 000 F). Selon le jury, M. Aron « *a analysé l'évolution scientifique, économique et politique dans ses articles et ses ouvrages d'une façon à la fois si remarquable, claire et objective que sa voix a reçu en Europe un écho toujours plus grand d'année en année* ». — (*A.F.P.*)

CARNET

Mariages

— M. et Mme André TOULOTTE, M. et Mme Christian DABBADIE, ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Thierry,

célébré le 30 juin 1979.

13, rue Offenbach, 59650 Villeneuve-d'Asq.
41, avenue du Bois, 59650 Villeneuve-d'Asq.

Décès

— M. et Mme Claude Slucki, ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne BENJAMIN,

survenu à Paris, le 10 juillet 1979, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 juillet.

On se réunira à 16 h. 15, entrée principale du cimetière de Pantin-Parisien.

7, rue Sébastien-Mercier, 75015 Paris.

— M. Antonin Bernard, président d'honneur de la *Compagnie française de crédit et de banque*,
M. Jean Alphonse Bernard et ses enfants,
M. et Mme Maurice Bernard et leurs enfants,
M. et Mme Yves Bernard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antonin BERNARD,
née Yvonne Meilleroux,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 9 juillet, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont lieu le mercredi 11 juillet 1979, à 16 heures, à Saint-Gérand-le-Puy (Allier).

23, avenue Foch, Paris (16e).
Château du Bourg-Saint-Félix (Allier).

— Charnay-lès-Mâcon.
Paris, Mâcon, Dennevy, Chaudonay.
Mme Jean Cortot,
M. et Mme Jean-François Cortot et leur fils François,
M. et Mme Michel Cortot et leurs enfants,
Mlle Georgette Garnaud,
Mme Raymond Garnaud et ses enfants,
parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-quinze ans, de

M. Jean CORTOT,
directeur d'école honoraire,
officier des Palmes académiques,

disparu à la suite d'une longue et cruelle maladie.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 12 juillet, à 10 heures, en la chapelle de la Coupée à Charnay-lès-Mâcon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Lucien Deycard, son épouse,
Mme Catherine Deycard, sa fille,
Mlles Caroline et Véronique Claude-Deycard, ses petites-filles,
Mme Georges Daveau, sa sœur,
M. Didier Daveau, son neveu,
Mlle Eliane Daveau, sa nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien DEYCARD,
agent comptable honoraire de l'URSSAF de la région parisienne,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 9 juillet 1979, à Paris.

Les obsèques auront lieu à Courances (Essonne), le vendredi 13 juillet 1979, à 14 heures.

33, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.

— Le président et les membres du bureau de l'Association française de cautionnement mutuel ont le vif regret de faire part du décès de leur trésorier,

M. Lucien DEYCARD,
agent comptable honoraire de l'URSSAF de la région parisienne,
chevalier dans l'ordre national du *Mérite*,

survenu le 9 juillet 1979, à Paris.

Les obsèques auront lieu à Courances (Essonne), le vendredi 13 juillet 1979, à 14 heures.

— Mme Denis Hamel, son épouse,
Le docteur et Mme Noël-Henri Hamel,
M. Jean-Dominique Hamel,
ses enfants,
Anne-Carole et Frédérique Hamel, ses petites-filles,
Ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, tante, cousins, cousines, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis HAMEL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef à la société Kléber-Colombes,

survenu le 5 juillet 1979, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Nord de Saint-Mandé.

4, avenue Victor-Hugo, 94160 Saint-Mandé.

— Sa famille et ses amis ont la grande douleur de faire part du décès de

M. David KARR,

à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 juillet, à 16 h. 15, au colombarium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme le docteur Piocieniak et son fils Philippe ont la douleur de faire part du décès de

Pline LA MAÏDA,
ingénieur en chef des télécommunications,
ancien élève de l'Ecole polytechnique et ESE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
croix de guerre,
commandeur du Nicham Iftikar,
ancien résistant.

L'inhumation religieuse aura lieu le 12 juillet 1979.

35, rue des Francs-Bourgeois, Soisy-sur-Seine.

— Mme Pierre Lys, son épouse,
M. et Mme Bernard Lys,
M. et Mme François de Courcy,
ses enfants,
Véronique, Olivier, Odile, Hélène et Anne, ses petits-enfants,
Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la profonde douleur de faire part de la disparition soudaine de

Pierre LYS,
professeur honoraire de la faculté française de médecine et de pharmacie de Beyrouth,
chevalier de la Légion d'honneur,

enlevé à leur affection le 8 juillet 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 11 juillet, à 11 heures, à l'église paroissiale de la Côte-Saint-André (Isère), suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

7, square de la Dordogne, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques MAILLARD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de l'ordre du Mérite,

à l'âge de quarante-neuf ans.

De la part de son épouse, ses enfants, sa mère, et toute sa famille.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 juillet 1979 à 8 h. 45, en l'église Sainte-Germaine de Cachan.

— L'Amitié judéo-chrétienne de France a la douleur de faire part du décès de son vice-président orthodoxe, le

Révérend Archiprêtre Nicolas OBOLENSKY.

Le Monde du 10 juillet.

Remerciements

— Mme André Joire,
Mme Capucine Joire et ses enfants,
M. Jean Joire et ses enfants,
M. et Mme Philippe Joire et leurs enfants,
M. François Joire et sa fille,
M. René Schefer,
M. Henri Six,
profondément touchés par toutes les marques de sympathie, vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés.

Anniversaires

— Au deuxième anniversaire de sa mort, le souvenir du

docteur Serge TSOULADZE

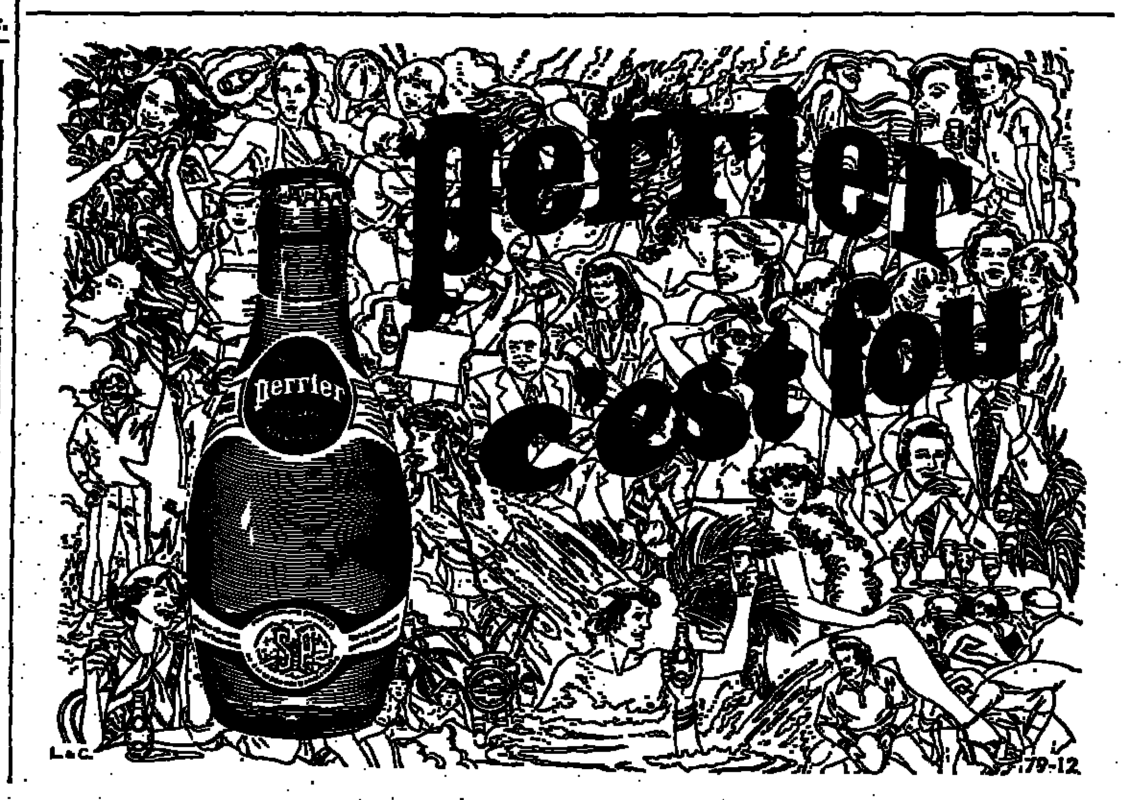
est rappelé à ses amis.

Communications diverses

— Le Comité français de secours aux enfants, 25, avenue de Wagram, 75017 Paris, reconnu d'utilité publique, lance un appel à tous pour l'aider à secourir les enfants réfugiés du Vietnam. Les dons sont reçus à son C.C.P. Paris 384 65 R.

— Le Club des Français du Pacifique, que préside à Marseille Mme Marin-Lefebvre, organise le 16 septembre une rencontre au cours de laquelle une reine du Pacifique sera élue. Le Club édite une revue, « Pacifique ». (Résidence « Les Iles », traverse de la Chaîne, 13008 Marseille. Tél. : 73-10-37.)





FEUILLETON

Nº 8

ATAR-GULL

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE V

OU LE BON DIEU VOUS PUNIT DE FAIRE LA TRAITE

« La Catherine », brick du négrier M. Benoît, qui transporte un chargement de « bois d'ébène » acheté au roi Taroo, souverain des grands Namaquois, a été rattrapée par une mystérieuse goélette, « la Hyène », commandée par le redoutable Brulart. Celui-ci ne cache pas au malheureux Benoît son intention de piller « la Catherine ». Mais il semble avoir d'encore plus noirs desseins...

Lorsque M. Brulart parut *sur* le pont de *la Hyène*, tous les entretiens particuliers cessèrent comme par enchantement.

Et, de fait, si ce personnage n'était pas affable et gracieux, il était au moins imposant et terrible aux yeux de son équipage.

Sa chemise ouverte laissait voir son coup bruni, ses membres nerveux et endurcis aux fatigues. Il s'appuyait sur une énorme barre de chêne qu'il faisait tournoyer de temps en temps, comme si c'eût *été* le plus mince roseau.

« Où est le *Borgne, canailles ?* », *demanda-t-il*.

Le Borgne s'approcha.

« Fais armer la chaloupe en guerre, prends quinze hommes, deux pierriers à pivots, et va amariner le bateau de ce *monsieur ;* quant à ces chiens qui sont dans le canot, mène-les aussi à bord, et mets-les aux *fers* avec le reste de l'équipage du brick. A vous quinze vous pourrez manœuvrer ce bâtiment : imite mes mouvements, et navigue dans mes eaux... tu commanderas ce navire... veille aussi à la nourriture des nègres... allons, file... »

∴

Les ordres de M. Brulart furent exécutés à la lettre ; seulement, lorsque Calot vit arriver l'embarcation armée qui venait s'emparer de *la Catherine*, il eut le fol entêtement de vouloir résister un peu ; aussi lui et deux autres, je crois, furent tués, et le Borgne pensa judicieusement que ce serait autant de moins à garder et à nourrir. Bientôt *la Hyène* orienta ses voiles, et, serrant le vent au plus près, mit le cap au sud, comme pour regagner la côte d'Afrique.

Benoît sentit alors, aux secousses du navire et au bruit qu'on *faisait* sur le pont, que la *goélette* se remettait en route.

La brise fraîchit, et la marche de *la Hyène* se trouvait tellement supérieure qu'elle fut obligée d'amener ses huniers pour que *la Catherine* pût la suivre, et pourtant son nouveau commandant, le Borgne, la couvrait de voiles.

« Toi, timonier, le cap à l'est - sud-est, dit Brulart, et veille aux embardées, ou je te cogne. » Puis il descendit retrouver son prisonnier.

« Ah ! Brigand !... forban, gredin !..., cria celui-ci dès qu'il le vit. Ah ! si j'avais eu des canons et mon brave Simon... tu ne m'aurais pas pris comme un congre dans son trou...

— Tout de même, papa...

— Non !... bigre... non !...

— Comme tu voudras... mais il fait solidement soif... »

Brulart prit alors sa barre de chêne, et frappa le plancher.

Le mousse à la vilaine tête reparut, et à peine M. Brulart eut-il fermé ses doigts, moins le pouce, qu'il tendit vers sa bouche en haussant le coude... qu'une grosse cruche de rhum était sur la petite table.

Le capitaine de *la Catherine*, toujours amarré sur son coffre, se trouvait dans l'impossibilité de faire un mouvement.

« Dis donc, confrère, reprit Brulart après s'être ingéré un énorme verre de cette liqueur alcoolique, dis donc, pour passer le temps, jouons un jeu, veux-tu ? à *pigeon vole*... non, tu es attaché ; à *mon corbillon*... c'est bien fade ; à *M. le curé n'aime pas les os*... ça sent le blasphème ; tiens, j'y suis, jouons à deviner ; je te préviendrai quand tu *brûleras*, comme nous disions au lycée Bonaparte... Voyons, devine... devine... Ah ! tiens, devine ce que je vais faire de toi et de ton équipage ?

— Bigre, ce n'est pas malin ! nous piller, scélérat...

— Non, va toujours...

— Nous faire prisonniers... monstre !...

— Non, va toujours...

— Eh bien donc ! nous massacrer, car tu es capable de tout.

— Tu brûles... mais ce n'est pas ça tout à fait.

— Mille millions de tonnerres ! Etre là immobile, amarré comme une ancre au capon... c'est à se dévorer la langue.

— Tu donnes ta langue au chien... c'est-à-dire que tu renonces, que tu ne devines pas... Eh bien ! écoute... »

Il but encore un grand verre, et Benoît ferma les yeux... Mais se ravisant : « *Je ne veux pas t'entendre, vilain gueux*, s'écria-t-il, je t'empêcherai de parler !... tu vas voir !... »

Et Claude-Borromée-Martial se mit à crier, à vociférer, à chanter, à hurler, pour couvrir la voix de M. Brulart et ne pas ouïr ses atroces plaisanteries.

Deux ou trois matelots, épouvantés de ce bruit infernal, se précipitèrent à la porte de la cabine, croyant qu'on s'y égorgeait.

« Voulez-vous retourner là-haut, canailles ! dit Brulart, ne voyez-vous pas que c'est monsieur qui s'amuse à chanter des romances namaquoises ? Ah ! scélérat de musicien, va ! »

Et le pauvre Benoît de continuer ses « ah ! ah ! », ses « oh ! oh ! » sur tous les tons pour s'étourdir et couvrir la voix de son hôte.

« Ah ! oui, mais ça m'embête, dit Brulart, c'est bon un moment, et puis tu t'enroueras. »

En deux tours, Benoît fut bâillonné ; ses yeux devinrent rouges comme du sang, et lui sortaient de la tête.

« A la bonne heure, sois gentil, et on causera avec toi ; pour ta peine, je vais t'apprendre ce que je vais faire de ta seigneurie et de ton équipage. Je te dirai d'abord que j'avais autrefois la sottise d'aller acheter des Noirs à la côte : tel bon marché qu'ils soient, *c'est* encore trop cher... Un jour que nous avions, moi et mes agneaux, dépensé jusqu'au dernier quart le fruit d'une assez bonne opération, j'eus l'idée de la *tontine* dont je t'ai parlé... Allons, reste donc tranquille, tu te feras du mal... Or, je flâne le long de la côte... et quand j'aperçois un négrier que je suppose chargé, crac... je mets son chargement dans ma *tontine*... et lui et son équipage, je les *amortis* comme j'ai eu l'honneur de te le dire... de cette façon, les Noirs ne me coûtent que la nourriture, que la *façon*, et je puis les donner aux colonies à meilleur marché que mes confrères : ainsi tu vois la chose ; mais en t'entendant parler des grands et petits Namaquois il m'est bien venu, pardieu ! une autre idée... tu vas rire. »

Benoît pâlit.

∴

[Brulart explique son « idée » : il expédiera chez les petits Namaquois une chaloupe emportant Benoît, un matelot de la Hyène *parlant leur langue et le cadavre d'un des Noirs du bateau. Le matelot leur expliquera que c'est Benoît qui achète les leurs faits prisonniers par les grands Namaquois et qui est responsable du sort affreux qu'ils endurent. Le cadavre sera la preuve de ses crimes.*

La vengeance des petits Namaquois sera terrible : l'« infâme négrier » Benoît peut s'attendre à être scalpé, cuit et dévoré...]

Le malheureux Benoît restait écrasé sous le poids de cette horrible éloquence, et ne pouvait placer une parole... Quand le corsaire eut fini, il se recueillit un instant et dit avec un calme affecté que démentait le tremblement de sa voix :

« Il est impossible qu'un projet aussi affreux puisse entrer dans la tête d'un homme... je ne croyais pas encore qu'on puisse voler un négrier... mais, enfin, volez mon brick, mes Noirs... mais au lieu de me jeter *sur* la rive du *fleuve* Rouge menez-moi à la rivière des Poissons. Au moins là... j'ai des amis... je ne serai pas massacré... c'est *encore moins* pour moi que pour mon équipage, je vous *le jure*... la preuve, *c'est* que je vous le demande à genoux... tuez-moi... mais ne *les exposez* pas à un sort aussi horrible ; ces malheureux *ont* des *familles*, des femmes, des enfants.

— *Juste... Je suis fabricant* de veuves et d'orphelins, c'est aussi ma partie.

— Capitaine, reprit le commandant de *la Catherine*, avec des larmes dans la voix... Dieu me punit du métier que je fais, mais il est *témoin* que c'est avec humanité que je l'ai *exercé*... et puis, capitaine, oh ! capitaine, j'ai une *femme* et un enfant... qui n'ont que moi... prenez tout... mais, par grâce, laissez-moi la *vie*... oh ! la vie ! que je revoie mon enfant.

— Voyez-vous le volage ! Tout à l'heure il voulait la mort ! Arrange-toi donc...

— Oh ! grâce... pour mon équipage et pour moi ! C'est une cruauté inutile.

— Comment, diable, inutile... j'y gagne un brick et un chargement de Noirs...

— Mon Dieu mon Dieu, que faire !... ma pauvre femme et mon enfant... disait Benoît en pleurant à chaudes larmes...

— Bien, des larmes, bien ; *je voudrais*, vois-tu, voir pleurer du sang... oh ! j'ai eu aussi, moi, d'atroces douleurs dans ma vie ; il faut que l'homme me paye ce que l'homme m'a *fait* souffrir, sang pour sang, torture pour torture... et j'y perds...

— Mais, au nom du *Ciel, est-ce* ma faute ?... Je ne vous ai jamais fait de mal... moi...

— Tant mieux, ta souffrance sera plus affreuse.

— Commandant... grâce !... grâce !...

— Tu me fais rire... mais je vais m'assoupir, ainsi remets ta langue au croc, ou, bien mieux, je vais te remettre ton bâillon, ce sera plus sûr. »

Ce qu'il fit.

Puis il s'assoupit jusqu'à ce que son mousse Cartahut fût descendu et l'eût secoué fortement ; ledit Cartahut reçut de Brulart un vigoureux coup de poing pour son message, et reprit en se frottant la *tête* :

« C'est la terre qu'on voit...

— Ah ! chien... bien vrai, mort de Dieu, je rêvais que je voyais rôtir ce b... là, dit Brulart en montant sur le pont...

— Mais tu est donc un monstre... un cannibale !... », criait sourdement Benoît malgré son bâillon ; sa voix s'éteignit...

Brulart, arrivé sur le pont, reconnut en effet les hautes montagnes sèches et rougeâtres qui cernent cette partie de la côte, et à l'aide de sa longue-vue il distingua quelques cases à l'embouchure de la rivière Rouge.

Il est inutile de *répéter* ce qu'on a déjà dit ; qu'il suffise de *savoir* que le projet si *complaisamment* dévoilé à Benoît fut exécuté à la lettre avec le plus grand bonheur, la réussite la plus complète.

Le nègre noyé, le Cafre interprète, rien n'y manqua, seulement, Benoît, ayant demandé comme grâce dernière à Brulart de se charger d'une lettre qu'il aurait fait parvenir en France pour pévenir Catherine et Thomas de ne plus l'attendre... plus jamais... et pui- de lui laisser embrasser encore une fois ce mauvais portrait et cette couronne fanée qui lui étaient si précieux, on assure que le capitaine de *la Hyène* les lui refusa, et fit même sur cette peinture les plus horribles plaisanteries.

Enfin, le soir même, M. Brulart passa à bord du brick, et donna le commandement de la goélette à son second, le Borgne.

Son chargement se composait de cinquante et un *Noirs du capitaine Benoît*, sans compter Atar-Gull, et de vingt-trois *grands* Namaquois *qu'il* avait eus en échange de M. Benoît et de l'équipage de *la Catherine*, lesquels Noirs furent aussi mis *aux fers* et *embarqués à bord* de la goélette...

On ne sait ce que devinrent Benoît et ses compagnons, seulement le Cafre qui avait conduit cette négociation apprit à l'équipage de la goélette que tout le *kraal* des petits Namaquois, femmes, enfants, hommes, vieillards, semblaient transportés d'une joie délirante, et que, désignant l'équipage de Benoît et ce malheureux capitaine, garrottés et couchés par terre, ils chantaient en se caressant l'*estomac* :

« Nous les ensevelirons là, noble tombeau, noble tombeau pour les hommes pâles, nous les ensevelirons là, et nous donnerons leurs yeux et leurs dents au grand *Tommaw-Owouh*.

....

« Maintenant, dit Brulart, laissons porter sur la Jamaïque... *Que sur* près de cent Noirs il m'en reste seulement trente, à 2 000 francs pièce... pour ce que ça me coûte... c'est une affaire d'or... »

Et, selon son habitude, il se retira dans sa chambre en faisant la défense accoutumée :

« Le premier qui osera entrer ici avant demain, *à la mer !* »

Que faisait-il ainsi chaque nuit ?

Pourquoi cet isolement, cette lumière qui brûlait sans cesse ?

C'est ce que l'équipage de *la Hyène* ne pouvait savoir.

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

International Area Managers
FFr. 250~350.000 Max.

Our client is a major division of a multi-billion dollar diversified company We are seeking several experienced International Area Managers who will have profit center responsibility for an established business in the high technology field. The minimum age is 33. Flawless French and a second or third language such as English or Spanish is required. Nationality open. Actual international business development experience, with emphasis on sales and marketing of systems in such industries as electronics, telecommunications, electrical or electro mechanical is essential. Travel 30-50 %, location Paris.

Please write in confidence, giving full information on academic background, business experience, current earnings, home address and telephone number.

As a leading international firm of management consultants retained by our client to select this executive, we undertake that no information will be released without prior consent and after a personal interview.

BOYDEN

BOYDEN INTERNATIONAL S.A.R.L.
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly-sur-Seine
Consultants to Management on Executive Selection since 1946
Head-office in New York

ATLANTA - CHICAGO - HOUSTON - LOS ANGELES - NEW YORK - PITTSBURGH - SAN FRANCISCO - TOLEDO - WASHINGTON D.C. - AUCKLAND - BARCELONA - BRUSSELS - CARACAS - GENEVA - HONG KONG - JOHANNESBURG - LONDON - MADRID - MELBOURNE - MEXICO CITY - MILAN - PARIS - ROME - SAO PAULO - SYDNEY - TOKYO - TORONTO -

INFORMATICIEN (NE) SOFTWARE TEMPS REEL

Au sein du Groupe Schlumberger, ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et réalise des "outils" pour la recherche, *l'évaluation et l'exploitation de gisements pétroliers.*
Ces équipements font appel à des développements technologiques avancés, dans divers domaines, notamment en informatique.
L'ingénieur que nous désirons recruter, pour renforcer notre potentiel en études et réalisation aura à concevoir et développer des programmes en temps réel sur mini-ordinateurs. C'est une femme ou un homme, diplômé(e) d'une Grande Ecole d'ingénieurs, et ayant une expérience de la fonction de 2 ou 3 années, par exemple dans les systèmes d'armes ou de contrôle de processus industriels.
Elle (il) sera en relation étroite avec les physiciens des Etudes.

Les perspectives professionnelles sont très ouvertes, à E.P.S. comme à l'intérieur du Groupe Schlumberger.

Candidatures et C.V. sont à adresser, sous la réf. 7869, à :

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART CEDEX.

HAVAS CONTACT



emplois internationaux

AREA CONTROLLER

International Industrial Group

An international Group of financing and development corporations, having industrial and touristic investments in many parts of the world, is seeking TWO YOUNG EXECUTIVES, graduates in economics business administration, with staff experience, to monitor its operations in EAST AFRICA AND THE INDIAN SUB-CONTINENT. The Group's management is a small *but efficient team of highly qualified, dedicated* and hard-working young executives of several nationalities. It is composed of area controllers monitoring the investments in given areas, and of specialized consultants organised in task teams to assist the area controllers in their functions.

The area controller's monitoring is done by analysing reports and by personal contact. He advises the companies in his area and coordinates between them and consulting experts from within the wider multinational organization or from outside. He reports to the Manager of Industrial department and also serves on task teams, which may be set-up for short, medium, and long term planning.

Applicants should be between 30 and 40, have a University degree in economics or business administration and must have several years of experience of the following nature, gained with an international group or as consultants : Management planning (targets, *budgets, etc.), financial analysis and control, reporting* to top management, negotiations with authorities and banks, coordination between various units. He may have been controller, budget manager, head of corporate planning or assistant to the managing director. He must speak and write perfect English and have basic knowledge of French.
HE WILL SPEND UP TO HALF OF HIS TIME TRAVELLING BUT HE WILL BE BASED AND EMPLOYED AT THE GROUP'S HEADQUARTER IN FRANCE, NEAR PARIS.

Please write in ENGLISH to FORMES et IDEES, 1 bis, rue de Paradis, 75010 PARIS (FRANCE). *Joining your résumé and stating how you meet each requirement.*

No information whatever shall be disclosed to our client or anybody else, without your consent given after a personal interview.

MSL

73, bd. Haussmann 75008 PARIS Tél. (1)266.04.93

Responsable Commercial Export

180 000 F et plus — Aciers moulés

Une société sidérurgique allemande (C.A. 1,2 milliard de Francs, 2 500 personnes), filiale d'un groupe de renommée internationale, recherche pour sa division «fonderie d'aciers moulés» le Responsable Commercial Export pour les pays en développement (dans un premier temps uniquement les pays de l'Islam). Il dépendra, dans le cadre d'une large autonomie, du Directeur Commercial de la Division. Il recensera *d'abord les besoins du marché, et détectera les opportunités*, puis les exploitera. Il établira les relations permanentes au plus haut niveau avec les ministères, administrations, industriels utilisateurs et fabricants. Il négociera les contrats et les conduira jusqu'à leur conclusion. Agé d'au moins 32 ans, parfaitement bilingue français-anglais, il aura une bonne connaissance des produits sidérurgiques, l'expérience de la vente auprès des industriels utilisateurs, et l'habitude de traiter des affaires dans les pays arabes. La connaissance d'autres langues étrangères sera vivement appréciée. D'excellentes perspectives de développement professionnel et personnel sont offertes au candidat de qualité.
Claude Laurens traitera de manière strictement confidentielle votre candidature (CV détaillé et photo) que vous lui adresserez sous la référence B 4507.

SOCIETE COMMERCIALE
Côte-d'Ivoire cherche :
CHEF COMPTABLE
études supérieures ou ancien B. P., 5 ans expérience 150.000 F + contrat expatrié, congés 2 mois l'an, logement.
Adresser C.V. à :
HAVAS - MARSEILLE,
sous le n° 93.637.

Je cherche
JEUNE CUISINIER
ambitieux - Bon salaire - Je cherche SERVEUSE. Pour de plus amples renseignements, tél. 021/56-70-54 (Suisse).

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



Groupe CGE

DIVISION DES PRODUITS INDUSTRIELS
propose à

JEUNE INGENIEUR DE VENTE

de se joindre à son équipe commerciale qui assure le développement des ventes de ses produits techniques piles industrielles et appareils.

Il lui sera confié un secteur particulièrement performant : la REGION PARISIENNE et le NORD.
où il saura prouver ses qualités de vendeur en visitant une clientèle diversifiée industrielle administrative et agricole.

Pour tenir efficacement ce poste il est nécessaire *d'avoir une* formation d'ingénieur complétée d'une première expérience de vente de 2 ou 3 années.

La connaissance de l'anglais favorisera les possibilités d'évolution de carrière.

Adressez votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence C 10-26 à CIPEL - Direction des Relations Humaines
125, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS PERRET



emplois régionaux

LES ARCS
recherchent pour service Financier
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
Homme niveau D.E.C.S. pour travail en station.
Adresser lettre manuscrite, curric. vitae détaillé, prétentions et photo à S.M.A., Direction Service Financier - ARC 1600 - 73700 Bourg-Saint-Maurice.

Et. FINANCIER RÉGIONAL
recherche
ATTACHÉ D'INSPECTION ou INSPECTEUR

FONCTIONS :
Contrôle sous l'autorité de l'inspecteur général ou d'un chef de mission du respect de la réglementation bancaire et interne du groupe dans ses guichets.
Contrôle administratif comptable et des crédits.

PROFIL :
Formation supérieure comptable ou économique expérience d'audit ou bancaire dans la fonction appréciée.
Aptitudes naturelles à l'analyse et à la synthèse, bons contacts humains.
Age 35 ans environ, rémunération et classification suivant expérience.

Ecrire avec C.V. manuscrit, prétentions, salaire actuel à :
EUROSUD N° 4.438, 2, rue de Breteuil, 13001 MARSEILLE

MATAL S.A. recherche
recherche
INGÉNIEUR IFFI
— Expérience ordinateur appréciée pour programmation calculs techniques et standardisation méthodes et tarifs.
— Contacts permanents avec réalisations.
— Possibilité évolution importante pour candidat ouvert et dynamique.
MATAL S.A., 5, rue Buffon, 44000 NANTES.

NCR FRANCE

SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche
pour son département EDUCATION

• Instructeurs en Informatique et Gestion
• Instructeurs de Vente de Systèmes

FONCTION : Formation des
- Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux
- Utilisateurs.

ACTIVITES PRINCIPALES :
Etudier, développer, créer ou adapter des cours sur les *PRODUITS* et les *SYSTEMES*.

EXIGENCES DES POSTES :
— Diplômé de l'Enseignement supérieur (Gestion - Informatique).
— Connaissance et expérience de l'Informatique et de la Gestion.
— Aptitudes commerciales.
— Aptitude à l'enseignement ou expérience de l'Enseignement.
— Compréhension de l'Anglais écrit et parlé.

AVANTAGES DU POSTE :
— Partage du temps par Tiers : Etudes, Enseignement, Pratique.
— Statut : CADRE.
— Rémunération intéressante.
— Situation d'avenir.

Envoyer lettre et CV en rappelant la référence ED à
NCR - DIRECTION DU PERSONNEL — *Tour Neptune*
Cedex 20 - 92086 PARIS LA DEFENSE

4 jeunes ingénieurs procédés système

AGRO - ENSIA - SUPELEC - AM
Débutants ou ayant déjà 1 ou 2 ans d'expérience.

Sont recherchés par GROUPE INDUSTRIEL AGRO-ALIMENTAIRE, C.A. 1,2 Milliard de Francs, FRANCE-AFRIQUE NOIRE, pour leur confier la mise en place, la coordination et la maitrise de système, procédés et procédures *techniques dans un établissement de production*

Postes à pourvoir immédiatement
en **FRANCE** et au **CAMEROUN.**

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf 7916-M à I C A qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Cabinet Expertise Comptable spécialisé commissariat aux comptes importantes sociétés recherche
EXPERT-COMPTABLE
diplômé ou mémorialiste capable responsabilité dossier.
EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE
DECS + un certificat supérieur avec minimum 3 ans expérience commissariat.
Ecrire indiquant âge, référ. à A.M.P., sous référ. 7154/JT, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmet. Discrétion absolue garantie.

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT
recherche pour
CENTRE DE DOCUMENTATION Yvelines
DOCUMENTALISTE
Maîtrise scientifique et diplôme I.N.T.D.
Bonne connaissance anglais et allemand
Tél. : 720-10-20 (poste 33-49).

IMPORTANTE SOCIETE (quartier La Défense) recherche pour son INFORMATIQUE de GESTION
ANALYSTES PROGRAMMEURS
D.U.T. ou équivalent
Ecrire à M. CHARPENTIER Boite Postale 97 92405 Courbevoie Cedex.

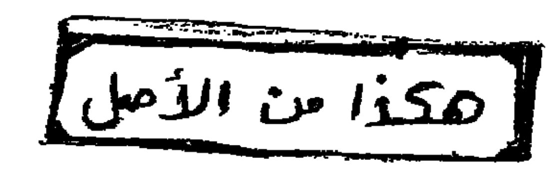
IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SERVICES recherche pour son SIÈGE SOCIAL proche BANLIEUE OUEST
LE RESPONSABLE de son département CRÉDIT CONTENTIEUX
Le candidat retenu sera parfaitement bilingue anglais et possédera une première expérience dans un domaine similaire ou compagnie bancaire.
Ce jeune cadre, outre son dynamisme, aura des aptitudes certaines pour l'encadrement.
Adr. C.V., photo et prétentions sous n° 5.434 à P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 Paris, qui tr.

Société AUXITROL
recherche pour son département nucléaire
UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
pour prendre en charge les études, la qualification et le suivi de la qualité de matériel électrique. Expérience minimum 5 ans dans l'industrie électrique. Pratique de l'anglais indispensable.
Adresser CV manuscrit à AUXITROL
189, bd Saint-Denis 92403 COURBEVOIE

offres d'emploi

Parce que les Petites
ne sont plus pe
on ne les appell
Petites Annon

SNPAC



هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Nous recherchons un

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF

créatif, expérimenté, polyvalent pour prendre totalement en charge la revue d'une interprofession au cœur des questions de la famille et de l'enfance.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente à A. DULISCOUET-CIT, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris cedex 15.

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE
en très forte expansion au plan international

recherche
pour renforcer son équipe logiciel basée à PARIS (8e)

5 INGÉNIEURS LOGICIELS

Ils devront s'intégrer à l'une des équipes d'ingénieurs participant au développement d'un système téléphonique à base de microprocesseurs. Ces équipes utilisant des méthodes de travail et de programmation évoluées.

Les candidats devront justifier d'une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans acquise sur des projets de logiciel sur mini ou micro-ordinateur et ayant pratiqué si possible un langage de programmation de haut niveau.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Envoyer C.V. et prét. sous le nº 18.796 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEF DE PRODUIT APL

Cette société de services dépend d'un des premiers groupes industriels français. Elle offre cette opportunité à un spécialiste de la gestion de fichiers et de base de données sous APL.

La connaissance approfondie de VS APL serait un atout apprécié.

L'importance du groupe et les ambitions de ce département sont susceptibles d'intéresser un professionnel de haute compétence.

Pour un premier contact, merci d'adresser C.V. complet, sous référence M 6294 D, à François Sanchez qui étudiera confidentiellement votre candidature.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Ecole Française Turque ch. profess. lic. phys., chim. Ecr. F. Frezel, 5, rue des Ursulines, 93200 SAINT-DENIS.

Ville d'ATHIS-MONS
91200 Essonne
Recrute à compt. du 1-9-1979 1 Rédact. chargé du fonct. du serv. d'act. soc. Adr. cand. av. C.V. à Mme le Maire, 91205 ATHIS-MONS CEDEX.

ETUDIANTS :
TRAVAILLEZ UN MOIS A LA RENTREE
ET PAYEZ VOS ETUDES
Vous êtes gonflé, accrocheur et n'avez pas peur des contacts. L'Office Universitaire de Presse peut vous réserver une place dans une de ses équipes de vente en milieu étudiant pour la rentrée de septembre.

En participant au lancement de cette prochaine campagne de promotion de la presse écrite et de vente d'abonnements (au tarif étudiant), vous pouvez, si vous voulez vous en donner la peine, obtenir en quelques semaines l'équivalent d'une bourse annuelle (la rémunération est élevée parce qu'elle est liée aux résultats).

Ecr. très rapidem. à l'OFUP, 21, rue Rollin, 75240 PARIS Cedex 05.

INGENIEUR Projet et Exécut. Traitement des Eaux Usées. expér. chantiers électro-mécan. et génie civil. Allemand souh. INOR, 8, rue Cimarosa, 75116 PARIS.

Cadre expérimenté comptable, spécialisé dans révision, cherche stagiaire débutant. Envoyer C.V. à STRECO, Mlle SOQUET, 16, av. de Friedland, Paris-8e.

Organismes d'Assurances
PARIS CENTRE
recherchent

PROGRAMMEURS CONFIRMES
(Assembleur - Cobol)

Horaires personnalisés
Restaurant d'entreprise

Adr. C.V. avec prét. s/référ. 3146, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Ets d'enseignement privé, rech. RESPONSABLE d'ANIMATION pour les mercredis après-midi, w.-end et ptes vacances scol. Adr. C.V. et photo au service du personnel, Foyer des P.T.T. 36, av. Pd-Wilson, 94230 Cachan.

Sté Fiduciaire d'Expertise Comptable rech. pr septembre
COLLABORATEURS certificat supérieur
COLLABORATEURS MEMORIALISTES
Ecrire : INDEX
52, r. la Boétie - Paris (8e)

Recherchons pour recrutement chez important constructeur,

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
1 à 5 ans expérience

— Diplômé G.E.
— Connaissance matériels mini ou micro processeurs.
— Intéressé par logiciel de base.

Fonction à assurer au sein d'une équipe d'assistance technique.

Ecrire avec C.V. + prétent. à Nº 3.420 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

Ecole au centre de Paris
PROFESSEURS DE FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
de nat. et lang. matern. franç. Licence ou équival. en sciences humaines ou sociales. Dipl. et expér. en franç. langue étrang. (audio-visuel, etc.) à ts niveaux, pr adultes. Au cour. rech. méthodologiq. Adr. C.V. et photo ss le nº T 014536 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT
Importante Société de DOCUMENTATION TECHNIQUE, proche banlieue Sud-Ouest, recherche pour son département électronique

Ingénieur Technico-Commercial

Domaine d'activité : documentation technique. Adresser C.V. détaillé + photo sous référence 4.358 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

LABORATOIRE DE RECHERCHE APPLIQUEE
Banlieue Paris
recrute pour sa section d'étude et de mise au point de MATERIELS ET DE SYSTEMES économisant d'ENERGIE DANS L'HABITAT

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(X - CENTRALE - MINES...)
compétent en THERMIQUE

Ayant quelques années d'expér. Formation universitaire complémentaire appréciée.

Adr. candidature comprenant : lettre manuscr. + C.V. détaillé + prét. en précis. réf. H.A.B. à nº 19306, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Recherchons
ANALYSTES PROGRAMMEURS
BASIC. — Téléphone : 912-00-14.

CAMECA
Groupe THOMSON C.S.F.
recherche pour proche BANLIEUE OUEST

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT

Pour mise au point, installation et assistance technique en instrumentation scientifique. Déplacements FRANCE et étranger.

Adresser C.V. sous nº 7.249, PARFRANCE - 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS.

secrétaires

ANTONY - Société recherche : Secrétaire bilingue français-allemand. - Demander M. ROUSSEAU au 666-90-25

Pour remplacement 6 mois
SECRÉT. BILINGUES
Tél. : 285-18-02 +.

Société spécialisée dans l'organisation des salons professionnels recherche une
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
pour assister son responsable de programme, anglais courant indispensable. Contacter M. Hazaizet 505-14-82.

formation profession.

Les CARRIÈRES en
INFORMATIQUE
ORIENTATION
avec ou sans BAC
FORMATION
CERIAC Association
66, rue Amelot - Paris (11e)
TÉL. : 355-95-96

travail à domicile

Demande

Dactylo, ts vos manuscrits sur IBM 82 C. Juillet, août. 587-37-64 ou 373-93-27.

proposit.com. capitaux

Rech. associés Pointe-à-Pitre, peintres photographes pour création salle d'exposition et studio. Tél. 373-55-28 w.-end.

URGENT
Importante Société offre à TRADUCTEUR-INTERPRETE travaux fréquents de traduct. : arabe-français et français-arabe. Tél. pour information et R.-V. : 380-24-54.

J. F. FREELANCE recherche clientèle pour créer son affaire
OPÉRATIONS PONCTUELLES RELATIONS PUBLIQUES
Expér. gestion budget global, conception, organisation, planification, contact média. France et étrang. 379-06-44 h.b.

Parce que les Petites Annonces ne sont plus petites, on ne les appelle plus Petites Annonces.

On les appelle Annonces Classées.

Mais il n'y a pas que leur taille qui a changé.

Leur présentation, leur typographie, leur rédaction sont maintenant plus claires, plus explicites, plus attrayantes.

Cela ne s'est pas fait tout seul.

Chaque journal fait de gros efforts dans ce sens, en association avec les spécialistes de cette branche de la communication : les agences de publicité en Annonces Classées.

Résultat : qu'il s'agisse d'une offre d'emploi, d'une maison à louer, d'une voiture à vendre, les annonces sont maintenant plus compréhensibles, plus complètes, donc plus efficaces.

Même si certaines ont gardé leur format traditionnel.

SNPAC
Syndicat National des Publicitaires en Annonces Classées
163, rue Saint-Honoré – 75001 PARIS

Liste des agences adhérentes sur demande.

L'immobilier

locaux commerciaux

SENTIER TRÈS RARE
Grandes Boutiques angle (fantastique réalisation)
TOUTES ACTIVITES
TOUTES FORMULES
ELMAN - 233-30-67 OU 236-91-63

Particulier cède en location local près BEAUBOURG, 400 m² rez-de-chaussée. Tél. : 644-61-11.

EXCEPTIONNEL
LA COURNEUVE (Centre)
Locaux libres 2.500 m2. Sur 2.500 m2 terrain dont immeuble 10 pièces Prix total : 1.600.000 F - Tél. 826-24-43.

appartem. achat

Jean FEUILLADE - 54, av. de la Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire — Tél. : 873-23-55.

fonds de commerce

URGENT. Vd Lib. Pap. neuve, sit. pr. lycées, Vincennes. C.A. 26 U. Px 125.000. T. 328-01-83.

VAR Plusieurs RESTAURANTS sont actuellement à la vente Affaires saines en plein rapp. Prix de 300.000 F à 850.000 F. AGENCE PARIS-PROVENCE 83440 FAYENCE.

constructions neuves

Ve ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf. Achèvem. prévu DECEMBRE 79 CONSTRUCTEURS privés cèdent au prix préférentiel. SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
TÉL. : 707-20-29.

hôtels-partic.

BUTTE MONTMARTRE
MOULIN DE LA GALETTE
ds voie privée, calme, verdure, charmte maison, récept., 3 ch., 180 m² + terrasses 70 m². Vue Paris. Tél. : 264-02-63, le matin.

Métro TOLBIAC
GDE MAISON sur 225 m2 au sol 8 p., cft, bon état. 1.150.000 F. Martine Immobilier. - 320-26-35.

bureaux

LIBRE. 16e, rue Fremier, burx cciaux, 60 m² ss-sol, 60.000 F + 3.000 F rente. Lodel, 355-61-58.

Mº MADELEINE, r. Tronchet, 82 m², 3 burx + local technique, 2 lignes tél., bail neuf. 266-16-65, poste 4.

BASTILLE - XIe
PROPRIETAIRE Loue 1.600 m2. Impeccables climatisés, loyer : 800.000/an. Libres. T. 563-83-33.

PORTE DAUPHINE
Proche avenue FOCH et BOIS
Dans immeuble récent 320 m² bureaux de standing divisibles à partir de 160 m²
ETRESA 776-07-30 776-41-41

Boutiques

17e PEREIRE, 80 m² environ, bel imm., loyer 13.600 annuel, bail 3-6-9, expire juillet 80, les murs 165.000 F - 878-75-90.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

perdu-trouvé

Perdu chien race pointer robe blanche tachetée noire, cicatrice patte arrière, le 8 juillet, région CLOS DE LOUVECIENNES. Récompense. Téléphoner : 969-56-95.

bateaux

LIBRE TOUT AOUT.
superbe Motor Boat Bertram 38 14 mètres. 2 couchettes doubles avec skipper. 1.350 F p. jour. Départ : Port de la RAGUE.
FORCE 4 - 742-33-57
11, rue Boudreau, 75009 PARIS.

automobiles

5 à 7 C.V.

R5 TS 75 Bleu métallisé
9.500 F - Téléph. : 886-68-33.

8 à 11 C.V.

LANCIA H.P.E. 2000
modèle 79, 9.000 km., bleu métal., direction assistée, vitres teint., jantes alliage, garantie usine. Bur. 236-79-62 - Dom. 873-07-77.

Particulier vend Simca 1301 S, break, modèle 73, rouille métallisé, bon état général, 4.000 F. Téléphone : 264-27-35.

R 18 et R 20 79
Ex-TT, peu roulé, garanties. Auto Paris-XV, Tél. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

12 à 16 C.V.

B.M.W. 525 1974 1re main
EXC. ETAT. Tél. : 506-77-83.

A vendre très belle MERCEDES 280 SL 1968 beige, intérieur cuir noir, hard-top, peinture neuve (fact.). Téléphone : 899-18-55.

A vendre Peugeot 604 SL 60.000 km., année 1977, options : vitres teintées. couleur métallisée grenat, pneus neufs, jantes Delta, 32.000 F. Tél. : 770-39-95

+ de 16 C.V.

JAGUAR SERIE 2
neuves, disponibles. Prix exceptionnels. Téléphone : 609-15-32.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd. J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME B.M.W. NEUVES, DISPONIBLES. Nombreuses occasions. GARANTIE B.M.W.

BMW OCCASIONS
320 - 520 - 525 - 528 - 728
Ex-TT, peu roulé, garanties, Auto Paris-XV, Tél. : 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

demandes d'emploi

J. Fme Cadre Sup., spécialiste rel. publ. et études média, exp. gdes agences et support. Disponible de suite pour poste se rapportant. - Tél. : 278-05-73.

REPRESENTATION-COMMERC. cherchée pour l'Allemagne et l'Autriche. Ecr. M. W. Unterlader, Rettenpacher-Str. 6 A-5020 Salzburg, Autriche.

DOCUMENTALISTE lic. angl. et lettres, ch. empl. Paris ou banl. Sud-Est. T. 303-72-13 ou écr. F. St-Léger, 2, rte de Noisy 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.

---

37 a. Déleg. méd.-vend., dynam. bon négociat., rech. tout emploi intérim. à responsb., sédentaire ou itinérant, sur la France ent. pr la pér. du 15 juill. au 15 sept. Ecr. nº 8.230, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, CEDEX 09.

Educatrice dipl., tril. et profess. yoga, cherche empl. hors enfance inadaptée. T. : 368-67-20 (soir).

J.H. élève Ecole Normale Sup., maitr. lettres, célib., dég. O.M., ch. empl. Paris ou rég. paris. Ecr. Louis Virgile, 27, rue de la Pompe, 75016 Paris. T. 524-26-19.

Ingénieur A.M. et ENSPM, 58 a. Ex. ing. de Marine + exp. 12 a. probl. d'environn. industriel ds impte société pétrolière. Rech. poste à caract. tech. ht niv. ou cons. Rég. Bourgogne de préf. Ecr. nº 8.229, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, CEDEX 09.

ETUDIANTE TERMINALE cherche travail. Tél. heures repas au 340-92-13.

RETRAITE AFF. ETRANG. connaiss. et diplômes anglais, russe, arabe, polonais. Expér. télex intern., ch. trav. d'app., tps parl. ou temp. T. 287-56-80.

Très sérieux - Homme 34 ans
CADRE FINANCIER
grande expérience, très dynamique, sportif, excellente présentation, très forte personnalité, bilingue allemand + des notions anglais, désirant changer cadre de vie, cherche place :
SECRÉTAIRE PARTICULIER ET CHAUFFEUR
— Région indifférente ;
— Accepte tous déplacements ;
— Disponible immédiatement.
Tél. : (78) 52-52-16 - LYON.

---

l'agenda du Monde

Antiquités

CLAUDE DAMIEN
recherche meubles, tableaux, horlogerie et tous objets anciens de qualité. 31, boul. Raspail, Paris (7e). Téléphone : 222-24-04.

Artisans

RENOV'APPART'S
Rénovation de l'habitat tous corps d'état. Devis gratuit. Téléphone : 937-46-48.

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordin. tous corps d'état. Devis grat. Tél. : 368-47-84 - 892-30-82.

Bijoux

PAIE COMPT TOUS BIJOUX. Or, brillant, argent. 136, rue Legendre, métro Brochant, 17e.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 633-00-83.

Cours

PIANO-SOLFEGE, méth. accél., spéc. adult., déb. Tél. Centre Kléber, subventionné par la Ville de Paris : 500-88-23 - à l'Etoile.

Hôtes payants

Jne fille Australienne, 15 ans, dés. passer qque temps en France pend. les mois de nov. à février ds une famille avec enfant du même âge. Elle pourrait être envoyée comme hôte payant ou au pair ou bien en échange avec un membre de la famille. Ecrivez, s'il vous plaît, à FRANKLIN, 29, QUEEN St., ADELAIDE 5061, AUSTRALIE DU SUD.

Recherche familles françaises pour accueillir pendant 3 semaines à un mois 3 jeunes filles orientales de tr. bonne famille. Tél. : 773-52-26.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Tél. : 436-61-68 et 69.

Dessin industriel

Dessinateur indépendant fait à domicile tous dessins : Mécanique - Electricité - Bâtiment. 60 F/heure pour crayon - 66/F heure encre, T.V.A. en plus. Après-midi et soirées, sf lundi, GRYNBERG 5, rue Alexandre-Parodi 75010 Paris.

Instruments de musique

PIANOS DAUDÉ
Achète pianos. Tél. : 924-34-17.

Moquettes

SUPER SOLDES moquettes
Laine et synthétique, gros stock. Belle qualité. Tél. : 757-19-19.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS
avec ou sans INTERROGATION A DISTANCE. Tél. : 574-11-15.

---

l'agenda du Monde sera interrompu du MERCREDI 18 (daté 19) JUILLET au MERCREDI 5 (daté 6) SEPTEMBRE

Rencontres

Entre gens du monde, on se côtoie, on se parle et l'on s'ignore... c'est pourquoi

A. RUCKEBUSH

Expert en Sociologie, a créé pour vous une forme particulière de prestation adaptée aux

MARIAGES DE L'ÉLITE

Depuis 32 ans son succès ne fait que s'affirmer dans le cadre d'une société choisie. Si vous lui demandez un rendez-vous, il vous recevra avec la plus parfaite discrétion, puis par des présentations personnalisées, hors du commun, il organisera pour vous le rendez-vous avec l'avenir.

5, rue du Cirque
75008 PARIS
Tél. 720.02.78 / 720.02.97

4 et 6, r. Jean-Bart - LILLE
Tél. 54.86.71 / 54.77.42



VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Croisières en Méditerranée sur splendide yacht de 17 m., suréquipé, ski naut., windsurf, 6 ou 12 jours, tout compris : 1.750 ou 3.500 F (places libres en août). Ecrire P. Desvignes, 2, all. des Cèdres, 92410 Ville-d'Avray. — H.J.N.A., Sté de crois. rég. loi 1-7 1901.

CYCLADES, DÉPART 15-7
recherche participants croisière caïque, 1 semaine. — 369-85-04.

A LOUER **COSTA-BRAVA**
villa sur mer, 4 chambres, 2 salles de bns, garage, grand jdin, magnifique panorama. Tél. : (62) 28-12-33.

VACANCES A LA SEMAINE
encore quelques disponibilités
AOUT-SEPTEMBRE
L.I.T. 118, allée des Jardins, 34280 La Grande-Motte Tél. : (67) 56-52-92 ou 56-67-11.

PRESSE

Le droit de taire

Cent vingt pages, grand format, composent au total les deux derniers numéros du *Figaro* — Robert Hersant, directeur, — de *France-Soir* — Robert Hersant, associé à 50 %, — de *l'Aurore* — Robert Hersant, ici, pour la galerie, simple « conseiller ». Près de mille colonnes et pas la moindre petite place pour accueillir en quelques lignes la dépêche de *l'Agence France-Presse qui*, lundi, vers 18 heures, annonçait *(cf. le Monde* du 11 juillet) l'inculpation de M. Chenailler pour avoir « prêté » son nom au véritable directeur *de la Liberté du Morbihan*, c'est-à-dire — à nouveau — M. Robert Hersant.

N'ayons pas le cœur d'ironiser sur les petits malheurs d'un confrère, responsable par procuration d'un des multiples quotidiens édités par le grand rassembleur de la presse française. Ses collègues, également convoqués par M. Cabié, juge d'instruction, étaient eux, par un malencontreux hasard, tous en vacances. Seule la probable distraction de M. Chenailler lui vaut donc l'honneur d'être le *premier inculpé parmi ceux qui*, parfois involontairement, sont complices d'infractions aux dispositions de l'ordonnance d'août 1944 sur l'organisation de la presse française.

Un homme, un quotidien et un seul : le directeur, c'est le propriétaire. Ces deux sains principes sont d'autant moins sérieusement contestés qu'ils sont généralement sans effet. Qu'il se trouve aujourd'hui un juge pour, lentement mais sûrement, tenter de faire respecter la loi, c'est bien.

Ce qui est, en revanche, inquiétant, dramatiquement inquiétant, c'est le lourd silence de trois grands quotidiens sur une toute petite information, c'est la pratique cynique de la non-information, c'est l'image projetée d'une société où, de l'A.F.P. à l'audio-visuel, de l'audio-visuel à la grande presse, un tout petit groupe d'hommes au service d'une même politique défendra le pouvoir de taire, le droit de ne rien dire.

A ce compte, un jour, la vérité peut devenir marginale, réduite à quelques voix solitaires dans le grand concert univoque des *médias. Viendra le tour de la* liberté. — J. S.

● *Le quotidien « l'Est républicain »*, qui n'avait pu être édité mardi, à la suite d'une grève des ouvriers du Livre, a reparu normalement ce mercredi 11 juillet.

Le conflit, qui a motivé la grève, porte sur « la saisie de la copie dans les agences du journal ». Selon le Syndicat du Livre, la saisie de la copie relève du personnel technique, tandis que la direction estime qu'elle peut être faite par toutes les catégories du personnel.

● *Le Syndicat des journalistes C.G.C.*, dans un communiqué publié mardi 10 juillet, déclare notamment :

« *Les syndicats de journalistes S.N.J., C.F.D.T. et C.G.T. tentent de faire croire que le Syndicat des journalistes C.G.C., en respectant l'article 4 du règlement intérieur de la commission de la carte d'identité des journalistes, s'est désolidarisé du collège journalistes pour rejoindre le camp patronal* » *(Le Monde* daté 8-9 juillet.)

« *Or, depuis toujours*, poursuit la C.G.C., *les élections au bureau de la commission de la carte des journalistes se sont déroulées selon le système paritaire qui ne différencie pas les voix du collège employeurs et du collège journalistes.*

» *Sauf modification du règlement intérieur (art. R 761-7 du code du travail), le Syndicat des journalistes C.G.C. fera respecter la procédure adoptée dans le passé par l'ensemble des partenaires sociaux.* »

● *A Newsweek*, M. Lester Bernstein vient d'être nommé directeur, en remplacement de M. Edouard Kosner (en poste depuis 1975). M. Bernstein, qui fut l'un des rédacteurs en chef de *Newsweek*, avait quitté l'hebdomadaire en 1972 pour devenir vice-président de R.C.A. Sa nomination prendra effet le 15 août.

LE « DÉPART » D'UN JOURNALISTE DE « L'EXPRESS » EST CONTESTÉ PAR LA RÉDACTION.

Une assemblée du personnel de *l'Express*, convoquée par les organisations syndicales, s'est tenue *mardi 10 juillet, pour discuter du* « départ » de M. Edouard Bailby. Grand reporter à *l'Express* (où il est entré en décembre 1964), M. Bailby s'est vu convier récemment, par M. Jean-François Revel, directeur de *l'Express*, à quitter l'hebdomadaire, « *au moment à sa convenance et avec indemnités sans qu'il y ait lieu cependant de procéder à un licenciement* », selon la formule utilisée par M. Revel.

Le communiqué adopté à l'issue de l'assemblée déclare : « *Suite aux nouvelles menaces de licenciement qui pèsent sur la rédaction, l'assemblée générale du personnel de « l'Express » s'est réunie le 10 juillet à la demande des élus syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. et pour la deuxième fois au moment du bouclage du journal.*

» *L'assemblée a pris acte des dernières déclarations de la direction, mais remarque qu'aucun motif sérieux n'a pu être présenté pour justifier le départ d'Edouard Bailby, qui travaille depuis quinze ans à « l'Express ». Les procédés utilisés à l'encontre d'un journaliste lui paraissent donc relever de l'arbitraire.*

» *L'assemblée estime que ces méthodes ne respectent pas les droits des journalistes et constituent une menace pour l'ensemble de la rédaction et le personnel de « l'Express ». Elles nuisent à la qualité et à la bonne marche du journal. L'assemblée générale se déclare solidaire d'Edouard Bailby et entend combattre toute menace de licenciement.* »

Pour sa part, M. Jean-François Revel considère qu'« *ayant pris la direction de l'hebdomadaire il y a un an, il est légitime qu'un directeur cherche à remodeler son équipe* », en fonction de la mission qui lui a été confiée. M. Revel *souhaite ainsi que les journalistes* rédigent de manière « *plus personnalisée* ». En revanche, le directeur de *l'Express* affirme que le cas Bailby ne prélude en aucune manière à une « *charrette de licenciement* » dans la rédaction, qui compte cent cinquante journalistes.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE

Hinault prend son temps

De notre envoyé spécial

Belfort. — Au sommet du ballon d'Alsace où Raymond Villemiane a gagné, *mardi 10 juillet*, la treizième étape du Tour de France, Bernard Hinault est parvenu à creuser sur Joop Zoetemelk un écart de trois secondes en le surprenant à 200 mètres de l'arrivée. Le bénéfice de son attaque tardive, mais bien calculée, peut paraître dérisoire si l'on considère que la marge de sécurité du maillot jaune se trouve réduite de 1 minute 32 secondes à 1 minute 29. Pourtant, cet épisode, secondaire en apparence, est l'événement principal de la journée.

Avant d'aborder les Alpes, où *l'on ne comptera pas moins de* trois arrivées en altitude, Hinault s'est en effet montré supérieur à Zoetemelk en montagne, et ces trois petites secondes représentent tout ce qui sépare les deux hommes : la fraîcheur athlétique, l'esprit de décision, la volonté d'imposer sa loi, bref l'efficacité. Joop Zoetemelk n'a pas seulement perdu quelques longueurs à proximité du but. Il a révélé les failles de sa cuirasse et son challenger a remporté une nouvelle bataille psychologique.

Le Breton entendait surtout atteindre son adversaire au moral et ébranler sa confiance. La prise du maillot jaune n'est pas pour lui un objectif immédiat :

« *Je ne suis pas pressé* », dit-il à qui veut l'entendre.

Subtile tactique : Hinault dispose de deux étapes contre la montre (85 kilomètres au total) pour s'emparer de la première place du classement général. Il a donc tout le temps et préfère laisser Zoetemelk supporter pour l'instant le poids de la course.

Cela précisé, Villemiane a obtenu un succès flatteur en battant sur l'une des plus hautes crêtes des Vosges Battaglin, Pevenage, Galdos, Bittinger, Vallet et les rescapés d'une échappée-fleuve.

En dépit du terrain accidenté, la moyenne a frôlé les 41 kilomètres-heure. Pour être aussi rapide, la course sera fatalement très meurtrière. On prévoit de grosses défaillances dans les secteurs des Ménuires ou de l'Alpe-d'Huez, et Hinault s'accommodera mieux que quiconque d'une épreuve de force. C'est pourquoi il s'emploiera à durcir les combats et à user progressivement les coureurs de l'opposition qui ont encaissé des coups douloureux depuis quelques jours. Le peloton frôle le point de rupture.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la treizième étape, Metz - ballon d'Alsace (202 kilomètres). — 1. Villemiane (Fr.), 4 h. 56 min. 23 sec. (moyenne 40,893 km) ; 2. Battaglin (It.), m. t. ; 3. R. Pevenage (B.), à 3 sec. ; 4. Vallet (Fr.), à 7 sec. ; 5. Galdos (Esp.), à 9 sec. ; 6. Bittinger (Fr.), à 13 sec. ; 7. Martens (B.), à 45 sec. ; 8. Devos (B.), à 46 sec. ; 9. Van Calster (B.), à 1 min. 1 sec. ; 10. Gauthier (Fr.), à 1 min. 14 sec. ; 11. Tackaert (B.), à 2 min. 1 sec. ; 12. Friou (Fr.), à 2 min. 29 sec. ; 13. Schepers (B.), à 4 min. 35 sec. ; 14. Hinault (Fr.), à 4 min. 38 sec. ; (...) 17. Zoetemelk (P.-B.), à 4 min. 41 sec. ; (...) 39. Kuiper (P.-B.), à 6 min., etc.

Classement général. — 1. Zoetemelk (P.-B.) ; 2. Hinault (Fr.), à 1 min. 29 sec. ; 3. Kuiper (P.-B.), à 7 min. 28 sec. ; 4. Sutter (Suisse), à 7 min. 50 sec. ; 5. Nilsson (Suède), à 8 min. 18 sec. ; 6. Villemiane (Fr.), à 9 min. 41 sec. ; 7. Dierickx (B.), à 10 min. 55 sec. ; 8. Verlinden (B.), à 10 min. 57 sec. ; 9. Bernaudeau (Fr.), à 12 min. 59 sec. ; 10. Seznec (Fr.), à 14 min. 30 sec. ; 11. Battaglin (It.), à 15 min. 2 sec. ; 12. Maas (P.-B.), à 15 min. 17 sec. ; 13. Pollentier (B.), à 16 min. 44 sec. ; 14. Thurau (R.F.A.), à 18 min. 40 sec. ; 15. Agostinho (P.), à 18 min. 48 sec.

● *Une zone motocycliste à Toulouse.* — La ville de Toulouse, la prévention routière et la police nationale vont créer dans la capitale de Midi-Pyrénées une « zone motocycliste ».

Sur 10 hectares, seront « dessinés » un circuit routier de 1 500 mètres, un circuit de cross aux *normes internationales*, de 1 500 mètres, et un circuit de trial comportant trente-six obstacles. Installé près de l'aérodrome militaire de Toulouse-Francazal, cet ensemble sera mis gratuitement à la disposition du public et géré par les services de la prévention routière.

ATHLETISME. — Après la première journée du match Finlande-France qui a lieu à Helsinki, l'équipe de France masculine mène par 110 points à 95. Le score de la rencontre féminine est de 37 points à 34 à l'avantage de la France.

TENNIS. — Sélectionné pour les Jeux panaméricains qui se disputent à Porto-Rico, un joueur de tennis cubain, Oswaldo Cruz, a demandé lundi 9 juillet asile politique aux Etats-Unis.

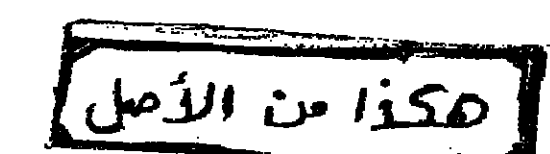
Les Coupes d'Europe

TIRAGE AU SORT FAVORABLE POUR LES CLUBS FRANÇAIS

Le tirage au sort du premier tour des Coupes européennes de football, effectué mardi 10 juillet à Zurich, a donné les résultats suivants : en Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), Saint-Etienne rencontrera l'équipe polonaise de Lodz et Monaco l'équipe soviétique de Donletz ; en Coupe des vainqueurs de coupe, Nantes sera opposé au club irlandais de Cliftonville. Les matches « aller » pour ces trois clubs français ou représentant le football français auront lieu chez l'adversaire.

En Coupe des champions, Strasbourg rencontrera I.K. Start (Norvège), et le match « aller » sera disputé en Alsace.

On considère en général que le tirage au sort a été favorable aux clubs français, aucun de leurs quatre adversaires n'étant de tout premier plan. La date des matches « aller » a été fixée au 19 septembre, celle des matches « retour » au 3 octobre.



Les fêtes du 14 juillet

Vendredi 13 juillet, six grands bals auront lieu de 21 heures à l'aube : place de la Bastille, gare de l'Est, gare Montparnasse, gare Saint-Lazare, place d'Italie et place de l'Hôtel-de-Ville. Bal également, samedi 14 juillet, de 22 heures à l'aube, sur l'esplanade du palais de Chaillot. Enfin, le même jour, à 22 heures, un grand spectacle imaginé par Jean-Michel Jarre sur la place de la Concorde, ayant pour thème « Paris bleu, blanc, rouge », constituera le « clou » des festivités. Ce spectacle mêlera la musique et des images, projetées sur les façades de l'ancien ministère de la marine. Un feu d'artifice sera tiré des terrasses des Tuileries.

Les services ouverts ou fermés le 14 juillet

● PRESSE. — Les quotidiens parisiens paraîtront le samedi 14 juillet.

● BANQUES. — Les banques habituellement fermées le samedi seront fermées du jeudi 12 au soir au lundi 16 juillet au matin. Les banques habituellement ouvertes le samedi seront fermées du jeudi 12 au soir au mardi 17 au matin.

● GRANDS MAGASINS. — Tous les grands magasins parisiens seront fermés le samedi 14.

● P.T.T. — Le samedi 14 juillet, les bureaux de poste seront fermés, et il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. *Toutefois*, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche, et le bureau situé au chef-lieu de département, de 8 heures à 12 heures, et seront assurés les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

● SECURITE SOCIALE. — Les guichets resteront ouverts le jeudi 12 juillet jusqu'à 14 heures dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence est assurée jusqu'à 15 h. 30. Ils seront fermés les vendredi 13 et samedi 14 juillet.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les guichets et services d'accueil situés 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), 9, rue de Liège (Paris-9e), 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort), Tour Ouest, Carrefour Pleyel (Saint-Denis), 36, avenue F.-Joliot-Curie (Garges-les-Gonesse), 119-121, avenue Jules-Quentin (Nanterre), Tour Essor, 14, rue Scandicci (Pantin) et 2, avenue des Prés (Saint-Quentin-en-Yvelines) seront fermés au public du vendredi 13 juillet, à 12 heures, au mardi 17, au matin. Cependant, le vendredi 13 juillet après-midi, les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

● MUSEES. — Tous les musées nationaux seront fermés le samedi 14 à l'exception du château de Fontainebleau, du château de Versailles et Trianon, des Galeries nationales du Grand-Palais et du Musée Rodin. La Bibliothèque nationale, le Palais de la découverte et le Musée des arts décoratifs seront fermés le samedi 14. Le musée Marmottan sera ouvert. Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert le samedi 14, de 10 heures à 22 heures, et le dimanche 15 juillet, de 12 heures à 22 heures. Les musées de l'Hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, Dôme royal — tombeau de l'empereur, — église Saint-Louis et Musée des plans-reliefs) seront ouverts le samedi 14 juillet, de 10 heures à 18 heures sans interruption. Le public aura accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de magazines d'actualité, de documentaires et de grands films en exclusivité sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 (troisième partie, 1944-1945) aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, de 14 heures à 18 heures.

● LOISIRS. — Le bureau central d'accueil de l'Office de tourisme de Paris sera ouvert les samedi 14 et dimanche 15, 127, Champs-Elysées, 75008 Paris. On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français) et le 720-88-98 (informations en anglais).

● SPECTACLES. — Voir (*Le Monde* des arts et des spectacles) daté 12 juillet). Les représentations habituelles en soirée auront lieu le samedi 14 juillet et, en outre, des matinées supplémentaires ont été prévues.

∴

● *L'Opéra de Paris et la Comédie-Française* offrent comme chaque année une matinée gratuite le 14 juillet. La salle Garnier propose un spectacle de ballet avec des chorégraphies de Maurice Béjart et Kennth Mac Millan, qui se terminera par *la Marseillaise*. Salle Richelieu, c'est Bérangère Dautun qui dira le texte de l'hymne national après la représentation de *Ruy Blas* — la millième dans la Maison de Molière.

LE DÉFILÉ MILITAIRE A PARIS : HUIT MILLE HOMMES QUATRE-VINGT-DIX-SEPT AVIONS

A Paris, le chef de l'Etat présidera, le samedi 14 juillet, de 9 h. 30 à 10 h. 42, le défilé militaire qui aura lieu de la place de la République à la place de la Bastille et qui doit réunir huit mille hommes des troupes à pied, trois cents cavaliers, environ trois cent cinquante véhicules divers et quatre-vingt-dix-sept avions et hélicoptères. Les Parisiens découvriront, à cette occasion, de nouveaux matériels comme le canon de 155 millimètres à grande cadence de tir, l'avion d'entraînement Alpha-jet, l'avion d'attaque embarqué Super-Etendard et l'hélicoptère Lynx de lutte anti-sous-marine.

(Il sera retransmis en direct par TF 1 et A 2.)

Administration

LES SERVICES DE LA RÉGION PARISIENNE DURANT L'ÉTÉ

La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne annonce que ses guichets et ses services d'accueil situés à Paris (15e), 10-12 et 18, rue Viala ; Paris (13e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges ; Maisons-Alfort, 78, rue du Général-de-Gaulle ; Saint-Denis, tour Ouest, carrefour Pleyel ; Garges-lès-Gonesse, 35, avenue F.-Joliot-Curie ; Nanterre, 119-121, avenue Jules-Quentin ; Pantin, tour Essor, 14, rue Scandicci ; Saint-Quentin-en-Yvelines, avenue des Prés, seront fermés au public tous les samedis, du 30 juin au 8 septembre 1979 inclus.

Seront également fermés tous les samedis, du 30 juin au 8 septembre 1979, le centre de diagnostic et de soins ainsi que le laboratoire, 10-12, rue Viala, Paris (15e) et tous les samedis, du 14 juillet au 1er septembre 1979 inclus, la clinique dentaire, 11, rue Saint-Charles, Paris (15e).

D'autre part le centre de diagnostic et de soins, 18, rue de l'Arcade, Paris (8e), et la clinique dentaire 21 *bis*, rue de Bruxelles, Paris (9e) ne seront pas ouverts respectivement du 30 juillet au 26 août 1979 et du 1er au 31 août 1979.

Tourisme

QUELS DÉDOMMAGEMENTS PEUVENT ATTENDRE LES VICTIMES D'ACTES DE TERRORISME ?

Les vacanciers victimes d'actes de terrorisme, en Espagne ou ailleurs, peuvent faire jouer leur contrat « individuel accident » pour être indemnisés, si ce contrat n'exclut pas les attentats ou s'il comporte une extension spéciale, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.).

Les titulaires d'une assurance vie percevront normalement le capital prévu dans leur contrat en cas d'invalidité absolue et définitive, et cette somme sera versée à leurs ayants droit en cas de décès. La garantie explosion-incendie du contrat automobile couvre les dégâts subis par les véhicules du fait d'attentat sauf si celui-ci exclut un tel risque.

Les vacanciers victimes d'un attentat sur le territoire français peuvent prétendre en plus des prestations de la Sécurité sociale et, sous certaines conditions, à une indemnisation pour leurs dommages corporels. En effet, depuis le 3 janvier 1977, une loi prévoit que les personnes ayant subi un préjudice résultant d'une « infraction » peuvent être indemnisées par l'Etat. Il faut *toutefois* que le préjudice soit important et que l'intéressé se trouve dans une situation matérielle difficile.

La demande d'indemnisation doit être présentée dans un délai d'un an à compter du jour de l'attentat auprès de la cour d'appel dont dépend le domicile de la victime. Le plafond d'indemnité versée est de 175 000 francs par personne.

Cette loi, souligne le C.D.I.A., peut également s'appliquer aux personnes atteintes dans un train ou dans un autocar, lorsque la responsabilité de la S.N.C.F. ou de l'organisme transporteur n'est pas engagée.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 juillet 1979 :

DES LOIS

● Portant diverses mesures en faveur de l'emploi ;

● Modifiant certaines dispositions du Code des pensions de retraite des marins.

DES DÉCRETS

● Portant modification du régime d'assurance-accident, maladie, maternité, invalidité et décès des marins ;

● Relatifs à l'application des articles premier et 2 de la loi du 10 juillet 1979 portant diverses mesures en faveur de l'emploi ;

● Modifiant le décret du 28 juillet 1978 relatif au contrat formation-emploi ;

● Concernant les vins à appellation d'origine contrôlée Cahors.

Légion d'honneur

Est élevé à la dignité de grand officier : le colonel honoraire Louis Rivié.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	128 F

ETRANGER (voie normale) :

Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	225 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

POLLUTION INDUSTRIELLE : QUELS SONT VOS DROITS ?

Répondant à une question écrite de M. Louis Odru, député communiste de la Seine-Saint-Denis, le ministre de l'environnement et du cadre de vie a rappelé quels étaient les « droits et recours » des habitants des grandes villes victimes du bruit ou de la pollution de l'air provoqués par les établissements industriels :

« *D'une manière générale, les droits et recours des riverains d'établissements industriels situés en milieu urbain ou en voie d'urbanisation ne diffèrent pas de ceux dont dispose toute personne pour obtenir réparation d'un dommage ou faire cesser une situation estimée préjudiciable.*

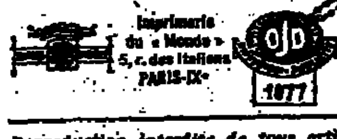
» *En particulier, la personne qui subit un préjudice peut demander au tribunal de grande instance compétent de condamner l'entreprise à lui verser des indemnités en réparation de ce dommage. Elle peut également alerter l'autorité titulaire du pouvoir de police.*

» *Lorsque l'établissement constitue une installation classée pour la protection de l'environnement, en vertu de la loi du 19 juillet 1976 et de ses textes d'application, l'autorité compétente pour prescrire des mesures est le préfet.*

» *Lorsque l'établissement échappe à la législation des installations classées, la police s'exerce dans le cadre des pouvoirs généraux confiés au maire en la matière par les articles L 131-I et L 131-II du Code des communes, ainsi que dans le cadre du règlement sanitaire départemental.* (Journal officiel du 7 juin.) »

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

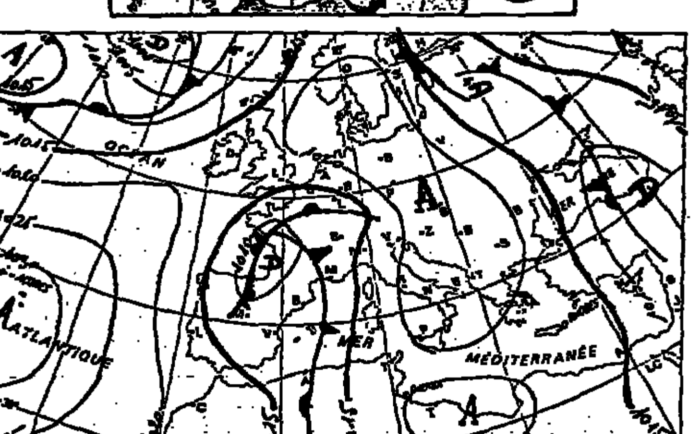


MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 juillet à 0 heure et le jeudi 12 juillet à 24 heures.

L'affaiblissement du champ de pressions se poursuivra sur le sud-ouest de l'Europe et la zone dépressionnaire, en voie de développement, recouvrira la France au cours de la journée du jeudi 12 juillet.





Jeudi 12 juillet, le temps sera médiocre sur l'ensemble du pays, avec des nuages abondants, qui donneront des pluies, des averses ou des orages. Les pluies seront souvent durables sur nos régions du Nord-Ouest et du Nord, ainsi que sur le bassin parisien où elles seront parfois accompagnées d'orages. Des orages violents sont surtout à craindre sur les régions s'étendant de l'Aquitaine au Jura et aux Alpes ainsi que sur les Pyrénées et le Midi méditerranéen. De fortes rafales accompagneront les orages. Les éclaircies seront rares et le plus souvent de courte durée. Les températures, assez élevées le matin, varieront peu au cours de la journée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 19 ; Bordeaux, 33 et 19 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 22 et 12 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 16 ; Dijon, 27 et 14 ; Grenoble, 31 et 16 ; Lille, 21 et 12 ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille-Marignane, 33 et 22 ; Nancy, 31 et 9 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 29 et 18 ; Perpignan, 31 et 21 ; Rennes, 25 et 12 ; Strasbourg, 21 et 9 ; Tours, 26 et 15 ; Toulouse, 34 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 31 à 26.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 25 et 17 degrés ; Alger, 37 et 21 ; Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 29 et 21 ; Barcelone, 30 et 19 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 20 et 8 ; Brindisi, 25 et 16 ; Bruxelles, 21 et 13 ; Le Caire, 32 et 22 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Casablanca, 25 et 18 ; Copenhague, 18 et 11 ; Djerba, 28 et 19 ; Genève, 29 et 13 ; Istanbul, 27 et 17 ; Jérusalem ; 26 et 15 ; Lisbonne, 30 et 18 ; Londres, 22 et 14 ; Madrid, 37 et 19 ; Milan, 28 et 18 ; Moscou, 25 et 16 ; Naples, 28 et 18 ; New-York, 27 et 30 ; Nicosie, 37 et 22 ; Palerme, 36 et 23 ; Palma de Majorque, 32 et 18 ; Rome, 28 et 20 ; Rhodes, 25 et 20 ; Stockholm, 19 et 14 ; Tirana, 26 et 14 ; Tunis, 30 et 18 ; Valence, 300 et 22 ; Zagreb, 25 et 14.

Visites, conférences

JEUDI 12 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, M. Zujovic : « Exposition Napoléon III ».

15 h., métro Saint-Paul, M. Bachelier : « L'hôtel de Marle ».

15 h., devant l'église Saint-Séverin, M. Guillier : « Saint-Séverin et son quartier ».

15 h., métro Cité-Universitaire, M. Meyniel : « Napoléon III et Haussmann : Le parc Montsouris ».

15 h., 1, rue du Figuier, M. Puchal : « Hôtel des archevêques de Sens ».

15 h., Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu : « Diaghilev et les ballets russes » (l'Art pour tous).

14 h. 30, entrée Opéra, Connaissance d'ici et d'ailleurs : « L'Opéra ».

15 h., 46, rue Saint-Jacques, Connaissance d'ici et d'ailleurs : « La Sorbonne, l'Université et le quartier Latin ».

15 h., 35, rue de Picpus, Mme Hager : « Le cimetière révolutionnaire de Picpus ».

15 h. 30, porche de la Sainte-Chapelle, Marc de La Roche : « La Sainte-Chapelle ».

15 h., musée des Arts décoratifs, Véra Granoff : « Ils donnent aux Arts décoratifs ».

15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier : « Les halles, la cour des miracles, la tour de Jean-sans-Peur ».

21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier : « Les hôtels du Marais illuminés ».

15 h. 42, avenue des Gobelins, Tourisme culturel : « Les Gobelins ».

CONFERENCES. — 19 h., 21, rue Cassette, ARCUS : « Invitation au voyage, la Tunisie ».

Un coin pour jouer

Solution du problème n° 1

L'eau dans le désert

Le projet est réalisable en enrôlant trois compagnons pour partir à quatre, et donc avec un total de vingt journées d'eau.

A la fin du premier jour, il ne reste plus que seize journées d'eau. Un de vos compagnons retourne au point de départ en emportant une réserve d'une journée et il vous en reste quinze pour poursuivre la route à trois.

A la fin du deuxième jour, il vous reste douze journées d'eau en réserve. Un second compagnon retourne au départ avec deux jours en eau et vous laisse poursuivre à deux avec les dix autres journées en réserve.

A la fin du troisième jour, il vous reste huit journées d'eau. Votre dernier compagnon fait route vers le départ avec trois journées d'eau et vous laisse seul avec les cinq autres. Cela vous permet de faire une journée de marche jusqu'à votre but, de planter le fanion et de faire les quatre journées de retour.

Vérifiez que l'exploit ne serait pas réalisable avec une équipe plus faible, en « remontant » le raisonnement. Au matin du quatrième jour, cinq journées d'eau au moins vous sont nécessaires. Elles n'ont pu être à votre disposition que si vous étiez deux au matin du troisième jour avec dix journées d'eau. Etc.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 433

HORIZONTALEMENT

I. Il créa une célèbre composition pour flûtes. A plat ventre. — II. Génie supérieur. Les dames sont aussi des demoiselles. — III. Des débordements y firent des victimes sur les bords de la Seine. Aimée, en hiver. — IV. Il est facile d'y trouver chaussure à son pied. Société fermée. — V. Conseil d'entreprise. Vraiment pas suffisants. — VI. Article. A fait créer l'ogive après la disparition des arcs. Joignis les deux bouts. — VII. Feu de pierre. Bâtiment de débarquement. Privé de courant. — VIII. Un tel art autorise à faire des boulettes. Séparée d'un organisme. — IX. Protège quand on double contre de légers accidents. Fait durer le chagrin. Espèce de tronche. Fait mal supporter des choses justes. — X. Ouvrage qui peut contenir de nombreuses perles. Entrait en lice. Pleurent parce qu'on les a pincés. — XI. Sur le calendrier. Accueillent des moines, des pèlerins et des anges. Symbole. — XII. Canule. Canton. Sa femme travaille beaucoup à la maison. — XIII. Il nous fait suer. Symbole chimique. De nombreuses boîtes se partagent son travail. — XIV. Niche du mâtin. — XV. Fleur cultivée. Se rencontrent dans la campagne au cours de chaudes journées.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II							■							■	
III												■			
IV						■									■
V					■									■	
VI			■					■		■					
VII	■						■				■				
VIII		■										■			
IX			■				■					■			
X						■					■				
XI			■							■			■		■
XII						■			■						
XIII				■	■			■							
XIV												■		■	
XV		■						■							

VERTICALEMENT

1. Une jeune fille qui s'y fait coiffer est aussitôt défrisée. Nous n'entendrons plus de telles scies. — 2. Ote des yeux. Ils se sont séparés après avoir fait la bombe. — 3. Groupé. Jumelles d'accouchée. Prend l'air avec son tube. — 4. Elle fait nager les moules. Personnel. — 5. Fait des grimaces. Est plus ou moins juste, mais désormais sans scrupules. En soie. — 6. Sur la rose des vents. Est en faction. Grand rassemblement des travailleurs. — 7. Au centre d'un temple grec. Se place parfois entre la coupe et les lèvres. — 8. Chaise en corde. Se font quelquefois écorcher au restaurant. — 9. Eléments de batteries qui vont au feu. Guise. — 10. Condamné qui fut singulièrement chargé. On peut en boucher un avec du liquide. Fruit sauvage. — 11. Une certaine hauteur. Chef d'Etat renversé à la fin d'une émeute. Savant, il sait à peine compter. — 12. Ligature. Est en même temps rond et carré. Il arrête ou fait aller de l'avant. — 13. Est délicieusement ravie par celui qui l'enlève. Fut capitale en Auvergne. — 14. Pronom. Nid d'aigles. — 15. Un solitaire lui fut offert pour son mariage. Quittent leurs bottes pour devenir mannequins. Divisions ou grandes unités.

Solution du problème n° 2 432

Horizontalement

I. Caractère. — II. Réalistes. — III. Erié ; Ares. — IV. Da ; None. — V. Ignorants. — VI. Béait ; Ni. — VII. Isidore. — VIII. Lin ; Ernst. — IX. Il ; Osas. — X. Tond ; SL. — XI. Et ; Eventé.

Verticalement

1. Crédibilité. — 2. Aérage ; Ilot. — 3. Rai ; Nain. — 4. Alénois ; Ode. — 5. Ci ; Orties. — 6. Tsana ; Drame. — 7. Etrennons. — 8. Rée ; Tirs ; St. — 9. Esses ; Etalé.

GUY BROUTY.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le plan de dix ans pour le Sud-Ouest sera préparé par une concertation permanente entre l'État et les responsables locaux

Après la réunion de travail à l'Elysée et le déjeuner offert le mardi 10 juillet par le président de la République aux dix-huit présidents des conseils régionaux et des comités économiques et sociaux du Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine, et auxquels participaient plusieurs ministres et hauts fonctionnaires, les services de l'Elysée ont précisé, dans un communiqué : « Le président de la République a confirmé son intention de se rendre dans le grand Sud-Ouest pour étudier sur place les problèmes économiques de la région. »

Aucune décision précise, chiffrée notamment, n'a été prise le 10 juillet, puisque aussi bien il ne s'agissait dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing que de poursuivre et d'approfondir la concertation entre les élus des régions concernées et les responsables sociaux économiques d'une part, les représentants du gouvernement de l'autre.

On est conscient dans l'entourage du président de la République que la situation actuelle du Sud-Ouest — caractérisée par de nombreuses faiblesses, est l'illustration d'un échec de la politique d'aménagement du territoire conduite jusqu'à présent alors que d'autres régions (Ouest par exemple) en ont mieux profité. En Aquitaine les atouts locaux (le gaz de Lacq par exemple) n'ont pas suffisamment été exploités au profit de la région. C'est *pourquoi se justifie un programme* spécifique pour le Sud-Ouest. Cette région, de plus, sera confrontée, avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E., à un véritable défi.

Par rapport aux autres plans régionaux (Massif Central, Bretagne, Vosges, Lorraine, montagnes) le plan Sud-Ouest a trois caractéristiques originales :

— *Il couvrira dix ans (c'est en* 1990 qu'on verra concrètement se *manifester* les effets de l'élargissement de la C.E.E.) ;

— L'accent sera moins mis sur les subventions d'équipement, les infrastructures ou les grands projets que sur le développement économique et l'emploi ainsi que sur la compétitivité des entreprises.

— Ce plan est le banc d'essai d'une nouvelle conception du dialogue entre l'Etat et les collectivités locales par une procédure longue et démultipliée de concertation entre Paris et les régions concernées. La DATAR va, dans les prochaines semaines, faire une synthèse de toutes les propositions des régions, élaborer un « schéma de plan » et le soumettre avant le 15 octobre aux assemblées régionales et départementales qui auront alors, après ultimes discussions, à l'approuver afin que le budget de l'Etat, en 1980, intègre les premières mesures du Plan Sud-Ouest.

Les priorités budgétaires concerneront l'hydraulique agricole et le remembrement, les infrastructures routières, la création d'emplois industriels et le tourisme. Les autres priorités concernent l'autonomie énergétique du Sud-Ouest, dont le plan décennal devra prévoir les moyens, l'exploitation des ressour*ces naturelles (forêt, agriculture)*, la promotion des industries de technologie avancée (aéronautique, spatiale, électronique, informatique, solaire, biologique), notamment dans les anciens bassins miniers, la création d'un institut de participation pour mieux utiliser l'épargne locale, la formation universitaire. Le Sud-Ouest bénéficiera en priorité des crédits du Fonds interministériel d'aménagement rural (FIDAR) récemment créé (*le Monde* daté des 8-9 juillet).

Enfin, a précisé l'Elysée, « *une équipe permanente de quelques experts de haut niveau sera mise en place dans le Sud-Ouest, dès le début de 1980, pour suivre la réalisation du plan* ». — F. GR.

Les responsables de Midi-Pyrénées demandent la création d'un institut financier régional

De notre correspondant

Toulouse. — M. Alain Savary, président (P.S.) du conseil régional de Midi-Pyrénées avait souligné le 9 juillet à la veille de l'entretien avec le président de la République : « *L'aménagement du territoire régional doit mettre l'accent sur le renforcement des villes moyennes et petites.* »

Cette déclaration restait dans le droit fil du choix fait par le conseil régional en 1976 lorsqu'il adoptait son plan intitulé « Un avenir pour Midi-Pyrénées ». Il s'agissait essentiellement de « *maîtriser l'urbanisation de l'agglomération toulousaine (la seule ville de plus de cent mille habitants) et de freiner l'exode rural dans une région qui depuis 1860 a perdu cinq cent mille habitants.* »

Midi-Pyrénées avance plusieurs priorités : d'abord la création d'un institut régional de développement, calqué sur la formule d'un institut financier ou d'un organisme bancaire de crédit à moyen terme, pour maîtriser régionalement les actifs financiers (comptes en banque, livres de caisse d'épargne), qui sont, selon M. Savary, « *plus élevés chez nous que partout ailleurs, mais qui sont mobilisés par le jeu de circuits financiers pour des investissements hors du cadre régional* ».

Ensuite Midi-Pyrénées demande des engagements financiers de l'Etat en 1980 pour l'accélération des constructions scolaires et pour rattraper le « gros retard » pris en matière d'infrastructures, de communications et en hydraulique agricole.

Le conseil régional qui avait décidé, dans sa session extraordinaire de mai 1979, « *de préparer activement sous sa propre responsabilité les propositions de la région pour le plan décennal du Sud-Ouest* », insisté sur la nécessité de distinguer clairement, dans la présentation budgétaire, les financements qui relèvent du plan sud-ouest, de ceux qui relèvent des budgets ordinaires ou du pla ndu Massif Central.

(Intérim.)

[M. Savary nous a déclaré le 11 juillet : « Nous ne sommes pas favorables à la création d'un institut de participation pour tout le Sud-Ouest, car cet organisme ne sera ni national ni régional. Nous voulons l'installation d'un tel organisme dans chaque région concernée, à commencer par Midi-Pyrénées. » Estimant que l'administration, notamment la DATAR, était encore très indécise et que la préparation du plan Sud-Ouest n'avait guère avancée entre octobre 1978 et aujourd'hui, M. Savary se déclare relativement déçu par la réunion de l'Elysée, et ajoute : « S'il y a eu consultation, il n'y a pas eu négociation ».]

LE P.S. : une région au bord du désastre économique.

Dans un communiqué publié le 10 juillet à Paris, le parti socialiste indique : « *Les présidents socialistes des conseils régionaux et généraux d'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon se sont rendus à l'invitation du président de la République pour discuter du grand Sud-Ouest, conscients de leur rôle d'élus responsables des destinées de leur région. La demande d'adhésion à la C.E.E. de l'Espagne et du Portugal oblige le gouvernement à se préoccuper enfin des problèmes qui accablent une zone au bord du désastre économique. Ce qui est en jeu, c'est le rattrapage indispensable.* »

M. ANDRÉ LABARRÈRE : le président de la République a tort de minimiser la question régionale.

Commentant la réunion organisée à l'Elysée, M. André Labarrère, président (P.S.) du conseil régional d'Aquitaine, maire de Pau, a déclaré :

« *Cette rencontre a été intéressante puisqu'elle a permis un dialogue. Le président de la Répuque a insisté pour que le plan décennal ne soit pas exclusivement lié aux problèmes de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. Mais il faut bien être conscient qu'il ne pourra pas y avoir de réflexions, de discussion et de négociation concrète tant qu'il n'existera pas un premier chiffrage du plan.* »

A propos du rôle des conseils régionaux dans ce plan, M. Labarrère a ajouté : « *Tant que n'apparaîtra pas une conscience interrégionale, les résultats de la concertation seront maigres. Il ne faut pas raisonner en termes de conseils généraux ou de municipalités. L'enjeu est plus vaste. Nous devons nous adapter à l'ère postindustrielle. Les jeunes exigent des élus un véritable dépassement. Si l'on ne sait pas répondre aux nouvelles mentalités, ce sera l'échec de la classe politiqu.*

» *Le président de la République a tort de minimiser la question régionale. Le problème basque pourrait devenir une grave préoccupation : il est lié à de nouvelles mentalités, une nouvelle civilisation et il faut y répondre. Il faut répondre à ce problème comme au problème occitan, comme aux autres problèmes régionaux ; autrement, ce sera l'échec de la classe politique.* »

TRANSPORTS

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INGÉNIERIE MARITIME

Un nouveau modèle de navire destiné à la surveillance des côtes va être proposé aux pays du tiers-monde

La direction générale de la marine marchande va prendre une série d'initiatives pour encourager l'exportation — notamment vers les pays en voie de développement — de la technologie, de l'ingénierie et des matériels maritimes et portuaires français. La société Sofrepêche, conçue sur le même modèle d'économie mixte que Sofremer, va être constituée dans quelques jours, tandis que vient d'être réuni pour la première *fois la semaine* passée un comité de coopération maritime internationale groupant des fonctionnaires, des entreprises, des armateurs au commerce et à la pêche, des responsables portuaires, des financiers, des groupements professionnels divers.

L'initiative prise par les services de M. François Essig doit être saluée avec faveur car on ne s'étonnera jamais assez que la France, avec 3 000 kilomètres, trois façades maritimes en métropole, des DOM-TOM aux quatre coins du globe, ait si mal su mettre en valeur ses atouts maritimes jusqu'à maintenant. Les blocages britanniques à Bruxelles font peser sur les chalutiers de Boulogne ou du Guilvinec une menace qui s'aggrave. L'aquaculture reste marginale.

Les chantiers navals auront réduit *de quelque 50 % leur capacité de* production en 1982 par rapport à 1975. Le *France* est vendu à un mécène saoudien qui le revend à un armateur norvégien avisé. La flotte de croisière ne compte plus que *trois paquebots*. La Compagnie générale maritime accuse un déficit de 450 millions. Les ports équipés de matériels dernier cri se voient paralysés par des grèves « suicidaires » des dockers.

Le gouvernement ne semble toujours pas avoir pris conscience qu'avec sa zone économique de 200 milles la France était devenue, en superficie, la troisième puissance du monde. Nouveaux horizons, nou*veaux espaces, nouveaux gisements* dont l'enjeu a tout de même quelque intérêt économique, alimentaire, stratégique. Voilà un an qu'a été créée, sous la présidence de M. Aymar Achille-Fould, aux côtés de *M. Raymond Barre*, la mission interministérielle de la mer.

Mais sa discrétion est telle qu'on la croirait installée au fond d'un océan à bord d'un sous-marin nucléaire. Que fait-elle, que décide-t-elle, qu'étudie-t-elle, à quoi, à qui se heurte-t-elle, comment coordonne-t-elle l'action des quelque quinze administrations concernées, pourquoi veut-elle mettre sur pied une garde marine et n'y parvient pas, pourquoi *n'y a-t-il eu qu'une* seule réunion du comité interministériel de la mer depuis un an ?

C'est pour secouer un peu cette torpeur que M. Essig prend cette initiative. « *L'exportation de technologies maritimes constitue une de mes préoccupations essentielles,* dit-il. *Il existe dans le monde une demande considérable de la part de presque tous les pays, notamment ceux en voie de développement, ce qui constitue une chance à saisir pour nos industries.* » La Chine, le Libéria, le Mexique — où le président de la République s'est rendu *récemment* — nourrissent des ambitions considérables sur le plan des équipements portuaires. Le Mexique lance notamment un programme de quatre complexes industriels et portuaires. Les fonctionnaires et les industriels qui ont conçu Fos, Dunkerque, Antifer ne sont-ils pas tout désignés pour proposer leurs services aux autorités mexicaines avant que ne le fassent les Néerlandais, les Japonais ou les Allemands, dont les protocoles de coopération financière proposés aux pays sous-développés sont extrêmement avantageux ?

Redéploiement

Dans le domaine de la pêche, les *cartes à jouer ne manquent pas non* plus au moment où, précisément, les armateurs français voient leurs zones de pêche traditionnelles (Nord-Ecosse, îles Féroé, Canada, Norvège) se rétrécir progressivement avec *la réduction des quotas de* capture. En attendant que se reconstituent les stocks, les ports européens sont encombrés de chalutiers en surnombre. N'y aurait-il pas, du côté des eaux sud-américaines ou africaines, un horizon intéressant pour le redéploiement de la pêche française ? Puisque les relations diplomatiques avec la Guinée se sont assainies, et puisque ce pays possède un large plateau continental (ce qui n'est pas le cas de tous ses voisins), les armateurs français ne peuvent-ils explorer là les voies d'une coopération moderne et intelligente ? D'autant que de nombreux pays (Mauritanie, Salvador, Seychelles) sont demandeurs de projets « intégrés », c'est-à-dire comprenant la constitution d'une flotille de pêche, l'équipement de ports et d'installations frigorifiques, un plan de formation des équipages, la création d'une administration des affaires maritimes.

Mais c'est surtout l'institution progressive, *dans le monde entier*, de la zone économique exclusive des 200 milles (et pour des pays comme les Seychelles, le Brésil, les Etats africains, l'Inde, tous les Etats archipels du Pacifique, ces inflexions du *droit international multipliant par 2,4*, voire 10, les territoires de souveraineté) qui ouvre aux pays industrialisés, dont les technologies maritimes ont fait leurs preuves, des perspectives de coopération insoupçonnées jusqu'alors.

Là aussi, il n'est pas exagéré d'écrire que les demandes d'assistance affluent. « *Aidez-nous à organiser notre police des eaux et la surveillance de nos côtes, à suivre l'évolution des bancs de poissons, à explorer le fonds de notre plateau continental* », disent en substance l'Indonésie, la Mauritanie, le Mexique, le Sierra-Leone aux pays occidentaux. D'où l'idée qui germe entre la direction de la marine marchande et le CNEXO d'imaginer un navire (40-50 mètres) capable à la fois d'effectuer les tâches classiques de surveillance de la navigation maritime commerciale et celles de recherches océanologiques.

Les petits chantiers français (ceux de Dieppe *notamment*) ont été sollicités de dire toutes les idées qu'ils avaient sur la question. Et si le modèle de navire correspond aux besoins des pays intéressés, voilà en *perspective des commandes* pour les entreprises françaises. Mais il faut se hâter, car les ingénieurs allemands et danois déploient une activité considérable.

Pour trop de Français, malheureusement, le littoral et la mer, surtout pendant ces semaines d'été, ne sont qu'un havre bienfaisant, un horizon d'évasion, une usine à loisir. Leurs ressources, leur enjeu, n'ont pas encore sensibilisé l'opinion, trop portée à croire que la conquête des mers, ce n'est guère autre chose que la victoire de Riguidel ou l'aventure du commandant Cousteau.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal de Brest se prononce contre le projet de centrale de Plogoff

Les communistes s'abstiennent

De notre correspondant

Brest. — *Réuni le lundi 9 juillet, le conseil municipal de Brest (vingt-cinq P.S., quinze P.C. et trois U.D.B.), s'est prononcé à la majorité des voix socialistes et de l'Union démocratique bretonne contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire à Plogoff (Finistère). Les élus communistes se sont abstenus. Porte-parole de leur groupe, Mme Sylvie Le Roux, député du Conseil de l'Europe, a expliqué que l'importance des besoins énergétiques de la Bretagne ne permettait pas d'ignorer la production électro-nucléaire.*

La prise de position des membres du P.C. rejoint celle de M. Marchais. Au cours de son tour de Bretagne, en février 1979, le secrétaire général du parti communiste avait alors déclaré : « *Vous, Bretons, vous devez être conscients que les autres régions n'accepteront pas l'implantation de centrales nucléaires chez elles pour alimenter la Bretagne.* »

Le texte, voté par le conseil municipal mais sans les voix communistes, avait été proposé *par l'U.D.B. Il déclare* notamment : « *Les besoins énergétiques de la Bretagne, incluant les centrales classiques de Chevire et de Cordemais, sont très inférieurs aux réalisations envisagées à Plogoff et au Pellerin : une fois encore Bretagne va supporter le risque maximal et devenir exportatrice d'énergie en direction des régions françaises consommatrices — dispensées du danger de ces implantations.* »

Au contraire, une diversification des modes de production énergétique commanderait l'utilisation massive de la houille, pour laquelle — la tradition brestoise en témoigne — le port de Brest paraît particulièrement bien placé comme lieu de déchargement. Aussi, le conseil municipal de Brest demande au gouvernement de ne pas donner suite au « *projet antidémocratique de centrale nucléaire à Plogoff, et d'examiner favorablement le développement d'un programme énergétique classique à la mesure des besoins régionaux et garantissant la sécurité des populations et la protection des sites concernés* ».

JEAN DE ROSIÈRE.

URBANISME

CONSTRUIT LE LONG DU CANAL SAINT-MARTIN

L'ensemble immobilier Grancanal est illégal

décide le tribunal administratif de Paris

Le tribunal administratif de Paris a de nouveau annulé le permis de construire de l'immeuble Grancanal, construit quai de Jemmapes, au bord du canal Saint-Martin, à Paris 10e Il a *aussi estimé, comme le soutenait* Me Henri Fabre-Luce pour l'association SOS PARIS, que la modification du plan d'occupation des sols (POS) de Paris, spécialement destinée à régulariser la situation de cet ensemble, était illégale.

Un premier permis avait été accordé le 31 juillet 1972 au groupe de promotion britannique Greencoat Properties pour un ensemble de six immeubles culminant à 55 mètres de haut. Or le plan d'urbanisme de l'époque limitait la hauteur dans ce quartier à *37 mètres. Le conseil d'Etat* avait estimé, en mai 1976, que la dérogation était illégale et avait annulé le permis.

Considérée comme un « fâcheux exemple » à ne pas suivre, cette opération avait contribué à accélérer la mise au point de plans plus protecteurs du site et des abords du canal : le POS de Paris applicable dès octobre 1975 limitait dans ce secteur la hauteur à 25 mètres, et même à 17,50 mètres, au bord du canal

Mais trois immeubles (environ trois cents logements) étaient déjà construits à 54, 51 et 43 mètres de haut. L'administration parisienne entreprit alors de régulariser leur situation en modifiant les règles du POS sur la parcelle concernée et en abaissant la densité sur des immeuble restant à construire.

[En annulant l'arrêté préfectoral du 3 avril 1978 modifiant le POS et le nouveau permis, le tribunal administratif renvoie les trois immeubles à leur illégalité, et bloque toutes les transactions immobilières. L'association va maintenant demander la démolition des étages litigieux qui serait la véritable régularisation de l'opération.

La publicité faite à l'époque pour vendre ces logements insistait sur le caractère de site protégé et privilégié du canal Saint-Martin. Le promoteur a, quant à lui, demandé une indemnité de 21 millions de francs à *l'Etat pour lui avoir donné une* dérogation illégale.]

● *Une nouvelle annexe de l'ambassade d'U.R.S.S.* — L'ambassade d'U.R.S.S., située boulevard Lannes, dans le seizième arrondissement de Paris, vient d'obtenir un permis de construire pour un immeuble de six étages au 4, rue du Général-Appert, également dans le seizième arrondissement, afin d'y loger ses conseillers économiques. D'autres *services de cette ambassade sont* installés rue de la Faisanderie et rue de Longchamp, toujours dans le seizième.

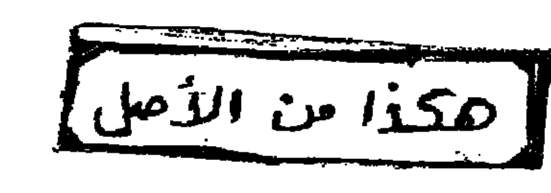
Deux mille tonnes de déchets nucléaires sont déversées dans le golfe de Gascogne

Deux mille tonnes de déchets nucléaires de faible activité ont été déversées le mardi 10 juillet par le cargo britannique *Gem* dans le golfe de Gascogne. Au cours de ces vingt dernières années, plus de 65 000 tonnes de déchets du même genre, enfermés dans des fûts métalliques, ont déjà été immergées au même endroit, par 4 500 mètres de fond, par la Grande-Bretagne, la Suisse, les Pays-Bas et la Belgique.

Ces déversements, effectués sous le contrôle de l'O.C.D.E., ont déjà suscité de nombreuses protestations. Cette année et pour la seconde fois, le bateau de l'organisation écologiste internationale Greenpeace, *Le Combattant de l'Arc-en-Ciel*, de retour de sa campagne contre les chasseurs de baleines islandais, a tenté de s'opposer à l'opération. L'an dernier, lorsque les militants de Greenpeace avaient approché le *Gem* avec leurs « dinghies » en caoutchouc, l'équipage britannique avait délibérément balancé des fûts de 300 kilos sur les embarcations des écologistes

Cette fois, cinq « dinghies » ont été mis à l'eau et ont entouré le *Gem*, retardant l'immersion des fûts pendant plus d'une heure. Finalement, les écologistes ont été repoussés par les lances à incendie du cargo britannique, qui a pu reprendre son opération.

De son côté, la Fédération française des sociétés de protection de la nature proteste contre l'immersion des déchets et demande l'annulation de la campagne 1979.



Le Monde

économie

AGRICULTURE

Les lendemains gris de la révolution verte

(Suite de la première page.)

Les paysans pauvres s'endettent, la propriété redistribuée change de mains, les programmes officiels s'appuient sur les paysans nantis, car la rentabilité des investissements est meilleure. Les Etats perdent, sous la dépendance des stratégies imposées par les pays développés, l'autonomie nécessaire à la définition des priorités locales de productions alimentaires. Les paysans, inclus dans des programmes de développement, perdent vis-à-vis de leurs Etats leur autonomie morale, voire physique. Nombre de pays consacrent l'essentiel de leurs ressources et de leurs crédits au développement de l'industrie et de l'urbanisation, suivant le modèle occidental.

Les productions agricoles sont intégrées dans le circuit marchand, au détriment des productions vivrières de subsistance. Pour les petits paysans, la terre se raréfie, le travail aussi. Ils « montent » à la ville accroître le flot populaire des cités déjà monstrueuses, accroître aussi la demande alimentaire marchande qui justifiera de nouveaux programmes de développement...

Si les documents de la F.A.O. sont lucides sur les échecs, on pourra leur reprocher, comme le fait le Groupe de la déclaration de Rome (1), de ne pas être explicites sur les causes. Mais le principal obstacle à la définition d'une nouvelle stratégie de développement rural reste une foi incurable dans le progrès technique, qui conduit à vouloir adapter les hommes, et surtout pour la circonstance les femmes, qui constituent la majorité des producteurs de produits alimentaires dans le monde, au développement plutôt que d'adapter le développement aux hommes et aux femmes du tissu rural.

Pour une vue globale du sous-développement

La conférence mondiale sur l'alimentation de 1974 s'était fixé comme objectif de libérer le monde de la faim en 1985. Pour cette date, on estime le déficit céréalier des pays du tiers-monde à 90 millions de tonnes. Les grands pays producteurs tiennent serrés encore pour longtemps les estomacs des habitants du tiers-monde et le cœur de leurs dirigeants. La communauté internationale, terme consacré qui traduit un bel euphémisme, n'est pas parvenue à se mettre d'accord sur une politique de réserves alimentaires ni à stabiliser par des accords mondiaux le cours des matières premières, et notamment des céréales. L'objectif d'un volume d'aide alimentaire de 10 millions de tonnes de ces céréales prévu pour 1975 a à peine été atteint en 1978. Céréales encore, la réserve de crise de 500 000 tonnes, créée en 1976, ne disposait plus, en mars 1979, que d'un solde de 55 000 tonnes. Seuls les Etats-Unis avaient renouvelé leurs engagements à cet égard.

Il s'agissait aussi d'obtenir la réduction des dépenses d'armement afin d'accroître la production alimentaire. De 1970 à 1976, la part des dépenses d'armement des pays en développement, dans le total des dépenses militaires, est passée de 18,5 % à 22,8 %.

Toutefois, comme le soulignait un rapport du Conseil mondial de l'alimentation, « nous pouvons trouver quelques encouragements dans l'efficacité croissante des arrangements institutionnels internationaux : la F.A.O., la Banque mondiale, les banques régionales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, le nouveau Fonds international de développement agricole (FIDA), ainsi que l'ensemble du système des Nations unies réagissant tous de plus en plus à la nécessité d'assurer le développement des masses affamées, pauvres et mal nourries ». C'est bien le moins.

« L'homme vu dans sa totalité »

Une conférence de plus sera-t-elle donc inutile ? Même si l'on doit rester sceptique sur les conclusions d'une telle rencontre, il reste que pour la première fois sans doute l'accent sera mis sur la nécessité de concevoir le développement rural dans sa globalité. Les questions des relations entre la fourniture d'aliments et l'emploi, entre le sous-développement des campagnes et le négoce international seront posées. Il est intéressant de noter que cette vue globale du sous-développement rural n'intéresse pas seulement les pays du tiers-monde. En France aussi, la campagne a longtemps été considérée comme une simple zone de production de matières alimentaires et comme réservoir de main-d'œuvre pour les villes. Dans les pays occidentaux aussi, on peut s'interroger sur la validité d'un retour relatif à l'économie de subsistance, qui distribue et fixe la population sur le sol et génère des emplois. Cette similitude est-elle suffisante pour que la conférence mondiale débouche sur autre chose que des vœux pieux ? Certainement pas. Peut-on raisonnablement croire que la Communauté internationale s'engagerait à changer les règles du jeu de la croissance et de l'économie de marché ? A ceux qui s'étonnent de l'impuissance des organisations internationales, il suffit de citer l'ancien président indépendant de la F.A.O., M. Michel Cépède : « Il faut constater que, sur près de cent cinquante gouvernements membres de l'ONU, une trentaine seulement sont des démocraties authentiques, une soixantaine sont d'indéniables dictatures et le reste est souvent plus près de ces dernières que des premières... »

La participation à cette rencontre de quelque deux cents organisations représentant les populations rurales — coopératives, associations d'agriculteurs, syndicats ruraux, — ce qui constitue une nouveauté, donnera peut-être aux débats un ton moins abstrait et diplomatique, bref moins hypocrite. C'est bien le seul espoir, mais il est mince, car les représentants des populations directement concernées seront le plus souvent désignés par leurs gouvernements respectifs.

JACQUES GRALL.

(1) Le Groupe de la déclaration de Rome est un collectif de chercheurs et d'économistes ruraux, qui tiendront, à Rome, du 12 au 20 juillet, en même temps que la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, une contre-conférence dans le but de dénoncer les mythes sur lesquels s'appuient les actuelles pratiques gouvernementales en matière de développement. *Le Monde diplomatique* de juillet publie un important dossier, « Paysans dépossédés de la terre », comportant notamment une étude de F. de Ravignan, membre du Groupe de la déclaration de Rome, et des articles de Jacques Chonchol, de l'économiste indien P.C. Joshi, etc.

Données de base

● Les deux tiers de la population mondiale ne produisent qu'une tiers des ressources alimentaires du globe.

● Le taux annuel de variation de la production alimentaire par habitant est passé de —0,2 %, pour la période de 1970-1974 à 0,9 %, pour 1974-1978. Pour les quarante-trois pays les plus gravement touchés, ces taux sont respectivement de —1,7 % et 1 %. Ces moyennes cachent des reculs importants au Proche-Orient et pour certains pays d'Afrique.

● La valeur des importations vivrières des pays en développement est passée de 7 milliards de dollars en 1970 à 22 milliards de dollars en 1976.

● La part dans le commerce agricole mondial de ces pays atteignait 40 % en 1960 et 30 % en 1976.

● Selon la Banque mondiale, 85 % des indigents des pays à économie capitaliste d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud sont des ruraux.

● Entre 1950 et 1970, la part de la population urbaine dans les régions les moins développées est passée de 15,5 % à 24,5 %. Le taux moyen annuel d'urbanisation a été de 4,8 % pour l'Afrique, 4,5 % pour l'Asie de l'Est, 4,4 % pour l'Amérique latine, 3,8 % pour l'Asie du Sud et seulement de 2,3 % pour l'ensemble des pays industrialisés.

Augmentation des cotisations sociales agricoles et... des crédits d'équipement

Pour la première fois depuis 1975, les agriculteurs participeront davantage au financement de la Sécurité sociale, en 1980. Telle est la décision qu'a annoncée le gouvernement, mardi 10 juillet, à la commission supérieure des prestations sociales de l'agriculture.

Cette participation des exploitants agricoles au BAPSA, qui était bloquée à 15,94 % depuis 1975, va passer à 16,71 %. Concrètement, cette mesure, inscrite dans le projet de loi de finances pour 1980, se traduira par une majoration de la masse des cotisations de 22 %, à répartir selon des modalités encore à définir. Si les subventions de l'Etat augmentent, elles aussi, d'un pourcentage du même ordre (+ 23 %), en revanche, la « *compensation démographique* » versée par les régimes de salariés de l'industrie ne s'accroîtra que de 6,67 % au lieu de 18 % cette année.

Cet effort contributif accru des agriculteurs est l'une des premières applications de la politique sociale annoncée par le premier ministre. Dans les milieux gouvernementaux où l'on prépare un premier train de mesures sur la Sécurité sociale pour le 15 juillet, voire même le 1er août, on souligne que la majoration des charges des exploitants agricoles demeurera cependant inférieure à celle supportée en 1979 par les salariés.

D'autres mesures seront prises avant la fin de l'année : il s'agira essentiellement de majorer les cotisations familiales des employeurs du monde rural afin de les aligner sur celles du patronat de l'industrie : actuellement, le taux des cotisations est d'environ 6,5 % à 7 % chez les agriculteurs alors qu'il atteint 9 % dans le régime général.

Cette augmentation de la participation des agriculteurs au financement de leur régime social est aussi la première étape du plan de transfert des charges sociales au profit des crédits d'équipement, au sein du budget de l'agriculture. Comme M. Méhaignerie l'avait annoncé au dernier congrès de la Fédération des exploitants, M. Raymond Barre vient d'adresser aux organisations professionnelles une lettre d'engagement financier qui détermine le volume des crédits que l'Etat consent à accorder pour accompagner la loi d'orientation agricole. Cette enveloppe s'élèvera à 5 milliards de francs pour une période de cinq ans à partir de 1980. Le premier ministre déclare dans cette lettre que « *grâce à la stabilisation du coût des bonifications d'intérêt et à l'amélioration des conditions de financement du BAPSA (Budget annexe des prestations sociales agricoles) qui résultera notamment de l'effort contributif des différentes catégories de la population en matière de protection sociale, le gouvernement proposera un effort particulièrement substantiel au profit des actions de drainage, d'irrigation et de remembrement, ainsi que de valorisation des forêts* ». « *L'augmentation annuelle de ces crédits d'équipement sera fonction de l'évolution de la maîtrise des charges* », écrit encore le premier ministre.

Les organisations paysannes, qui s'y attendaient un peu, sont déçues par la minceur de l'engagement financier, mais il est vrai aussi que les espoirs qu'elles mettaient dans la loi d'orientation elle-même se réduisent comme une peau de chagrin. Certes, avec ces 5 milliards, les crédits d'équipement de l'agriculture vont progresser de 20 % par an, mais d'une part cette progression inclut l'augmentation normale des crédits du ministère, qui devrait raisonnablement être d'au moins 10 %, et, d'autre part, elle s'opère grâce aux économies réalisées sur le budget social et sur une stabilisation du volume des prêts à taux bonifiés.

ÉNERGIE

GASPI ET... LA GARDE RÉPUBLICAINE

Dans une question écrite adressée le 9 juillet à M. Monory, ministre de l'économie, M. Houël, député communiste du Rhône, demande ce que représente « comme consommation d'essence ou de gazole le transport de vingt chevaux de la garde républicaine par vans spéciaux, lors du sommet européen de Strasbourg, le 21 juin dernier ».

Il précise : « Ces chevaux, avec leurs cavaliers, devant constituer une haie d'honneur à l'occasion des cérémonies prévues pour la rencontre des chefs d'Etat européens ». Il ajoute : « Considérez-vous que cet exemple de « gaspi » peut rendre crédible la campagne d'économie d'énergie actuellement développée par le gouvernement ? »

PÉNURIE DE CARBURANT : T.W.A. FERME DES LIGNES

La compagnie américaine T.W.A. vient d'annoncer la fermeture prochaine de plusieurs lignes, en faisant valoir les difficultés d'approvisionnement et la hausse des prix du carburant.

Les liaisons Lisbonne-Casablanca et Barcelone-Nice seront supprimées le 8 octobre ; le vol quotidien New-York-Shannon en Irlande sera abandonné le 28 octobre ; le service bihebdomadaire Boston-les Açores sera suspendu à partir du 8 octobre.

La « facture » de carburant de la T.W.A. devrait dépasser 675 millions de dollars en 1979, soit 42 % de plus qu'en 1978. — *(A.F.P.)*.

LES IRANIENS CHERCHENT A OBTENIR UN MEILLEUR PRIX DE LEUR GAZ

● Le projet de gazoduc IGAT 2, qui devait permettre la livraison à l'Europe de gaz iranien, via l'U.R.S.S., sera « amendé afin d'obtenir des prix équitables », a déclaré un porte-parole du gouvernement iranien. Le 7 juin, la direction de la société nationale iranienne des pétroles (NIOC) avait annoncé que ce projet serait vraisemblablement annulé. « Le gouvernement, a précisé le porte-parole, étudie les dispositions de l'accord de livraison de gaz naturel et soumettra aux pays intéressés des amendements nécessaires à la sauvegarde des intérêts de l'Iran. »

En tout état de cause, la construction d'IGAT 2, qui devait venir doubler la conduite IGAT 1 déjà en fonctionnement, ne pourra être terminé dans les délais, c'est-à-dire pour la fin 1981. Sur les mille quatre cents kilomètres de canalisations nécessaires, il en a été posé moins de cent. Ces retards pourraient provoquer des difficultés dans l'approvisionnement en gaz de la France, de la République fédérale d'Allemagne et de l'Autriche.

En Grande-Bretagne

LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE APPROCHERA 80 MILLIONS DE TONNES EN 1979

La production pétrolière de la mer du Nord britannique devrait atteindre en 1979 entre 70 et 80 millions de tonnes contre 54 millions en 1978 et 38 millions en 1977. Pour 1980, le ministère de l'énergie fait maintenant état d'une fourchette de 85 à 105 millions de tonnes, soit 5 millions de tonnes de moins qu'en décembre.

Le ministère chiffre à 7,50 dollars (en dollars de 1978) par baril le coût moyen d'extraction du pétrole des gisements mis en exploitation cette année ou en 1980.

La valeur de la production britannique s'est élevée à 2,8 milliards de livres en 1978 (26 milliards de francs environ). Elle devrait doubler en 1979. Les revenus perçus par le gouvernement pour l'exercice fiscal 1978-1979 ont été de 528 millions de livres contre 240 millions un an plus tôt. — (AGEFI.)

SOCIAL

La C.G.C. dénonce les diminutions d'effectifs dans l'industrie du verre

« *Nous ne voulons pas que l'industrie du verre mécanique devienne une nouvelle sidérurgie* », a déclaré M. Michel de Meyer, responsable de la C.G.C. lors de sa conférence de presse du jeudi 5 juillet 1979 sur la situation de cette industrie, dominée principalement par Saint-Gobain et B.S.N.

« *Licenciements massifs, préretraites avec incitation diverses, à cinquante-six ans et huit mois (voire trois mois), appel à des entreprises extérieures* », telles sont les conséquences sur l'emploi d'une politique patronale qui, selon la C.G.C., utilise « *tous les moyens pour faire face à la crise* ».

Pourtant, au vu des chiffres, l'industrie du verre est prospère : 4 000 000 de tonnes de production annuelle, soit un chiffre d'affaires de 7 milliards, dont 27 % sont destinés à l'exportation. Si l'on considère, en revanche, l'évolution de ses effectifs, on constate que le verre mécanique français entame en fait une période de réces- 42 000 en 1978, et, selon la C.G.C., 40 000 emplois en 1980. La révolution technologique qui a touché sion : 47 000 emplois en 1973 et le verre plat (avec l'apparition des floats) a certes contribué à une compression du personnel. Ainsi, une entreprise qui employait, il y a dix ans, 1 300 à 1 400 personnes, n'utilise, aujourd'hui, avec cette méthode, que 350 salariés. Cette mécanisation du travail entraînant une réduction de la main-d'œuvre se double du problème de la concurrence.

Déjà dominé à 98 % par la Corning américaine, le verre technique subit « *le dictat d'outre-Atlantique* ». En 1981, une société américaine, la Guardian Industrie Corporation, devrait s'installer au Luxembourg pour y construire un « float » supplémentaire.

La C.G.C. dénonce « *ces mesures prises par le patronat verrier qui fait payer aux salariés le prix de la survie des entreprises* ». Elle déplore notamment « *les initiatives, les menaces et les tentatives de licenciement* » qu'exercent les directions générales sur les militants C.G.C. Dans ces conditions, les négociations sur l'emploi sont « *bloquées* » et la C.G.C. envisage un « *front commun* » avec les autres centrales syndicales.

● *Accidents du travail : la C.F.D.T. met en cause le « blocage » du patronat en matière de prévention.* — La C.F.D.T. dénonce les objectifs patronaux qui visent à « bloquer » les organismes de prévention dans le but de « *limiter la connaissance de la réalité et de mettre ces organismes sous tutelle patronale pour en faire des auxiliaires gratuits de la politique des chefs d'entreprise* ». Lors de sa conférence de presse du 10 juillet 1979, Mme Jeannette Laot, secrétaire nationale de la C.F.D.T., a condamné cette « mainmise » du patronat, qui « *remet en cause les acquis de la loi du 6 décembre 1976 sur l'application de la politique de prévention* ».

● *La grève des dockers vivement critiquée par le C.N.P.F.* — Le C.N.P.F. estime, à propos de la grève des dockers, les 9 et 10 juillet, qu'il « *n'est pas admissible que les exportations des entreprises soient entravées par des grèves sans fin* ». « *Le désordre actuel qui entrave et même parfois paralyse l'activité des ports français constitue une grave atteinte au redressement de notre économie.* »

● *Electricité et Gaz de France.* — La C.G.T. et la C.F.D.T., qui ont refusé de signer la convention salariale pour 1979, ont décidé de mener une campagne de sensibilisation du personnel sur la remise en ordre du système des rémunérations et la réduction des horaires. Des délégations vont se présenter aux directions et des actions de plus grande envergure sont envisagées à l'automne.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2560	4,2570	— 40	— 15	— 80	— 45	— 35	— 35
$ can. ...	3,6838	3,6870	— 50	— 25	— 95	— 55	— 80	— 28
Yen (100).	1,9605	1,9635	+ 90	+ 110	+ 150	+ 175	+ 415	+ 460
DM	2,3300	2,3335	+ 55	+ 75	+ 115	+ 145	+ 385	+ 415
Florin ...	2,1128	2,1145	— 5	+ 15	— 5	+ 10	+ 20	+ 55
F.B. (100) .	14,5400	14,5535	— 345	— 215	— 630	— 440	— 800	— 490
F.S. (100) .	2,5700	2,5750	+ 165	+ 185	+ 340	+ 370	+1040	+1100
L. (1 000) .	5,1760	5,1850	— 325	— 255	— 590	— 495	—1290	—1160
£	9,5335	9,5435	— 445	— 380	— 810	— 700	—1360	—1200

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 5/16	5 11/16	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 1/2	7	7 3/8
$ E.-U. ..	30 11/16	30 15/16	9 7/8	10 1/8	10 3/16	10 9/16	10 3/8	10 3/4
Florin ...	8 1/8	8 5/8	8 7/8	9 5/16	9 3/16	9 9/16	9 7/8	10 1/4
F.B. (100) .	11 3/4	12 3/4	11 3/8	12	11 3/8	12	11 1/8	11 3/4
F.S.	1	1 3/8	1	1 1/4	1	1 3/8	2 1/16	2 7/16
L. (1 000) .	30	32	15 1/4	16 5/8	15 1/16	16 1/8	14 13/16	15 11/16
£	15	16	14 1/4	14	14 1/8	14 3/4	13 1/8	13 5/8
Fr. franç..	9 3/4	10	11 3/16	11 11/16	11 7/16	11 15/16	11 11/16	12 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Le conseil des ministres met en œuvre avec prudence certaines des conclusions du rapport Mayoux

Le conseil des ministres du mercredi 11 juillet 1979 a examiné les conclusions du rapport Mayoux sur la décentralisation bancaire, rendu public en avril dernier, et qui a soulevé des réactions émanant de tous bords. C'est donc avec prudence que les *pouvoirs publics vont s'engager* dans la voie de ces réformes, se contentan, pour l'instant, de constituer des groupes de travail, et cela dans quatre direction.

Il s'agit, tout d'abord, de simplifier les procédures administratives de distribution du crédit qui se sont accumulées depuis la libération pour des raisons diverses, sans que les mesures nouvelles *aient été accompagnées* de la suppression des anciennes : *tour à tour se sont imposées* la lutte contre l'inflation avec la multiplication des signatures pour *freiner* la mobilisation du crédit, les procédures spéciales pour développer les exportations, économiser l'énergie, favoriser les artisans, les P.M.E., etc., au total près de cent cinquante types de *crédits différents*, dans lesquels l'usager se perd aisément. Une simplification des circuits du moyen terme mobilisable, notamment, est à l'étude.

Ensuite, les pouvoirs publics s'attacheront à obtenir, le plus tôt possible, une meilleure information sur le coût réel et la facturation des crédits, dont le rapport Mayoux déplore l'obscurité. Une meilleure publicité serait donnée par les banques à leurs *conditions*, et notamment aux fameux « *barèmes* » établis en fonction de la taille et de la solvabilité des clients. Cette mesure ferait suite à l'« *opération vérité* » déclenchée en avril dernier par M. Monory pour les établissements de crédit à la consommation, qui ont désormais l'obligation d'afficher des taux « *nets* », c'est-à-dire comprenant les perceptions forfaitaires (frais de dossier et de recouvrement). Elle a pour objectif, notamment, de clarifier et, *si possible*, d'améliorer les *relations* entre les banques et les P.M.E., qui se plaignent souvent d'ignorer le coût réel du crédit qui leur est consenti, soupçonnant même leurs banquiers de leur appliquer une surcharge indue.

En troisième lieu vient une proposition séduisante du rapport Mayoux, celle du crédit global d'exploitation, qui consiste à *remplacer l'ensemble des crédits* accordés à une entreprise (escompte des traites, découvert par caisse, crédits spéciaux) par un compte d'avances global, à l'imitation du système ouest-allemand et américain. Une *telle* réforme serait, en principe, bien accueillie par les banquiers, dont la tâche serait simplifiée, mais elle se heurte à l'hostilité des entreprises, surtout les petites et moyennes. L'adoption du crédit global d'exploitation suppose, en effet, l'abandon de l'escompte commercial, qui constitue souvent, pour les P.M.E., le seul moyen d'avoir du « *crédit* » auprès des banques, notamment par les sous-traitants des grandes entreprises, et, également, le seul moyen efficace de *faire payer* les clients, le recouvrement des traites étant confié aux banques. La commission exécutive du C.N.P.F. a déjà fait connaître son hostilité à une telle réforme, de même que la Confédération générale des P.M.E. par la voix de son président, M. Bernasconi.

Quant à la quatrième direction, l'harmonisation des conditions de concurrence, elle est sans doute la plus épineuse. L'Association française des banques (A.F.B.) approuve la conclusion du rapport Mayoux sur la « *banalisation* » des privilèges en matière de collecte de l'épargne, notamment celui des livrets d'épargne exonérés d'impôt. Si l'A.F.B. ne remet pas en cause le privilège des caisses d'épargne, trop précieux pour le Trésor, puisque les caisses alimentent la Caisse des dépôts et financent les investissements des collectivités locales, elle attaque vigoureusement, en revanche, le fameux livret bleu *du Crédit mutuel*, dont l'effarante progression menace directement les banques. Les pouvoirs publics en sont conscients, et étudient les moyens de limiter la croissance du Crédit mutuel sans provoquer une levée de boucliers : on pourrait imaginer, par exemple, que les ménages ne puissent disposer à la *fois* d'un livret A des caisses d'épargne et d'un livret bleu de *Crédit mutuel, tous deux exonérés*, comme la réglementation actuelle le leur permet. — F. R.

DES ÉLUS COMMUNISTES ET LES SYNDICATS S'INQUIÈTENT DE LA SITUATION DANS L'INDUSTRIE DU ROULEMENT A BILLES

Deux députés communistes de de Seine-Saint-Denis, MM. Georges Gosnat et Dominique Frelaut, et plusieurs représentants syndicaux des usines françaises de roulements à billes ont *été* reçus le mardi 10 juillet au ministère de l'industrie. Ils ont évoqué avec les collaborateurs de M. Giraud la dégradation de la situation de ce secteur, qui emploie quinze mille personnes, dégradation illustrée par la décision annoncée par la firme S.K.F. (filiale du groupe suédois) de fermer son usine de Bois-Colombes où sont employés cinq cent trente-neuf personnes.

Les élus communistes ont dénoncé la politique d'investissement menée par le groupe S.K.F. qui tend à privilégier ses activités en R.F.A. et en Italie. Au-delà de cet aspect particulier, il est clair que l'industrie française souffre de la perméabilité du marché national qui s'est *traduite, entre 1969 et 1976*, par une augmentation de 45 % des importations, notamment en provenance d'Allemagne.

Délicate, la situation de ce secteur est encore aggravée par les importations à bas prix en provenance de certains pays de l'Est et du Japon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACIER - INVESTISSEMENT

Au 30 juin 1979, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement était de 234,84 millions de francs, soit 134,20 F par action. Nous rappelons que, depuis cette date, un dividende net unitaire de 5,40 F ouvrant droit à un crédit d'impôt de 2,22 F, *a été mis en distribution.*

EX-CHRYSLER EUROPE

Talbot espère revenir à une situation bénéficiaire avant la fin de 1980

Le groupe P.S.A. Peugeot-Citroën a confirmé, mardi 10 juillet, l'information parue dans « le Monde » du 21 juin selon laquelle les voitures de la gamme Chrysler-France ont effectivement pris le nom de Talbot. De fait, depuis le 10 juillet, les voitures de l'ancienne gamme Chrysler portent la marque Talbot qui accompagnera le nom du modèle (par exemple, Talbot-Simca-Horizon). Il en est de même pour les véhicules fabriqués en collaboration avec Matra (nos dernières éditions).

Selon le groupe P.S.A., le nom de Talbot a été choisi pour renouer avec l'idée que l'on peut se faire de « l'amour des belles voitures et du plaisir de conduire ».

Talbot représente désormais le tiers de l'activité du groupe P.S.A. et 6 % du marché européen, soit une production de huit cent dix mille voitures par an.

Nous avons posé trois questions à M. Perrin-Pelletier, quarante-huit ans, polytechnicien, qui préside désormais aux destinées de Talbot après avoir pris la tête de Chrysler-Europe en janvier 1979, alors qu'il était membre du directoire des automobiles Peugeot :

— *Pourquoi Talbot ?*

— Tout d'abord parce que nous ne pouvons pas conserver le nom de *Chrysler, qui est celui d'un* producteur américain. Ensuite, parce que nous voulons confirmer ainsi avec ce nom entièrement nouveau, à notre clientèle et à notre réseau; que la troisième branche automobile de P.S.A. existe bien sous la marque Talbot, avec une gamme de produits distincte de celle de Peugeot et de Citroën. Le choix de Talbot s'imposait à *plusieurs titres. Talbot* est un nom à la fois national et européen, car c'est une marque française pour les Français et anglaise pour les Anglais. De plus, cette marque nous appartenait. Enfin, Talbot évoque un « esprit automobile » qui s'est épanoui dans le passé mais qui reste d'actualité et est bien adapté à l'image de marque que nous voulons *bâtir.*

— *Quelle a été votre principale préoccupation à votre arrivée à la tête de Chrysler-Europe ?*

— Un premier objectif était de renforcer notre image de marque. Le changement de nom et un élargissement de notre gamme de produits vers le haut nous permettront de l'atteindre. Le *deuxième objectif* est de *revenir* à une situation de profit le plus tôt possible. Je m'attache à mobiliser dans ce sens toutes les énergies.

— *Vous ne ferez pas de profit cette année. Ferez-vous néanmoins des investissements ?*

— Tout d'abord, je peux vous dire que nous comptons revenir à *une situation* de profit sur le plan européen avant la fin 1980. Pour 1979, nous envisageons d'investir près du double de 1978. Notre appartenance au groupe P.S.A. nous assure l'appui nécessaire. — C. L.

LES PÉRIPÉTIES D'UNE MARQUE

C'est le comte britannique Talbot of Shrewsbury qui a, pour la première fois, donné son nom à une automobile en 1901. Après bien des *péripéties, les premières d'une longue série*, Talbot devient une marque française à la suite de la fusion, en 1921, des Automobiles Darracq établies à Suresnes, de Clément-Talbot et de Sunbeam.

Dès 1922, *la* société *française* produit des voitures, d'abord, sous le nom de Talbot-Darracq puis sous celui de Talbot. De sérieuses difficultés conduisent, en 1933, le major *Anthony C. Lago, Britannique* d'origine italienne, ancien directeur de Sunbeam, à prendre en main les destinées de Talbot. Il associe aussi son nom à celui de la *marque*.

Le souvenir lié à Talbot et à Talbot-Lago est celui de voitures sportives, puissantes et luxueuses, du moins dans la période qui précède la seconde guerre mondiale. La paix revenue, Talbot, faute d'avoir suivi l'évolution générale, de disposer de moteurs réellement modernes et de voitures de conceptions aussi compétitives que celles de ses principaux concurrents, y compris dans le domaine sportif, ne réussit pas à retrouver tout à fait son lustre passé.

Ironie du sort, ce sont pourtant des Talbot-Lago qui se distinguent sur les circuits de vitesse et remportent notamment le Grand Prix de l'Automobile Club de France en *1947, le Grand Prix de Belgique en* 1949 et le Grand Prix des Pays-Bas en 1950. Cette même année 1950, Talbot-Lago gagne les Vingt-Quatre Heures du Mans avec Louis et Jean-Louis *Rosier. Peu après 1950*, Talbot connaît un nouveau déclin et, le 31 décembre 1958, Simca se porte acquéreur des usines et du nom.

● *La part des constructeurs étrangers d'automobiles* dans les immatriculations de voitures neuves, pour les cinq premiers mois de 1979, est restée stable : 20,99 % contre 20,37 % pour la période correspondante de 1978, selon les statistiques de la chambre syndicale des importations d'automobiles.

Le groupe britannique EMI vend la moitié de ses activités musicales à la société américaine Paramount

Le groupe britannique Electric Musical Industries (EMI), un des géants de l'industrie phonographique mondiale, va vendre la moitié de sa division musique à la société américaine Paramount Pictures. Une filiale commune, dans laquelle EMI et Paramount détiendront chacune *50 %*, va être créée.

Le groupe britannique apporte à cette nouvelle société ses activités dans l'édition, la fabrication et la distribution de disques et de cassettes, avec notamment les marques Pathé, Capitole, Columbia, la Voix de son maître. En 1978, EMI avait édité deux cent cinquante mille chansons pour un chiffre d'affaires de *439 millions de livres. De son* côté, Paramount apporte une petite filiale, Famous Music Publishing, que l'on évalue à une dizaine de millions de livres. En outre, la société américaine verse *60 millions de livres cash* à EMI qui en avait le plus sérieux besoin. Paramount appartient au groupe Gulf and Western Industries qui a produit notamment les films *Grease* et *Saturday Night Fever*.

Au fil des ans, la situation d'EMI, qui avait connu son heure de gloire dans les années 60 en éditant les Beatles, n'a cessé de se dégrader. On estime que sa part du marché mondial du disque longue durée est tombée en dix ans de 30 à 20 %. Dans le même temps, ses deux principaux concurrents américains, Warner et C.B.S., ont augmenté leurs parts respectives. EMI n'a pas, semble-t-il, investi suffisamment dans la recherche de nouveaux artistes. Du coup, le groupe s'est trouvé mal placé pour profiter de la vogue du « *disco* ». Les profits de sa division musicale ont connu une baisse régulière : 33,7 millions de livres en *1977*, 16,8 millions de livres en 1978, et on s'attend à une perte pour 1979. Comme, dans le même temps, EMI connaît de sérieuses difficultés dans ses activités médicales (près de 10 millions de livres de pertes en 1978), les nouveaux dirigeants de la firme ont décidé de « *trouver un partenaire* » pour leurs activités musicales. En fait, personne ne s'y trompe : il s'agit bel et bien d'une retraite du groupe britannique face aux assauts de ses concurrents américains.

● *Accroissement des expositions françaises à l'étranger.* — Les pouvoirs publics ont renoncé pour 1980, comme en 1977 et en 1978, à organiser une grande foire internationale de prestige considérée comme trop onéreuse par rapport aux résultats obtenus. En revanche, le Comité français des manifestations économiques à l'étranger envisage d'augmenter les expositions techniques, essentiellement dans des pays industrialisés. Ainsi, en 1980, seront organisées une centaine de manifestations contre une cinquantaine en 1977, soixante-douze en 1978 et quatre-vingt-douze en 1979.

L'effort de promotion à l'étranger des productions françaises, qui recevra une aide publique de 29 millions de francs, sera en 1980 particulièrement dirigé vers les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et le Japon.

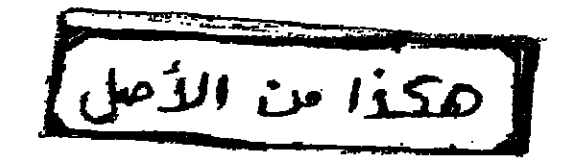
Avis financiers des sociétés

LES MARCHÉ[...]

PARIS — LONDR[...]

NOUVELLES DES [...]

BOURSE DE PARIS - 10 J[...]



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 JUILLET

Mérieux en vedette dans un marché haussier

Amorcé vendredi en fin de séance et en partie confirmé au début de la semaine, le redressement des valeurs françaises s'est étendu et surtout très nettement accéléré mardi à la Bourse de Paris.

Les hausses de 4 à 5 % ont été monnaie courante, mais la vedette a été incontestablement tenue par l'Institut Mérieux avec un gain de 17,46 %, qui a porté le titre au niveau de 538 F, le plus élevé depuis trois ans (voir ci-contre). De son côté, l'action Marcel Dassault, déjà très recherchée la veille, a poursuivi son ascension en améliorant de plus de 6 % son avance précédente.

Seuls, en définitive, les pétroles ont été assez ternes. Quant aux baisses, leur nombre s'est considérablement réduit et six valeurs ont accusé des pertes supérieures à 1 %, dont Poliet (— 7,2 %).

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 1,9 %.

Chacun autour de la corbeille cherchait bien sûr à s'expliquer les motifs de cette hausse, que rien, à l'évidence, ne justifiait vraiment. Les versions variaient suivant les professionnels interrogés. Selon les uns, les livraisons supplémentaires de pétrole irakien ramenées par M. Barre dans sa gibecière seraient à l'origine de ce « mini-boom ». D'autres, au contraire, mettaient en avant l'analyse de conjoncture du C.N.P.F., qui exclut le risque de récession. Quelques-uns affirmaient, enfin, que seules des raisons techniques étaient en cause après la forte baisse de la semaine passée.

En fait, il apparaît que le tarissement des ventes, conjugué avec quelques ordres d'achat passés par les organismes de placement collectif, a suffi à faire monter les cours, dans un marché souvent assez creux. Cela étant, le sentiment était tout de même meilleur sous les voûtes du palais Brongniart.

LONDRES

Rendu inquiet par les perspectives d'une inflation accrue, le marché vire à la baisse et l'indice des industrielles perdait, avant midi, 3,4 points à 472,3. Bonne tenue des pétroles et des fonds d'Etat, mais recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 280 60 contre 277 85

VALEURS	CLOTURE 10/7	COURS 11/7
Beecham	525	523
British Petroleum (1)	12 28	12 55/64
Courtaulds	88	86
De Beers	352	353 ..
Imperial Chemical	330 ...	327 ..
Rio Tinto Zinc. Cor.	272	273 ...
Shell	368	370 ...
Vickers	168	165 ..
War Loan 3 1/2 %	34 1/2	34 1/2
*West Driefontein	45 3/8	45 3/8
*Western Holdings	34 ...	33 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DE BEERS. — Les ventes de diamants réalisées par la Central Selling Organisation (C.S.O.), filiale commerciale du groupe, pour le premier semestre de 1979, ont atteint 1 085 millions de rands (1 271 millions de dollars), marquant une progression de 2 % par rapport à la période correspondante de 1978 (+ 3,9 % en dollars). Il ne s'agit cependant pas d'un record, les ventes de la C.S.O. durant la seconde moitié de l'année écoulée ayant atteint 1 155,38 millions de rands, ce qui correspond à une baisse de 6 % en monnaie sud-africaine et de 4 % en dollars.

MOBIL OIL. — Les actions de cette société américaine cotées à Paris, étant divisées par deux, les cotations seront ajustées en fonction de cette opération, à partir du 11 juillet au comptant et du 24 juillet à terme.

DUPONT DE NEMOURS. — Les actions de cette société américaine cotées à Paris, étant divisées par trois, les cotations seront ajustées, en fonction de cette opération, à partir du 11 juillet au comptant et du 24 juillet à terme.

LUCHAIRE. — Bénéfice net pour 1978 : 20,2 millions de francs contre 16,7 millions. Dividende global : 21 F contre 19,50 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/8 %

NEW-YORK

Recul

Après une semaine de hausse ininterrompue, les cours ont baissé mardi à Wall Street et, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 850,33, soit à 2,85 points en dessous de son niveau précédent.

Très forte la veille, l'activité toujours soutenue a néanmoins faibli et 39,73 millions de titres ont changé de mains contre 47,87 millions.

Les déclarations faites par M. Michael Blumenthal, secrétaire d'Etat au Trésor, sur les perspectives assez sombres de l'économie américaine — des révisions en baisse seront publiées jeudi 12 juillet, — ont fait assez mauvaise impression sur les opérateurs, bien que ces perspectives excluent toute possibilité de récession.

Sur 1 917 valeurs traitées, 827 ont baissé, 656 ont monté et 434 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 9 7	COURS 10 7
Alcoa	52 1/2	52 1/8
A.T.T.	57 3/4	57 5/8
Boeing	42 7/8	42 ...
Chase Manhattan Bank	39 ...	39
Du Pont de Nemours	42 3/4	41 5/8
Eastman Kodak	57 1/4	58 3/4
Exxon	55 3/8	58 3/4
Ford	42 ...	41 7/8
General Electric	51 ...	50 7/8
General Foods	31 5/8	31 1/2
General Motors	58 3/8	57 3/4
Goodyear	16 1/4	16 1/4
I.B.M.	73 1/2	72 3/8
I.T.T.	30 1/4	30 1/4
Kennecott	23 1/8	23 1/4
Mobil Oil	41 5/8	41 5/8
Pfizer	38 5/8	38 1/2
Schlumberger	77 ..	76 3/4
Texaco	28 7/8	29 3/8
U.A.L. Inc.	25 1/8	25
Union Carbide	38 5/8	38 7/8
U.S. Steel	22 1/8	22 1/8
Westinghouse	20 5/8	20 5/8
Xerox	62 1/2	61 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 29 déc. 1978)

	9 juil.	10 juil.
Valeurs françaises	105,8	106,7
Valeurs étrangères	127,1	126,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	93,6	95

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/7	11/7
1 dollar (en yens)	217 60	218 10

BOURSE DE PARIS - 10 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/7	Achat	Vente
[illegible]				

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/7
[illegible]		

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un important mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 11 juillet a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

REGION POITOU-CHARENTES : M. HENRI BAUDEQUIN.

M. Henri Baudequin, préfet du Morbihan, est nommé préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne en remplacement de M. Buchet.

AIN : M. RAYMOND LE BRIS.

M. Raymond Le Bris, préfet de l'Ariège, est nommé préfet de l'Ain en remplacement de M. Ninin.

ARIEGE : M. PHILIPPE DENIS.

M. Philippe Denis, sous-préfet de Valenciennes, est nommé préfet de l'Ariège, en remplacement de M. Le Bris.

MANCHE : M. YVES BENTEGEAC.

M. Yves Bentegeac, préfet de la Haute-Corse, est nommé préfet de la Manche en remplacement de M. Quyollet.

ORNE : M. DE FAUCIGNY-LUCINGE.

M. Louis de Faucigny-Lucinge, directeur du cabinet du préfet de la région des Pays de la Loire est nommé préfet de l'Orne en remplacement de M. Le Cornec.

LOZERE : M. HENRI GUYON.

M. Henri Guyon, secrétaire général du Calvados, est nommé préfet de la Lozère, en remplacement de M. Félix Henry.

HAUTE-CORSE : M. PHILIPPE LOISEAU.

M. Philippe Loiseau, secrétaire général de la Seine-et-Marne, est nommé préfet de la Haute-Corse, en remplacement de M. Bentegeac.

INDRE : M. DOMINIQUE LE VERT.

M. Dominique Le Vert, maître des requêtes, ancien directeur du cabinet de Mme Veil au ministère de la santé, est nommé préfet de l'Indre en remplacement de M. Bourseiller.

Dans les cabinets ministériels

Directeur de cabinet du ministre de la défense : M. MARC BUCHET.

M. Marc Buchet, préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne, est nommé préfet hors cadre pour devenir directeur du cabinet de M. Bourges, ministre de la défense, en remplacement de M. Paul Masson.

Directeur de cabinet du ministre de la santé : M. JEAN-CLAUDE QUYOLLET.

M. Jean-Claude Quyollet, préfet de la Manche, est nommé préfet hors cadre pour devenir directeur du cabinet de M. Jacques Barrot, ministre de la santé.

Directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux anciens combattants : M. ROGER NININ.

M. Roger Ninin, préfet de l'Ain, est nommé préfet hors cadres pour devenir directeur du cabinet de M. Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

● *M. Hervé Bourseiller*, préfet de l'Indre, est mis à la disposition du ministre du budget pour occuper un emploi de trésorier-payeur général.

● *M. Félix Henry*, préfet de la Lozère, est nommé préfet hors cadre, avant de devenir commissaire du gouvernement auprès d'une société à participation de l'Etat.

● *M. Jacques Le Cornec*, préfet de l'Orne, est nommé préfet hors cadre.

UN NOUVEAU DIRECTEUR A LA CAISSE MALADIE DES SALARIÉS

Parallèlement à la constitution du cabinet du ministre de la sécurité sociale et à la préparation de mesures pour réduire l'accroissement des dépenses sociales, le gouvernement doit désigner un nouveau directeur à la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, après le « départ » de M. Prieur (*le Monde* du 10 et 11 juin). L'« homme de Matignon » qui va prendre la tête de cette caisse doit être M. Dominique Coudreau, chargé de mission au cabinet du premier ministre. Né le 1er janvier 1942, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, administrateur civil, M. Coudreau a suivi de près les problèmes de la Sécurité sociale au cours de ses passages dans divers cabinets ministériels (Mme Veil, M. Boulin) tant au travail, à la santé qu'aux finances et ensuite à Matignon.

Les deux tâches essentielles du nouveau directeur consistent à remettre de l'ordre dans la caisse-maladie et à préparer, aux côtés de M. Maurice Derlin (FO) président de la caisse, les négociations avec les médecins sur le renouvellement de la convention pluri-annuelle, qui les lie au système de Sécurité sociale.

● *DC-10 : décision défavorable du juge.* — Statuant sur requête du constructeur américain Mc Donnel-Douglas, le juge William Fowler, du Conseil national de la sécurité des transports (N.T.S.B.), a annulé, le mardi 10 juillet, la suppression du certificat de navigabilité des DC-10, décrétée le 6 juin dernier par l'Administration fédérale de l'aviation (F.A.A.). Celle-ci a immédiatement indiqué qu'elle ferait appel de cette décision et qu'elle disposait des moyens légaux d'en empêcher l'application. — *(A.F.P.)*

● *Le meurtrier de M. Abdi Ipekci*, rédacteur en chef du grand quotidien turc *Milliyet*, assassiné le 1er février (*le Monde* du 3 février), a été arrêté le 24 juin par la police d'Istanbul, annonce ce journal. Le meurtrier a déclaré qu'il avait assassiné le journaliste « *pour mettre le gouvernement dans une position difficile* ». L'assassin présumé, Mehmet Ali Agva, est étudiant à l'académie des sciences économiques et commerciales d'Istanbul. — *(A.F.P.)*

RECHUTE DU DOLLAR

Le dollar a été victime d'une rechute mercredi 11 juillet sur les marchés des changes. Son cours est revenu, à Francfort, de 1,8380 DM à 1,8250 DM, et à Paris d'un peu moins de 4,28 F à 4,25 F environ, tandis que la livre sterling se raffermissait nettement, passant de 2,22 dollars à 2,25 dollars. Le cours de l'once d'or a établi un nouveau record à 290,60 dollars contre 290,50 dollars.

Cette rechute est attribuée aux incertitudes sur l'issue des entretiens du président Carter et de ses collaborateurs qui se tiennent à Camp David sur les économies d'énergie. Le pessimisme commence à gagner les opérateurs, qui craignent que « la montagne n'accouche d'une souris ».

A L'INITIATIVE DES ÉTATS-UNIS

Un millier de réfugiés khmers refoulés récemment par la Thaïlande ont pu être sauvés

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Une opération de sauvetage à l'initiative des Etats-Unis est en cours le long de la frontière khméro-thaïlandaise pour récupérer plusieurs milliers de personnes appartenant au groupe des quarante-*deux mille civils cambodgiens* expulsés par l'armée thaïlandaise du 8 au 13 juin, et abandonnés depuis un mois dans des conditions de survie épouvantables (*le Monde* du 7 juillet).

Environ mille personnes, qui se trouvaient aux abords immédiats de la frontière ou qui étaient parvenues à regagner la Thaïlande, où elles survivaient dans la forêt sans oser révéler leur présence, ont été rassemblées par l'armée thaïlandaise. Elles devaient être transférées, mardi 10 juillet, dans un camp de réfugiés placé sous la protection du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.).

Les recherches vont se poursuivre pour tenter de localiser et de sauver d'autres groupes éparpillés sur la montagne ou dans les jungles du secteur de Preah-Vihear, où avait eu lieu l'opération de refoulement massif. Selon un rescapé que nous avons rencontré au cours du week-end dernier, un grand nombre de personnes — de vingt mille à trente mille — auraient été emmenées vers l'intérieur du Cambodge une semaine après l'expulsion par des soldats vietnamiens qui avaient ouvert un passage au milieu des champs de mines. Des milliers d'autres étaient restées *accrochées à flanc de montagne*, sur des surplombs et des corniches, entourées de mines, trempées par les averses de la mousson et pratiquement sans vivres.

L'opération de secours a été organisée à la suite d'interventions des Etats-Unis auprès du gouvernement de Bangkok. Les militaires thaïlandais qui y participent sont les mêmes que ceux qui avaient procédé à l'expulsion il y a un mois... dans le silence généralisé des gouvernements et des organisations internationales, exception faite du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.). Il n'aura pas fallu moins d'un mois, en effet, pour que les premiers secours s'organisent alors que chaque jour de nouveaux témoignages apportaient des preuves du désastre. Les autorités thaïlandaises avaient bloqué toutes les tentatives d'organisations caritatives visant à faire parvenir des secours alimentaires de l'autre côté de la frontière.

Les Etats-Unis et le H.C.R. se sont engagés auprès des autorités de Bangkok à prendre, dans le délai maximum d'un mois, jusqu'à dix mille personnes de ce groupe, si tant est qu'un tel nombre puisse être retrouvé vivant. *La France*, pour sa part, devrait prendre de cinq cents à six cents personnes sur ce total. Une équipe de l'ambassade, pour l'établissement des listes de ceux qui sont susceptibles d'être accueillis en France, et une équipe de Médecins sans frontières, pour les soins d'urgence, ont été dépêchées à Surin. — *R.-P. P.*

● *L'Armée du Salut* est prête à accueillir immédiatement quatre-vingt-dix réfugiés du sud-est asiatique. Des dons peuvent être versés à l'organisation, 78, rue de Rome, 75008 Paris, C.C.P. 5 305 X Paris, avec la mention « réfugiés d'Indochine ».

Un nouveau drame de l'auto-défense

UN ENFANT BLESSE GRIÈVEMENT UN CAMARADE QU'IL AVAIT PRIS POUR UN CAMBRIOLEUR

Versailles. — *Un drame de l'« autodéfense »* a eu pour acteurs deux enfants de quinze ans et douze ans et demi, dont le plus jeune, pris pour un cambrioleur, a été grièvement blessé d'une balle de 22 long rifle par le premier, mardi soir 10 juillet à Mantes-la-Ville (Yvelines).

Laissé seul par ses parents qui travaillent de nuit, Jérôme, quinze ans, avait peur de rester seul dans le pavillon familial du domaine de la Vallée à Mantes. Il avait donc invité un de ses amis, Yann, à venir jouer aux cartes avec lui. Vers 23 heures, les deux enfants ont entendu des craquements suspects provenant du premier étage. Pensant à un cambrioleur, le plus jeune des deux enfants grimpait à l'étage pendant que le plus âgé décrochait du mur du salon la carabine 22 long rifle de son père. L'arme avait été démunie de son chargeur, mais une balle avait été oubliée dans le canon.

Quand, au pied de l'escalier, *Jérôme distingua une ombre qui* se découpait sur le palier du premier, il fit feu aussitôt. Celui qu'il avait pris pour un cambrioleur n'était que le jeune Yann, qui fut grièvement atteint en pleine poitrine. L'enfant est hospitalisé à l'hôpital Necker, à Paris, où son état est jugé très grave. — D. R.

Le numéro du « Monde » daté 11 juillet 1979 a été tiré à 547 551 exemplaires.

FORD VA ACQUÉRIR 25 % DU CAPITAL DE TOYO KOGYO (MAZDA)

Le groupe américain Ford Motor, numéro deux mondial de l'automobile, s'apprête à acquérir 25 % du capital de Toyo Kogyo, quatrième constructeur japonais, dont les véhicules sont commer-*cialisés sous la marque Mazda*.

Dans un communiqué publié le 9 juillet à Detroit, M. Philip Caldwell, numéro deux de Ford, précise que les négociations entreprises à cet égard entre les deux firmes sont sur le point d'aboutir *et qu'un accord sera signé dans* les prochaines semaines. Il devrait prendre effet le 1er novembre 1979. De leur côté, les actionnaires de Toyo Kogyo ont été appelés à se réunir le 7 septembre prochain en assemblée extraordi-*naire pour statuer sur le projet*.

L'opération sera réalisée par le biais d'une fusion de la filiale Ford au Japon (Ford Industries of Japan) avec Toyo Kogyo sur la base d'une action Ford Industries pour une action Toyo Kogyo. Ultérieurement, des dirigeants de Ford Company seront nommés administrateurs au comité directeur de Toyo Kogyo. Cet accord est important. D'abord parce qu'il devrait permettre aux deux firmes de mieux définir leurs zones d'influence respectives, tout en s'épaulant mutuellement pour commercialiser leurs véhicules dans toutes les parties du monde. Depuis 1972 déjà, Ford vend, par ses réseaux de distribution, des véhicules utilitaires Mazda sur le marché *australien. Ensuite parce que, en* s'alliant avec son concurrent japonais, Ford s'assure en outre la fourniture d'organes de trans-*mission pour ses futurs modèles* de petites cylindrées dont la sortie est prévue en 1980.

SUCCÉDANT A M. PIERRE DUX

M. Jacques Toja est nommé administrateur général de la Comédie-Française

M. Jacques Toja vient d'être nommé, par décret du conseil des ministres, administrateur général de la Comédie-Française, en remplacement de M. Pierre Dux, dont le mandat s'achève le 31 juillet. Cette nomination avait été différée pendant un an, M. Pierre Dux ayant été renouvelé dans les fonctions qu'il occupait depuis 1970.

La carrière de Jacques Toja a suivi un chemin classique. Né le 1er septembre 1929, à Nice, il entre au Conservatoire national de Paris après ses études secondaires et en sort, en 1953, avec *un premier prix* de comédie, qui le mène sans délais à la Comédie-Française. Il est engagé comme pensionnaire, tient les emplois de « grand jeune premier » et fait ses débuts officiels, en 1957, dans *le Barbier de Séville*, où il tient le rôle du comte Almaviva.

La même année, il quitte le répertoire pour le Boulevard, où il joue *la Mama*, d'André Roussin, avec Elvire Popesco. Mais, en 1959, il *rejoint la Maison de Molière* et est nommé sociétaire en 1960. En 1964, il devient membre du conseil d'administration.

Jacques Toja n'est pas considéré comme une « star », comme une *personnalité subversive, mais comme* un personnage sûr, et ses camarades sociétaires ont accepté qu'il pose sa candidature à la succession de Pierre Dux. Il connaît très bien « la maison », il y joue un grand nombre de rôles importants — Marivaux, Musset, Molière, bien entendu, et aussi Shakespeare, Claudel... Au cinéma, sa prestance le voue aux films en costumes : *Capitaine Fracasse, la Tour de Nesle, Angélique...* A la télévision, on l'a vu dans *Une visite de noces, les Murs, Monsieur Teste*, avec Pierre Dux...

La nomination de Jaques Toja semble signifier que le ministère de la culture et de la communication et l'Elysée, après des hésitations qui ont duré plusieurs mois, ne souhaitent pas de bouleversements immédiats dans la conduite du premier de nos théâtres nationaux, dont le succès est immense tant à l'étranger qu'en France. Mais sa gestion est complexe, et ses traditions sont fortes.

Georges Guette, actuel secrétaire général, a donné sa démission, qui prendra effet le 31 juillet. Il envisage de travailler avec la mairie de Paris à la mise au point d'un projet dont il rêve depuis longtemps, et qui a connu un début de réalisation pendant la saison 1975-1976 : sous *le titre Interthéâtre, un système rationalisé pour la diffusion des spectacles les plus divers de la capitale.*

C. G.

● *Le chef d'orchestre américain Arthur Fiedler* est mort le mardi 10 juillet, à Boston. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[Né à Boston, il dirigeait le Boston Pops Orchestra depuis cinquante ans. Il fut l'un des premiers chefs d'orchestre à permettre à un public populaire d'accéder à la musique classique, en particulier par le biais de concerts en plein air. Au cours des vingt dernières années, Arthur Fiedler avait effectué un très grand nombre de tournées à l'étranger.]

● *Les prix à la consommation dans les pays de l'O.C.D.E.* ont augmenté de 1 % en mai, ce qui porte à 9,1 % la hausse sur douze mois et à 4,7 % l'accroissement depuis le début de 1979. Sur six mois, le taux annuel d'inflation est passé à deux chiffres — 10,8 % — pour la première fois depuis avril 1975. L'accélération de la hausse des prix a continué de se faire sentir dans la plupart des Etats ; elle a été un peu plus forte dans les grands pays. Le coût de la vie avait augmenté de 0,9 % en avril et de 1,1 % en mai.